

Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail

Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail

Rapport d'activité annuel consolidé 2022



Table des matières

Liste des acronymes	4
Analyse et évaluation du conseil d'administration	6
Résumé	8
Introduction	13
Partie I: Réalisations politiques de l'année	14
1.1 Anticipation des changements	22
1.2 Faits et chiffres	24
1.2.1. Activité 2.1: Enquête européenne des entreprises sur les risques nouveaux et émergents (ESENER)	24
1.2.2. Activité 2.8: Enquête sur l'exposition des travailleurs aux facteurs de risque de cancer en Europe	25
1.2.3. Activité 2.9: Système d'informations sur la SST	26
1.2.4. Activité 2.10: Vue d'ensemble en matière de SST: numérisation	28
1.2.5. Activité 2.11: Vue d'ensemble en matière de SST: soutien à la mise en conformité	30
1.2.6. Activité 2.12 Risques psychosociaux	32
1.2.7. Activité 2.13 La SST et le secteur des soins de santé	32
1.3 Outils pour la gestion de la SST	33
1.3.1. Activité 3.1: OiRA	33
1.4 Sensibilisation	35
1.4.1. Activité 4.7: Activités et communications de sensibilisation	35
1.4.2. Activité 4.6 Campagne «Lieux de travail sains» sur les troubles musculo-squelettiques - «Allégez la charge!»	37
1.4.3. Activité 4.9 Campagne «Lieux de travail sains» sur la numérisation - «Sécurité et santé au travail à l'ère du numérique»	39
1.4.4. Activité 4.8 Multilinguisme	41
1.5 Mise en réseau des connaissances	41
1.5.1. Activité 5.3: Actions de mise en réseau des connaissances	41
1.6 Mise en réseau	44
1.6.1. Activité 6.4: Mise en réseau stratégique et opérationnelle	44
1.7 Gestion institutionnelle	47
1.8 Soutien administratif	47
1.8.1. Technologies de l'information et de la communication	47
Partie II a) Gestion	49
2.1 Conseil d'administration	49
2.2 Principales évolutions	49
2.3 Gestion budgétaire et financière	50

2.4 Délégation et subdélégation des pouvoirs d'exécution budgétaire au personnel de l'EU-OSHA	55
2.5 Gestion des ressources humaines	59
2.6 Stratégie relative aux gains d'efficacité	61
2.7 Évaluation des résultats de l'audit durant l'année de référence	62
2.7.1 Service d'audit interne	62
2.7.2. Cour des comptes européenne	62
2.8 (a) Suivi des recommandations et des plans d'action concernant les audits	63
2.8 (b) Suivi des recommandations à la suite des enquêtes de l'OLAF	63
2.9 Suivi des observations de l'autorité de décharge	63
2.10 Gestion de l'environnement	74
2.11 Évaluation par le groupe de gestion	74
Partie II b) Évaluations externes.....	75
Partie III. Évaluation de l'efficacité des systèmes de contrôle interne	76
3.1 Efficacité des systèmes de contrôle interne	76
3.2 Conclusions des évaluations de l'efficacité des systèmes de contrôle interne	79
3.3. Déclaration du coordinateur (par intérim) du contrôle interne	79
Partie IV. Assurance de gestion	80
4.1 Analyse des éléments à l'appui de l'assurance	80
4.2 Réserves	80
4.3 Conclusions générales sur l'assurance	81
Partie V. Déclaration d'assurance	82
Annexes.....	83
Annex I. Core business statistics	
Annex II. Statistics on financial management	
Annex III. Organisational chart as of 31.12.2022	
Annex IV. Establishment plan and additional information on Human Resources management	
Annex V. Human and financial resources by activity	
Annex VI. Contribution, grant and service level agreements	
Annex VII. Environmental management	
Annex VIII. Follow up to evaluation recommendations	
Annex IX. List of Management Board members as of 31.12.2022	
Annex X. Decisions taken by the Management Board in 2022	
Annex XI. Final accounts 2022	

Liste des acronymes

AC:	Agent contractuel
AELE:	Association européenne de libre-échange
AESM:	Agence européenne pour la sécurité maritime
AET:	Autorité européenne du travail
ANS:	Accord de niveau de service
AT:	Agent temporaire
CA:	Conseil d'administration
CCE:	Cour des comptes européenne
CCI:	Cadre de contrôle interne
CE:	Commission européenne
Cedefop:	Centre européen pour le développement de la formation professionnelle
CEx:	Comité exécutif
CHRIT:	Comité des hauts responsables de l'inspection du travail
CPA:	comptabilité par activité
CS/CC:	Contrat spécifique/contrat-cadre
DG EMPL:	Direction générale de l'emploi, des affaires sociales et de l'inclusion de la Commission européenne
DG GROW:	Direction générale du marché intérieur, de l'industrie, de l'entrepreneuriat et des PME
DG NEAR:	Direction générale du voisinage et des négociations d'élargissement
DOCUP:	Document unique de programmation
EBA:	établissement du budget par activité
ECDC:	Centre européen de prévention et de contrôle des maladies
ECHA:	Agence européenne des produits chimiques
EEE/AEE:	Agence européenne pour l'environnement
EEN:	Réseau Entreprise Europe
EIGE:	Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes
END:	Expert national détaché
ESENER:	Enquête européenne des entreprises sur les risques nouveaux et émergents
ETF:	Fondation européenne pour la formation
ETP:	Équivalent temps plein
EUAN:	Réseau des agences de l'UE

EU-OSHA:	Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail
EUR:	Euro
Eurofound:	Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail
EWCS:	Enquête européenne sur les conditions de travail
FAST:	Outil d'aide aux points focaux
FOP:	Points focaux
FRA:	Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne
GF:	Groupe de fonctions
GFA:	gestion fondée sur les activités
GPA:	Prix des bonnes pratiques
HWC:	Campagne «Lieux de travail sains»
IAP:	Instrument d'aide de préadhésion
ICP:	Indicateurs clés de performance
MPE:	Micro- et petites entreprises
OiRA:	Évaluation interactive des risques en ligne
OIT:	Organisation internationale du travail
OKAG:	Groupe consultatif sur les connaissances en matière de SST
OMS:	Organisation mondiale de la santé
OSHVET:	Réseau d'enseignement et de formation professionnels à la santé et à la sécurité au travail
PE:	Parlement européen
POC:	Partenaire officiel de la campagne
SAI:	Service d'audit interne
SST:	Santé et sécurité au travail
Statut:	Statut des fonctionnaires
TARAG:	Groupe consultatif sur les outils et la sensibilisation
TIC:	Technologies de l'information et de la communication
TMS:	Troubles musculo-squelettiques
UE:	Union européenne
WES:	Enquête sur l'exposition des travailleurs aux facteurs de risque de cancer

Analyse et évaluation du conseil d'administration

Le conseil d'administration de l'EU-OSHA,

vu:

- le règlement (UE) 2019/126 du Parlement européen et du Conseil du 16 janvier 2019 instituant l'Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail (EU-OSHA) et abrogeant le règlement (CE) n° 2062/94 du Conseil,
- le règlement financier de l'EU-OSHA du 27 septembre 2019, et notamment son article 48;
- le document unique de programmation 2021-2023 de l'EU-OSHA adopté par le conseil d'administration le 10 décembre 2021, et, en particulier, le programme de travail pour 2022, et
- le rapport d'activité annuel consolidé de l'ordonnateur de l'EU-OSHA pour l'année 2022,

reconnaît les résultats obtenus par l'EU-OSHA et prend note de l'analyse et de l'évaluation ci-après:

1. considère que le rapport d'activité annuel consolidé pour l'année 2021 donne une image exhaustive et transparente des activités de l'Agence et des résultats de l'exercice; prend note du fait que le directeur exécutif par intérim, en sa qualité d'ordonnateur, n'a émis aucune réserve quant au rapport;
2. félicite l'Agence pour sa contribution toujours importante, dans le cadre de plusieurs actions qu'elle a menées seule ou en collaboration, à des lieux de travail plus sûrs et plus sains en Europe à la suite de la crise sanitaire mondiale provoquée par la pandémie de COVID-19; félicite l'Agence pour les bons résultats obtenus;
3. souligne avec satisfaction le rôle important attribué à l'EU-OSHA dans le cadre stratégique de l'UE en matière de santé et de sécurité au travail 2021-2027 et la manière dont il a été mis en œuvre;
4. salue le fait que l'Agence a assuré la continuité de ses activités en procédant rapidement à une réorganisation, une redéfinition des priorités et une réaffectation des ressources en réponse au retard pris dans la nomination d'un nouveau directeur exécutif;
5. apprécie les progrès accomplis par l'Agence dans la réalisation de ses objectifs stratégiques, tels que définis dans la stratégie de l'EU-OSHA, et se félicite que ces derniers soient conformes et contribuent grandement aux objectifs stratégiques plus larges de l'Union en matière de santé et de sécurité au travail (SST), tels que l'approche «Vision zéro», et dans d'autres domaines; prend acte en particulier de la contribution de l'Agence à:
 - une meilleure connaissance des risques et des mesures de prévention liés aux maladies musculo-squelettiques et une sensibilisation accrue à ces risques et mesures grâce à la campagne «Allégez la charge!»;
 - l'anticipation et la gestion de l'impact de la numérisation grâce à ses recherches thématiques sur la prévention, les politiques et les pratiques liées à la numérisation et à l'impact de la transition écologique dans le cadre de l'étude prospective sur l'économie circulaire; et
 - la disponibilité d'informations officielles de l'Union en matière de SST grâce au baromètre de la SST, lequel fournit des données qualitatives et quantitatives qui constituent une base factuelle aux fins de l'élaboration des politiques;
6. note avec satisfaction que les résultats des indicateurs de performance clés sont positifs pour l'ensemble des activités et que les valeurs cibles ambitieuses ont été atteintes dans une large mesure;

7. se félicite du taux très élevé d'exécution du programme de travail annuel, ce qui s'est traduit par une exécution du budget de quasiment 100 %;
8. souligne l'importance du tripartisme au niveau de l'Union et au niveau national afin de garantir le bon fonctionnement de l'Agence et de ses points focaux et encourage l'EU-OSHA à poursuivre ses efforts visant à diffuser ses activités et à collaborer avec les parties prenantes concernées;
9. reconnaît le rôle essentiel joué par les points focaux et leurs réseaux pour contribuer à la réalisation des objectifs de l'EU-OSHA, grâce à la fourniture, par les échelons nationaux, d'informations et de données de haute qualité qui alimentent la planification et la mise en œuvre du programme de travail de l'Agence, ainsi qu'aux efforts qu'ils déploient pour diffuser les travaux de l'Agence dans les États membres;
10. se félicite de la coopération mise en place avec d'autres agences de l'Union en vue de l'échange d'expertise et de méthodes ainsi que de la mise en œuvre conjointe; se félicite du fait que l'Agence a intégralement mis en œuvre le plan d'action adopté en réponse à l'évaluation de l'EU-OSHA, de la Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail (Eurofound), de la Fondation européenne pour la formation et du Centre européen pour le développement de la formation professionnelle (Cedefop);
11. considère que les systèmes de contrôle interne établis par l'Agence sont adaptés, comme l'ont confirmé différents audits;
12. observe que la déclaration d'assurance du directeur exécutif par intérim se fonde sur un système de contrôle solide qui s'articule autour du cadre de contrôle interne. Cette solidité du système de contrôle est confirmée par l'absence d'observations significatives de la part du service d'audit interne et de la Cour des comptes;
13. estime que les informations fournies dans le rapport d'activité annuel consolidé donnent au conseil d'administration une assurance raisonnable que les ressources dont disposait l'EU-OSHA en 2022 ont été utilisées aux fins prévues et conformément aux principes de bonne gestion financière. En outre, les procédures de contrôle en place offrent les garanties nécessaires quant à la légalité et à la régularité des opérations sous-jacentes.

Eu égard à ce qui précède, le conseil d'administration demande que le rapport d'activité annuel 2022 soit transmis, en même temps que la présente analyse et évaluation, au Parlement européen, au Conseil européen, à la Commission européenne et à la Cour des comptes.

28 juin 2023

(signé)

Andreas Stoimenidis
Président du conseil d'administration

Résumé

L'Agence en bref

L'Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail (EU-OSHA) est une agence de l'Union européenne (UE). Créée en 1994, l'Agence fonctionne sur la base d'un règlement fondateur entré en vigueur au début de l'année 2019¹. Ce règlement définit le mandat et les modalités de gouvernance de l'EU-OSHA.

La mission et la vision de l'EU-OSHA sont inscrites dans la stratégie 2022-2027 de l'EU-OSHA, adoptée par le conseil d'administration en juin 2022. L'EU-OSHA a pour mission de développer, rassembler et fournir des informations, des analyses et des outils fiables et pertinents afin de faire progresser les connaissances, la sensibilisation et les échanges d'informations et de bonnes pratiques en matière de sécurité et de santé au travail (SST) qui répondront aux besoins des milieux intéressés.

Sa vision est d'être un leader reconnu de la promotion des lieux de travail sains et sécurisés en Europe, en s'appuyant sur le tripartisme, la participation et le développement d'une culture de prévention des risques liés à la SST, afin de créer une économie intelligente, durable, productive et inclusive. La stratégie de l'EU-OSHA définit six objectifs stratégiques à long terme et les domaines prioritaires associés. Les domaines prioritaires sont les suivants: Anticiper les changements; Faits et chiffres; Outils de gestion de la SST; Sensibilisation et communication; Mise en réseau des connaissances; et Mise en réseau stratégique et opérationnelle.

L'Agence s'articule autour d'une structure tripartite, ce qui est la norme dans le domaine de l'emploi et des affaires sociales. Les acteurs clés dans le domaine de la SST en Europe sont représentés au sein du conseil d'administration de l'Agence: des représentants de gouvernements, d'employeurs et de travailleurs des 27 États membres de l'Union et de la Commission européenne. Un expert nommé par la commission de l'emploi et des affaires sociales du Parlement européen (PE) participe également aux travaux du conseil d'administration et, avec les représentants des pays de l'Espace économique européen et de l'Association européenne de libre-échange (AELE) et de la Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail (Eurofound), de l'Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes (EIGE) et de l'Autorité européenne du travail (AET), a le statut d'observateur au sein du conseil d'administration. Alors que le conseil d'administration prend les principales décisions stratégiques, le comité exécutif supervise la préparation effective et le suivi des décisions du conseil d'administration².

En tant qu'organisation tripartite, l'Agence travaille étroitement avec les représentants de gouvernements, d'employeurs et de travailleurs – en plus des institutions européennes – dans le but de partager les bonnes pratiques et d'établir un dialogue avec des intermédiaires à travers l'Europe.

Le dialogue tripartite fait partie intégrante non seulement du processus de prise de décision, mais également de la mise en œuvre du mandat de l'Agence, tant au niveau européen qu'au niveau des États membres, par l'intermédiaire des réseaux nationaux de points focaux tripartites. Les points focaux constituent le principal réseau opérationnel de l'Agence. Bien qu'ils ne participent pas directement à la gouvernance de l'Agence, ils jouent un rôle essentiel en contribuant à la mise en œuvre par l'Agence du programme de travail au niveau national. Ils sont des acteurs clés du développement et de la coordination

¹ Règlement (UE) 2019/126 du Parlement européen et du Conseil du 16 janvier 2019 instituant l'Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail (EU-OSHA) et abrogeant le règlement (CE) n° 2062/94 du Conseil, voir <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/ALL/?uri=CELEX:32019R0126>

² En vertu du règlement de 2019, le «conseil de direction» et le «bureau» deviennent respectivement le «conseil d'administration» et le «comité exécutif» et le «directeur» devient le «directeur exécutif». La terminologie issue du nouveau règlement est utilisée dans ce rapport, sauf s'il est fait référence à des mesures et à des décisions antérieures à l'entrée en vigueur dudit règlement, le 20 février 2019.

du réseau tripartite dans les États membres. Seule la coopération avec les points focaux et leurs réseaux permettra à l'Agence d'atteindre ses objectifs, raison pour laquelle les partenaires du réseau doivent absolument être convaincus de la valeur ajoutée que l'Agence apporte à leur travail. Grâce à sa contribution, l'EU-OSHA peut s'appuyer sur des informations et des données de qualité au niveau national qui alimentent la mise en œuvre des activités de l'Agence et, grâce à leurs actions de mise en réseau et de diffusion associant les partenaires sociaux, les travaux de l'EU-OSHA touchent les publics cibles prévus dans les États membres.

En préparant des décisions pour le conseil d'administration, l'Agence consulte fréquemment ses trois groupes consultatifs, le premier sur les outils et la sensibilisation (TARAG), le deuxième sur les connaissances en matière de SST (OKAG) et le troisième sur l'enquête sur l'exposition des travailleurs (WES-AG), et elle organise des réunions de coordination régulières avec la direction C, unité 2, de la direction générale de l'emploi, des affaires sociales et de l'inclusion (DG EMPL), qui est le principal partenaire de l'Agence au sein de la Commission.

En interne, l'Agence est organisée en quatre unités, dont trois unités opérationnelles (unité «Prévention et recherche», unité «Communication et promotion» et secrétariat du réseau) et une unité administrative (centre de ressources et de services). Le directeur exécutif³ exerce également les fonctions de chef d'unité de l'une des unités opérationnelles (secrétariat du réseau). Il s'est vu déléguer le pouvoir de nomination du conseil d'administration, tandis que tous les chefs d'unité ainsi qu'un agent/administrateur temporaire du secrétariat du réseau jouissent de pouvoirs d'ordonnateur délégués.

Le directeur exécutif est assisté dans ses fonctions d'encadrement par les chefs d'unité. Des réunions régulières sont organisées au niveau de l'encadrement supérieur afin de surveiller les performances de l'Agence, l'exécution du programme de travail annuel et du budget, le suivi des recommandations des audits, les plans d'action relatifs au contrôle interne et au registre des risques, et les questions liées aux ressources humaines, ainsi que tout autre aspect pertinent pour le bon fonctionnement de l'Agence.

Les activités de l'Agence sont menées dans le cadre d'une gestion décentralisée directe.

L'année en bref

Principales conclusions concernant les activités opérationnelles

Les objectifs stratégiques à long terme de l'Agence sont définis dans la stratégie de l'EU-OSHA 2022-2027. La stratégie aborde les principaux défis en matière de SST dans l'Union, tels que recensés dans les principaux documents politiques de l'UE, en particulier le cadre stratégique de l'UE pour la SST 2021-2027. Durant l'année 2022, l'EU-OSHA a continué à progresser dans la réalisation des objectifs stratégiques qu'elle s'est fixés dans ses six domaines prioritaires, ce qui lui a permis d'atteindre une exécution budgétaire de 99 % et une exécution du programme de travail de 96 % (objectif: 90 %).

En 2022, l'EU-OSHA a continué à apporter d'importantes contributions à la mise en œuvre du cadre stratégique de l'UE en matière de SST pour la période 2021-2027, à travers les principaux objectifs du cadre axés sur l'anticipation et la gestion du changement, l'amélioration de la prévention sur le lieu de travail et le renforcement de la préparation.

L'un des principaux défis recensés pour l'UE est la transition numérique et son impact sur le lieu de travail. Sur la base de travaux antérieurs, et notamment d'une prospective sur la numérisation, l'EU-OSHA a mis en œuvre un projet de recherche sur la numérisation dans le cadre de la vue d'ensemble en matière de

³ Veuillez noter que depuis le 16 septembre 2021, le conseil d'administration a nommé un directeur exécutif par intérim jusqu'à ce qu'un nouveau directeur exécutif soit en poste. Dans le présent rapport, il sera fait référence au «directeur exécutif» lorsqu'il sera question des tâches qui incombent généralement à cette fonction conformément aux politiques et procédures en place, et au «directeur exécutif par intérim» lorsqu'il sera question des actions spécifiques menées à partir du 16 septembre 2021.

SST. L'activité examine les conséquences de la numérisation sur la sécurité et la santé des travailleurs ainsi que sur la prévention, la politique et la pratique. La recherche a porté sur des sujets tels que la robotique de pointe et les systèmes d'intelligence artificielle (IA) pour l'automatisation, le travail sur plateformes numériques et le travail à distance/télétravail. Les travaux de recherche alimenteront la campagne «Lieux de travail sains» de 2023 à 2025, intitulée «Travail sain et sûr à l'ère numérique».

La transition écologique représente un autre défi majeur au niveau de l'UE, qui aura également une incidence importante sur le travail. Il est donc essentiel d'anticiper et de gérer cet impact. Sur la base de la solide expérience en matière de prospective acquise par l'EU-OSHA, une étude prospective sur l'économie circulaire est entrée dans sa phase finale en 2022. Sur la base des recherches menées les années précédentes, l'accent a été mis en 2022 sur la diffusion et l'adaptation des scénarios élaborés.

L'année 2022 a également été la dernière année de la campagne «Lieux de travail sains» de l'EU-OSHA visant à relever l'un des principaux défis en matière de SST, à savoir les troubles musculo-squelettiques. La campagne «Allégez la charge!» a été lancée en 2021 et s'est appuyée sur la vue d'ensemble en matière de SST finalisée en 2021 sur les troubles musculo-squelettiques. Un certain nombre de domaines prioritaires ont été abordés dans le cadre de la campagne, tels que la prévention, les conditions chroniques, la diversité et le télétravail. Le télétravail a été inclus pour répondre à un défi qui s'est rapidement développé avec la pandémie de COVID-19. Des activités de campagne ont eu lieu dans tous les États membres et au niveau de l'UE, avec pour point d'orgue le sommet de novembre 2022.

D'autres projets de recherche sur le soutien à la conformité (examen des facteurs externes influençant le respect par les entreprises des réglementations en matière de SST), sur les risques psychosociaux et sur les secteurs de la santé et de l'aide sociale ont progressé comme prévu.

Parallèlement, le travail s'est poursuivi sur le tableau de bord en ligne «Baromètre de la SST», qui fait partie du système d'information de l'UE sur la SST et qui fournit des données harmonisées sur la SST dans l'UE. Ce tableau de bord sert de base au rapport «Occupational Safety and Health in Europe - State and trends 2023» (Sécurité et santé au travail en Europe: état et tendances en 2023), qui alimentera le bilan en rapport avec le cadre stratégique de l'UE.

Les enquêtes de l'EU-OSHA ont également fourni de nouvelles données en 2022. L'enquête «le pouls de la SST» a été publiée à l'automne 2022 et donne un aperçu des effets de la pandémie de COVID-19 sur la base de plus de 27 000 salariés interrogés. Plus généralement, l'enquête a porté sur les facteurs de stress pour la santé mentale et physique auxquels les travailleurs sont exposés et sur les mesures mises en œuvre sur leur lieu de travail. Les préparatifs de l'enquête sur l'exposition des travailleurs aux facteurs de risque de cancer se sont poursuivis. L'enquête fournira un tableau précis et complet des risques actuels liés à l'exposition des travailleurs aux facteurs de risque de cancer, ce qui est conforme à l'évolution actuelle des politiques et au plan européen de lutte contre le cancer. Les premiers résultats de l'enquête sont attendus en 2023. En utilisant les données de la troisième et plus ancienne enquête de l'EU-OSHA, l'enquête européenne des entreprises sur les risques nouveaux et émergents (ESENER), l'Agence a fourni des publications sur les représentants de la santé et de la sécurité, la santé humaine et les activités sociales, le secteur de l'éducation et les risques psychosociaux. Enfin, en collaboration avec le Comité des hauts responsables de l'inspection du travail (CHRIT), des données ont été collectées auprès des inspecteurs dans le domaine de l'état de santé des professions à haut risque.

Avec l'activité d'évaluation interactive des risques en ligne (OiRA), l'Agence, avec ses partenaires, fournit un outil permettant aux employeurs d'effectuer une évaluation des risques de bonne qualité, facilitant ainsi le respect des exigences légales sans compromettre la qualité de l'évaluation des risques, en particulier pour les PME. L'OIRA est explicitement mentionnée dans différents documents politiques et cette activité se poursuivra tout au long de la période de programmation. À la fin de l'année 2022, 325 outils au total étaient disponibles, et 60 autres étaient en cours de développement.

En outre, l'EU-OSHA a fourni des ressources basées sur l'information et offert une tribune facilitant l'échange d'informations sur la recherche, les politiques et les pratiques en matière de SST. Elle a notamment apporté un soutien à la Commission, aux autres institutions et aux principales parties prenantes lorsqu'elles le lui ont demandé, afin de renforcer la base de connaissances nécessaire à leur prise de décision et de leur apporter l'aide requise pour l'élaboration de leurs politiques.

Des évaluations ont confirmé plusieurs fois les performances et la pertinence de l'EU-OSHA au regard des priorités politiques européennes. C'est le cas pour les évaluations d'activités commandées par l'Agence et pour l'évaluation de l'EU-OSHA et de trois autres agences relevant de la DG EMPLOI, commandée par la Commission européenne en 2019. Le [document de travail des services de la Commission, qui fait suite à l'évaluation des quatre agences](#), souligne que l'EU-OSHA contribue au recueil d'informations de grande qualité sur la sécurité et la santé au travail, et qu'elle en est parfois l'unique source; il prône des politiques et une législation de l'UE par l'intermédiaire de la sensibilisation et de la mise en œuvre, en mettant les connaissances et les bonnes pratiques à la disposition des parties prenantes; il complète les travaux et les connaissances développés par d'autres organismes tels que le comité consultatif pour la sécurité et la santé sur le lieu de travail. À la fin de 2022, l'Agence avait mis en œuvre toutes les actions convenues par le conseil d'administration pour respecter les recommandations formulées à l'issue de l'évaluation des quatre agences. Une nouvelle étude d'évaluation a été lancée en 2022 par la Commission.

En 2022, l'EU-OSHA a continué de collaborer étroitement avec d'autres agences de l'UE, travaillant dans le domaine de l'emploi et des affaires sociales et au-delà. Outre la poursuite de la coopération établie avec Eurofound, la Fondation européenne pour la formation (ETF) et le Centre européen pour le développement de la formation professionnelle (Cedefop), l'EU-OSHA a également formalisé la collaboration avec l'AET récemment créée.

À la suite du départ à la retraite de l'ancienne directrice exécutive de l'EU-OSHA, le Dr Christa Sedlatschek, en septembre 2021, et de la décision du conseil d'administration, en janvier 2022, de clore la procédure de recrutement d'un nouveau directeur exécutif sans nommer aucun des candidats présélectionnés, la Commission a lancé, début 2022, une nouvelle procédure de recrutement qui est toujours en cours. Le conseil d'administration a pris des mesures pour assurer la continuité des activités après le départ du Dr Sedlatschek, qui ont principalement consisté à nommer William Cockburn, chef de l'unité «Prévention et recherche», directeur exécutif par intérim. Le conseil d'administration devrait être en mesure de nommer un directeur exécutif dans le courant de l'année 2023, sur la base de la liste restreinte de candidats qui sera fournie par la Commission.

Comme le montrent les résultats de 2022, les dispositions mises en place pour atténuer les effets du retard dans le recrutement d'un nouveau directeur exécutif ont entraîné une perturbation minimale du travail prévu et n'ont pas affecté les performances globales de l'EU-OSHA.

Principales conclusions relatives à la gestion, au contrôle interne et à l'assurance

Les systèmes de contrôle interne et la gestion des ressources de l'Agence reposent sur une analyse systématique des éléments probants disponibles.

Dans l'ensemble, le directeur exécutif par intérim a obtenu l'assurance raisonnable que les systèmes de contrôle interne de l'Agence avaient été adéquats, et que la conformité au cadre de contrôle interne et la mise en œuvre de ce dernier sont satisfaisantes. Les risques sont contrôlés et atténués de manière appropriée, et des améliorations et renforcements nécessaires sont mis en œuvre.

L'EU-OSHA peut se fonder sur diverses sources pour réaliser cette évaluation et sur différents processus et procédures pour garantir l'exhaustivité et la fiabilité des informations. Le directeur exécutif par intérim fonde son appréciation sur les processus de contrôle en place et sur les résultats de ces contrôles; les ressources consacrées aux actions de sensibilisation à l'éthique, à l'intégrité et à la prévention de la fraude;

l'évaluation annuelle des risques et les exercices d'autoévaluation concernant le cadre de contrôle interne; la qualité des quelques exceptions inscrites dans le registre pour 2021 et leur nombre; les déclarations d'assurance du coordinateur du contrôle interne, sans oublier les opinions généralement favorables exprimées par les auditeurs internes et externes dans les rapports finaux, et leurs recommandations au cours de ces dernières années.

Dans sa déclaration d'assurance, le directeur exécutif par intérim n'a pas jugé nécessaire d'émettre de réserves.

Introduction

Le présent rapport d'activité annuel consolidé (RAAC) a été élaboré conformément au règlement fondateur de l'Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail (EU-OSHA) et à son règlement financier ainsi qu'aux lignes directrices de la Commission européenne adoptées en avril 2020⁴.

L'article 11, paragraphe 5, point g), du règlement fondateur de l'EU-OSHA dispose que le directeur exécutif est chargé de préparer le rapport annuel sur les activités de l'EU-OSHA et de le présenter au conseil d'administration pour examen et adoption. En outre, le règlement fondateur prévoit, à l'article 5, paragraphe 1, point d), que le conseil d'administration adopte le rapport d'activité en même temps qu'une évaluation des activités de l'Agence, transmet ces documents, le 1er juillet de chaque année au plus tard, au Parlement européen (PE), au Conseil, à la Commission et à la Cour des comptes, et rend public le rapport d'activité.

L'article 48 du règlement financier de l'EU-OSHA pour 2019 définit le contenu du RAAC, qui doit comporter des informations sur:

- la réalisation des objectifs définis dans le document unique de programmation (DOCUP);
- des plans d'action pour le suivi des évaluations et l'état d'avancement de leur mise en œuvre;
- la mise en œuvre du programme de travail annuel, des ressources budgétaires et des ressources humaines;
- la contribution de l'EU-OSHA aux priorités politiques de l'UE;
- la gestion de l'organisation et l'efficacité et l'efficacité des systèmes de contrôle interne;
- les observations de la Cour des comptes et les suites données à celles-ci;
- les conventions de contribution et de subvention;
- les accords de niveau de service; et
- les actes de délégation ou de subdélégation de pouvoirs budgétaires.

Le RAAC doit également inclure une déclaration d'assurance du directeur exécutif.

Le RAAC poursuit plusieurs objectifs. Il rend compte de la réalisation des objectifs clés, en tenant compte des ressources correspondantes utilisées durant l'année. Le rapport (partie I) suit dès lors la structure du programme de travail⁵, puisqu'il rend compte de la réalisation des objectifs et des activités clés définis dans le programme.

Le RAAC constitue également un rapport de gestion du directeur exécutif. Il couvre tous les aspects ayant trait à la gestion, notamment l'application de la politique de gestion des risques et le respect du cadre de contrôle interne (CCI).

Enfin, le RAAC inclut une déclaration d'assurance dans laquelle le directeur exécutif, en sa qualité d'ordonnateur, fournit des garanties quant à la sincérité et la véracité du rapport, à la légalité, la régularité et la gestion financière saine de toutes les opérations financières relevant de sa responsabilité, ainsi qu'à l'absence d'omission d'informations significatives.

⁴ Principes directeurs des agences pour un rapport annuel d'activités consolidé: modèle et notes explicatives.

⁵ Les informations liées à la mise en œuvre du programme de travail 2021 concernant la «gestion institutionnelle» (gestion et contrôle: GFA, contrôle interne et protection des données; programmation, surveillance et évaluation) et le «soutien administratif: gestion financière et ressources humaines» ne sont pas incluses dans la partie I car elles figurent dans la partie II et la partie III (le cas échéant) afin d'éviter les répétitions et les redondances.

Partie I: Réalisations politiques de l'année

Contexte politique et principales réalisations de l'année

Le nouveau règlement fondateur de 2019 a clarifié le mandat de l'EU-OSHA et a pleinement aligné les modalités de gouvernance de l'Agence sur les lignes directrices des institutions à l'intention des agences.

En 2021, un nouveau cadre stratégique de l'UE pour la sécurité et la santé au travail 2021-2027 a été adopté. Le cadre stratégique fixe les priorités en matière d'efforts dans le domaine de la SST dans l'UE jusqu'en 2027. L'EU-OSHA devrait jouer un rôle clé dans la mise en œuvre du cadre pour l'ensemble de ses objectifs clés. Après l'adoption du cadre, l'EU-OSHA et son conseil d'administration ont veillé à ce que leurs plans et priorités soient conformes au cadre.

Les travaux réalisés en 2022 par l'EU-OSHA ont contribué à plusieurs égards à la mise en œuvre du cadre. L'étude prospective de l'Agence sur l'économie circulaire, qui apporte des connaissances importantes aux décideurs politiques et aux chercheurs sur les questions de SST que cette part de la transition écologique implique, revêt une importance particulière pour l'objectif d'anticipation et de gestion du changement. De même, la vue d'ensemble en matière de SST dans le cadre de la numérisation contribuera à gérer les questions de sécurité et de santé au travail liées à la transition numérique. Cette vue d'ensemble débouchera sur un large éventail de publications allant des rapports de recherche aux notes d'orientation. Une campagne «Lieux de travail sains» consacrée au sujet suivra au cours de la période 2023-2025 et contribuera à la sensibilisation à ces questions.

L'EU-OSHA a également contribué au deuxième objectif du cadre stratégique, en améliorant la prévention sur le lieu de travail conformément à l'approche «Vision zéro» à l'égard des décès liés au travail. Les vues d'ensemble en matière de SST sur le soutien à la conformité et les risques psychosociaux et le secteur de l'aide sociale fourniront des résultats de recherche qualitatifs pouvant être utilisés pour améliorer la prévention et la gestion des risques sur le lieu de travail. Le baromètre de la SST de l'EU-OSHA fournit des informations faisant autorité sur l'état de la SST dans l'UE et, en 2023, apportera une contribution importante à l'exercice d'inventaire relatif au cadre stratégique sous la forme d'un rapport sur l'état de la SST en Europe. Dans le même temps, les grandes enquêtes, l'enquête européenne des entreprises sur les risques nouveaux et émergents (ESENER), l'enquête sur l'exposition des travailleurs aux facteurs de risque de cancer (WES) et le pouls de la SST, fournissent des données nouvelles et comparables qui permettent l'élaboration de politiques fondées sur des données probantes. Le projet de l'EU-OSHA sur l'évaluation interactive des risques en ligne (OiRA) s'est poursuivi et a bien progressé s'agissant de faciliter des évaluations des risques plus nombreuses et de meilleure qualité sur les lieux de travail européens. Ce projet concerne directement l'amélioration de la prévention sur le lieu de travail. Enfin, les activités de sensibilisation de l'Agence, en particulier la campagne «Lieux de travail sains» sur les troubles musculosquelettiques (TMS), ont été les principales actions de sensibilisation menées au niveau européen en 2022.

En ce qui concerne le troisième objectif, qui a trait à l'amélioration de la préparation en vue d'assurer une réaction rapide aux menaces, il convient de mentionner la poursuite de la participation de l'EU-OSHA à la gestion de la pandémie de COVID-19 ainsi qu'aux travaux relatifs à la préparation aux crises futures.

Les évaluations ont toujours confirmé la performance et la pertinence de l'EU-OSHA et de ses travaux par rapport aux priorités politiques de l'UE. C'est le cas pour les évaluations d'activités commandées par l'Agence et pour l'évaluation de l'EU-OSHA et de trois autres agences commandée par la Commission européenne.⁶ Le document de travail des services de la Commission, fondé sur l'évaluation de l'EU-OSHA, de la Fondation européenne pour la formation (ETF), du Centre européen pour le développement de la

⁶ Pour l'évaluation et le document de travail des services de la Commission [SWD(2019)159 final], veuillez consulter le lien suivant: <https://ec.europa.eu/social/main.jsp?langId=en&catId=85&furtherNews=yes&newsId=9348>

formation professionnelle (Cedefop) et de la Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail (Eurofound), souligne la contribution de l'EU-OSHA et le fait qu'elle est parfois la seule source d'informations de qualité sur la SST. Il explique également comment l'EU-OSHA facilite un transfert de connaissances efficace et efficient entre les États membres et comment elle fournit le tableau européen. Le document de travail des services de la Commission conclut ensuite que l'EU-OSHA complète les politiques et la législation de l'UE en apportant un soutien à la sensibilisation et à la mise en œuvre et en mettant des connaissances et des bonnes pratiques à la disposition des parties prenantes. Un autre aspect important qui est souligné est la complémentarité entre le niveau de politique avec, par exemple, le comité consultatif pour la sécurité et la santé sur le lieu du travail (CCSS), et les connaissances techniques et la sensibilisation assurées par l'EU-OSHA. À la fin de 2022, une nouvelle évaluation a été lancée.

Ces résultats positifs ont été confirmés dans une étude de 2021 commandée par la commission budgétaire du Parlement européen. L'étude a conclu qu'il y aurait un certain nombre de conséquences négatives pour les principales parties prenantes si l'EU-OSHA devait cesser d'exister. Parmi les principaux avantages apportés par les agences du pôle dont fait partie l'EU-OSHA, figurent la fourniture des connaissances et des informations utilisées pour élaborer les politiques au niveau des États membres et au niveau européen. L'étude a démontré qu'un certain nombre de services fournis par les agences ne le seraient pas en leur absence.

L'annexe I présente un compte rendu complet des résultats attribués aux indicateurs clés de performance (ICP). Les données montrent que l'Agence a atteint presque tous ses objectifs. Le budget a été presque intégralement exécuté (97 %) et les postes ont été occupés à 98 %, ce qui signifie que l'EU-OSHA a utilisé toutes les ressources disponibles. Le programme de travail a été mis en œuvre à un niveau de 98 %, ce qui est très satisfaisant. La partie du programme de travail qui n'a pas été réalisée reflète dans presque tous les cas des retards mineurs d'une année civile à l'autre plutôt que des annulations.

L'enquête des parties prenantes de l'EU-OSHA est une source essentielle de données qualitatives sur les ICP. Une nouvelle édition de l'enquête a été réalisée au cours du premier semestre de 2022; elle a montré que l'EU-OSHA parvient généralement à atteindre ses ambitieux objectifs. Il convient en particulier de souligner que l'EU-OSHA est considérée comme une organisation performante, que ses travaux répondent aux besoins en Europe, que ses travaux sont utiles et présentent une valeur ajoutée pour l'UE. Ce dernier aspect est notamment dû à la fourniture par l'EU-OSHA d'informations qui ne sont pas disponibles auprès d'autres sources. En ce qui concerne les effets du travail de l'EU-OSHA, ils sont perçus comme légèrement plus importants pour ce qui est des politiques qu'en ce qui concerne les pratiques sur le lieu de travail. Cela est très probablement dû au fait que le travail de l'EU-OSHA passe par une série d'intermédiaires qui, s'ils sont importants pour atteindre les lieux de travail, échappent aussi au contrôle de l'EU-OSHA.

En ce qui concerne les valeurs cibles atteintes au regard des objectifs stratégiques et des activités individuelles, les résultats sont, en général, également positifs. Les valeurs cibles sont très ambitieuses et atteintes ou quasiment atteintes dans tous les cas. Les résultats confirment la pertinence des activités, l'impact perçu, l'utilité et la valeur ajoutée européenne des activités. Les résultats inférieurs aux valeurs cibles concernent généralement des activités toujours en cours, et un nombre relativement élevé de réponses «Ne sait pas» peut être observé. L'EU-OSHA continuera par conséquent d'évaluer la situation une fois les activités clôturées. Les résultats seront également analysés plus en détail lors des prochaines évaluations.

Dans l'ensemble, l'enquête menée auprès des parties prenantes montre que les travaux de l'Agence sont largement utilisés et que l'Agence jouit d'une réputation positive.

En conclusion, les résultats pour 2022 confirment l'importance qui est celle de l'EU-OSHA en vue d'atteindre les objectifs stratégiques de l'UE pour les années à venir.

Indicateurs clés de performance

2022



OBJECTIF



NIVEAU RÉEL

● BONNE GOUVERNANCE

MISSION

Nous développons, recueillons et fournissons des informations, des analyses et des outils fiables et pertinents afin d'enrichir les connaissances, de sensibiliser les acteurs concernés, d'échanger informations et bonnes pratiques en matière de sécurité et de santé au travail (SST), et de répondre ainsi aux besoins des milieux intéressés.



VISION

Nous voulons être un leader reconnu de la promotion de lieux de travail sains et sûrs en Europe, en nous appuyant sur le tripartisme, la participation et le développement d'une culture de prévention des risques liés à la SST, afin de créer une économie intelligente, durable, productive et inclusive.

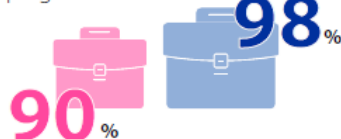


BONNE GOUVERNANCE

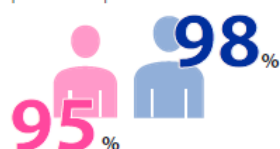
En tant qu'organe de l'UE, nous plaçons l'intérêt public au cœur de notre travail. Nous sommes responsables et transparents envers les parties prenantes et les citoyens de l'UE dans nos efforts pour utiliser les fonds publics de la manière la plus efficace qui soit.



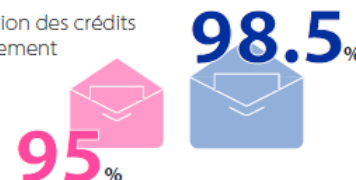
Mise en œuvre
du programme de travail



Capacité en personnel



Exécution des crédits
de paiement



Exécution des crédits
d'engagement

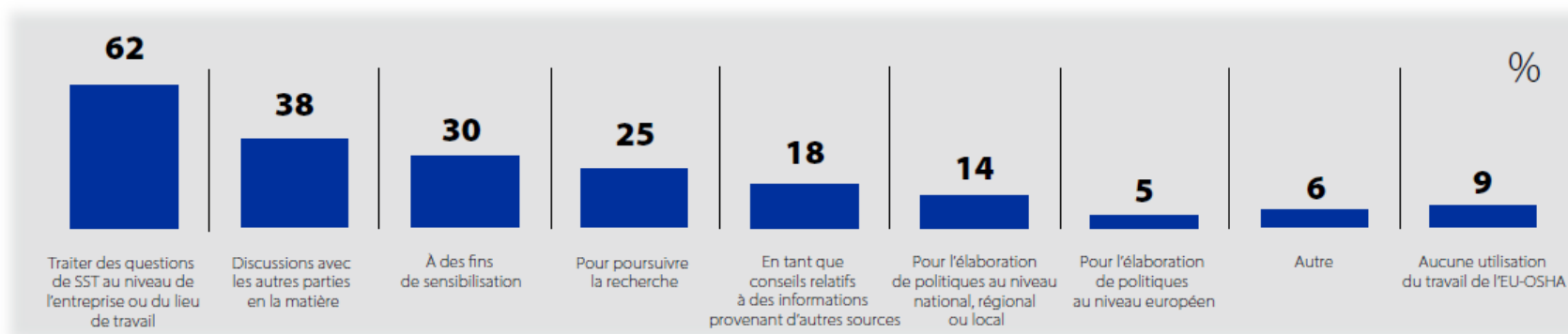


● PORTÉE ET UTILISATION

Capacité d'information
des Intermédiaires
par la mise en réseau



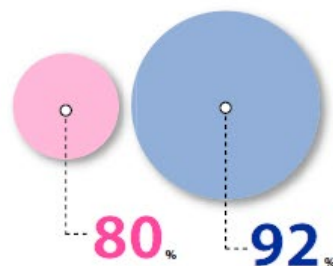
Finalités de l'utilisation



Source: Enquête 2022 de l'EU-OSHA auprès des parties prenantes

L'indicateur de mesure de la portée et de l'utilisation se réfère au nombre d'événements de diffusion dans le cadre des différentes activités - planifiés par rapport aux résultats réels

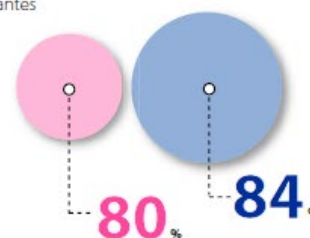
● PERCEPTION DE LA PERFORMANCE



Source: Enquête 2022 de l'EU-OSHA auprès des parties prenantes

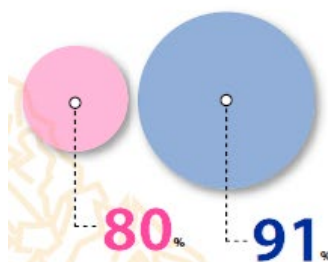
● PERTINENCE PAR RAPPORT AUX BESOINS

Évaluation de la pertinence
par les parties prenantes

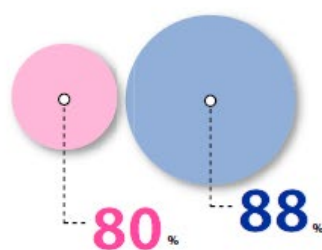


Source: Enquête 2022 de l'EU-OSHA auprès
des parties prenantes et autres enquêtes de
satisfaction réalisées en 2022

● VALEUR AJOUTÉE DE L'UE

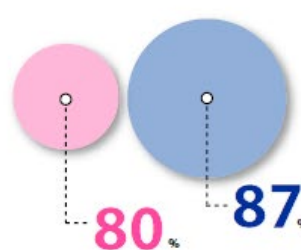


● UTILITÉ

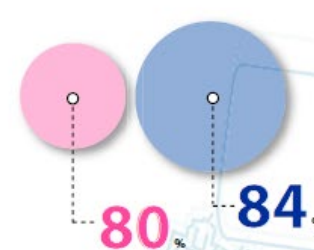


● INCIDENCE

Définition des politiques



Pratique sur le lieu de travail



Source: Enquête 2022 de l'EU-OSHA auprès
des parties prenantes et autres enquêtes de
satisfaction réalisées en 2022



<https://osha.europa.eu>



Lieux de travail sains. Un acquis pour vous. Un atout pour l'entreprise.

© Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail, 2023.
Reproduction autorisée, moyennant mention de la source.

Coopération avec d'autres institutions, organes et organismes de l'UE

Afin de mieux comprendre la portée et la profondeur des réalisations politiques de l'Agence, il est utile de les replacer dans le contexte plus large dans lequel l'EU-OSHA opère au niveau européen.

La coopération de l'EU-OSHA avec les institutions de l'UE est d'une importance capitale pour l'Agence, en particulier pour son travail de soutien à l'élaboration des politiques. Avec le Parlement européen, le directeur exécutif rencontre chaque année la commission de l'emploi et des affaires sociales (EMPL) pour un échange de vues. L'Agence contribue aussi régulièrement à d'autres initiatives de la commission, telles que des auditions ou d'autres échanges de vues sur des sujets spécifiques. L'EU-OSHA a contribué à des dossiers importants tels que la directive 2004/37/CE sur les substances cancérigènes; l'audition sur le cadre stratégique de l'UE en matière de santé et de sécurité au travail (2021-2027), y compris l'amiante; l'étude réalisée à la demande de la commission EMPL du département thématique des politiques économiques, scientifiques et de la qualité de la vie (IPOL). Sur le plan opérationnel, l'EU-OSHA collabore régulièrement avec le secrétariat de la DG EMPL et le département thématique des politiques de la DG IPOL. La commission EMPL organise également des missions régulières sur le terrain auprès de l'EU-OSHA, en dernier lieu les 19 et 20 septembre 2022.

En ce qui concerne la coopération avec la Commission européenne, l'Agence est engagée dans des discussions et des échanges réguliers et systématiques avec l'unité C2 de la direction générale de l'emploi, des affaires sociales et de l'inclusion (DG EMPL). Dans ce contexte, l'assistance apportée par l'EU-OSHA à la Commission dans son suivi de l'évaluation ex post de la législation européenne sur la SST, en fournissant les informations techniques, scientifiques et économiques nécessaires à la préparation d'éventuelles initiatives législatives et actions de suivi, a été particulièrement pertinente. Un autre aspect important qui est souligné est la complémentarité entre le niveau décisionnel avec, par exemple, le CCSS, et les connaissances techniques et la sensibilisation assurées par l'EU-OSHA.

L'Agence a apporté sa contribution au groupe des conseillers scientifiques en chef de la Commission dans la préparation d'un avis concernant les leçons tirées de la pandémie et la préparation, afin de sensibiliser aux aspects de la SST et des références à la santé au travail et aux contributeurs de l'EU-OSHA sont incluses dans le document. L'EU-OSHA a également participé activement au groupe de réflexion lié à une étude commandée par la commission de l'emploi du Parlement européen intitulée «Occupational safety and health – adjusting provisions in light of COVID 19» (Sécurité et santé au travail: adaptation des dispositions à la lumière de la COVID-19).

L'EU-OSHA a participé aux réunions des groupes de travail du CCSS sur la reconnaissance de la COVID-19 en tant que maladie professionnelle et du groupe de travail «Pandémies et SST», en fournissant des informations générales sur les groupes touchés par la COVID-19, sur la base d'informations nationales. L'EU-OSHA participe en tant qu'observateur à l'initiative PACT de la direction générale de l'environnement de la Commission visant à coordonner l'évaluation des substances chimiques qui est actuellement réalisée de différentes manières par les agences et/ou les autorités compétentes des États membres.

Ces dernières années, la biosurveillance a fait l'objet d'une attention particulière. L'EU-OSHA a été membre du comité consultatif d'une importante initiative européenne de biosurveillance (HBM4EU) et participe actuellement à son suivi, l'initiative PARC, en fournissant des conseils et des contributions sur l'inclusion de l'évaluation de l'exposition professionnelle, en particulier la biosurveillance dans les études d'évaluation de l'exposition (biosurveillance) et les développements de la capacité et des méthodologies des laboratoires. L'EU-OSHA a commencé à travailler sur un document d'orientation pour la biosurveillance professionnelle en étroite collaboration avec la Commission. Un projet a été consulté et présenté lors de la réunion du groupe de travail CCST sur les produits chimiques en mars 2023. L'EU-OSHA a également participé à un groupe interservices lié à la prévention des maladies non transmissibles (MNT), sous la direction de la DG Santé, et a contribué à la cartographie des initiatives de prévention des MNT.

L'Agence a également officialisé la coopération avec le Centre commun de recherche (JRC) de la Commission européenne et des travaux sont en cours dans plusieurs domaines, dont la numérisation.

Il y aura de nouvelles possibilités de coopération avec la Commission sur un certain nombre d'initiatives majeures, notamment la stratégie en faveur des droits des personnes handicapées 2021-2030, l'initiative «Année européenne des compétences», sous la direction de la DG EMPL, et l'approche globale de la santé mentale menée par la DG Santé.

En 2022, l'EU-OSHA a continué de collaborer étroitement avec d'autres agences de l'UE, travaillant dans le domaine de l'emploi et des affaires sociales et au-delà. La collaboration poursuit plusieurs objectifs, qu'il s'agisse d'éviter les chevauchements et les doubles emplois ou de créer des synergies.

Des accords ont déjà été conclus avec Eurofound, l'Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes (EIGE), l'AET et l'Agence européenne des produits chimiques (ECHA), ainsi qu'une coopération avec le Cedefop. En outre, des dispositions permettant une représentation mutuelle au sein des conseils d'administration sont en place avec Eurofound, l'AET et l'EIGE afin d'assurer une coordination adéquate au niveau de la gouvernance. Dans ce contexte, l'EU-OSHA échange des projets de documents de programmation avec d'autres agences compétentes afin de faciliter la coopération stratégique.

Une coopération efficace est établie pour plusieurs activités opérationnelles afin d'utiliser au mieux les ressources respectives de chaque agence. Une bonne coopération est en place avec Eurofound sur un certain nombre de sujets: sur les méthodes d'enquête en relation avec les enquêtes ESENER et WES, sur les risques psychosociaux, sur la vue d'ensemble en matière de SST et sur la vue d'ensemble en matière de SST sur la numérisation. Avec l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne (FRA), une coopération a été mise en place dans le cadre de l'initiative WES. Cette coopération associe également Eurostat. Dans le cadre de l'activité de mise en réseau des connaissances, l'EU-OSHA collabore avec l'ECHA, l'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA) et l'Agence européenne pour l'environnement (AEE) ainsi qu'avec le JRC sur l'approche «une substance, une évaluation». Dans le cadre de la même activité, l'EU-OSHA participe aux réunions de la plateforme sur le travail non déclaré de l'AET et à un certain nombre de sous-groupes de travail. De la même manière, l'EU-OSHA soutient l'Agence européenne pour la sécurité maritime (AESM) dans l'élaboration d'orientations en matière de santé et de sécurité dans les interventions en cas de déversement d'hydrocarbures («EU/EFTA States practical guidelines on health and safety of oil spill responders»).

Une coopération significative a eu lieu avec d'autres agences de l'UE dans le cadre des travaux liés à la COVID-19, principalement avec l'AET et le Centre européen de prévention et de contrôle des maladies (ECDC). Conjointement avec les autres agences, en particulier dans le cadre du réseau des agences de l'UE chargées de fournir des avis scientifiques (EU-ANSA), l'EU-OSHA contribue aux travaux sur la préparation aux situations d'urgence futures. Il s'agissait notamment de la publication d'un rapport conjoint sur les actions liées à la COVID-19.

Fin 2022, [un nouveau rapport conjoint avec l'ECDC, l'EFSA et le laboratoire européen de référence pour l'influenza aviaire et la maladie de Newcastle](#) sur les tests et la détection des infections zoonotiques par le virus de l'influenza chez l'homme et les mesures de SST pour les personnes exposées sur le lieu de travail a été préparé. Un autre résultat a été [l'événement «La jeunesse d'abord!», organisé le 8 septembre au Parlement européen](#) avec la participation de cinq agences, l'EU-OSHA, le Cedefop, Eurofound, l'AET et l'ETF, afin de contribuer à l'Année européenne de la jeunesse. L'Agence a également conseillé et soutenu ses collègues de l'AET dans la préparation et la promotion de leur campagne d'information d'octobre 2022 [Road to fair transport](#) (Vers un transport équitable) et a échangé des points de vue avec le Cedefop en ce qui concerne le projet OSHVET. En collaboration avec le Centre de traduction (CdT), l'EFSA, l'Agence de l'Union européenne pour la gestion opérationnelle des systèmes d'information à grande échelle au sein de l'espace de liberté, de sécurité et de justice (eu-LISA), l'ETF et l'Agence européenne des médicaments (EMA), l'EU-OSHA a travaillé sur des lignes directrices communes et un modèle pour les politiques multilingues des agences.

Enfin, l'EU-OSHA a entamé une coopération avec l'AEE afin d'inclure des informations relatives à la SST dans les pages web de l'Observatoire européen du climat et de la santé.

S'agissant des activités horizontales, diverses formes de coopération, allant de services partagés à l'échange d'informations, sont mises en place. Cette coopération couvre presque tous les sujets, allant des

examens d'évaluation des risques par les pairs aux actions communes de passation de marchés et au rétablissement après sinistre, en passant par le soutien mutuel à l'élaboration de mesures de performance dans le cadre desquelles une coopération étroite entre l'AET, l'ETF, le Cedefop, Eurofound et l'EU-OSHA a été mise en place et quatre domaines prioritaires ont été définis.

L'Agence a également mis en place une fonction comptable partagée avec l'ETF. Un protocole d'accord a été signé entre les deux agences en juillet 2021, la nomination du comptable de l'ETF en tant que nouveau comptable de l'EU-OSHA étant effective à partir de juillet 2022, bien avant la clôture des comptes de l'exercice 2022.

L'EU-OSHA participe également activement aux réseaux formels établis entre les agences. Il s'agit notamment des chefs d'agences et d'un certain nombre de réseaux spécialisés tels que le réseau des chefs de communication, le réseau des chefs des ressources, le réseau de développement des performances et l'EU-ANSA. Ces réseaux facilitent le développement d'approches communes, l'échange de bonnes pratiques et l'apprentissage mutuel. L'Agence joue un rôle de premier plan dans la coordination de la réponse collective des agences à la future directive sur la cybersécurité et dans les négociations avec l'équipe d'intervention en cas d'urgence informatique pour les institutions, organes et agences de l'UE (CERT-UE), en plus de présider une task-force au niveau du réseau des agences de l'UE (EUAN) afin d'accroître l'efficacité et l'efficacité du bureau de services partagés de l'EUAN.

L'un des aspects que l'évaluation en cours de l'EU-OSHA, d'Eurofound, du Cedefop et de l'ETF devrait aborder est les synergies et la coopération entre les quatre agences, ainsi que les évolutions depuis la dernière évaluation (2019).

L'égalité entre les hommes et les femmes dans les activités de l'EU-OSHA

L'égalité des sexes est reconnue comme un aspect important en matière de SST, et l'EU-OSHA prend en compte cette dimension dans l'ensemble de ses activités. L'EU-OSHA et l'EIGE sont convenus d'une représentation mutuelle au sein de leurs conseils d'administration afin de garantir le lien entre SST et égalité des sexes. Dans son travail opérationnel, les principales questions d'égalité entre les hommes et les femmes abordées en 2022 (dont certaines ont été finalisées en 2023) sont les suivantes:

ESENER a abordé la question de l'égalité des sexes principalement dans ses études de suivi approfondies, en complétant les résultats de l'enquête au moyen d'analyses documentaires et d'entretiens. Cela a été le cas pour les études sectorielles publiées jusqu'à présent, les trois secteurs comptant une part significative de travailleurs féminins étant: [La santé humaine et le travail social](#), [l'éducation](#) et les [services d'hébergement et d'alimentation](#).

Les rapports portent sur les risques psychosociaux, mais ils s'intéressent également à d'autres questions, comme la ségrégation sur le marché du travail, en particulier dans les services de l'hébergement et de la restauration, où certaines tâches/professions spécifiques sont fortement féminisées.

En ce qui concerne le rapport sur [la santé humaine et le travail social](#), certaines conclusions préliminaires du rapport sur l'indice d'égalité de genre 2021 fourni par l'EIGE, portant spécifiquement sur la santé, ont été incluses.

Plusieurs domaines ont été mis en évidence dans le système d'information européen sur la SST. Les statistiques disponibles révèlent une part croissante du taux d'emploi des travailleuses. Des données et des considérations sexospécifiques sont incluses dans le [rapport complet](#).

Pour une vue d'ensemble de la transformation numérique, les questions d'égalité des sexes ont été prises en compte de manière transversale dans tous les projets sur la transformation numérique et la SST.

Le document de discussion sur [la diversité de la main-d'œuvre et les plateformes de travail numériques](#) (avril 2023) met l'accent sur les femmes. Les résultats de ces travaux ont été présentés lors de l'atelier hybride sur le travail sur plateforme numérique et la SST le 21 mars 2023, où l'EIGE a été invité à présenter les résultats de son enquête sur les femmes dans le travail sur plateforme numérique.

Un document de discussion sur la dimension de genre dans le télétravail, visant à analyser plus en profondeur les implications en matière de SST pour les femmes télétravailleuses, y compris le cyberharcèlement, sera publié après l'été 2023.

Concernant les systèmes numériques intelligents pour la SST, une note d'orientation [sur l'inclusion et la diversité](#) a été publiée en juin 2023.

L'enquête «[Le pouls de la SST](#)» réalisée en 2022 a également collecté des données par sexe. Elle permet d'analyser la dimension de genre des risques psychosociaux, de la transformation numérique et des mesures de SST sur les lieux de travail européens. Les différences entre les sexes sont systématiquement mises en évidence dans le rapport de synthèse (septembre 2022). Sur la base de ces données, l'EU-OSHA élaborera des infographies et d'autres supports pour la campagne «Lieux de travail sains» 2023-25 afin de signaler, le cas échéant, toute différence par sexe.

Dans le cadre de l'**activité de soutien à la conformité**, les questions de genre ont été examinées de manière transversale dans tous les projets. L'article [Well-being at work in the service voucher sector in Belgium](#) (Le bien-être au travail dans le secteur des titres-services en Belgique) et le document de réflexion «Enhancing Measuring and Monitoring Approaches of Sustainability and OSH within Supply Chains» (Améliorer les approches de mesure et de suivi de la durabilité et de la SST dans les chaînes d'approvisionnement) (en préparation, en vue d'une publication début 2024) soulignent également que la prise en compte de la diversité de genre est indispensable pour intégrer la SST dans les cadres de durabilité et, de manière générale, pour améliorer les objectifs en matière de SST dans l'ensemble des chaînes d'approvisionnement. Ainsi, la perspective de genre est incluse dans de nombreuses normes et cadres d'établissement de rapports ESG (environnement, social, gouvernance) qui sont appliqués en particulier par les entreprises multinationales.

Dans l'activité relative aux **risques psychosociaux**, toutes les spécifications techniques/de passation de marchés (liées aux différents projets dans le cadre de cette activité) mentionnent explicitement que la dimension de genre est à prendre en considération.

Dans le rapport de recherche sur la santé mentale au travail des travailleurs à faible statut socio-économique (fin 2023), le genre apparaît comme une variable importante pour ce qui est des différences d'exposition aux facteurs de risque psychosociaux et les différences d'effet sur la santé et le bien-être.

L'article d'expert sur les risques psychosociaux dans le secteur de la santé et de l'aide sociale prend en considération les aspects de genre du secteur (été 2023). Des articles déjà publiés, par exemple sur [les liens entre la violence domestique et la SST](#) et sur les [liens entre l'exposition aux facteurs de risque psychosociaux liés au travail et les maladies cardiovasculaires](#) consacrent également une section aux questions de genre.

Toutes les spécifications techniques/de passation de marchés publics (liées aux différents projets dans le cadre du **secteur de la SST et de l'aide sociale et de la santé (HeSCare)**) mentionnent également explicitement que la dimension de genre doit être prise en considération. Les premiers résultats sont escomptés en 2024.

1.1 Anticipation des changements

Dans le cadre de cet objectif stratégique, l'EU-OSHA vise à fournir des données fiables sur les risques nouveaux et émergents en matière de SST aux décideurs politiques et aux chercheurs, afin de les aider à anticiper les tendances et à prendre des mesures efficaces et en temps utile.

1.1.1 Activité 1.3: Anticipation des défis futurs en matière de SST

But de l'activité: contribuer à la définition des priorités en matière de recherche et de politiques et éclairer l'élaboration des politiques et la recherche sur les risques liés à l'économie circulaire en développant les connaissances et en favorisant un débat de qualité.

La nature du travail, les relations de travail, les lieux de travail et les technologies utilisées pour le travail évoluent rapidement. Dans le même temps, la main-d'œuvre est plus diversifiée et dispersée. De telles tendances, conjuguées aux migrations, au changement climatique et aux récentes crises, s'accompagneront à l'avenir de nouveaux défis en matière de SST qu'il convient d'anticiper correctement pour permettre une prévention efficace. Tous les documents de stratégie de l'UE en matière de SST, antérieurs et actuels, ont fait de l'anticipation des risques une tâche essentielle de l'EU-OSHA et cet enjeu devrait continuer à constituer une priorité stratégique pour la SST au niveau de l'UE dans les années à venir.

La prospective actuelle s'appuie sur les résultats de l'évaluation ex post de l'étude prévisionnelle précédente (étude prévisionnelle à grande échelle sur la numérisation). Une conclusion importante de l'évaluation était que l'EU-OSHA apporte clairement une valeur ajoutée au travail des autres grâce à cette activité - une conclusion confirmée dans les enquêtes menées auprès des parties prenantes.

L'évaluation a également servi de base à la décision du conseil d'administration de janvier 2020 sur le thème de la prospective actuelle, à savoir **l'incidence de l'économie circulaire sur la SST**. L'étude a comporté une analyse bibliographique, un examen d'une éventuelle coopération avec d'autres organisations menant des activités de prospective et des travaux tournés vers l'avenir pour orienter la définition des priorités et le développement stratégique au niveau de l'UE ou au niveau national [tels que le Comité de l'avenir de la science et de la technologie (STOA), l'EU-ANSA, le Partenariat pour la recherche européenne en matière de sécurité et de santé au travail (PEROSH), le JRC, etc.] et a mis fortement l'accent sur la consultation des parties prenantes de l'Agence. Dans le cadre de cette activité, l'EU-OSHA collabore avec l'INRS (Institut national de recherche et de sécurité) afin de bénéficier des travaux de prospective de l'institut français sur ce thème.

L'étude prévisionnelle actuelle comporte deux phases: La première phase de la prospective sur l'économie circulaire a été finalisée en juin 2021. Au cours de cette première phase, un examen des recherches et de la documentation prospectives existantes sur «l'économie circulaire et ses conséquences en matière de SST» a été effectué, ce qui a servi de base à la création de quatre macro-scénarios sur l'avenir de l'économie circulaire et ses implications pour la SST dans le contexte européen.

Au cours de la seconde phase, lancée en octobre 2021, le projet se concentre sur la diffusion et l'adaptation des macro-scénarios élaborés au cours de la première phase, à travers l'engagement des parties prenantes. Afin de maximiser l'impact de l'étude prospective, une **cartographie des parties prenantes** a été préparée dans le but de développer une communication efficace et un engagement ciblé avec les principaux groupes et publics concernés. En outre, **quatre «optiques» (perspectives) pour les ateliers** ont été définies: l'atelier 1 axé sur les groupes de parties prenantes vulnérables (y compris, par exemple, les travailleurs migrants, les personnes peu qualifiées, les jeunes, etc.), l'atelier 2 axé sur les «secteurs les plus touchés», l'atelier 3 axé sur la «gestion des déchets» et l'atelier 4 axé sur les «implications transversales pour la SST ainsi que sur les perspectives régionales». Les quatre ateliers ont eu lieu en 2022 et ont permis d'obtenir des contributions utiles du point de vue des études futures, de l'économie circulaire et de la SST. Le rapport final comprenant les micro-scénarios devrait être publié au début de l'année 2023, avec un léger retard par rapport aux plans initiaux.

La prospective en cours et sa méthodologie ont été présentées au groupe de prospective EU-ANSA en 2022, lors de l'échange de bonnes pratiques en juin à Bruxelles (atelier sur la durabilité) et lors de la conférence «Working on Safety» (Travailler sur la sécurité) qui s'est tenue en septembre au Portugal.

Toujours dans le contexte de l'EU-ANSA, en décembre, l'EU-OSHA a participé au groupe de discussion du séminaire de connaissances du Cedefop et d'Eurofound intitulé «*Skills and job quality as drivers of a just green transition*» (Compétences et qualité de l'emploi comme moteurs d'une transition juste et verte).

En outre, un chapitre fondé sur les travaux développés dans le cadre de l'activité prospective sur l'économie circulaire a été publié dans le cadre du nouveau livre «*Sustainable work in Europe. Concepts, conditions, and challenges*», Éditeurs Kenneth Abrahamsson et Richard Ennals, Peter Lang GmbH Internationaler Verlag der Wissenschaften, Berlin 2022.

Dans le cadre de cette activité, l'EU-OSHA a également l'intention de stimuler un débat de haute qualité entre certains groupes de parties prenantes sur de nouvelles questions relatives à la SST. Au cours du premier semestre 2022, deux articles d'experts ont été publiés: l'un sur le thème «Cybersécurité et SST» et l'autre sur le thème «La SST en tant que facteur clé pour attirer de nouveaux membres du personnel». Les projets de deux nouveaux articles sur l'avenir du travail ont été finalisés en vue de leur présentation lors du prochain séminaire du point focal (FOP) sur l'avenir du travail, les 1er et 2 février 2023: «Véhicules aériens sans pilote (UAV) ou drones» et «Travailleurs souffrant de problèmes de santé mentale dans un monde numérisé».

De plus amples informations, y compris les publications de l'année dernière (rapport, résumé et notes d'orientation), sont disponibles dans la section dédiée du site web de l'EU-OSHA: www.osha.europa.eu/en/emerging-risks/circular-economy

1.2 Faits et chiffres

Dans le cadre de cet objectif stratégique, l'EU-OSHA vise à fournir un aperçu précis et complet des risques actuels en matière de SST, de leurs effets sur la santé et de la manière de les prévenir et de les gérer, afin de permettre aux décideurs politiques et aux chercheurs de mieux appréhender ces questions.

1.2.1. **Activité 2.1: Enquête européenne des entreprises sur les risques nouveaux et émergents (ESENER)**

But de l'activité: contribuer à la formulation de politiques fondées sur des données probantes en fournissant des informations de qualité sur la SST (participation des travailleurs, gestion pratique de la SST et gestion des risques psychosociaux) et des données comparables dans toute l'Europe.

ESENER est une enquête représentative sur les établissements qui examine la manière dont les risques pour la sécurité et la santé sont gérés sur les lieux de travail européens.

Avec cette activité, l'EU-OSHA entend contribuer à améliorer les données statistiques et à développer les informations nécessaires à l'élaboration de politiques fondées sur des données probantes, ce qui constitue l'un des principaux défis identifiés dans le cadre stratégique de l'UE en matière de SST et dans d'autres documents stratégiques ultérieurs.

L'ensemble de données ESENER-3 est disponible depuis 2020. Sur la base de ces données, l'Agence a entrepris une série d'études de suivi. Toutes les analyses secondaires issues de l'enquête ESENER complètent les analyses statistiques avec des méthodes de recherches qualitatives, telles que des entretiens avec des participants à l'enquête ESENER, des travailleurs et des informateurs clés, afin de refléter l'incidence de la crise de la COVID-19 sur la gestion de la SST.

Tout au long de l'année 2022, plusieurs études de suivi de l'ESENER-3 ont été publiées:

- Étude sectorielle sur la santé humaine et le travail social (20 février)

- Étude qualitative sur la gestion des risques psychosociaux dans les MPE (4 avril)
- [Rapport de synthèse de l'ESENER](#) (26 juillet)
- Étude sectorielle sur l'[éducation](#) (10 octobre)

En outre, les travaux sur les études sectorielles finales progressent selon le calendrier prévu: l'étude sur les activités d'hébergement et de restauration devrait être publiée début 2023, tandis que l'étude sur le secteur des transports et du stockage devrait être publiée vers la fin de 2023). L'évaluation ex post de l'ESENER-3 est en cours et un large éventail de parties prenantes sont consultées.

En ce qui concerne les activités de diffusion, les résultats nationaux espagnols ont été présentés lors d'un événement organisé par le point focal espagnol le 27 octobre. En outre, les conclusions de l'enquête ESENER sur les TMS ont été présentées lors d'un événement TAIEX à Ankara (18 octobre) et lors de la réunion du réseau SST du G20 et de la réunion de l'UE pour l'échange d'informations sur les TMS d'origine professionnelle à Bilbao (16 novembre).

La passation de marchés pour la quatrième vague de l'enquête ESENER, dont les travaux sur le terrain doivent s'achever en 2024, a été lancée le [20 octobre 2022](#).

Plus d'informations à l'adresse: www.esener.eu

1.2.2. Activité 2.8: Enquête sur l'exposition des travailleurs aux facteurs de risque de cancer en Europe

But de l'activité: contribuer à la réduction des cancers liés au travail en fournissant des données et des informations visant à améliorer la compréhension de l'exposition des travailleurs aux facteurs de risque de cancer chez les décideurs politiques, les chercheurs et les intermédiaires, afin que ceux-ci puissent cibler et établir l'ordre de priorité des actions appropriées.

L'enquête WES s'appuie sur les conclusions de l'étude de faisabilité de 2017, et sur les contributions d'experts; elle se fonde également sur l'expérience de l'étude australienne sur les expositions sur le lieu de travail (AWES). L'activité propose de combler le manque significatif d'informations qui a été largement mis en évidence, plus récemment dans le contexte de la révision de la directive sur les agents cancérigènes ou mutagènes et les substances reprotoxiques (CMRD), mais aussi dans la communication de la Commission européenne de janvier 2017 intitulée «Moderniser la législation et la politique de l'Union européenne en matière de sécurité et de santé au travail». L'EU-OSHA vise à contribuer à relever le défi d'améliorer les données statistiques et de développer les informations nécessaires à l'élaboration de politiques fondées sur des données probantes. L'enquête devrait dresser un tableau précis et exhaustif des risques actuels résultant de l'exposition des travailleurs aux facteurs de risque de cancer. Elle vise également à fournir des informations qui, conjointement avec d'autres sources, sont susceptibles de contribuer aux travaux du groupe de travail du CCSS sur les produits chimiques, le cas échéant, afin d'améliorer la protection contre les substances dangereuses et de lutter contre les cancers professionnels, notamment en ce qui concerne l'élaboration d'éventuelles propositions de modification futures de la directive CMRD. Qui plus est, cette activité devrait contribuer aux actions en matière de SST du plan européen pour vaincre le cancer et soutenir l'un des objectifs clés du cadre stratégique de l'UE en matière de santé et de sécurité au travail pour la période 2021-2027, à savoir améliorer la prévention des maladies d'origine professionnelle, et plus particulièrement le cancer. L'enquête fournira une évaluation fiable de l'exposition liée aux emplois et aux tâches, qui complète les mesures existantes de l'exposition sur le lieu de travail, les enquêtes nationales et les informations disponibles auprès de sources administratives nationales dans de nombreux États membres de l'UE.

L'enquête de l'EU-OSHA est initialement menée dans six pays européens (Allemagne, Irlande, Espagne, France, Hongrie et Finlande). Dans chacun de ces pays, l'EU-OSHA prend contact avec un échantillon représentatif de travailleurs pour un entretien téléphonique concernant leur poste actuel. La taille des

échantillons permettra de procéder à une analyse détaillée des résultats (entre 2 500 et 7 500 travailleurs, en fonction de la taille du pays).

En 2020, les travaux préparatoires à l'enquête ont débuté avec les premières mesures prises pour la conception de la méthodologie et de l'adaptation de l'outil d'enquête AWES au contexte européen. L'Agence a également entamé une collaboration avec différents prestataires, offrant une expertise spécialisée sur l'outil d'enquête (OccIDEAS), sur l'hygiène du travail au niveau national, et sur l'enquête de terrain, qui comprend l'adaptation des questions dans les langues nationales. En 2021, l'EU-OSHA a travaillé à la validation et à l'adaptation de la base de données des questions (91 séries de questions, ou modules), en collaboration avec toutes les parties concernées. La révision des questions existantes et l'inclusion des changements suggérés par les six groupes d'experts nationaux ont pris plus de temps que prévu, ce qui a eu un impact sur la préparation de l'enquête. Un pré-test de l'enquête a eu lieu en mai et juin 2021. La traduction dans les langues nationales s'est achevée en février 2022 pour que les essais pilotes commencent en mars (220 à 250 entretiens dans chaque pays). À la suite des enseignements tirés de l'essai pilote, l'Agence a procédé aux ajustements nécessaires au cours de l'été et s'est préparée pour les principaux travaux sur le terrain, qui se sont achevés en février 2023, et elle recueillera des données provenant de près de 25 000 entretiens.

Les premiers résultats sont attendus pour le dernier trimestre 2023 et devraient être présentés lors de la conférence de la présidence espagnole sur la SST en novembre.

Un comité d'experts et un groupe consultatif internationaux conseillent l'EU-OSHA sur la mise en œuvre du projet et formuleront des commentaires sur l'enquête. Le groupe consultatif (WES-AG) fournit une contribution stratégique et comprend des membres nommés représentant les trois groupes d'intérêt du conseil d'administration et de la Commission européenne depuis 2020. Le WES-AG s'est réuni le 20 juin 2022. Le groupe d'experts internationaux fournit une contribution technique et est composé de chercheurs dans le domaine de l'exposition aux facteurs de risque de cancer, d'épidémiologistes, d'experts en SST, d'hygiénistes du travail et d'experts en enquêtes auprès des travailleurs d'Eurostat et d'autres agences (Eurofound et FRA). Le groupe s'est réuni le 10 mai 2022 et continuera à apporter sa contribution à la documentation de base (par exemple en documentant les facteurs de risque de cancer inclus dans l'enquête et les critères de leur sélection) et des rapports d'avancement détaillés. L'EU-OSHA a envoyé aux deux groupes une mise à jour des enseignements tirés de l'essai pilote et des modifications mises en œuvre avant le travail principal sur le terrain.

L'EU-OSHA a présenté l'enquête lors de plusieurs réunions, notamment l'événement de la présidence française sur les substances cancérigènes au travail, une réunion du réseau de la main-d'œuvre de l'Organisation européenne pour le cancer, un événement d'échange international EU-OSHA-Taïwan en matière de SST, une visite du secrétaire d'État suédois, la réunion annuelle de la Société internationale des sciences de l'exposition, et dans le cadre de ses propres activités autour de la feuille de route relative aux substances cancérigènes.

Plus d'informations à l'adresse: <https://osha.europa.eu/en/facts-and-figures/workers-exposure-survey-cancer-risk-factors-europe>

1.2.3. Activité 2.9: Système d'informations sur la SST

But de l'activité: contribuer à améliorer l'élaboration de politiques et la recherche fondées sur des données probantes en fournissant des données de qualité, comparables et à jour sur les indicateurs pertinents de SST.

L'objectif de cette activité était de concevoir et gérer un système d'information fiable sur la SST en Europe, fondé sur les données des fournisseurs de données nationaux et européens concernés, apportant ainsi une contribution précieuse pour soutenir l'élaboration des politiques et la recherche au moyen d'un outil de suivi stable et de rapports périodiques. Cela passe par l'élaboration et la mise en place d'un tableau de

bord, le «baromètre de la SST», qui fournit une vue d'ensemble actualisée et complète des données de base sur des indicateurs importants qui décrivent la situation en matière de SST en Europe. Grâce aux informations développées dans le cadre de cette activité, l'Agence était en bonne position pour épauler la Commission européenne lors de l'élaboration du nouveau cadre stratégique de l'UE en matière de SST et est bien placée pour suivre sa mise en œuvre.

Le baromètre de la SST est en ligne depuis mai 2020 et sert de source officielle d'information sur la SST; il contient des données quantitatives et qualitatives issues de sources gouvernementales, d'autorités statistiques, d'enquêtes et de recherches européennes. Il utilise largement des visualisations pour les données quantitatives et des descriptions harmonisées pour les données qualitatives, par exemple pour les stratégies en matière de SST ou le dialogue social. Depuis son lancement en 2020 et jusqu'en décembre 2022, plus de 25 000 utilisateurs ont visité le Baromètre de la SST, passant en moyenne environ 30 minutes par visite.

La maintenance, la mise à jour et la garantie d'un approvisionnement stable en données de la part des fournisseurs de données ont constitué une tâche majeure en 2022 et après cette date. Les sections et indicateurs actuels devraient rester relativement stables au cours des prochaines années, mais de nouvelles améliorations et l'inclusion de données supplémentaires sont prévues pour la mise en œuvre.

En 2022, des développements majeurs en matière de contenu et d'informatique ont eu lieu, qui ont tous été lancés au début de l'année 2022. Les modifications et les améliorations du contenu comprenaient des développements tels que le nouvel indicateur sur les maladies liées au travail fondé sur les données de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), l'Organisation internationale du travail (OIT) et la Commission internationale de la santé au travail (CIST), la section «Règlement» sera ouverte et un nouveau sous-indicateur «Sécurité» dans le cadre des «Conditions de travail» a été créé, ainsi qu'une nouvelle section sur les «Programmes et organisations internationaux». Les développements informatiques pour 2022 couvrent des améliorations telles que davantage d'options de diagrammes, y compris des diagrammes de tendance sur une période donnée, la comparaison des données entre trois États membres au lieu de deux, etc.

Des experts des États membres et d'organisations internationales se sont réunis en octobre 2022. Ils ont donné leur avis sur l'état actuel de la situation et ont formulé des conseils sur les évolutions futures. À la fin de 2022, des travaux ont été menés sur l'élaboration de l'«indicateur du dialogue social». En outre, des travaux internes ont été menés pour la section «Indicateur de mise en œuvre». Dès que ces travaux seront achevés, le développement effectif et les représentations graphiques de ces indicateurs dans le Baromètre de la SST seront lancés. Cela devrait avoir lieu au cours de l'année 2023.

Alors qu'il était prévu de conclure des accords de collaboration avec Eurostat et Eurofound sur le transfert automatisé de données quantitatives, le cas échéant, cela s'est finalement avéré irréalisable en raison de leurs politiques d'accès aux données. La collaboration avec Eurostat et Eurofound se poursuit néanmoins au niveau des experts, c'est-à-dire l'échange d'opinions sur l'utilité et la fiabilité des indicateurs et des données, et la participation de ces institutions au séminaire annuel des experts du Baromètre de la SST.

Le deuxième élément du système d'information européen sur la SST est le rapport analytique interprétant et analysant les données existantes. Le rapport «Occupational Safety and Health in Europe – State and trends 2023» (Sécurité et santé au travail en Europe: état et tendances en 2023) vise à dresser un tableau complet de la situation en matière de SST dans l'UE. Il utilise les données relatives aux indicateurs qui ont été collectées dans le cadre de cette activité de l'EU-OSHA et combine les données quantitatives avec des descriptions explicatives et analytiques. Le rapport couvre les tendances observées au cours des 10 à 25 dernières années, en fonction de la disponibilité des données et des problèmes méthodologiques. Il prend également en considération les facteurs contextuels pertinents, qu'il s'agisse de l'économie, de la main-d'œuvre et de la démographie, des relations industrielles ou des développements technologiques. Après des échanges avec la DG EMPL et Eurostat, et après avoir informé le conseil d'administration en janvier 2022, la publication du rapport – initialement prévue pour le début de l'année 2022 – a été reportée

au début de l'année 2023. Cela a permis d'intégrer des données supplémentaires et de rendre le rapport disponible en temps utile pour la préparation du sommet de bilan en matière de SST de l'UE, prévu en mai 2023. La promotion du rapport sera soutenue par la publication d'une note d'orientation dans plusieurs langues.

D'autres versions du rapport analytique seront publiées à intervalles réguliers de façon à pouvoir présenter les changements au fil du temps et les tendances d'une manière compatible avec le cycle politique; en particulier, la rédaction de documents stratégiques au niveau national et de l'UE sur la SST.

L'Agence continue de travailler en étroite coopération avec la Commission, son réseau de points de contact nationaux et avec le groupe de travail du Comité consultatif pour la sécurité et la santé sur le lieu du travail (CCSS) pour consolider les indicateurs et parvenir à un consensus sur de nouveaux indicateurs dans le temps.

Plus d'informations à l'adresse: <https://visualisation.osha.europa.eu/osh-barometer>

1.2.4. Activité 2.10: Vue d'ensemble en matière de SST: numérisation

But de l'activité: contribuer à l'élaboration de politiques et de travaux de recherche liés à la numérisation et à ses conséquences sur la SST en fournissant un aperçu complet des nouvelles technologies et de leur application au travail, des politiques et des pratiques existantes et une analyse des principaux thèmes transversaux, en mettant l'accent sur des professions spécifiques.

L'un des domaines d'action du nouveau cadre stratégique de l'UE en matière de SST pour la période 2021-2027 s'articule autour des nouveaux risques, des défis et des possibilités liés à la numérisation et aux nouvelles technologies. Cette vue d'ensemble en matière de SST entend contribuer à développer des connaissances sur ces risques, défis et possibilités et ainsi à les anticiper et à mieux les prévenir. Elle vise à apporter un éclairage sur les conséquences de la numérisation sur la sécurité et la santé des travailleurs et sur les défis qu'elle pose en matière de prévention, de politique et de pratique, ainsi que sur les possibilités qu'elle offre. La pandémie de COVID-19 a entraîné des changements brutaux et considérables dans le monde du travail, tels que l'augmentation sans précédent du travail à distance, du travail sur plateforme numérique et de la surveillance des travailleurs. C'est pourquoi il est essentiel d'engager des discussions autour des évolutions technologiques, notamment de la numérisation, la robotisation ou l'IA. Les conclusions et les résultats de cette vue d'ensemble en matière de SST seront intégrés dans la campagne «Lieux de travail sains» 2023-2025 sur la numérisation.

S'inspirant du travail de cadrage et de la réunion d'experts qui ont eu lieu en 2019, ainsi que des recherches antérieures menées par l'EU-OSHA sur ce sujet, la vue d'ensemble en matière de SST est mise en œuvre dans cinq grands domaines de travail:

- [la robotique avancée et les systèmes basés sur l'IA pour l'automatisation des tâches \(physiques et cognitives\) ainsi que pour la sécurité et la santé au travail](#): Le projet a démarré en septembre 2020. En juin 2022, trois rapports, six notes d'orientation, trois rapports de synthèse et une présentation ont été publiés. Ces produits couvrent trois thèmes distincts de ce domaine:
 - un aperçu de la robotique de pointe et des systèmes fondés sur l'IA pour l'automatisation des tâches;
 - l'utilisation de systèmes fondés sur l'IA pour l'automatisation des tâches cognitives et les implications pour la SST; et
 - l'utilisation de la robotique de pointe et des robots collaboratifs.
- [Les nouvelles formes de gestion des travailleurs grâce aux systèmes basés sur l'IA et la SST](#): Les résultats du projet ont été publiés en juin et août 2022. Les résultats de l'«enquête Eurobaromètre Flash – Le pouls de la SST» (lancée en avril 2022) ont été publiés à l'automne 2022 (rapport, rapport

de synthèse, infographies, ensemble de données et 29 rapports nationaux). Les résultats ont été présentés lors de la conférence «Working on Safety» (Travailler sur la sécurité) en septembre 2022. Des articles d'experts visant à analyser certains aspects ou exemples spécifiques de l'IA et des technologies de gestion algorithmique pour gérer les travailleurs ont été commandés et seront publiés en 2023. Ce travail comptera également sur la participation d'Eurofound et du JRC dans un effort conjoint.

L'enquête «le pouls de la SST» porte sur les facteurs de stress pour la santé mentale et physique auxquels les travailleurs sont exposés et sur les mesures de SST mises en œuvre sur leur lieu de travail. Plus précisément, l'enquête porte sur les domaines suivants:

- facteurs de risque psychosociaux, stress et santé mentale;
- résultats en matière de santé;
- mesures de prévention en matière de SST axées sur la santé mentale;
- avis et expérience en matière de SST sur le lieu de travail;
- numérisation et utilisation des technologies numériques.

Les résultats de l'enquête soutiendront également les activités de l'EU-OSHA sur les risques psychosociaux (2.12) et le soutien à la conformité (2.11). Des analyses approfondies de sujets spécifiques suivront.

- [Le travail sur plateforme numérique et la SST](#): Un article d'expert sur la diversité de la main-d'œuvre et le travail sur plateforme discutant de l'impact du travail sur plateforme sur des groupes spécifiques de travailleurs (migrants, femmes, handicapés) et un article d'expert analysant les outils/directives existants pour un travail sur plateforme sûr et sain devraient être publiés au début du printemps 2023. Un atelier sur le travail sur plateforme faisant intervenir d'autres agences et experts de l'UE a eu lieu le 21 mars 2023.
- [Les nouveaux systèmes de surveillance de la SST \(devenus: Systèmes numériques intelligents pour la SST\)](#): Les nouveaux systèmes de surveillance de la SST, tels que les applications téléphoniques, les accessoires intelligents et les lunettes intelligentes, promettent de rendre les lieux de travail plus sûrs. Il est important de comprendre comment les nouveaux systèmes de surveillance de la SST peuvent être classifiés, quels sont leurs risques/défis et opportunités dans différents secteurs, et comment se présente l'avenir. Ce projet se compose de trois modules de travail:
 - Module 1, état des lieux, fournissant une vue d'ensemble au moyen de rapports de recherche et en validant l'atelier d'experts en 2022. Les résultats ont été présentés lors de la conférence «Working on Safety» (Travailler sur la sécurité) qui s'est tenue en septembre 2022 au Portugal.
 - Module 2, vue d'ensemble des études de cas.
 - Module 3, atelier de haut niveau prévu en 2023.
- [Travail à distance/télétravail](#): travaux de publications entamés en 2022 et prévus pour 2023 pour des articles d'experts sur le travail à distance et le genre, et sur le travail hybride, ainsi qu'un rapport sur les évolutions les plus récentes du cadre législatif en matière de télétravail. Un outil OiRA qui servira de base à la campagne «Lieux de travail sains» 2023-25 a été finalisé. Un article d'expert sur le travail hybride et la SST a été commandé et sera finalisé en 2023. La préparation d'un article d'expert sur le travail à distance et la surveillance des travailleurs, y compris l'analyse des données du «Pouls de la SST», a été lancée en vue d'une publication en 2023.

Ces domaines et projets définissent les cinq domaines prioritaires de la campagne «Lieux de travail sains» 2023-2025 sur la numérisation et ont alimenté la stratégie de la campagne «Lieux de travail sains» approuvée en 2021 et le guide de la campagne «Lieux de travail sains».

La coopération avec les principales organisations travaillant sur le sujet a été établie, en particulier avec Eurofound et le JRC de la Commission européenne - en échangeant des informations, en participant à leurs projets respectifs et en garantissant la complémentarité - ainsi qu'avec l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Comme résultat tangible de la coopération avec le JRC, un rapport conjoint intitulé «Data-driven forms of management and implications for workers» (Formes de gestion fondées sur les données et implications pour les travailleurs) a été publié en octobre 2022. L'EU-OSHA participe également au groupe de travail du Comité des hauts responsables de l'inspection du travail (CHRIT) sur la numérisation et la robotique (un sous-groupe de travail MACHEx). Les travaux de l'Agence sur la numérisation, l'IA et l'automatisation ont été présentés au sein de ce groupe et l'EU-OSHA contribue activement à l'élaboration d'un guide à l'intention des inspecteurs du travail qui les aidera à relever plus efficacement les défis du nouveau monde du travail numérisé.

L'Agence a continué à présenter les résultats préliminaires de l'activité lors de plusieurs événements de haut niveau, par exemple en mars 2022 sur le travail sur plateforme lors d'une réunion de PostEurop (l'association professionnelle représentant l'opérateur postal public européen), et lors du Festival international de la santé et de la sécurité en mai 2022. Le projet de télétravail a été présenté au groupe H-WOW de l'OMS en mars 2022.

Les résultats de la vue d'ensemble en matière de SST ont également été présentés à une délégation de membres du Parlement européen lors de leur visite à l'Agence en septembre et ont été accueillis avec beaucoup d'intérêt. Les résultats de la vue d'ensemble en matière de SST ont été présentés à Taiwan OSHA.

Plus d'informations à l'adresse: <https://osha.europa.eu/en/themes/digitalisation-work>

1.2.5. Activité 2.11: Vue d'ensemble en matière de SST: soutien à la mise en conformité

But de l'activité: contribuer à la formulation de politiques visant à créer un environnement ou un «contexte» qui encourage et aide les entreprises, y compris les petites et les micro-entreprises, à remplir leurs obligations au titre de la réglementation en matière de SST.

L'amélioration de l'étendue et de la qualité du respect de la réglementation en matière de SST et de l'action préventive en général constitue un objectif de longue date à l'échelle européenne et nationale. Toutefois, la réalisation de cet objectif représente un défi de plus en plus aigu compte tenu de l'évolution rapide du monde du travail, notamment en ce qui concerne les mutations de la société et des marchés, les nouvelles formes d'emploi, les modèles d'entreprise et la nature du travail.

Des recherches telles que la vue d'ensemble en matière de SST de l'EU-OSHA sur les micro- et petites entreprises ont souligné l'importance non seulement des facteurs internes à l'entreprise (engagement en matière de gestion, participation des travailleurs, etc.), mais aussi des facteurs externes à l'entreprise. Le contexte dans lequel une entreprise exerce ses activités a une forte incidence sur le respect ou non de la réglementation en matière de SST et, dans l'affirmative, sur la mesure dans laquelle l'entreprise respecte la réglementation et prend des mesures de prévention efficaces et efficientes. Ces facteurs externes comprennent l'application de la législation, les chaînes d'approvisionnement, les services de prévention, les normes et attentes sociétales, la disponibilité d'un soutien financier, le dialogue social, etc.

Cette activité vise à donner une idée de l'environnement ou du «contexte» qui encourage et aide les entreprises — y compris les petites et microentreprises — à remplir leurs obligations au titre de la réglementation en matière de SST. Ce faisant, elle se penche sur l'un des trois principaux défis identifiés dans la communication de la Commission européenne intitulée «Moderniser la législation et la politique de l'Union européenne en matière de sécurité et de santé au travail». Les cinq thèmes identifiés dans le cadre de cette vue d'ensemble en matière de SST sont les suivants: 1) l'innovation en matière d'application de la

législation, 2) les services de prévention, 3) les rapports sociaux, 4) les chaînes d'approvisionnement et 5) les mesures d'incitation des entreprises.

Outre les principaux résultats axés sur les politiques, l'Agence recherche des activités qui aideraient les entreprises à atteindre leurs objectifs en matière de SST, telles que l'échange de bonnes pratiques, de politiques et d'outils.

Sur la base des résultats de cet [examen général](#) publié en 2021, l'EU-OSHA poursuit deux volets de recherche avec des projets approfondis. À partir de 2021, l'Agence se concentre sur les influences du marché sur le respect de la SST, notamment sur l'impact des relations dans la chaîne d'approvisionnement, les rapports sociaux et les mesures d'incitation des entreprises. Un projet approfondi appelé LIFT-OSH (Leverage Instruments for OSH / Mobiliser des instruments pour améliorer la SST), qui se concentrera sur l'influence de la chaîne d'approvisionnement sur la SST dans les secteurs de la construction et de l'agroalimentaire. Deux réunions d'experts liées au projet ont été organisées. Le retour d'information des experts a permis d'affiner l'approche de la recherche et les résultats du projet et d'en accroître ainsi l'utilité pour les parties prenantes.

À compter de 2022, l'activité porte également une attention particulière aux influences de la réglementation et analyse le rôle des pratiques innovantes en matière d'inspection et d'application de la loi, ainsi que le rôle des services de prévention dans la promotion de la conformité. En raison de la nécessité de réaffecter les ressources aux activités liées à la COVID-19 et de la réorganisation interne des ressources en personnel due au retard dans le processus de recrutement du directeur exécutif au cours de l'année 2021, la passation de marchés pour des rapports d'études de cas nationales approfondies de plus grande envergure a été reportée à 2022. Les deux premiers projets d'études de cas nationales (Allemagne et Norvège) ont été lancés à la fin de 2022. Trois autres études de cas nationales approfondies ont débuté en 2023, donnant lieu à une analyse comparative globale des cinq études de cas nationales en 2024. En outre, plusieurs articles d'experts sont en cours de rédaction ou déjà publiés, tels que [«Well-being at work in the service voucher sector in Belgium»](#) (Le bien-être au travail dans le secteur des titres-services en Belgique), sur l'efficacité des différents systèmes de sanctions dans les inspections du travail ou sur les professionnels de la SST qui fournissent des services de prévention en Europe.

Sur la base des discussions menées avec les parties prenantes, l'activité portera également sur les risques d'exposition professionnelle des travailleurs au risque de transmission de la COVID-19 et sur la manière dont cette exposition est soumise aux influences contextuelles. Le projet approfondi sur l'influence du marché (chaînes d'approvisionnement, rapports sociaux et incitations aux entreprises) se concentrera sur le secteur de la construction et de l'agroalimentaire, qui ont été fortement touchés par la COVID-19 et sont généralement considérés comme des secteurs à plus haut risque en matière d'accidents du travail et de maladies professionnels.

L'EU-OSHA participe au groupe de travail du CHRIT sur les aspects généraux de l'application de la législation (GT GEA) et collabore avec les participants à l'échange d'informations et de méthodes en ce qui concerne les défis et les possibilités de mise en œuvre pour soutenir le respect des règles et le nouveau rôle dans le monde du travail en mutation.

L'activité s'appuiera également sur les données recueillies dans le cadre de l'enquête «le Pouls de la SST» mise en œuvre en 2022. L'enquête montre que 78 % des travailleurs prennent en considération la SST dans une organisation lorsqu'ils cherchent un nouvel emploi. Par ailleurs, 86 % des travailleurs pensent que les produits et services fabriqués dans le respect des droits des travailleurs devraient être clairement étiquetés, et 72 % des travailleurs tiendraient compte des droits des travailleurs lors de l'achat d'un produit ou d'un service. Cela confirme clairement l'influence positive potentielle de la pression des consommateurs et des travailleurs sur la SST dans les chaînes d'approvisionnement européennes et mondiales.

1.2.6. Activité 2.12 Risques psychosociaux

But de l'activité: contribuer à une meilleure connaissance des risques psychosociaux sur le lieu de travail et de leur prévention parmi les décideurs politiques et les chercheurs en fournissant un aperçu complet du phénomène; et parmi les intermédiaires travaillant en relation étroite avec les lieux de travail, en matière de fourniture de méthodes d'identification des risques psychosociaux et de mise en œuvre de mesures de prévention efficaces.

Cette activité s'appuie sur les travaux antérieurs de l'Agence sur les risques psychosociaux et complète les activités actuelles ou récentes qui incluent des questions psychosociales (telles que les TMS, l'ESENER, la numérisation et la santé et l'aide sociale). Elle tient compte des références aux risques psychosociaux, à la violence domestique et à la santé mentale dans le cadre stratégique de l'UE pour la santé et la sécurité au travail 2021-2027, ainsi que des activités menées par d'autres institutions et agences de l'UE, l'OIT, l'OMS et la communauté de la recherche au sens large, et cherchera à coopérer le cas échéant.

L'activité contribuera à traiter cette problématique complexe en fournissant un tableau complet des défis actuels liés aux risques psychosociaux et à la santé mentale au travail dans les États membres de l'UE et une vue d'ensemble des nouvelles recherches et des bonnes pratiques en matière de politiques et d'interventions sur le lieu de travail. Elle permettra également de générer de nouvelles connaissances et d'améliorer la compréhension des moyens de protéger, mais aussi de renforcer, la santé mentale des travailleurs sur les lieux de travail modernes, y compris dans les micro- et petites entreprises. Elle tiendra également dûment compte des risques émergents et des changements dans le monde du travail entraînés par la numérisation et ceux résultant de la pandémie de COVID-19, dans des secteurs spécifiques, notamment les soins de santé et les domaines transversaux.

L'examen de la santé mentale au travail pour les travailleurs à faible statut socio-économique se poursuit comme prévu. Le dernier article d'expert sur les liens entre les risques psychosociaux liés au travail et les maladies cardiovasculaires a été reçu du contractant. Les deux autres articles d'experts (risques psychosociaux et secteur des soins de santé, abus sur le lieu de travail et liens entre la violence domestique et la SST) progressent comme prévu. Un quatrième article d'expert, qui discutera des résultats du «pouls de la SST» sur la santé mentale, a été commandé. Des projets ultérieurs, y compris des recherches approfondies sur les politiques nationales en matière de risques psychosociaux ainsi que sur les secteurs de la construction et de l'agriculture, devraient être lancés en 2023.

La coopération avec Eurofound se poursuit sur ce thème.

1.2.7. Activité 2.13 La SST et le secteur des soins de santé

But de l'activité: contribuer à la prévention des problèmes de SST et à la promotion d'une bonne santé physique et mentale au travail auprès des travailleurs du secteur des soins de santé et de l'aide sociale en fournissant aux responsables politiques et aux partenaires sociaux une meilleure compréhension et une présentation globale et multinationale de l'état de la technique du secteur des soins de santé et de l'aide sociale en matière de SST.

Grâce à cette vue d'ensemble en matière de SST, l'Agence entend dresser un portrait exhaustif, fiable et fondé sur des éléments probants, des défis qui se posent actuellement dans le secteur des soins de santé en Europe, en explorant de nouvelles recherches et statistiques, et en étudiant l'efficacité des politiques, des stratégies et des approches européennes et nationales en matière de prévention et de pratiques sur le lieu de travail. Elle aura pour objectif de recenser les principaux défis et besoins des lieux de travail, en tenant compte de la diversité des domaines d'activité liés à la santé (les soins hospitaliers et résidentiels par exemple). Sur un plan plus stratégique, l'Agence entend répondre à l'appel à une vue d'ensemble en

matière de SST sur le thème défini dans le cadre stratégique de l'UE en matière de santé et de sécurité au travail 2021-2027, en améliorant la connaissance de la prévention des maladies d'origine professionnelle dans le secteur; en contribuant à résoudre les problèmes liés au vieillissement de la main-d'œuvre dans le secteur; en collectant des données statistiques fiables, opportunes et comparables; et en favorisant l'identification et l'échange de bonnes pratiques sur les moyens d'améliorer les conditions des professionnels de la santé dans le domaine de la SST.

Dans le cadre de la phase exploratoire de 2022, une série de réunions en ligne avec les principales parties prenantes ont eu lieu jusqu'à la fin du deuxième trimestre. Des représentants du conseil d'administration, des experts universitaires, des partenaires sociaux, des représentants d'ONG actives dans le secteur et d'autres personnes ont participé à ces réunions. Les discussions ont porté sur les risques traditionnels et émergents, les politiques, les outils, etc. L'objectif de ces réunions était de recueillir les informations requises et de définir les besoins existants en matière de recherche/connaissances afin de développer le projet de recherche générale en matière de SST (à mettre en œuvre au cours des quatre prochaines années). Les informations et les connaissances recueillies lors de ces réunions, ainsi qu'une étude bibliographique exploratoire et l'analyse des données ESENER et de l'enquête sur les forces de travail relatives au secteur, ont permis d'élaborer un plan de projet de recherche pour une vue d'ensemble en matière de SST a été élaboré. Ce plan de projet de recherche a été présenté et discuté lors de la réunion de l'OKAG en octobre 2022.

1.3 Outils pour la gestion de la SST

Dans le cadre de cet objectif stratégique, l'EU-OSHA vise à offrir des outils pertinents destinés à gérer la santé et la sécurité dans les structures plus réduites, et à impliquer les intermédiaires dans le développement et la diffusion de ces outils.

1.3.1. Activité 3.1: OiRA

But de l'activité: contribuer à relever le défi consistant à aider les entreprises à mieux respecter la SST en augmentant le nombre des entreprises effectuant leur propre évaluation des risques, actualisée et de qualité, par l'intermédiaire d'outils en ligne.

Avec l'OiRA, l'EU-OSHA vise à relever le défi d'aider les entreprises - en particulier les micro- et petites entreprises - à se conformer aux règles de SST en fournissant gratuitement des outils d'évaluation des risques en ligne à la pointe de la technologie. L'EU-OSHA collabore avec les partenaires nationaux et sociaux de l'UE pour développer et promouvoir les outils OiRA afin de répondre aux besoins des groupes cibles et de s'adapter aux contextes nationaux.

L'OiRA est spécifiquement mentionnée dans le cadre stratégique de l'UE pour la SST 2021-2027, ainsi que dans les précédents documents politiques de l'UE en matière de SST et dans un certain nombre de stratégies nationales en matière de SST. En janvier 2021, un [article de synthèse](#) a été publié dans OSHwiki, montrant que neuf pays partenaires de l'OiRA ont spécifiquement inclus l'OiRA dans leur stratégie en matière de SST ou dans d'autres stratégies connexes, que trois autres pays mentionnent les évaluations des risques en ligne en général et que l'Italie a inclus l'OiRA dans sa législation.

L'Agence a signé le memorandum OiRA avec la République slovaque à la fin de 2021, qui a intégré l'OiRA dans sa stratégie nationale en matière de SST pour la période 2021-2027, et avec la Hongrie à la fin de 2022. Cela signifie que la communauté OiRA compte désormais 18 partenaires actifs et que le logiciel sera disponible dans 19 langues.

L'EU-OSHA s'est attelée à la mise en œuvre des recommandations issues de l'évaluation à mi-parcours réalisée en 2020.

Fin décembre 2022, 325 outils sont en ligne et plus de 60 sont en cours de développement. Le nombre de nouveaux utilisateurs s'élève à près de 41 000 et celui des nouvelles évaluations de risques à plus de 72 000.

Développement de l'outil

L'Agence a mis au point un outil OiRA «fondé sur les risques» lié à la COVID-19, qui a été traduit et adapté par la quasi-totalité des partenaires de l'OiRA. L'Agence a décidé de mettre cet outil hors ligne, car il contient des informations et des conseils qui ne sont pas conformes aux règles actuellement applicables en Europe en matière de prévention de la COVID.

La mise au point d'un outil générique non spécifique à un secteur s'est achevée en septembre 2022. Il a été [publié](#) et promu à la fin de 2022. Le développement de nouveaux outils pour le télétravail et la violence des tiers progresse comme prévu et est attendu pour le deuxième trimestre 2023.

En étroite collaboration avec l'unité «Dialogue social sectoriel» de la Commission, l'EU-OSHA a fait participer les partenaires du dialogue social sectoriel du secteur agricole au développement d'un outil pour leur secteur, qui a été finalisé à la fin de 2021 et a été lancé par un événement en ligne par les partenaires le 9 mars 2022. Fin 2021, l'EU-OSHA a continué à soutenir l'adaptation nationale avec des traductions et des téléchargements automatisés de neuf outils de l'UE (dont l'outil COVID mis à jour et d'autres outils sectoriels des partenaires sociaux tels que l'agriculture et le spectacle vivant). Les outils traduits sont désormais disponibles dans le système d'arrière-plan pour que les partenaires puissent les adapter et certains d'entre eux ont déjà été publiés, tandis que d'autres doivent encore passer par le processus d'adaptation et de révision au niveau national. Chaque année, l'EU-OSHA a soutenu le développement d'une série d'outils dans les pays partenaires de l'OiRA. Pour 2022, la Slovénie, la Lituanie et le Portugal ont demandé un soutien et, comme prévu, les outils slovène et lituanien sont publiés, tandis que l'outil portugais est attendu pour le début de l'année 2023. Étant donné que les partenaires travaillent depuis plusieurs années déjà à la mise en place d'un nombre critique d'outils sectoriels, la base de données OiRA comprend désormais un large éventail d'outils pour de nombreux secteurs.

Promotion

Pour renforcer la promotion de l'OiRA et des outils développés, le soutien promotionnel lancé en 2018 s'est encore poursuivi en 2020. Le programme se fonde sur des activités promotionnelles spécifiques pour certains outils nationaux et vise à accroître l'adoption par les entreprises. La Grèce a été soutenue en 2022 parallèlement à une grande campagne nationale de promotion des outils grecs.

L'EU-OSHA adapte et améliore également le logiciel OiRA afin de garantir une application de qualité, qui est considérée comme une condition préalable à toute activité promotionnelle et à une bonne adoption des outils. De nouvelles fonctionnalités sont constamment développées et été publiées, parmi lesquelles certaines devraient être utilisées pour améliorer l'efficacité de la promotion des outils et de l'engagement des parties prenantes. Une nouvelle fonction de formation est en place dans tous les outils de l'UE et est disponible pour les outils nationaux si le partenaire national le souhaite (par exemple, comme l'a déjà fait le partenaire italien de l'OiRA). Elle permet de mieux promouvoir les outils, en particulier parmi les parties prenantes actives en matière d'enseignement et de formation professionnels (EFP). La fonction multi-utilisateurs est également opérationnelle et permet désormais à tous les utilisateurs d'OiRA de faire participer le personnel plus activement au processus d'évaluation des risques. L'outil de communication prévu a été développé et offrira aux partenaires de meilleures possibilités de promouvoir l'outil auprès des services de SST et d'atteindre directement les entreprises, une fois que les traductions des partenaires seront disponibles.

Afin d'améliorer les connaissances sur le comportement des utilisateurs finaux et de mieux cibler la promotion et les outils qui leur sont destinés, un projet de recherche qualitative a été lancé à la fin de 2021. L'étude a révélé des résultats très positifs pour l'approche OiRA en France.

Le travail sur une nouvelle étude de cas pour Chypre était en cours et devrait être publié au début de 2023.

Conformément aux possibilités de mise en réseau très appréciées dans le cadre de l'activité OiRA (retour d'information de l'évaluation intermédiaire), les réunions des partenaires de l'OiRA ont été organisées plus fréquemment. Plusieurs réunions en ligne des partenaires OiRA ont eu lieu en 2022, axées sur le logiciel et les besoins respectifs des partenaires. Le 4 octobre, la réunion annuelle de la communauté OiRA s'est tenue à Bruxelles avec des représentants de la communauté OiRA. La réunion a été suivie, le 5 octobre, d'une conférence de haut niveau réunissant également des partenaires du dialogue social sectoriel ainsi que des partenaires de l'IRAT (Interactive risk assessment tool/outil interactif d'évaluation des risques). La conférence ainsi que la réunion ont révélé des réactions très positives de la part des participants.

Plus d'informations à l'adresse: oiraproject.eu

1.4 Sensibilisation

Dans le cadre de cet objectif stratégique, l'EU-OSHA vise à faire passer le message relatif à la SST auprès des multiples bénéficiaires en menant des actions de sensibilisation au sujet des risques et de leur prévention, avec l'aide des intermédiaires de l'Agence.

1.4.1. Activité 4.7: Activités et communications de sensibilisation

But de l'activité: sensibiliser la communauté de la SST et un plus vaste échantillon de bénéficiaires et d'intermédiaires, au-delà de l'audience habituelle de l'Agence, à l'importance de la SST et du travail de l'Agence.

Cette activité se concentre sur les actions de communication et de sensibilisation concernant la SST, l'Agence et ses projets, produits et services, principalement au sein de la communauté de la SST, mais aussi auprès des décideurs politiques et des citoyens de l'UE en général. À cette fin, les activités de communication et de promotion utilisent à la fois les moyens et outils traditionnels (sites web, publications, service de presse) et des médias plus innovants (tels que les outils de visualisation de données, Napo, les réseaux sociaux, les projections de films ainsi que les débats). L'EU-OSHA collabore activement avec les autres agences de l'UE (la DG EMPL et d'autres), ainsi qu'avec la Commission européenne et d'autres institutions dans le cadre d'actions de promotion conjointe pour des sujets d'intérêt commun, par l'intermédiaire de notre (nos) site(s) web, de publications communes et des réseaux sociaux.

Dans le cadre du programme de publications 2022, des modèles d'entreprise pour les médias sociaux ont été produits. Parmi les publications produites au cours de l'année, on peut citer le [rapport de synthèse et le résumé de l'enquête ESENER](#). Le **programme de distribution 2022** a été mis en œuvre avec la livraison des publications de la campagne et des articles promotionnels institutionnels aux points focaux, aux réseaux Entreprise Europe (EEN), aux PCO et aux partenaires médiatiques. Quelques distributions ponctuelles supplémentaires ont également été demandées.

Dans le cadre du **projet Napo**, le film [Napo dans... Les robots au travail](#) a été publié et promu en janvier, afin de soutenir la vue d'ensemble en matière de SST sur la numérisation et la campagne «Lieux de travail sains» 2023-2025 sur le sujet. Un court film de Napo portant sur les substances cancérigènes générées par des processus sur le lieu de travail ([Napo dans... Les tueurs de l'ombre](#)) a également été publié et promu le 31 octobre, en tant que contribution au plan européen pour vaincre le cancer et à la feuille de route relative aux substances cancérigènes.

Le **contrat de mise en œuvre FAST 2022** a été lancé à la mi-février. Quatre-vingt-dix-huit activités de sensibilisation FAST (FAST/AR) ont été commandées par les points focaux dans 27 pays. Un large éventail de projets de l'EU-OSHA ont été promus, notamment: maladies professionnelles (22); MPE (11); OiRA (11); projections du prix du film «Lieux de travail sains» (10); éducation et formation professionnelles en matière de SST (OSHVET) (10); vue d'ensemble/numérisation de la SST (9); EEN (9); coûts et avantages de la SST (7); ESENER (6); Napo pour les enseignants (2) et Napo sur le lieu de travail (1). À la fin de l'année,

la mise en œuvre finale n'était que légèrement inférieure au nombre d'activités initialement commandées par les points focaux.

L'édition [prix du film «Lieux de travail sains» 2022 \(HWFA\) avec DocLisboa](#) a été lancée au début de l'année. À la demande des points focaux, trois [précédents films lauréats](#) ont été sous-titrés au début de l'année 2022 pour être présentés lors de projections et de débats FAST/AR: Yoon (lauréat 2021) en hongrois, en polonais, en roumain et en slovène; Automotive (lauréat 2020) en espagnol, en français et en néerlandais; et Rules of the Assembly Line at High Speed (lauréat 2020) en roumain. La sélection des films 2022 et la cérémonie de remise des prix ont eu lieu du 6 au 16 octobre à Lisbonne. Le programme spécifique de l'Agence au festival, le «Body of Work», comprenait un événement intitulé «Women in Films, Women at Work», des ateliers pour les enfants et les étudiants, ainsi que des projections publiques des films documentaires de 2022 présélectionnés pour le prix. Le film lauréat de 2022 a été «The Beach of Enchaquirados» d'Iván Mora Manzano.

Le service de presse de l'EU-OSHA a répondu à plus de 70 demandes de renseignements émanant des médias, telles que des demandes d'information, des articles et des entretiens. En outre, plus de 20 articles ont été envoyés à des listes de presse personnalisées afin de sensibiliser le public et de promouvoir des projets de l'Agence, tels que [ESENTER](#), la [campagne «Lieux de travail sains»](#), l'[enquête 2022 «le pouls de la SST»](#) et des publications liées à la [vue d'ensemble en matière de SST sur la numérisation](#).

La couverture médiatique s'est traduite par plus de 1 200 coupures de presse en ligne et plus de 11 000 messages sur les médias sociaux. Les activités de l'EU-OSHA ont été mentionnées par les médias dans plus de 30 pays, le Portugal et l'Italie représentant la majeure partie de la couverture mondiale. Un exemple d'article de grande portée est une contribution au grand journal italien [La Repubblica](#) sur la transformation numérique qui mentionne les publications de l'EU-OSHA sur le télétravail.

Les [partenaires médiatiques](#) de l'EU-OSHA (29 des 14 États membres) sont occupés à promouvoir la campagne «Allégez la charge!» parmi d'autres sujets, et représentent huit des dix principaux médias qui écrivent sur l'EU-OSHA.

En ce qui concerne la **promotion en ligne sur le site web de l'Agence**, les activités et projets phares de l'EU-OSHA ont été largement annoncés par du [contenu en ligne multilingue](#), ainsi que par les réseaux de médias sociaux de l'Agence.⁷

[Douze éditions d'OSHmail](#) ont été publiées et envoyées à un nombre croissant d'abonnés (plus de 24 600 à la fin du mois de décembre).

La promotion conjointe des agences et institutions de l'UE, des points focaux (en particulier leurs [activités FAST/AR](#)) et d'autres partenaires a été assurée régulièrement. En voici quelques exemples: [Publications de l'INAIL](#), un [forum d'Eurofound](#), l'[outil du Comité économique et social européen](#), la [conférence CIST](#). En

⁷ Plusieurs séries de publications sur des sujets liés aux TMS dans le cadre de l'activité 2.7 ont été publiées et promues; pour n'en citer que quelques-unes: un [rapport sur la participation des travailleurs](#), [10 études de cas connexes](#), un [document de discussion sur l'ergonomie participative](#), un [rapport sur la promotion de la santé musculo-squelettique dans les écoles](#), les [facteurs de risques psychosociaux au travail dans l'apparition et la prévention des TMS \(dans le contexte des nouvelles formes de travail et de la numérisation\)](#) et bien d'autres encore.

L'enquête des parties prenantes de l'EU-OSHA a fait l'objet d'une attention particulière grâce à une mise en avant multilingue, une bannière sur la page d'accueil et une promotion dans les médias sociaux en avril.

Dans le cadre de l'activité 2.10 (Vue d'ensemble en matière de SST – Numérisation), un certain nombre de résultats ont été publiés et promus, tels qu'une [note d'orientation](#), des [études de cas](#), un [rapport](#) etc. La nouvelle section thématique du site web [Numérisation du travail](#), publiée en avril, est au cœur de cette activité de projet et de ses résultats. La nouvelle section web [Le pouls de la SST: la sécurité et la santé professionnelles sur les lieux de travail après la pandémie](#) a été lancée le 10 octobre dans le cadre de la [Journée mondiale de la santé mentale](#). Le rapport «Numérisation: systèmes de surveillance de la sécurité et de la santé des travailleurs» fait partie des rapports publiés vers la fin de l'année. Une amélioration de la section «À propos de l'EU-OSHA» est également en cours. L'ESENTER a également fait l'objet d'une couverture multilingue pour promouvoir un nouveau [rapport](#) sur la santé humaine et les activités de travail social, ainsi qu'un atelier qui s'est déroulé en mai. Le [prix du film sur les lieux de travail sains et ses lauréats](#) ont également fait l'objet d'une large promotion sur le site web de l'Agence et dans les médias sociaux.

Les faits marquants et les nouvelles liés au projet OiRA ont été régulièrement publiés, faisant la promotion, par exemple, du nouvel [outil OiRA sur l'agriculture](#) mis au point par les partenaires sociaux de l'UE, des [outils OiRA croates pour divers secteurs](#) etc.

septembre et en octobre, l'Agence a apporté un soutien promotionnel à la [communication et proposition législative de la CE visant à modifier la directive sur l'amiante](#), ainsi qu'à [un nouveau rapport conjoint avec l'ECDC, l'EFSA et le laboratoire européen de référence pour l'influenza aviaire et la maladie de Newcastle](#) sur les tests et la détection des infections zoonotiques par le virus de l'influenza chez l'homme et les mesures de SST pour les personnes exposées sur le lieu de travail. La campagne [«Road to fair transport»](#) (Vers un transport équitable) de l'AET a également été largement couverte par nos canaux. L'[événement «La jeunesse d'abord!», organisé le 8 septembre au Parlement européen](#) avec la participation de l'EU-OSHA, du Cedefop, de l'ETF, d'Eurofound et de l'AET, a fait l'objet d'une promotion active sur l'ensemble du site web et des réseaux sociaux de l'Agence.

En ce qui concerne **le site web/les développements en ligne**, le projet de convergence, qui comprend le projet sémantique et assurera la convergence fonctionnelle et visuelle des sites web de l'Agence, est en cours. L'approche consistant à faire en sorte que tous les sites web soient placés sous le domaine «osha.europa.eu» afin de gagner en visibilité et de renforcer la marque de l'Agence en tant qu'organe de l'UE a été approuvée et est en cours de mise en œuvre site par site. Un exercice de convivialité visant à harmoniser les en-têtes et les pieds de page a été réalisé et sera mis en œuvre en 2023.

Les représentants de l'Agence ont participé activement, tant en ligne qu'en personne, à **97 événements en matière de SST** dans toute l'Europe, dont beaucoup ont fait l'objet d'une promotion [sur le site web de l'Agence](#). Par rapport à 2020 et 2021, le nombre d'événements en face-à-face a considérablement augmenté. Pour la troisième année consécutive, les célébrations et les actions physiques espérées de la Journée de l'Europe à Bilbao le 9 mai ont été annulées en raison de la pandémie; toutefois, l'Agence a tout de même contribué à diffuser un message de paix et de solidarité par l'intermédiaire de ses actions et ses activités sur les réseaux sociaux en coopération avec d'autres organisations européennes et locales.

1.4.2. Activité 4.6 Campagne «Lieux de travail sains» sur les troubles musculo-squelettiques - «Allégez la charge!»

But de l'activité: contribuer à réduire la charge que représentent les troubles musculo-squelettiques liés au travail grâce à une meilleure action préventive sur les lieux de travail européens, en particulier les micro- et petites entreprises.

La campagne a franchi sa dernière étape lors du sommet sur les lieux de travail sains 2022 qui a eu lieu les 14 et 15 novembre 2022 à Bilbao. Plus de 300 experts en matière de SST, décideurs politiques et partenaires de la campagne ont rejoint l'EU-OSHA à Bilbao pour marquer la fin de cette campagne très réussie et discuter de ses résultats, ainsi que partager des connaissances et examiner des stratégies futures pour une prévention efficace des TMS au travail. L'un des points forts de ce sommet a été la cérémonie de remise du prix des bonnes pratiques «Lieux de travail sains», suivie de trois sessions parallèles: 1) les défis et les solutions innovantes pour les inspections de la prévention des TMS dans les entreprises; 2) un soutien efficace pour travailler avec des TMS chroniques; et 3) le lien entre les TMS et les risques psychosociaux. Le deuxième jour, le sommet a également abordé la question de la SST dans le nouveau monde du travail, dans la perspective de la prochaine campagne «Travail sain et sûr à l'ère du numérique» 2023-25, qui sera lancée en octobre 2023. L'événement a été hybride et les enregistrements et les présentations de toutes les sessions sont disponibles [en ligne](#).

Le programme FAST/campagne «Lieux de travail sains», par lequel l'Agence soutient son réseau de points focaux nationaux dans l'organisation des activités de la campagne, a également joué un rôle clé dans le succès de la campagne. Dans le cadre de ce programme, les points focaux nationaux ont organisé dans les 27 États membres de l'UE et dans les trois pays de l'Espace économique européen plus de 250 activités de campagne au cours des deux dernières années.

Le succès de la campagne s'est concrétisé en dépit du lancement de la campagne au cours de la première année de la pandémie de COVID-19, qui a nécessité une adaptation substantielle de la campagne à la nouvelle réalité «numérique» dans un délai très court. Tous les événements de la campagne aux niveaux national et de l'UE ont dû être transformés en événements en ligne ou hybrides et l'Agence a également intégré dans la campagne un nouvel accent sur les «exemples de bonnes pratiques en matière de télétravail en temps de crise». Comme il s'agit de la première campagne «Lieux de travail sains» fonctionnant sur un cycle de trois ans, avec un lancement officiel de la campagne en octobre au lieu d'avril, l'Agence a pu réagir en temps utile à la nouvelle réalité de la pandémie et adapter ses efforts de communication et de promotion en conséquence.

Le site web multilingue de la campagne est au cœur des efforts de communication de la campagne. Il comprend une série de ressources, telles que le guide de la campagne, le dépliant, l'affiche et le PPT, ainsi que des outils pratiques et une base de données d'orientation, ainsi qu'une collection de publications pertinentes. Ces publications comprennent des rapports récents et des études de cas publiés dans le cadre de l'activité de vue d'ensemble en matière de SST sur les TMS, finalisée en 2021. Le site web de la campagne a reçu, depuis octobre 2020, plus de 535 000 visites et enregistré plus de 1 435 000 pages vues.

Afin de maintenir l'élan pendant toute la durée de la campagne, toutes les actions de communication ont été organisées autour de [huit domaines prioritaires](#), couvrant 1) la [prévention](#), 2) les [faits et chiffres](#), 3) les [maladies chroniques](#), 4) le [travail sédentaire](#), 5) la [diversité](#), 6) le [télétravail](#), 7) les [générations futures](#) et 8) les [risques psychosociaux](#). Pour chacun de ces domaines prioritaires, des supports ont été mis à la disposition de tous les partenaires de la campagne, et ces derniers étaient libres de choisir les sujets sur lesquels ils souhaitaient se concentrer.

Un dossier de promotion type, diffusé par tous les canaux de communication disponibles pendant trois à quatre mois, comprenait des rapports et des résumés, des fiches d'information, des présentations PowerPoint, des infographies, des articles OSHwiki, etc. En 2021, les cinq premiers supports relatifs aux domaines prioritaires ont été publiés et promus. Fin 2022, les trois domaines prioritaires restants, à savoir le télétravail, les générations futures et les risques psychosociaux, ont fait l'objet d'une publication couronnée de succès. La dernière session d'information sur les «TMS et risques psychosociaux» a rassemblé plus de participants que les six sessions d'information précédentes (plus de 100 participants), ce qui indique que l'intérêt pour cette campagne n'a pas diminué au cours des 25 mois de campagne.

Avec les autres étapes prévues dans le calendrier global de promotion de la campagne, l'Agence a mis en œuvre avec succès son plan de promotion. L'annonce de la [liste restreinte d'exemples de lauréats des prix nationaux des bonnes pratiques](#) en février 2022, la liste des [exemples finaux primés et salués au niveau de l'UE](#) en avril, et la [brochure promotionnelle](#) compilant tous les exemples en septembre ont été quelques-unes des principales étapes de la promotion, ainsi que de nombreuses communications sur le télétravail, les générations futures et les risques psychosociaux. Le [résumé de l'événement d'échange de bonnes pratiques](#) à l'intention des partenaires officiels de la campagne (POC) qui s'est tenu en juin, la promotion intensive de la [Semaine européenne de la sécurité et de la santé au travail](#) en octobre et le [sommet sur les lieux de travail sains](#) en novembre ont constitué d'autres actions de promotion importantes. Par exemple, la conférence de presse destinée aux médias locaux et en ligne a eu un large écho dans les médias en ligne et imprimés, dont plus de 240 publications en ligne. Au cours des 25 derniers mois, 11 éditions du [bulletin d'information de la campagne](#) ont été publiées et les [bannières de la page d'accueil du site web de la campagne](#) ont été régulièrement mises à jour. Afin de soutenir les efforts des points focaux, des POC; des partenaires médiatiques et des autres parties prenantes de la campagne, les activités de la campagne ont fait l'objet d'une promotion régulière au moyen d'[actualités et d'événements](#) ainsi que par des messages sur les médias sociaux.

À la fin de la campagne, un total de neuf fiches d'information liées à la campagne étaient publiées en anglais: 1) [Get moving at work](#), 2) [Supporting musculoskeletal health](#), 3) [Body and hazard mapping](#), 4) [Working with chronic MSDs](#), 5) [MSDs and diversity](#), 6) [MSDs and Telework](#), 7) [MSDs and future](#)

[generations](#), 8) [MSDs and worker participation](#), et 9) [MSDs and psychosocial risks](#), qui ont tous été proposés aux points focaux pour être traduits dans le cadre de l'offre de portefeuille des points focaux.

Au cours des deux dernières années, l'Agence a également organisé d'autres événements importants pour les parties prenantes et des événements phares, dont bon nombre ont dû être organisés en ligne ou sous une forme hybride en raison de la pandémie. Parmi les points marquants figurent la réunion interne de lancement de la campagne avec les points focaux et d'autres acteurs clés en septembre 2020, la réunion de partenariat de l'UE en vue de recruter de nouveaux POC en septembre 2020 et la conférence de presse officielle de lancement avec le commissaire Schmit dans la salle de presse du siège de la Commission en octobre 2020. Depuis l'assouplissement des restrictions liées à la COVID, l'Agence a été invitée à mettre en place un stand d'information sur la campagne «Lieux de travail sains» au cours de la semaine du 14 au 16 juin 2022 au siège de la Commission au Berlaymont afin de sensibiliser le personnel de l'UE et les visiteurs à la campagne. Le commissaire Schmit et d'autres personnalités ont visité le stand. Le stand a attiré une attention considérable: plus de 500 visiteurs ont répondu au quiz en ligne préparé à cette fin et ont visité deux postes de travail de démonstration, gérés par deux ergonomes de la Commission pour donner des conseils personnalisés en matière de santé ergonomique. En octobre 2022, l'Agence a de nouveau été invitée à mettre en place un stand d'information sur la campagne «Lieux de travail sains» lors de la Semaine européenne de la sécurité et de la santé au travail, au siège du Conseil de l'UE, à Bruxelles, afin de mieux faire connaître la campagne.

Il convient également de mentionner que le nombre maximal de 100 POC a été atteint en un temps record. Ils représentent divers secteurs de l'ensemble de l'Europe et comprennent des organisations de partenaires sociaux, des entreprises et des associations tant privées que publiques, du secteur tant public que privé. Ils sont très engagés et désireux de participer à la campagne. Au cours des 25 mois de la campagne, ils ont mis en œuvre de nombreuses activités, dont certaines ont touché des milliers de membres de leur réseau ou du personnel. Dans ce contexte, il convient tout particulièrement de noter également l'initiative d'échange des bonnes pratiques de l'Agence: cette initiative rassemble un groupe de partenaires de campagne particulièrement engagés, qui se rassemblent régulièrement et accueillent des événements d'échange de bonnes pratiques dans leurs locaux. Le groupe permanent de pilotage des partenaires la campagne «Lieux de travail sains» a tenu une dernière réunion dans le cadre du sommet le 14 novembre afin de discuter des enseignements tirés de la campagne actuelle et a déjà commencé à planifier ses activités pour la prochaine campagne sur la numérisation.

La coopération avec d'autres organisations et réseaux européens et internationaux est resté un élément clé de cette campagne. Des contacts étroits ont été maintenus avec les partenaires sociaux européens des secteurs des soins de santé et de la coiffure, la Ligue européenne contre le rhumatisme (EULAR), l'Association européenne des instituts de formation professionnelle (EVBB) et le Forum européen de l'enseignement et de la formation techniques et professionnels (EfVET). La campagne a accordé une attention particulière à la coopération étroite avec le CHRIT et à sa propre campagne sur les TMS, qui a été lancée en janvier 2022.

Enfin, l'année 2022 étant la dernière année de la campagne, elle a également marqué le lancement de son évaluation ex post. L'évaluation porte sur la campagne elle-même, sur le travail effectué dans le contexte de la vue d'ensemble en matière de SST sur les TMS qui a fourni le contenu de la campagne et, enfin, sur le nouveau cycle de trois ans. L'évaluation de ce troisième aspect constitue une contribution importante à la décision du conseil d'administration concernant la durée du cycle des futures campagnes, qui devrait être prise en juin 2023.

1.4.3. Activité 4.9 Campagne «Lieux de travail sains» sur la numérisation - «Sécurité et santé au travail à l'ère du numérique»

But de l'activité: contribuer à assurer une prévention efficace de la SST dans le monde du travail numérique.

En janvier 2019, le conseil d'administration de l'EU-OSHA a décidé que le thème de la prochaine campagne «Lieux de travail sains» sera «La SST dans l'économie numérique – garantir une prévention efficace dans le monde du travail numérique». Cette campagne s'appuiera sur les résultats de l'activité «Vue d'ensemble en matière de SST: numérisation» (activité 2.10) déployée entre 2020 et 2023; la contribution apportée sera créatrice de synergies et permettra d'obtenir un impact accru grâce à une diffusion et à une promotion améliorées.

Les travaux préparatoires relatifs à la stratégie de campagne ont démarré en 2020 et, à la suite d'un vaste processus de consultation et de l'approbation du conseil d'administration de l'EU-OSHA, ont été finalisés lors d'une réunion extraordinaire du conseil exécutif en septembre 2021.

Conformément à la stratégie de campagne adoptée, l'objectif de la campagne 2023-2025 est de stimuler la collaboration en vue d'une transformation numérique sûre et productive du travail. Sa planification stratégique repose sur les cinq objectifs principaux suivants:

1. sensibiliser à l'importance, à la pertinence et aux implications pour la SST de la transformation numérique du travail, y compris l'analyse de rentabilité en fournissant des faits et des chiffres;
2. accroître la sensibilisation de chacun et les connaissances pratiques dans tous les secteurs, les types de lieux de travail et les groupes spécifiques de travailleurs (par exemple, les femmes, les migrants) pour une utilisation sûre et productive des technologies numériques au travail;
3. améliorer les connaissances sur les risques et perspectives nouveaux et émergents liés à la transformation numérique du travail;
4. promouvoir l'évaluation des risques et une gestion proactive saine et sûre de la transformation numérique du travail en donnant accès à des ressources pertinentes (par exemple, des bonnes pratiques, des listes de contrôle, des outils et des conseils);
5. rassembler les parties prenantes pour faciliter l'échange d'informations, de connaissances et de bonnes pratiques et stimuler la collaboration pour une transformation numérique du travail sûre et productive.

Il convient également de souligner que la campagne est conforme à l'**approche Vision zéro** de la Commission européenne visant à éliminer les décès liés au travail du [cadre stratégique de l'UE en matière de santé et de sécurité au travail pour la période 2021-2027](#), ainsi qu'aux objectifs de la [stratégie numérique européenne](#).

Enfin, afin de maintenir la dynamique et de mettre clairement l'accent sur la campagne, cinq **domaines prioritaires** ont été définis pour la campagne «Lieux de travail sains» 2023-25:

- Le travail sur plateformes numériques
- Automatisation des tâches
- Travail à distance et hybride
- Gestion des travailleurs au moyen de l'intelligence artificielle (IA);
- Systèmes numériques intelligents

L'une des premières étapes de la mise en œuvre de la stratégie de campagne a été le développement d'une nouvelle identité visuelle et la révision du site web de la campagne «Lieux de travail sains». Au cours du premier trimestre 2022, l'identité visuelle de la campagne a été convenue et approuvée en consultation avec des représentants du conseil d'administration, de la Commission européenne et des points focaux. Le consensus commun était d'opter pour une approche innovante (le kaléidoscope) mettant en valeur les personnages emblématiques des campagnes «Lieux de travail sains» «sous de nouveaux habits». Sur la base de cette nouvelle identité visuelle, la production des premiers produits de campagne a été finalisée dans toutes les versions linguistiques (affiche, dossier, bannière statique en ligne, page de couverture PPT, rollup, etc.). La rédaction du contenu des principaux produits de la campagne (guide de campagne, dépliant, prospectus GPA) a également été achevée et le guide de la campagne a été envoyé pour consultation avec le TARAG et les points focaux en septembre 2022. Les commentaires reçus au cours de ce processus de consultation ont été intégrés dans le guide de la campagne et tous les principaux produits de la

campagne ont été adaptés en conséquence. Il convient également de mentionner dans ce contexte la finalisation d'un glossaire basé sur les termes clés utilisés dans tous les produits de recherche et de campagne en 25 langues. La planification d'autres activités, y compris la définition des ensembles de promotion pour les cinq domaines prioritaires susmentionnés de la campagne, avait également commencé avant la fin de l'année.

Enfin, à la suite d'un test de convivialité approfondi du site web de la campagne actuelle, les travaux sur le site web remanié de la «campagne "Lieux de travail sains" 2023-25» ont bien progressé et le lancement du site web de la pré-campagne était au cours du premier semestre 2023.

1.4.4. Activité 4.8 Multilinguisme

But de l'activité: contribuer à atteindre plus aisément les groupes cibles visés par les travaux de l'Agence en donnant accès aux versions linguistiques des documents de l'Agence et en tenant compte des besoins et des priorités des points focaux nationaux.

Cette activité prévoit l'aménagement et la mise en œuvre de l'aspect multilingue de la stratégie de communication de l'EU-OSHA. La traduction des travaux de l'Agence est essentielle pour faire parvenir les messages en matière de SST aux groupes cibles dans les États membres européens.

L'Agence entend optimiser l'efficacité du budget qu'elle alloue à la traduction en faisant participer ses points focaux nationaux à l'établissement des priorités pour les textes à traduire (approche «portefeuille») et en collaborant à la fois avec le CdT et les points focaux pour livrer des traductions de qualité et gérer ses sites web et contenus multilingues.

L'Agence a fait une mini-offre de crédits de traduction aux points focaux en avril 2022 afin de permettre à certains documents liés à la campagne et à d'autres publications d'être prêts dans les différentes versions linguistiques après l'été. Toutes les publications ont été vérifiées par les points focaux et ont été publiées.

Au cours du dernier trimestre de l'année, l'Agence a lancé l'offre de portefeuille régulière pour les publications à traduire, à vérifier et à produire au cours de l'année 2023. L'offre comprenait 46 publications différentes (795 pages au total).

Le 28 avril, l'Agence a assisté à la réunion annuelle du réseau du CdT, au cours de laquelle certains des nouveaux services ont été présentés. En collaboration avec le CdT, l'EFSA, l'eu-LISA, l'ETF et l'EMA, l'EU-OSHA a travaillé sur des lignes directrices communes et un modèle pour les politiques multilingues des agences. Ces lignes directrices ont été présentées lors de la réunion des chefs du réseau de communication et d'information qui s'est tenue à Barcelone les 20 et 21 octobre 2022. Plus d'informations à l'adresse: <https://osha.europa.eu/en/tools-and-resources/multilingualism>

1.5 Mise en réseau des connaissances

Dans le cadre de cet objectif stratégique, l'EU-OSHA entend soutenir la communauté de la SST grâce à de nouveaux outils afin de promouvoir et de faciliter la production et la gestion d'un ensemble de connaissances de grande qualité.

1.5.1. Activité 5.3: Actions de mise en réseau des connaissances

But de l'activité: favoriser un débat éclairé et des discussions sur les thèmes pertinents de la SST en fournissant des ressources basées sur l'information et en offrant une tribune qui facilite l'échange d'informations sur la recherche, les politiques et les pratiques en matière de SST.

Cette activité complète les actions sur l'échange d'informations et de bonnes pratiques au niveau de l'élaboration des politiques et concernant les stratégies, les programmes et autres interventions et vise à faciliter un débat éclairé sur la SST. Dans le cadre de cette activité, l'Agence a continué à soutenir, le cas échéant, la Commission, d'autres institutions et les principales parties prenantes, afin de renforcer la base de connaissances nécessaire à leur processus décisionnel et de leur apporter l'aide requise pour l'élaboration de leurs politiques.

Actions liées à la COVID-19

L'EU-OSHA a entrepris un certain nombre d'initiatives en lien avec la COVID-19 depuis mars 2020. Des ressources nationales sont constamment ajoutées à la liste figurant dans la version OSHwiki du document d'orientation «Retour sur le lieu de travail - Adapter les lieux de travail et protéger les travailleurs». L'EU-OSHA a renforcé sa coopération avec les acteurs de la santé publique en 2021 et a continué de le faire en 2022. En outre, l'EU-OSHA a contribué à un échange d'experts sur les mesures d'atténuation tout au long de la pandémie lors d'une réunion organisée par l'ECDC. L'EU-OSHA a publié un article d'expert et un article OSHwiki ainsi qu'une présentation PowerPoint sur la question de la COVID de longue durée. Auparavant, en juin 2021, l'EU-OSHA avait publié deux guides sur le retour au travail après la COVID-19, destinés aux travailleurs et aux supérieurs, qui visent à faciliter la réintégration des travailleurs victimes des effets sanitaires de la COVID-19, et notamment d'une COVID longue. D'autres travaux ont été commandés sur le thème de la «COVID de longue durée» et des guides pour une réhabilitation efficace seront publiés en 2023.

L'EU-OSHA a publié, en collaboration avec le réseau de recherche des agences de l'UE, EU-ANSA, [un rapport de synthèse basé sur une analyse plus approfondie des activités liées à la pandémie](#), mettant l'accent sur la collaboration des agences tout au long de la pandémie. Il comprend une étude de cas sur la collaboration étendue de l'EU-OSHA et de l'ECDC tout au long de la pandémie. Le rapport a été présenté lors d'un atelier organisé dans le cadre d'une conférence de haut niveau (Science advice under pressure, organisé par le mécanisme de conseil scientifique de la Commission européenne). Des travaux étaient en cours au sein d'un groupe de travail ultérieur de l'EU-ANSA afin de préparer un cadre et un exercice pratique sur la préparation aux crises sur la base des travaux précédents.

En septembre 2022, une contribution a également été apportée au groupe des conseillers scientifiques en chef dans le cadre de la préparation d'un avis concernant les leçons tirées de la pandémie et la préparation, afin de sensibiliser aux aspects de la SST et des références à la santé au travail et aux contributeurs de l'EU-OSHA sont incluses dans le document.

Le directeur exécutif par intérim et un autre membre du personnel ont été interrogés et ont participé à un groupe de réflexion lié à une étude commandée par la commission de l'emploi du Parlement européen ([Occupational safety and health: Adjusting provisions in the light of COVID-19](#))

L'EU-OSHA a participé aux réunions des groupes de travail du CCSS sur la reconnaissance de la COVID-19 en tant que maladie professionnelle et du groupe de travail «Pandémies et SST».

L'EU-OSHA a contribué à [un rapport conjoint avec l'ECDC, l'EFSA et le laboratoire européen de référence pour l'influenza aviaire et la maladie de Newcastle](#) et l'a publié. L'EU-OSHA a également contribué à un rapport équivalent de l'EFSA.

Changement climatique et SST

L'EU-OSHA a entamé une coopération avec l'AEE afin d'inclure des informations relatives à la SST dans les pages web de l'Observatoire européen du climat et de la santé gérées par l'AEE.

L'EU-OSHA a participé à l'événement de mise en réseau des institutions de SST du G7 – *Climate Change meets Occupational Safety and Health* (le changement climatique et la sécurité et la santé au travail) – sur la base de ses informations et rapports concernant l'avenir de l'agriculture, de son étude sur les secouristes et les risques en matière de SST, ainsi que des résultats des études prospectives sur les emplois verts et l'économie circulaire. D'autres informations seront élaborées en 2023.

Coopération avec le CHRIT

À la suite de l'enquête sur les professions à haut risque menée conjointement avec le CHRIT, des travaux sur une analyse supplémentaire et un rapport succinct ont été lancés. En outre, l'EU-OSHA participe au groupe de travail GEA du CHRIT, qui pourrait également utiliser les données de l'enquête pour cibler les inspections.

Mise à jour des bases de données et des outils électroniques relatifs aux substances dangereuses

À la fin de 2022, l'EU-OSHA avait proposé dix versions nationales de l'outil électronique interactif [«Substances dangereuses»](#), à savoir l'Allemagne, l'Autriche, l'Espagne, l'Estonie, l'Islande, la Norvège, le Portugal, la Roumanie et la Slovaquie. De son lancement au printemps 2019 à octobre 2022, plus de 58 000 utilisateurs ont consulté cet outil.

L'EU-OSHA tient à jour la base de données des outils et orientations pratiques, y compris les supports visuels, et l'outil d'évaluation des risques sur le lieu de travail mis au point dans le cadre de la campagne «Lieux de travail sains» 2018-2019. D'autres mises à jour ont été commandées afin d'actualiser les éléments de la base de données pour les pays du nord-est et du sud-est et de l'Europe centrale. Un accord contractuel à long terme a été mis en place.

L'EU OSHA a également mis au point une formation en ligne conjointe avec l'Institut nordique de formation avancée en santé professionnelle sur l'évaluation alternative et la substitution de substances dangereuses sur les lieux de travail, ainsi que des supports de cours.

Feuille de route relative aux substances cancérogènes

L'EU-OSHA poursuit son travail en tant que partenaire de la feuille de route sur les substances cancérogènes et a participé au comité préparant la conférence de la présidence française sur ce sujet, qui s'est tenue les 7 et 8 mars 2022. Une réunion des partenaires de la feuille de route s'est tenue dans les locaux de l'EU-OSHA à Bilbao.

OSHWiki

Compte tenu du succès et du nombre croissant d'utilisateurs des articles OSHwiki, une révision complète de la plateforme OSHwiki a été effectuée, ce qui a conduit à la création d'une nouvelle page web OSHwiki. Cette nouvelle page web sera lancée début 2023. La nouvelle page web OSHwiki comprendra également, dans une section spécifique, des articles de la revue scientifique indépendante évaluée par des pairs «Safety Science Monitor».

Sur le plan du contenu, 35 articles OSHwiki ont été mis à jour et plusieurs articles OSHwiki ont été rédigés dans le cadre des différentes activités menées tout au long de l'année 2022.

Stratégies et législations nationales

La section - «Législation» du site web de l'EU-OSHA a été mise à jour régulièrement.

À la suite de l'adoption du nouveau cadre stratégique de l'UE, certains États membres ont déjà adopté une nouvelle stratégie nationale ou sont en train de le faire. Onze projets d'articles OSHwiki sur les nouvelles stratégies nationales ont déjà été créés avec l'aide de la Commission européenne et envoyés aux points de contact nationaux pour validation. D'autres stratégies nationales sont en cours de cartographie et de validation dans le cadre d'un projet de suivi et seront publiées sur la nouvelle page web OSHwiki.

Séminaire sur les outils électroniques

Le séminaire sur les outils électroniques pour 2022 s'est déroulé les 6 et 7 octobre à Bilbao, sous le titre «Wearable technologies for Risk Assessment» (technologies portables pour l'évaluation des risques). Le compte rendu des résultats du séminaire a été publié.

Guide électronique VeSafe

En 2021, l'EU-OSHA a commandé une évaluation du guide électronique VeSafe de la Commission. À la suite de ces recommandations, d'autres développements informatiques ont été finalisés en 2022.

Programme d'échange

Le programme 2022 a été annulé en raison des restrictions liées à la COVID-19.

Réunion de coordination de la recherche

La réunion de coordination de la recherche en collaboration avec PEROSH n'a pas eu lieu; cependant, il y a eu un échange mutuel de programmes de recherche entre l'EU-OSHA et PEROSH.

1.6 Mise en réseau

Dans le cadre de cet objectif stratégique, l'EU-OSHA vise à développer et à mettre en œuvre des activités de mise en réseau pour s'assurer que l'action de l'Agence réponde aux besoins de ses principales parties prenantes, à promouvoir le tripartisme au niveau européen et au niveau des États membres, et à permettre aux réseaux de participer activement aux activités de l'Agence.

1.6.1. Activité 6.4: Mise en réseau stratégique et opérationnelle

But de l'activité: mettre en place des structures de gouvernance efficaces pour veiller à ce que les orientations stratégiques et les travaux de l'Agence correspondent aux priorités politiques européennes et aux priorités des parties prenantes de l'Agence; renforcer les structures de mise en œuvre efficaces, de telle sorte que les parties prenantes (intermédiaires en particulier) puissent soutenir activement les travaux de l'Agence et y participer.

Cette activité comprend certaines des principales activités de mise en réseau de l'EU-OSHA, tant au niveau stratégique qu'opérationnel. L'activité a été particulièrement touchée par la pandémie de COVID-19, étant donné que la plupart des actions nécessitent des déplacements et des rassemblements physiques de personnes. Un certain nombre d'actions au titre de cette activité ont donc dû être menées en ligne. Au cours de l'année 2022, il a été possible de revenir progressivement à des réunions et missions physiques. Ce retour à la «normalité» ne signifiera toutefois pas un retour à la situation antérieure à la COVID, étant donné qu'il est prévu, à l'avenir, d'utiliser un mélange d'événements en ligne, hybrides et physiques pour des raisons tant budgétaires qu'environnementales.

Gouvernance

Le conseil d'administration, le bureau exécutif et les groupes consultatifs de l'EU-OSHA ont mis en œuvre leur programme de travail comme prévu.

Le conseil d'administration s'est réuni en janvier, juin et décembre. Le conseil d'administration a pris les décisions nécessaires pour assurer la direction stratégique et la responsabilité. Il s'agissait notamment de la décision sur le DOCUP, le budget et le RAAC 2021. Les débats et décisions spéciales de 2022 ont porté sur le thème de la campagne «Lieux de travail sains» qui a débuté en 2026 (santé mentale au travail), sur une nouvelle stratégie de l'EU-OSHA pour la période 2022-2026 et sur la prochaine vue d'ensemble en matière de SST (maladies cardiovasculaires). Un autre point fort a été une discussion productive sur les attentes concernant le rôle des membres du conseil d'administration, qui a abouti à un document sur les bonnes pratiques pour les membres du conseil d'administration, soulignant des questions telles que l'impartialité, la prévention des conflits d'intérêts, etc. Une séance d'information destinée à donner un aperçu des travaux en cours dans le cadre de l'activité ESENER a également été mise en place.

La Commission a publié l'avis de vacance pour le poste de directeur exécutif de l'EU-OSHA. Le conseil d'administration et le bureau exécutif sont tenus informés des progrès réalisés lors de chaque réunion.

En 2022, une nouvelle méthode de préparation des réunions du conseil d'administration a été expérimentée, avec une participation plus étroite des groupes et de la Commission par l'intermédiaire des porte-parole. Les résultats ont été positifs et le modèle se poursuit en 2023.

Le groupe TARAG s'est réuni à deux reprises et a discuté de questions telles que l'évaluation de la campagne «Lieux de travail sains» 2020-2022, la vue d'ensemble en matière de SST sur les TMS et le cycle de campagne de trois ans. Tout au long de l'année, le TARAG a été tenu informé des principales initiatives de communication et de sensibilisation.

L'OKAG a également tenu deux réunions. Les réunions se sont concentrées sur les mises à jour et les discussions sur les principaux projets de recherche et de prévention tels que le Baromètre de la SST et une nouvelle vue d'ensemble en matière de SST sur les risques de SST pour les maladies cardiovasculaires.

Points focaux

Les points focaux constituent le principal réseau opérationnel de l'Agence. Bien qu'ils ne participent pas directement à la gouvernance de l'Agence, ils jouent un rôle essentiel en contribuant à la planification de l'Agence et en mettant en œuvre le programme de travail au niveau national. Ils sont des acteurs clés du développement et de la coordination du réseau tripartite dans les États membres. Seule la coopération avec les points focaux et leurs réseaux permettra à l'Agence d'atteindre ses objectifs, raison pour laquelle les partenaires du réseau doivent absolument être convaincus de la valeur ajoutée que l'Agence apporte à leur travail. Grâce à son travail, l'EU-OSHA peut s'appuyer sur des informations et des données de qualité au niveau national qui alimentent la mise en œuvre des activités de l'Agence et, grâce à leurs actions de mise en réseau et de diffusion associant les partenaires sociaux, l'EU-OSHA parvient à toucher les publics cibles prévus dans les États membres.

En 2022, les points focaux ont mené les travaux de l'Agence dans les États membres conformément au plan de travail convenu. La première réunion des points focaux de l'année s'est tenue en ligne en février 2022. La deuxième réunion s'est tenue en présentiel en mai 2022 pour discuter des travaux des points focaux pour 2023. La dernière réunion des points focaux de l'année a coïncidé avec le sommet de la campagne «Lieux de travail sains» de novembre 2022.

Reconnaissant que la nature du travail a changé à la suite de la pandémie, l'Agence a entamé un examen majeur du travail avec le réseau des points focaux. Cette initiative vise à garantir une coopération harmonieuse et efficace en amont des nouveaux défis qui se posent dans l'UE après la pandémie. L'EU-OSHA examine actuellement le fonctionnement du réseau des points focaux afin que les points focaux et l'Agence puissent en bénéficier. Il s'agit notamment de la manière dont le réseau peut se réunir (en ligne et/ou en présentiel) et partager ses connaissances au sein du réseau. Les premières discussions avec le réseau auront lieu lors de la première réunion de 2023.

L'Agence cherche à apporter un soutien supplémentaire aux points focaux et, en novembre 2022, a envoyé un représentant à Malte pour participer à la conférence du 20^e anniversaire de l'OHSa. L'OHSa est le point focal de l'EU-OSHA à Malte depuis l'adhésion.

Mise en réseau européenne

Les actions de mise en réseau avec les parties prenantes européennes se sont poursuivies en 2022.

L'Agence entretient des contacts permanents avec la Commission européenne, le Parlement européen, le Comité économique et social européen et les partenaires sociaux européens. Les relations avec les partenaires européens liées aux activités sont décrites dans le cadre des activités individuelles.

Une délégation officielle du Parlement européen a visité l'Agence les 19 et 20 septembre 2022, composée d'Estrella Dura Ferrandis, Marianne Vind et Margarita de la Pisa Carrion, de députés européens, ainsi que de conseillers politiques. Les discussions ont porté sur les TMS, le cancer lié au travail, la COVID-19, la gouvernance de l'Agence, le programme de travail et les priorités futures. Les députés européens se sont également adressés à l'ensemble du personnel de l'EU-OSHA et ont procédé à un échange de vues.

L'EU-OSHA continue de collaborer avec le CHRIT. De plus amples informations sont disponibles aux points 2.10, 4.6 et 5.3.

L'EU-OSHA a établi une collaboration avec les principaux réseaux européens de SST en 2022, la collaboration avec le réseau européen des organisations de praticiens de la sécurité et de la santé (ENSHPO) se développant au-delà de la participation à la campagne «Lieux de travail sains» et stimulant l'engagement dans le travail au titre du «soutien à la conformité» et de l'«économie circulaire».

En août 2022, l'EU-OSHA a soutenu une session lors de la conférence européenne sur la sécurité et la fiabilité (ESREL). L'Agence continue d'apporter sa contribution au projet OSHDigit financé par l'UE, qui porte sur les méthodes d'enseignement numériques pour la SST. En septembre 2022, l'Agence a présenté ses résultats lors d'une réunion de la Fédération européenne des transports à Madrid.

L'EU-OSHA a également collaboré avec le réseau de l'Europe du Sud-Est sur la santé des travailleurs (SEENET/WH), qui a organisé sa conférence annuelle sur la SST pour les professionnels de la santé pendant et après la pandémie, ainsi qu'avec l'Association européenne des écoles de médecine du travail (EASOM).

Réseau Entreprise Europe

L'Agence a continué à promouvoir la coopération entre le réseau REE de la DG GROW et son propre réseau de points focaux nationaux dans le cadre du projet de partenariat en matière de communication (REE/CPP). Il existe aujourd'hui 32 ambassadeurs SST du Réseau Entreprise Europe (EEN) qui aident l'Agence à diffuser des informations sur l'importance de la SST dans leur pays, et en particulier auprès des microentreprises et des petites et moyennes entreprises, qui sont leurs principaux utilisateurs.

Le groupe de travail sur le partenariat en matière de communication (CPWG) s'est mis d'accord sur les objectifs minimaux du CPP 2022 pour les points focaux et les ambassadeurs SST du Réseau Entreprise Europe lors de la réunion du CPWG. La réunion des ambassadeurs SST du Réseau Entreprise Europe a été organisée virtuellement.

L'EU-OSHA a lancé au début de l'année le prix 2022 de la promotion de la sécurité et de la santé au travail du Réseau Entreprise Europe; la remise des prix a eu lieu en séance plénière lors du sommet de la campagne «Lieux de travail sains» le 15 novembre 2022 à Bilbao.

Une mise à jour informelle prévue des ambassadeurs SST du Réseau Entreprise Europe a été transformée en un séminaire conjoint avec les points focaux. L'Agence a organisé un séminaire en ligne: «Gestion des risques psychosociaux dans les micro et petites entreprises européennes».

OSHVET:

Le projet OSHVET vise à sensibiliser les écoles professionnelles dans les pays de l'UE et de l'Espace économique européen à l'importance de la SST en faisant en sorte que le réseau des points focaux de l'Agence unisse ses forces avec les réseaux nationaux de l'EVBB et de l'EfVET.

L'initiative couvre 15 pays où de nombreuses et très diverses initiatives ont vu le jour. La collaboration entre les points focaux et les partenaires de l'OSHVET au niveau national a été consolidée.

Mise en réseau internationale

L'EU-OSHA a participé activement au réseau «Health in the World of Work» (La santé dans le monde du travail) de l'OMS, et a notamment fait une présentation sur le thème du télétravail. En outre, elle a noué un dialogue avec l'IOSH (l'Institution de la sécurité et de la santé au travail) dans le cadre de ses travaux en dehors de l'Union et a soutenu la DG EMPL lors d'une réunion avec le Kenya. L'EU-OSHA a également été en contact avec la section «Transports» de l'ISSA afin d'échanger des informations en mars 2022.

En mai, l'EU-OSHA a participé au sommet virtuel «Vision zéro» organisé par le Japon et a tenu la deuxième réunion en ligne avec Taiwan OSHA afin de discuter des thèmes de la gestion des substances cancérigènes et de la numérisation. L'Agence a ensuite accueilli une délégation de Taïwan en octobre pour discuter des méthodologies des enquêtes. En octobre également, l'EU-OSHA a accueilli une délégation de KOSHA (Corée) et a participé à la conférence ukrainienne sur la santé et la sécurité en ligne en octobre 2022. En novembre 2022, l'Agence a accueilli une réunion du réseau SST du G20 dans ses locaux afin d'examiner la question des TMS.

La précédente action de l'EU-OSHA au titre de l'instrument de préadhésion a expiré à la fin de l'année 2022 et un nouvel accord a été signé. Dans le cadre de l'action précédente, l'Agence a organisé un séminaire en ligne sur la «COVID de longue durée», ainsi qu'une formation pour les inspecteurs du travail en Albanie, en soutenant un événement TAIEX en Turquie sur les TMS et en soutenant les activités tripartites en Macédoine du Nord.

1.7 Gestion institutionnelle

Pour plus d'informations sur la gestion et le contrôle, la programmation, le suivi et l'évaluation, voir les sections pertinentes de la partie II, la partie III a) et la partie III b).

1.8 Soutien administratif

Pour la gestion financière et les ressources humaines (RH), voir partie II 2.3 et 2.4

1.8.1. Technologies de l'information et de la communication

L'Agence a mis en œuvre la feuille de route sur les TIC pour 2022:

- SYSPER, le nouvel outil de gestion des ressources humaines de l'Agence, a été inauguré et lancé en janvier 2022 et est désormais utilisé par le personnel.
- Le système de signature numérique (EU-SIGN) est désormais intégré en tant que Q-SIGN dans ARES, notre système de gestion des documents, ce qui facilite et simplifie le processus de signature numérique directement dans ARES.
- L'intranet a migré vers une nouvelle plateforme.
- Une nouvelle structure pour MsTeams, comprenant de nouvelles procédures et lignes directrices, a été développée et une formation sur le travail hybride a été dispensée au personnel.
- L'Agence a migré vers M365.
- La solution CRM a également migré vers le nuage.
- Une analyse des futurs besoins en salles de réunion a été entreprise et l'installation de nouveaux équipements audiovisuels a été réalisée.
- L'Agence a intensifié ses activités dans le domaine de la cybersécurité afin de commencer à aligner l'EU-OSHA sur le futur règlement sur la cybersécurité:
 - plusieurs audits ont été effectués et l'Agence met en œuvre ses recommandations;

- l'Agence a introduit une authentification en deux étapes pour tous les services TIC; et
 - l'EU-OSHA joue un rôle de premier plan dans la coordination de la réponse collective des agences de l'UE à la future réglementation en matière de cybersécurité et aux négociations avec le CERT-UE.
- Des achats ont été effectués pour les développements de Plone.
- Plusieurs développements web liés aux activités opérationnelles ont été mis en œuvre, notamment la migration vers Drupal 9 de tous nos sites web et une convergence des sites web.
- À la suite d'un exercice pilote avec d'autres agences concernant la gestion des marchés publics, l'EU-OSHA a intégré et mis en œuvre l'outil de gestion des marchés publics de la Commission européenne, le PPMT (Public Procurement Management Tool), une application back-office de pré-attribution basée sur le web qui soutient l'ensemble du processus de passation de marchés, depuis l'identification des besoins jusqu'à la signature du contrat.
- Le plan de continuité des activités a été réexaminé.

Partie II a) Gestion

2.1 Conseil d'administration

L'EU-OSHA n'a relevé aucun risque critique pour 2022. De la même manière, aucun risque significatif ni problème de contrôle conséquent devant faire l'objet d'un rapport au conseil d'administration n'est apparu durant l'année.

En ce qui concerne le retard dans le recrutement d'un nouveau directeur exécutif, il est important de noter que le conseil d'administration a veillé à ce qu'un directeur exécutif par intérim soit en place à partir du 16 septembre 2021, c'est-à-dire le premier jour suivant le départ en retraite de la précédente directrice exécutive. Cela a permis d'assurer la continuité des activités, car les mesures organisationnelles ont pu être mises en œuvre immédiatement et les plans adaptés, principalement en allongeant la période de mise en œuvre de deux projets de recherche, à savoir la vue d'ensemble en matière de SST sur le soutien à la conformité et la vue d'ensemble en matière de SST sur les risques psychosociaux.

Lors des réunions du conseil d'administration et du comité exécutif, la directrice exécutive a fait rapport sur les progrès accomplis en vue de la réalisation des objectifs et sur l'obtention des résultats prévus, y compris sur les écarts par rapport aux plans, les résultats des évaluations et le suivi des recommandations acceptées, l'issue et le suivi des audits internes et externes effectués au sein de l'EU-OSHA, ainsi que sur la décision de décharge du Parlement européen.

Pour plus de détails sur les travaux du conseil d'administration au cours de l'année 2022, voir la partie I 1.6 Mise en réseau, sous la section Activité 6.4 Mise en réseau stratégique et opérationnelle. La liste des membres du conseil d'administration au 31 décembre 2021, ainsi que la liste des décisions adoptées en 2021, sont disponibles aux annexes IX et X, respectivement.

2.2 Principales évolutions

Recrutement d'un nouveau directeur exécutif

En septembre 2021, le Dr Christa Sedlatschek, qui a occupé le poste de directrice exécutive de l'EU-OSHA pendant 10 ans, a pris sa retraite. En janvier 2022, le conseil d'administration a finalement décidé de ne nommer aucun des candidats figurant sur la liste de présélection adoptée par la Commission en mars 2021 et la procédure a donc été clôturée. En 2022, une nouvelle procédure a été lancée par la Commission et le conseil d'administration devrait recevoir une liste restreinte au cours du premier semestre de 2023.

Nouvelle stratégie de l'EU-OSHA:

En juin 2022, le conseil d'administration a adopté une nouvelle stratégie de l'EU-OSHA définissant la mission et la vision de l'EU-OSHA dans le cadre du mandat établi dans le règlement fondateur. En outre, six objectifs stratégiques ont été définis, ainsi que les domaines prioritaires associés. Cela établit un bon cadre pour la préparation des DOCUP avec le soutien des principales parties prenantes.

Bonne gouvernance

En 2022, le conseil d'administration a adopté une version révisée du règlement intérieur pour lui-même et pour le conseil exécutif, en tenant compte des enseignements tirés depuis l'entrée en vigueur du nouveau règlement fondateur en 2019. Parallèlement, le conseil d'administration a discuté des bonnes pratiques à l'intention des membres du conseil d'administration sur des questions telles que l'impartialité, les cadeaux, les relations avec les médias, etc. Il en est résulté un document décrivant ces bonnes pratiques et visant à poursuivre les bons résultats du conseil d'administration.

2.3 Gestion budgétaire et financière

Informations transmises dans le rapport sur la gestion budgétaire et financière et les résultats des contrôles

Le budget annuel adopté de l'Agence pour 2022 s'élevait à 16 405 100 EUR (+ 1,8 % par rapport à 2021).

Les recettes budgétaires totales en 2022 étaient les suivantes:

- un revenu provenant du budget de l'UE de 16 244 071 EUR; un total de 100 100 EUR provenant des autorités espagnoles et locales. Tous les processus de recouvrement ouverts en 2021 ont été finalisés et encaissés, à l'exception du processus OSH.250 (212 900 EUR) reporté à 2023. Ce processus concerne l'affaire COR/1228/2018 et fait l'objet d'une procédure de recouvrement forcé.

L'exécution du budget adopté pour les crédits d'engagement s'est élevée à 98,7 %, ce qui correspond à la mise en œuvre de 97,8 % du programme de travail annuel grâce à la fourniture des résultats initialement prévus pour ses activités 2022. Le taux d'exécution des crédits de paiement a atteint 72,1 %. En conséquence, les obligations impayées (26,6 %) ont été reportées à 2023.

Budget Titles		Appropriations			Committed		Paid		CO 2023	
		Initial	Transfer	Current	Amount	%	Amount	%	Amount	%
1.	Staff	7,396,700	77,050	7,473,750	7,465,718	99.9%	7,400,695	99.0%	65,023	0.9%
2.	Infrastructure	1,555,300	47,000	1,602,300	1,591,399	99.3%	927,614	57.9%	663,785	41.4%
3.	Operational expenditure	7,453,100	- 124,050	7,329,050	7,127,329	97.2%	3,494,105	47.7%	3,633,224	49.6%
	Grant total	16,405,100	-	16,405,100	16,184,446	98.7%	11,822,414	72.1%	4,362,032	26.6%

En raison d'une indexation élevée, l'année 2022 s'est caractérisée par une augmentation significative des coûts salariaux du personnel et de divers services, tels que les dépenses liées à la gestion des loyers et des installations, la fourniture de gaz et d'électricité et d'autres services de soutien administratif. À la suite de la redistribution des crédits dans le cadre de ses dépenses de fonctionnement principalement motivée par une diminution des activités au niveau des domaines prioritaires «Faits et chiffres», «Sensibilisation et communication» et «Mise en réseau», un montant total de 124 050 EUR a été viré aux titres 1 et 2 du budget. Ce virement a permis de couvrir non seulement l'augmentation des dépenses mentionnées ci-dessus, mais aussi le financement de projets informatiques visant à moderniser l'installation et l'infrastructure des salles de réunion pour faire face aux réunions hybrides. Six virements de crédits ont été effectués en 2022 conformément aux dispositions de l'article 26 du règlement financier de l'Agence. En 2022, il n'y a pas eu de budget rectificatif.

Aucun intérêt de retard sur le paiement n'était dû en 2022.

Pour un rapport exhaustif, voir les comptes de l'Agence pour l'exercice 2022, accompagnés du rapport 2022 sur la gestion budgétaire et financière disponible à l'annexe II.

Le tableau ci-dessous présente le pourcentage de différents types de procédures de passation de marchés utilisés entre le 1er janvier et le 31 décembre 2022:

Type de procédure/Description de la base juridique	Pourcentage d'utilisation (sur la base du nombre de procédures)	Pourcentage d'utilisation (sur la base du volume économique)
Procédure négociée pour marché de faible valeur (annexe 1 - 14.3)	16,67 %	4,55 %
Procédure négociée pour marché de valeur moyenne (annexe 1 à 14.2)	7,41 %	4,48 %

Procédure négociée pour marché de très faible valeur (annexe 1 - 14.4)	57,41 %	5,02 %
Procédure négociée sans publication préalable (annexe 1 - 11.1)	9,26 %	6,10 %
Procédure ouverte [FR 164 (1)(a)]	9,26 %	79,84 %
	100 %	100 %

Des informations détaillées sur les nouveaux protocoles d'accord ayant des implications financières et les accords de niveau de service/autres accords en cours en 2022 figurent à l'annexe VI, (b).

Conventions de contribution

En 2019, l'Agence comptait deux conventions de contribution sur des mesures préparatoires à la participation au réseau de l'EU-OSHA des pays des Balkans occidentaux et de la Turquie. L'état de recouvrement est le suivant:

- programme IAP II de 2016 (290 000 EUR): clôturé en 2021 et contribution non utilisée (7 271 EUR) à restituer en 2022 à la Commission européenne; et
- programme IAP II 2018 (399 584 EUR): 94,0 % des crédits ont été engagés au 31 décembre 2022 et 78,3 % ont été payés.

L'annexe V présente des informations plus précises.

Efficacité et efficience du contrôle

En tant qu'agence de l'UE, l'EU-OSHA est tenue de rendre des comptes sur les plans politique, financier et judiciaire aux institutions de l'UE, y compris le Parlement, le Conseil et la Commission, et plusieurs organes de l'UE exercent une surveillance à différents titres, tels que la Cour des comptes européenne, le service d'audit interne (SAI), l'Office européen de lutte antifraude (OLAF) et le Médiateur européen.

Au sein du Parlement, la commission des budgets, la commission du contrôle budgétaire et la commission de l'emploi et des affaires sociales évaluent et supervisent régulièrement les travaux de l'EU-OSHA. Ils jouent un rôle essentiel dans la détermination du budget annuel de l'EU-OSHA et apportent une contribution essentielle à la procédure de décharge.

Le règlement fondateur de l'Agence établit l'EU-OSHA en tant qu'organe autonome, son conseil d'administration ayant deux rôles principaux: i) définir l'orientation stratégique de l'Agence et ii) demander des comptes au directeur exécutif. Le directeur exécutif veille à la transparence et à la responsabilité en tenant le conseil d'administration régulièrement informé des principales questions de gestion.

Au niveau de la gestion, l'Agence peut s'appuyer sur un ensemble de processus de contrôle qui permettent de surveiller ses performances et le respect des procédures et plans établis.

Les processus de contrôle au sein de l'EU-OSHA sont fondés sur l'exigence de «légalité et régularité» des opérations sous-jacentes et sur les quatre objectifs de contrôle: i) la bonne gestion financière, ii) la prévention/détection/correction et le suivi des irrégularités et des fraudes, iii) la fiabilité des rapports et iv) la préservation des actifs et des informations. Les processus comprennent:

- des processus de contrôle interne;
- des processus financiers et de passation de marchés publics;
- des processus de qualité, et
- des processus de prévention de la fraude et des conflits d'intérêts.

Dans une large mesure, les contrôles sont fondés sur des exigences réglementaires et sont soigneusement analysés avant que des décisions visant à les réduire à des fins d'efficacité ne soient prises. L'EU-OSHA adopte une approche des contrôles fondée sur les risques: plus un domaine est perçu comme risqué sur la base de preuves documentaires et d'évaluations, plus le nombre de contrôles et de mesures d'atténuation mis en place est élevé.

des processus de contrôle interne:

Le coordinateur du contrôle interne est chargé de coordonner et de superviser la mise en œuvre des processus de contrôle interne. La fonction du contrôle interne joue également un rôle essentiel dans plusieurs procédures du domaine financier.

Conformément à la procédure de non-conformité de l'Agence, les événements ex ante (exceptions) et les événements ex post (non-conformités) sont à la fois enregistrés et évalués. Cela contribue à l'amélioration des procédures existantes et à la détection des faiblesses du contrôle interne à un stade plus précoce. Les cas de non-conformité constatés en 2022 n'ont pas révélé de faiblesses significatives en ce qui concerne les contrôles existants.

D'autres processus de contrôle interne pertinents sont prévus dans le cadre du CCI et dans la gestion des risques, laquelle fait également partie du nouveau CCI.

Parmi les autres processus de contrôle figurent la procédure relative aux fonctions sensibles (mise à jour en 2020), la politique et les procédures de continuité des activités, la politique de sécurité informatique, la politique de gouvernance de l'information, la stratégie et le plan d'action antifraude, ainsi que les flux de travail opérationnels et financiers.

Processus financiers et de passation de marchés publics

L'EU-OSHA dispose d'un règlement financier fondé sur le règlement délégué de la Commission portant règlement financier-cadre des organismes visés à l'article 70 du règlement (UE, Euratom) 2018/1046, dont elle ne s'écarte pas, sauf lorsque ses besoins spécifiques l'exigent et avec l'accord préalable de la Commission. Le règlement financier de l'Agence et le règlement d'exécution connexe constituent la base juridique qui sous-tend chaque opération financière réalisée par l'Agence.

L'EU-OSHA a instauré des processus financiers visant à assurer une gestion adéquate des risques liés à la légalité et la régularité des opérations, conformément au principe de bonne gestion financière. Ces processus tiennent compte de la nature pluriannuelle des activités ainsi que du type d'opérations. L'EU-OSHA peut s'appuyer sur une procédure d'établissement de rapports financiers et budgétaires, qui permet un suivi étroit de l'utilisation du budget.

L'Agence fonctionne selon une procédure claire et formalisée en ce qui concerne les circuits financiers, les acteurs et les délégations, ce qui se reflète dans la structure organisationnelle. Les tâches et responsabilités sont affectées conformément aux délégations financières et selon le principe de séparation des attributions entre l'ordonnateur et le comptable (dont la fonction est désormais entièrement externalisée). Des listes de contrôle claires et concises dans un cahier des charges sont à la base de chaque opération financière et fournissent une piste d'audit des actions réalisées par chaque acteur concerné. Des listes de contrôle financier sont créées et font l'objet d'une révision si nécessaire. Afin d'assurer l'harmonisation et l'alignement sur les risques et les besoins réels, une fonction de coordination financière a été mise en place et est devenue pleinement opérationnelle dans le courant de l'année 2022 grâce au nouveau modèle opérationnel en matière de finances et d'achats de l'EU-OSHA, le groupe d'acteurs financiers se réunissant régulièrement.

Alors que la vérification ex ante couvre la grande majorité des opérations financières, des flux de travail financiers en deux étapes sont en place pour les paiements inférieurs à 2 000 EUR, les engagements provisionnels et les opérations de dégageement. Comme le prévoit le règlement financier, et en tant que

source d'assurance supplémentaire, l'EU-OSHA a mis en place une procédure de contrôle ex post dans le but de procéder à une vérification ex post trimestrielle sur un échantillon d'opérations.

En ce qui concerne les procédures de passation de marchés, l'Agence peut s'appuyer sur une procédure complète qui renvoie au vade-mecum de la Commission européenne. Dans le cadre du nouveau modèle opérationnel, une fonction de coordination des passations de marchés a également été créée et est pleinement opérationnelle pour assurer, entre autres, l'harmonisation des activités de passations de marchés publics dans l'ensemble de l'Agence. Toutes les procédures de passation de marchés publics menées à l'Agence sont soumises à des mesures de supervision et à des contrôles d'atténuation, depuis la conception jusqu'à la clôture. Ces derniers couvrent tant les processus officiels de lancement et d'évaluation que les déclarations d'absence de conflits d'intérêts par les membres des comités d'évaluation, l'évaluation des critères d'exclusion, de sélection et d'attribution documentés par écrit.

Poursuivant ses efforts de modernisation, l'Agence a fonctionné au cours de l'année 2022 grâce à des procédures de passation de marchés entièrement numérisées avec le soutien du PPMT de la Commission. Au cours de l'année 2022, aucune plainte n'a été reçue ni soumise au médiateur par des soumissionnaires non retenus. En outre, aucune procédure n'a été engagée par un contractant devant la Cour de justice à l'encontre de l'Agence.

Processus de qualité

L'EU-OSHA continue d'appliquer une gestion fondée sur les activités dans le but d'améliorer l'efficacité et l'efficacité de la gestion interne, de la planification et de l'utilisation des ressources. Depuis sa première adoption en 2014, l'EU-OSHA a mis en place des processus clés pour faciliter la mise en œuvre de l'approche.

L'objectif est de veiller à ce que l'Agence s'acquitte de sa mission conformément à son mandat et aux orientations de son conseil d'administration, et qu'elle atteigne les objectifs de performance qui ont été fixés. Ces processus de qualité ont pour but de soutenir la déclaration d'assurance de l'ordonnateur concernant l'utilisation des ressources pour les finalités prévues; ils constituent l'épine dorsale du cadre de suivi des performances de l'EU-OSHA.

Le cadre de suivi des performances de l'Agence se compose de plusieurs éléments complémentaires en ce qu'ils traitent de dimensions différentes, mais importantes.

L'une de ces dimensions consiste à faire en sorte que l'utilisation des ressources soit conforme aux principes de la mission de l'Agence et aux indications du conseil d'administration. À cette fin, l'Agence a mis au point des processus internes pour planifier son travail conformément aux exigences des règlements fondateur et financier, ainsi qu'un système de supervision adéquat pour contrôler régulièrement la mise en œuvre du programme de travail et des ressources. Les résultats consolidés de cet exercice de suivi régulier sont transmis au conseil d'administration/comité exécutif trois fois par an au moyen d'un rapport d'avancement, et lorsque des rapports supplémentaires s'avèrent nécessaires. Le conseil d'administration reçoit également des informations régulières concernant les audits internes et externes et les évaluations, y compris la mise en œuvre des plans d'action.

Depuis 2016, l'EU-OSHA a déployé un outil informatique de gestion de l'information qui soutient la programmation, le suivi et la gestion des activités opérationnelles.

Lorsqu'il est nécessaire d'apporter des modifications substantielles au programme de travail et au budget, il est fait appel au conseil d'administration. En 2019, le conseil d'administration a adopté une décision visant à déléguer l'adoption de modifications non substantielles au directeur exécutif. Cette décision comporte une définition des modifications non substantielles et prévoit l'obligation d'informer régulièrement le conseil d'administration de ces modifications. Pour 2022, le conseil d'administration n'a pas eu à adopter de modification substantielle du programme de travail. Le directeur exécutif par intérim a néanmoins adopté une série de modifications non substantielles (la liste complète est disponible à l'annexe I).

L'adoption du RAAC, ainsi que son analyse et son évaluation par le conseil d'administration, constituent une étape cruciale en matière de responsabilité. Le rapport d'activité est une exigence du règlement financier. Il donne un aperçu complet des activités, de la performance, des résultats des contrôles et de la consommation des ressources au cours d'un exercice donné et constitue un document clé pour la procédure de décharge pour l'exercice concerné.

Les critères de réussite relatifs aux travaux de l'Agence sont définis dans la logique d'intervention qui sous-tend le programme stratégique de l'EU-OSHA. En conséquence, une autre dimension importante consiste à évaluer dans quelle mesure les travaux de l'Agence ont permis d'atteindre les résultats escomptés, et à évaluer la nécessité de futures améliorations/modifications. À cette fin, l'Agence effectue des évaluations spécifiques régulières de ses activités, en fonction des besoins et conformément aux exigences réglementaires. Les évaluations sont réalisées conformément à la politique et à la procédure d'évaluation qui définissent les critères par rapport auxquels les activités doivent être évaluées et les acteurs concernés. La politique et la procédure d'évaluation de l'Agence sont fondées sur les lignes directrices de la Commission européenne pour une meilleure réglementation⁸. Si les résultats des évaluations constituent un élément important de l'apprentissage organisationnel, ils contribuent également à accroître la transparence et la responsabilité concernant les dépenses de l'Union. Le conseil d'administration est informé de tous les résultats d'évaluation les plus importants et de toutes les recommandations principales et est régulièrement informé du suivi assuré par l'Agence.

Des indicateurs de performance globaux portant sur la mission et la vision sont définis, ainsi que des indicateurs spécifiques aux différentes activités, sur la base de la logique d'intervention développée pour les activités. Le conseil d'administration a par ailleurs défini et adopté des objectifs et des moyens ambitieux, et a fixé une fréquence importante d'utilisation de ces moyens. La finalité première des indicateurs est d'évaluer la progression de l'Agence vers la réalisation des objectifs fixés. Les indicateurs sont utilisés à des fins de responsabilisation et d'apprentissage. Un rapport présentant les données relatives aux indicateurs pour l'année précédente est inclus dans le RAAC (à des fins de responsabilisation) ainsi que dans le DOCUP (à titre de référence).

Il est vital de garantir que les résultats escomptés aux niveaux stratégique et opérationnel correspondent bien aux effets obtenus durant la réalisation des activités. À partir de 2019, un nouveau cadre d'indicateurs de performance s'applique, qui est en grande partie de nature qualitative et reflète la nature des travaux de l'Agence.

L'Agence a défini un tel cadre en tenant compte de la nécessité de veiller à la qualité des données, à la fois en collectant un volume considérable de retours d'informations avisés et en diminuant la charge administrative quant à la collecte de données. La communication est également un facteur clé, comme l'a fait remarquer le Parlement dans son rapport transversal sur la décharge vis-à-vis des agences. Selon cette observation, il est nécessaire que les parties prenantes et le public puissent accéder aux informations en matière de performances et que celles-ci soient intelligibles⁹. Les indicateurs ont dès lors été formulés de façon à répondre à cette exigence.

Consciente de l'importance de mesurer l'impact – et les défis qui y sont liés –, l'EU-OSHA travaille en étroite collaboration avec d'autres agences de l'UE, y compris les agences relevant du domaine politique de la DG EMPL, afin d'œuvrer à une compréhension commune et à des principes communs. L'EU-OSHA est un membre actif du réseau interagences de développement des performances établi en vertu du réseau des agences de l'Union européenne (EUAN) et participe aux initiatives et aux opérations interagences dans le

⁸ Voir : https://ec.europa.eu/info/law/law-making-process/planning-and-proposing-law/better-regulation-why-and-how/better-regulation-guidelines-and-toolbox/better-regulation-toolbox_en

⁹ Résolution du Parlement européen du 28 avril 2016 concernant la décharge sur l'exécution du budget des agences de l'Union européenne pour l'exercice 2014: performance, gestion financière et contrôle [2015/2205 (DEC)], <http://www.europarl.europa.eu/committees/en/cont/discharge-2014.html?id=20151015CPU06061>, point 31.

domaine de la gestion de la performance, ou en est à tout le moins bien informée. Au sein du réseau EU-ANSA, l'EU-OSHA est membre du groupe sur l'impact scientifique.

Processus de prévention de la fraude et des conflits d'intérêts

L'Agence a rédigé et finalisé la **nouvelle stratégie antifraude de l'EU-OSHA pour 2022-2026**, axée sur la consolidation du cadre antifraude existant au sein de l'Agence. Le conseil d'administration a adopté la nouvelle stratégie antifraude au début de 2022. Un plan d'action visant à mettre en œuvre la stratégie a été élaboré et fait l'objet d'un suivi régulier au cours de l'année.

En ce qui concerne la **prévention et la gestion des conflits d'intérêts**, l'Agence disposait depuis 2014 d'une politique portant principalement sur les membres du conseil d'administration. Les nouveaux règlements fondateur et financier introduits en 2019 comportaient des exigences supplémentaires qui ont conduit à l'adoption, en juin 2019, d'une nouvelle politique qui a été légèrement révisée en janvier 2020 par le conseil d'administration. L'Agence a procédé à une évaluation des risques de conflits d'intérêts pour les membres du conseil d'administration en rapport avec la mission et les tâches de l'Agence. Les résultats ont été communiqués au conseil d'administration avant l'adoption de la politique. L'évaluation des risques a conclu que le niveau de risque était globalement faible, notamment en raison du rôle et du mandat de l'EU-OSHA, qui n'incluent pas la réglementation ou l'inspection. La structure de gouvernance de l'Agence (conseil d'administration et comité exécutif tripartite) représente également un mécanisme solide garantissant l'équilibre et le contrôle. En vertu de cette politique, lors de leur nomination, les membres du conseil d'administration sont tenus de fournir une déclaration d'intérêts et d'absence de conflit d'intérêts ainsi qu'un résumé de leur CV. Les informations sont disponibles sur le site web de l'EU-OSHA. Au sein du conseil d'administration, l'organe compétent pour assurer la mise en œuvre de la politique se compose du président du conseil d'administration, assisté par les trois vice-présidents. La politique comporte des dispositions relatives aux experts nationaux détachés (END) et aux autres membres du personnel qui ne sont pas employés par l'EU-OSHA, comme prévu dans le règlement fondateur. La prévention et la gestion des conflits d'intérêts concernant le personnel de l'Agence sont abordées sur la base des dispositions incluses dans le statut et les règles de mise en œuvre pertinentes.

Pour de plus amples informations sur les modalités de mise en œuvre de ces processus, voir partie III, section 3.1.

2.4 Délégation et subdélégation des pouvoirs d'exécution budgétaire au personnel de l'EU-OSHA

La délégation des pouvoirs d'exécution budgétaire est régie par une charte des missions et responsabilités adoptée par le directeur exécutif, sur la base des dispositions pertinentes du règlement financier. Les délégations sont accordées pour une durée indéterminée.

Les délégations actuellement en vigueur sont énumérées ci-dessous:

Ordonnateur délégué	Lignes budgétaires
Andrea Baldan, chef de l'unité «Centre de ressources et de services»	tous les titres, tous les «Hors Budget» et autres opérations (revenus, opérations de crédit)
Andrew Smith, chef de l'unité «Communication et promotion»	tous les titres, tous les «Hors Budget» et autres opérations (revenus, opérations de crédit)
Malgorzata Milczarek, chef (par intérim) de l'unité «Prévention et recherche»	titres 3 et 4 des dépenses et tous les «Hors Budget»
Jesper Bejer, gestionnaire de réseau	lignes budgétaires BL 3060, 3100 et «Hors Budget»

Les ordonnateurs délégués rendent compte régulièrement au directeur exécutif de la mise en œuvre des programmes, des opérations ou des mesures pour lesquels il a reçu délégation de pouvoirs.

Les résultats obtenus par les ordonnateurs délégués sont régulièrement évalués à la lumière des risques inhérents à leurs activités, des ressources qui leur sont allouées ainsi que du respect des systèmes et procédures de contrôle interne définis par le directeur exécutif pour la réalisation de leurs objectifs. En 2022, aucune faiblesse n'a été identifiée.

Déclarations d'assurance des ordonnateurs délégués

Déclaration du chef (par intérim) du Centre de ressources et de services

Je soussignée Nadège Perrine,

en ma qualité de chef du Centre de ressources et de services et d'ordonnateur délégué en ce qui concerne les engagements juridiques et budgétaires et les paiements (tous les titres, tous les «hors budget») et les autres opérations (revenus, opérations de crédit),

déclare que les informations contenues dans le présent rapport donnent une image fidèle de la situation;

affirme avoir l'assurance raisonnable que les ressources allouées aux activités décrites dans ce rapport ont été utilisées aux fins prévues et conformément aux principes de bonne gestion financière, et que les procédures de contrôle mises en place apportent les garanties nécessaires quant à la légalité et la régularité des opérations sous-jacentes;

confirme n'avoir connaissance d'aucun fait non signalé pouvant nuire aux intérêts de l'Agence.

(signature électronique) - (date électronique)

Nadège Perrine

Déclaration du chef de l'unité «Communication et promotion»

Je soussigné, Andrew Smith,

En ma qualité de chef de l'unité «Communication et promotion» et d'ordonnateur délégué en ce qui concerne les engagements juridiques et budgétaires et les paiements (tous les titres, tous les «hors budget») et les autres opérations (revenus, opérations de crédit),

déclare que les informations contenues dans le présent rapport donnent une image fidèle de la situation;

affirme avoir l'assurance raisonnable que les ressources allouées aux activités décrites dans ce rapport ont été utilisées aux fins prévues et conformément aux principes de bonne gestion financière, et que les procédures de contrôle mises en place apportent les garanties nécessaires quant à la légalité et la régularité des opérations sous-jacentes;

confirme n'avoir connaissance d'aucun fait non signalé pouvant nuire aux intérêts de l'Agence.

(signature électronique) - (date électronique)

Andrew Smith

Déclaration du chef (par intérim) de l'unité «Prévention et recherche»

Je soussignée, Malgorzata Milczarek,

en ma qualité de chef (par intérim) de l'unité «Prévention et recherche» et d'ordonnateur délégué en ce qui concerne les engagements juridiques et budgétaires et les paiements (titres 3 et 4, tous les «Hors Budget») et les autres opérations (revenus, opérations de crédit),

déclare que les informations contenues dans le présent rapport donnent une image fidèle de la situation;

affirme avoir l'assurance raisonnable que les ressources allouées aux activités décrites dans ce rapport ont été utilisées aux fins prévues et conformément aux principes de bonne gestion financière, et que les procédures de contrôle mises en place apportent les garanties nécessaires quant à la légalité et la régularité des opérations sous-jacentes;

confirme n'avoir connaissance d'aucun fait non signalé pouvant nuire aux intérêts de l'Agence.

(signature électronique) - (date électronique)

Malgorzata Milczarek

Déclaration relative aux engagements juridiques et budgétaires et aux paiements au titre de la ligne budgétaire 3060, 3100 et «Hors Budget»

Je soussigné, Jesper Bejer,

en ma qualité de gestionnaire de réseau et d'ordonnateur délégué en ce qui concerne les engagements juridiques et budgétaires et les paiements relatifs à la ligne budgétaire 3060, 3100 et «Hors Budget»,

déclare que les informations contenues dans le présent rapport donnent une image fidèle de la situation;

affirme avoir l'assurance raisonnable que les ressources allouées aux activités décrites dans ce rapport ont été utilisées aux fins prévues et conformément aux principes de bonne gestion financière, et que les procédures de contrôle mises en place apportent les garanties nécessaires quant à la légalité et la régularité des opérations sous-jacentes;

confirme n'avoir connaissance d'aucun fait non signalé pouvant nuire aux intérêts de l'Agence.

(signature électronique) - (date électronique)

Jesper Bejer

2.5 Gestion des ressources humaines

Principales évolutions en matière de ressources humaines

Tout au long de l'année 2022, l'EU-OSHA a continué de veiller à la mise en œuvre effective et en temps utile des *réglementations en matière de ressources humaines* et à l'*adaptation des modèles, processus et procédures*, conformément à la mission et aux objectifs de l'Agence, ainsi qu'au statut des fonctionnaires (article 110 du statut).

La liste des règles de mise en œuvre adoptées figure à l'annexe IV.

Outre les règles de mise en œuvre, les politiques et lignes directrices suivantes ont été révisées ou élaborées en 2022:

- ✓ guide du travail hybride et du temps de travail;
- ✓ lignes directrices en matière de reclassement;
- ✓ manuel du personnel, manuel des stagiaires (pour une vue d'ensemble du cadre juridique relatif aux droits et obligations);
- ✓ guide Guiri (pour l'intégration des nouveaux arrivants à Bilbao);
- ✓ comment obtenir le remboursement des lunettes d'ordinateur;
- ✓ lignes directrices sur les intitulés de poste et bibliothèque;
- ✓ durée des contrats de travail et procédure de renouvellement; et
- ✓ lignes directrices en matière de sélection et de recrutement (pour les comités de sélection).

Le plan d'apprentissage et de développement pour 2022, comprenant différentes sessions de coaching d'équipe, a été élaboré après consultation interne et communiqué à l'ensemble du personnel au début de l'année 2022. Tous les cours de formation ont continué à être proposés à distance, à l'exception d'un cycle de coaching d'équipe qui s'est déroulé en présentiel dans l'environnement sûr des locaux de l'EU-OSHA. Un accent particulier a été mis, dans les activités d'apprentissage et de développement 2022, sur les équipes de travail hybrides, donnant et recevant des retours d'information, renforçant la résilience afin d'aider le personnel à s'adapter au nouveau travail hybride «normal».

L'Agence a continué à déployer beaucoup d'efforts pour offrir un large éventail de mesures de soutien au bien-être de son personnel, allant de la formation au coaching en passant par le soutien professionnel individuel. Des programmes et une assistance ont continué d'être proposés sur la pleine conscience, le renforcement de la résilience personnelle et organisationnelle et le soutien psychologique individuel. Une nouvelle activité de bien-être dans le domaine du stretching et des séances d'ostéopathie a également été mise en place.

Une nouvelle initiative a été lancée au cours de l'année sous la forme d'un programme pilote de «visites d'observation en situation de travail» afin de favoriser l'apprentissage et le développement du personnel ainsi que la coopération entre les unités. À ce jour, quatre membres du personnel ont saisi cette opportunité et ont fait part d'un retour d'information très positif. La phase pilote s'est achevée avec les «visites d'observation en situation de travail» désormais pleinement en place à l'Agence.

L'Agence est fermement résolue à poursuivre la promotion de l'égalité, de la diversité et d'un comportement respectueux dans le cadre de sa culture du lieu de travail. L'EU-OSHA mène une politique de tolérance zéro vis-à-vis du harcèlement, de la discrimination et de la violence au travail. Des cours de recyclage et des sessions de sensibilisation ont été proposés à nouveau au cours de l'année 2022, tels que, telles que «Éthique et intégrité, prévention de la fraude», «Séances de supervision pour les conseillers confidentiels» et «Prévention du harcèlement moral et sexuel». Un coordinateur pour la diversité et le handicap a été désigné.

Dans le droit fil de ses efforts de numérisation, l'Agence a commencé à utiliser le logiciel de gestion des ressources humaines SYSPER II de la Commission européenne et continue à tester et à mettre en œuvre

de nouveaux modules. Un nouvel outil de recrutement en ligne a également été acheté, testé et est maintenant prêt à être mis en œuvre en 2023.

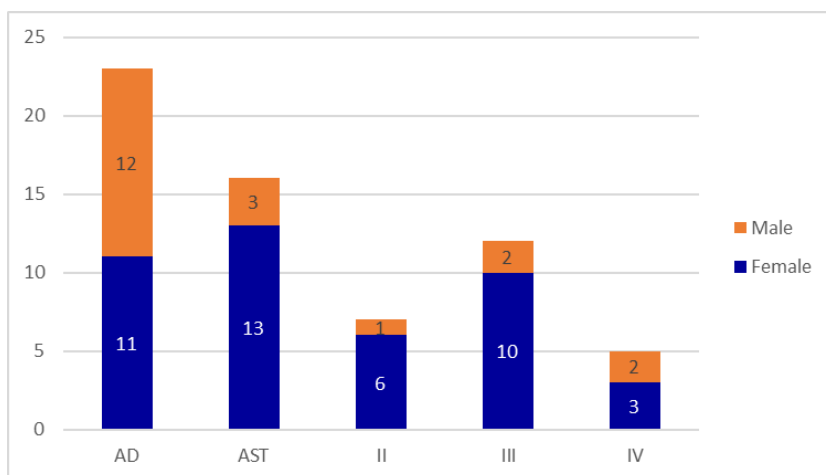
Recrutement et dotation en effectifs

En 2022, en réponse aux changements de personnel et conformément au DOCUP, l'Agence a mené les activités suivantes:

- 1) à la suite de procédures de sélection conclues avec succès en 2021:
 - un AC (GF IV) a commencé un contrat de courte durée d'un an en janvier 2022;
 - un AC (anciennement GF III) a débuté en tant que GF IV en janvier 2022; et
 - huit stagiaires ont commencé un stage entre janvier et juillet 2022.
- 2) À la suite des procédures de sélection conclues avec succès **en 2022**, les postes suivants seront couverts au cours de l'année 2023:
 - un AC (GF III);
 - un AC (GF IV) – (IAP III – contrat de travail de courte durée jusqu'au 31 décembre 2025);
 - un AT (AD 6); et
 - huit stagiaires qui débiteront entre janvier et juillet 2023.

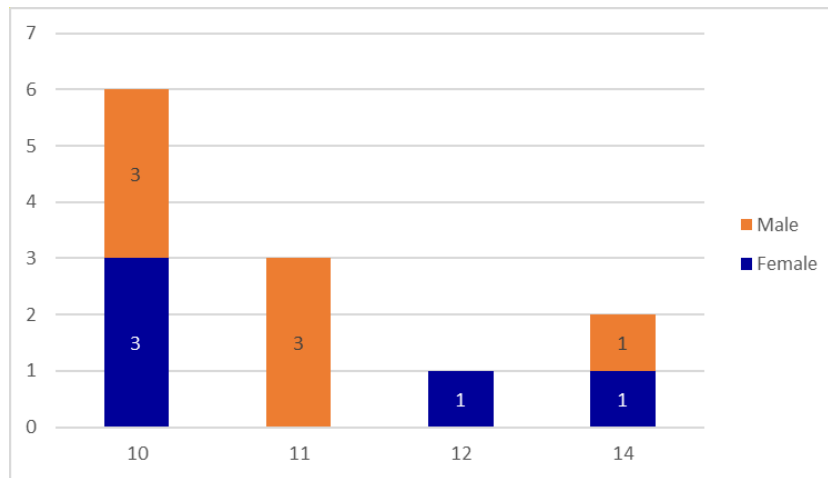
Au 31 décembre 2022, l'EU-OSHA employait **65 agents (dont deux agents contractuels sous contrat de courte durée pour compenser la réduction des ETP) issus de 15 États membres**.

Les graphiques ci-après illustrent la ventilation du personnel par type de contrat, par groupe de fonction et par sexe au **31 décembre 2022**.



Remarque: Agents temporaires: AD (administrateur) et AST (assistant); agents contractuels (groupes de fonctions II, III et IV)

Positions de rang élevé (AD10 à AD15) par sexe au 31 décembre 2022:



Remarque: AD: Administrateur

Changements dans le tableau des effectifs

Aucun changement n'a été apporté au tableau des effectifs au cours de l'année 2022.

Résultats de l'examen analytique

En ce qui concerne l'examen analytique, l'EU-OSHA applique la méthodologie convenue par toutes les agences de l'Union. En 2022, l'Agence a fonctionné avec 69,2 % de personnel opérationnel, 19,4 % de personnel de soutien administratif et de coordination et 11,4 % de personnel neutre.

L'organigramme de l'Agence, sans inclure les deux agents contractuels de courte durée liés à la compensation de la réduction des équivalents temps plein (ETP), est disponible à l'annexe III. Les détails relatifs au tableau des effectifs 2022 et les résultats de l'examen comparés à ceux des années précédentes sont disponibles à l'annexe IV.

2.6 Stratégie relative aux gains d'efficacité

En s'appuyant sur la mise en place de la gestion par activités en 2014, l'EU-OSHA a continué de surveiller de près la répartition des ressources en tâches horizontales ou opérationnelles. Cette répartition repose sur l'enregistrement du temps de travail consacré par le personnel aux différentes tâches prévues par le programme de travail annuel. Plusieurs actions ont été mises en œuvre au fil des années afin de transférer les ressources des activités horizontales vers les activités opérationnelles. Au cours de l'année 2022, l'Agence a pleinement mis en œuvre une stratégie en matière d'efficacité visant à consolider les fonctions de financement et de passation de marchés au sein de la même unité, avec l'optimisation des ressources, l'harmonisation des processus, une meilleure définition des rôles et des responsabilités et, à terme, la réalisation de gains d'efficacité.

La mise en œuvre d'un effort de numérisation, motivé également par le besoin constant d'adopter des processus et des flux de travail sans papier, s'est poursuivie au cours de l'année 2021 avec l'adoption de nouveaux outils et systèmes tels que QES dans ARES, les nouveaux modules SYSPER pour les RH, PPMT pour les passations de marchés, et enfin MIPS pour la gestion des missions à la fin du mois de décembre 2022 (opérationnel à partir du mois de janvier 2023).

2.7 Évaluation des résultats de l'audit durant l'année de référence

Chaque année, l'EU-OSHA fait l'objet d'un certain nombre d'audits indépendants menés par le SAI de la Commission européenne et par la Cour des comptes.

Un audit externe indépendant des comptes financiers est également réalisé par un cabinet d'audit privé, engagé par l'Agence par le biais d'un contrat-cadre conclu par la Commission européenne.

Des informations relatives à l'évaluation et au suivi des évaluations sont fournies dans la partie II, b).

2.7.1 Service d'audit interne

Le SAI soumet régulièrement l'EU-OSHA à des audits afin de veiller à ce que l'Agence s'efforce toujours de maintenir et d'améliorer le niveau de contrôle et de gestion internes.

Le SAI procède à un audit de l'EU-OSHA sur la base d'un plan stratégique d'audit interne pluriannuel (SIAP). Le SAI a procédé à une évaluation approfondie des risques en 2020 afin de présenter son nouveau SIAP couvrant la période 2021-2023. Le SIAP 2021-2023 a fait ressortir les deux thèmes d'audit ci-après: 1) gestion des RH et éthique, 2) vues d'ensemble de l'enquête ESENER et de la SST. Au cours de l'année 2022, le SAI a clôturé son audit sur les ressources humaines et l'éthique conformément au plan, sans constatations critiques. Plusieurs actions ont été convenues avec l'Agence pour améliorer encore les domaines des ressources humaines et de l'éthique.

De plus amples détails sur le statut des recommandations sont disponibles à la section 2.8.

2.7.2. Cour des comptes européenne

Durant l'année 2022, l'audit par la Cour des comptes des comptes annuels 2021 de l'EU-OSHA, ainsi que de la légalité et de la régularité des transactions sous-jacentes à ces comptes, a été inclus et publié dans le «Rapport annuel sur les agences de l'UE pour l'exercice 2021» de la Cour des comptes. L'approche d'audit choisie par la Cour comprenait des procédures d'audit analytiques, des tests directs sur les opérations et une évaluation des contrôles clés des systèmes de contrôle et de surveillance de l'Agence. À cela s'ajoutaient des éléments probants obtenus grâce aux travaux d'autres auditeurs, ainsi qu'une analyse des informations fournies par la direction de l'Agence.

De l'avis de la Cour, exprimé en 2022, les comptes de l'Agence pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 présentaient fidèlement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de l'Agence au 31 décembre 2021, le résultat de ses opérations, ses flux de trésorerie, ainsi que l'état de variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, conformément à son règlement financier et aux règles comptables adoptées par le comptable de la Commission. Ces dernières étaient fondées sur les normes comptables internationalement admises pour le secteur public. Par ailleurs, les recettes et paiements sous-jacents aux comptes pour l'exercice de référence ont été considérés, dans tous leurs aspects significatifs, légaux et réguliers.

Le rapport incluait également un aperçu des mesures prises en réponse aux observations formulées par la CCE les années précédentes.

En septembre 2022, la Cour des comptes a procédé à un audit de l'examen sur dossiers des opérations financières pour la première partie de l'exercice 2022. La deuxième et dernière partie de l'audit sur les opérations restantes de l'exercice 2022 a été menée en janvier 2023.

2.8 (a) Suivi des recommandations et des plans d'action concernant les audits

Au cours de l'année 2022, l'EU-OSHA a fait l'objet d'un audit complet et approfondi de sa fonction RH dans le cadre du premier thème identifié dans le plan d'action SIAP 2021-2023: Gestion des ressources humaines et éthique. Le rapport du SAI a conclu que *«le système de contrôle interne de l'EU-OSHA pour la gestion des ressources humaines et de l'éthique est globalement conçu de manière adéquate et mis en œuvre de manière efficiente et efficace pour aider l'Agence à atteindre ses objectifs opérationnels»*. Aucun problème critique ou très important n'a été relevé dans le rapport. L'EU-OSHA a élaboré et approuvé avec le SAI un plan d'action comportant plusieurs actions recensées pour améliorer encore: i) la sélection et le recrutement, la gestion des performances, le développement du personnel et le bien-être du personnel; ii) la gestion des outils RH; et iii) la politique en matière de protection des données, d'éthique et de conservation. Le plan d'action est en cours de mise en œuvre.

Au cours de l'année 2022, l'EU-OSHA est parvenue à clôturer également la dernière observation restant ouverte à l'issue de précédents audits de la Cour des comptes (2019).

	Observation de la Cour des comptes	Réponse et mesures prises par l'EU-OSHA	Statut
(2019)	Le montant des reports sur 2019 est révélateur d'une surestimation des besoins budgétaires et est contraire au principe budgétaire d'annualité.	À partir de 2021, l'EU-OSHA dispose d'une planification mensuelle des crédits d'engagement et de paiement pour le titre 3 afin de disposer d'une estimation précoce du report sur l'exercice budgétaire suivant. La planification fait l'objet d'un examen trimestriel (mensuel au dernier trimestre) pour les mesures correctrices (si nécessaire). La planification trimestrielle des crédits d'engagement et des crédits de paiement fait partie du DOCUP final à partir de 2021.	Clôturé

2.8 (b) Suivi des recommandations à la suite des enquêtes de l'OLAF

Au cours de l'année 2021, aucun dossier n'a été transmis à l'OLAF et aucune action n'était en attente de mise en œuvre à la suite des conclusions et des recommandations des enquêtes de l'OLAF concernant l'EU-OSHA.

2.9 Suivi des observations de l'autorité de décharge

La décision de décharge portant sur 2020 a été adoptée durant la séance plénière du Parlement européen du 4 mai 2022. Par cette décision, le Parlement a donné décharge à la directrice exécutive de l'Agence sur l'exécution du budget pour l'exercice 2020 et approuvé la clôture des comptes pour 2020.

Le tableau ci-dessous reprend les observations et les commentaires formulés par le Parlement en ce qui concerne l'exécution du budget 2020 nécessitant des actions de suivi de la part de l'Agence, le détail de la mesure prise et son statut. L'EU-OSHA rend compte des observations et remarques figurant dans le rapport horizontal sur la décharge pour les agences décentralisées grâce à la contribution à la coordination de l'EUAN.

Numéro de l'observation	Observation de l'autorité de décharge	Réponse et mesures prises par l'EU-OSHA	Statut/référence
1 Gestion budgétaire et financière	note que les efforts déployés en matière de suivi budgétaire au cours de l'exercice 2020 ont donné lieu à un taux d'exécution budgétaire de 96,8 %, soit une baisse de 1,04 % par rapport à 2019; regrette que le taux d'exécution des crédits de paiement s'élevait à 62,15 %, ce qui représente une baisse de 14,18 % par rapport à 2019; note que le faible taux des crédits de paiement est lié au ralentissement des activités de l'Agence dû à la pandémie de COVID-19;	Pris en considération	Sans objet
2 Gestion budgétaire et financière	note que l'Agence procède à une analyse des raisons des reports très élevés à la suite des observations formulées par la Cour en 2019; invite l'Agence à informer l'autorité de décharge des résultats de l'analyse;	l'EU-OSHA inclut dans l'annexe du document unique de programmation la planification trimestrielle des crédits d'engagement et de paiement pour le programme de travail annuel correspondant (titre 3). Le DOCUP inclut également une liste des dépenses éventuelles en matière de TIC (titre 2) dans le cas où certains crédits sont rendus disponibles en fin d'année et font donc l'objet d'un report. Durant la phase de mise en œuvre, l'EU-OSHA dispose d'une planification mensuelle des crédits d'engagement et de paiement afin de disposer d'une estimation précoce du report sur le prochain exercice budgétaire. La planification fait l'objet d'un examen trimestriel (mensuel au dernier trimestre) pour les mesures correctrices (si nécessaire). Il convient également de noter que l'EU-OSHA satisfait aux exigences de la DG BUDG en ce qui concerne les indicateurs annuels d'exécution du budget, tant pour les crédits d'engagement que pour les crédits de paiement. Le taux d'annulation du report au cours de l'exercice suivant a également été très faible, ce qui témoigne d'une utilisation quasi intégrale des ressources budgétaires,	Mise en œuvre

Numéro de l'observation	Observation de l'autorité de décharge	Réponse et mesures prises par l'EU-OSHA	Statut/référence
		malgré des retards de paiement au cours de l'année suivante. Le pourcentage de report s'explique aussi principalement par le niveau des crédits engagés aux troisième et quatrième trimestres, lié également au fait que l'EU-OSHA n'effectue pas beaucoup de préfinancements en raison de la nature des dépenses (contrats de service) pour lesquelles le(s) paiement(s) intervien(nen)t après la première et/ou la dernière livraison. En 2021, l'EU-OSHA a centralisé les ressources administratives et l'expertise pour la gestion de tous les marchés publics de l'Agence. Cela comprend la planification, l'appel d'offres, l'attribution des marchés et le suivi. Le résultat escompté est l'harmonisation, les normes de qualité et le gain d'efficacité, ce qui a une incidence positive sur le lancement précoce de certains appels d'offres et, par conséquent, sur les engagements pris plus tôt dans l'année. Cela contribuera également à la diminution du report.	
3 Performance	note que l'Agence utilise certaines mesures en tant qu'indicateurs clés de performance (ICP) pour évaluer la valeur ajoutée apportée par ses activités et d'autres mesures visant à améliorer sa gestion budgétaire, telles que l'exécution du programme de travail, l'annulation de crédits de paiement et la capacité de sensibilisation des intermédiaires par la mise en réseau; se félicite du fait que l'Agence utilise un ICP pour mesurer l'exécution des crédits d'engagement, étant donné qu'il s'agissait d'un point critique au cours des années précédentes et que la Cour a formulé des observations cohérentes à cet égard; note que l'Agence a atteint presque tous ses objectifs, une partie du programme de	Pris en considération	Sans objet

Numéro de l'observation	Observation de l'autorité de décharge	Réponse et mesures prises par l'EU-OSHA	Statut/référence
	travail n'ayant pas été réalisée en raison de l'impact de la pandémie sur les voyages et les événements;		
4 Performance	se félicite du fait que l'Agence ait réalisé les évaluations ex post des vues d'ensemble finalisées en matière de sécurité et de santé au travail (SST) sur les maladies professionnelles, les coûts et les avantages de la SST et sur les microentreprises et les petites entreprises; note que l'évaluation a conclu que l'Agence devrait poursuivre ses efforts dans ces domaines d'actualité importants et que des recommandations spécifiques ont été formulées; se félicite du fait qu'en 2020, l'Agence ait réalisé les évaluations ex post de la campagne «Lieux de travail sains» 2018-2019; note que la campagne a été particulièrement fructueuse dans le domaine de l'engagement des parties prenantes et de la diffusion des activités;	L'EU-OSHA apprécie le commentaire.	Mise en œuvre
5 Performance	note que l'Agence collabore étroitement avec d'autres agences, à savoir la Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail (Eurofound), l'Agence des droits fondamentaux, le Centre européen pour le développement de la formation professionnelle, le Centre commun de recherche et l'Autorité européenne du travail, sur des sujets d'intérêt commun tels que la politique de l'emploi et des affaires sociales; note que l'Agence, pour le développement du Baromètre de la SST, a coopéré avec Eurostat; note que l'Agence a collaboré étroitement avec l'Agence européenne des produits chimiques pour le travail contre les substances dangereuses; note que l'Agence a également collaboré étroitement avec l'Agence européenne pour la sécurité maritime en ce qui concerne la SST dans le	L'EU-OSHA apprécie le commentaire.	En cours

Numéro de l'observation	Observation de l'autorité de décharge	Réponse et mesures prises par l'EU-OSHA	Statut/référence
	contexte des marées pétrolières; se félicite de la stratégie 2020-2024 pour lutter contre le cancer;		
6 Performance	salue le travail accompli par l'Agence, qui s'emploie à développer, à collecter et à mettre à disposition des informations, des analyses et des outils fiables et pertinents sur la SST qui contribuent à la politique de l'Union visant à promouvoir des lieux de travail sains et sûrs dans l'Union;	L'EU-OSHA apprécie le commentaire.	Sans objet
7 Performance	observe, en particulier, le rôle prépondérant que l'Agence joue dans la mise en œuvre du principe 10 inscrit dans le socle européen des droits sociaux; se félicite de la ferme résolution de l'Agence à garantir que tous les travailleurs jouissent des mêmes droits en matière de SST, quels que soient la taille de l'entreprise, le type de contrat ou la relation de travail;	L'EU-OSHA apprécie le commentaire.	Sans objet
8 Performance	souligne l'importance, l'autonomie et la valeur ajoutée de l'Agence dans son domaine d'expertise; souligne qu'il faut garantir des ressources humaines et financières suffisantes pour que l'Agence puisse continuer à mettre en œuvre son programme de travail avec un taux d'exécution des activités très élevé, compte tenu notamment de la mise en œuvre du nouveau cadre stratégique de l'Union en matière de santé et de sécurité au travail (2021-2027) ainsi que du futur texte sur la protection des travailleurs contre les risques liés à une exposition à l'amiante pendant le travail et de la directive sur les agents cancérigènes et mutagènes;	L'EU-OSHA poursuivra ses efforts pour répondre aux besoins les plus importants en matière de sécurité et de santé au travail, tout en cherchant à réaliser de nouveaux gains d'efficacité.	En cours
9 Performance	estime que l'Agence peut fournir des informations et des analyses utiles sur l'incidence du télétravail et d'autres solutions numériques sur la SST des employeurs et des travailleurs dans le cadre des	L'EU-OSHA a adapté ses programmes de travail aux besoins engendrés par la pandémie de COVID. Il s'agissait, entre autres, de projets sur le télétravail. Ce domaine sera examiné plus en détail dans le	En cours

Numéro de l'observation	Observation de l'autorité de décharge	Réponse et mesures prises par l'EU-OSHA	Statut/référence
	conditions de travail durant la pandémie de COVID-19, en particulier la santé mentale;	cadre des vues d'ensemble en cours en matière de SST sur les risques de SST et la numérisation, les risques psychosociaux ainsi que des futures études de suivi de l'ESENER.	
10 Politique du personnel	note qu'au 31 décembre 2019, 97,5 % des postes du tableau des effectifs étaient pourvus, avec 39 agents temporaires engagés sur les 40 postes d'agents temporaires autorisés au titre du budget de l'Union (contre 40 postes pourvus sur 40 postes d'agents temporaires autorisés en 2019); remarque que, de surcroît, 24 agents contractuels travaillaient pour l'Agence en 2020;	Il convient de lire «note que, le 31 décembre 2020 , ...»	Sans objet
11 Politique du personnel	constate avec inquiétude le manque d'équilibre entre les hommes et les femmes parmi l'encadrement supérieur, avec trois hommes (75 %) et une femme (25 %); constate le meilleur équilibre entre les hommes et les femmes au sein du conseil d'administration, avec 51 hommes (58,6 %) et 36 femmes (41,4 %), et parmi l'ensemble du personnel, avec 16 hommes (30,2 %) et 44 femmes (69,8 %); demande à l'Agence de veiller à l'avenir à l'équilibre entre les hommes et les femmes au niveau de l'encadrement et du personnel; demande à la Commission et aux États membres de tenir compte de l'importance d'assurer l'équilibre entre les hommes et les femmes lors de la nomination de leurs membres au conseil d'administration de l'Agence;	L'EU-OSHA prend note de cette recommandation et tient à souligner que les statistiques doivent être lues à la lumière du très faible nombre de postes de direction (quatre au total). En ce qui concerne le personnel, l'EU-OSHA prend note de la recommandation et réassure que, lors du recrutement de nouveaux membres du personnel, en cas d'égalité des mérites entre des candidats de sexe différent, l'offre d'emploi est faite au candidat dont le sexe est sous-représenté à l'Agence.	Mise en œuvre
12 Politique du personnel	se félicite qu'aucun cas de harcèlement n'ait été signalé et que l'Agence s'engage fermement à promouvoir des politiques de lutte contre le harcèlement, à organiser régulièrement des séances de sensibilisation à l'intention de son personnel et à créer une page intranet spécifique sur le sujet;	Pris en considération	En cours

Numéro de l'observation	Observation de l'autorité de décharge	Réponse et mesures prises par l'EU-OSHA	Statut/référence
13 Politique du personnel	regrette que le personnel se sente isolé en raison du télétravail; salue néanmoins le fait que la hiérarchie propose un soutien psychologique important et des séances de pleine conscience et qu'elle fasse de son mieux pour assurer la meilleure atmosphère possible en fonction des besoins du personnel et des décisions de l'administration locale;	Pris en considération	Mise en œuvre
14 Politique du personnel	se dit préoccupé par la longueur et l'absence de transparence de la procédure de nomination du nouveau directeur exécutif de l'Agence;	Le conseil d'administration partage pleinement l'avis selon lequel le recrutement d'un nouveau directeur exécutif constitue une priorité absolue. Le conseil d'administration a donc fait avancer la procédure aussi rapidement que possible, tout en respectant les droits des candidats concernés. Il convient d'admettre que certains aspects de la procédure échappent au contrôle du conseil d'administration. En janvier 2022, le conseil d'administration a décidé de ne nommer aucun des candidats présélectionnés et de clôturer la procédure. Une nouvelle procédure est en cours de lancement. En ce qui concerne la transparence, il convient de noter que la procédure a été mise en œuvre exactement comme prévu dans le règlement intérieur du conseil d'administration et du bureau exécutif – ce règlement intérieur est disponible sur le site web de l'Agence. La procédure est une procédure de recrutement et ce qui peut être communiqué dans le cadre de la procédure tout en respectant toujours les exigences en matière de protection des données, les exigences en matière d'égalité de traitement et l'impartialité est donc limité. Enfin, il convient de noter que le conseil d'administration a pris des mesures en temps utile pour veiller à ce qu'un directeur exécutif par intérim	Mise en œuvre

Numéro de l'observation	Observation de l'autorité de décharge	Réponse et mesures prises par l'EU-OSHA	Statut/référence
		soit en place à partir du premier jour suivant le départ à la retraite de la précédente directrice exécutive.	
15 Passation des marchés publics	note que l'Agence a élaboré une stratégie de consolidation de sa fonction financière et d'achat qui vise à optimiser l'utilisation des ressources, à harmoniser les processus et à mieux définir les rôles et les responsabilités; note qu'en raison de la pandémie de COVID-19, la mise en œuvre, initialement prévue pour 2020, a été reportée et a commencé fin 2020 avec la nomination d'un expert externe pour aider à la mise en place des dispositions pratiques;	L'Agence prend acte de ce commentaire et tient à souligner les progrès fructueux et la mise en œuvre de la stratégie au cours de l'année 2021.	Mise en œuvre
16 Passation des marchés publics	note que la mise en œuvre du système de gestion des documents de l'Agence a été achevée en 2020; note également l'adoption de la passation de marchés en ligne, en particulier l'appel d'offres et la soumission en ligne, la procédure de signature électronique, ainsi que la simplification et la numérisation de plusieurs flux de travail internes; rappelle l'importance d'accroître la numérisation de l'Agence en termes de fonctionnement et de gestion internes, mais aussi afin d'accélérer la numérisation des procédures; attire l'attention sur la nécessité de prendre toutes les mesures de sécurité nécessaires pour éviter tout risque pour la sécurité en ligne de l'information traitée;	L'Agence prend acte du commentaire et souhaite souligner son engagement en faveur des programmes de numérisation et de modernisation. Dans cette optique, elle a commencé à mettre en œuvre le PPMT en 2021, ce qui lui a permis de poursuivre la numérisation et l'efficacité de son fonctionnement interne et de réaliser les synergies découlant de l'intégration du PPMT avec d'autres systèmes. L'un des principaux résultats a été le renforcement de la sécurité en ligne des informations traitées, tant au niveau de la soumission des offres que de la gestion interne des procédures.	Mise en œuvre
17 Prévention et gestion des conflits d'intérêts et transparence	reconnait les mesures existantes et les efforts continus de l'Agence pour garantir la transparence ainsi que la prévention et la gestion des conflits d'intérêts; note qu'en janvier 2020, le conseil d'administration a révisé la politique de prévention et de gestion des conflits d'intérêts et que les membres du conseil d'administration sont invités à fournir une déclaration	Pris en considération	Mise en œuvre

Numéro de l'observation	Observation de l'autorité de décharge	Réponse et mesures prises par l'EU-OSHA	Statut/référence
	d'absence de conflits d'intérêts en plus d'une déclaration d'intérêts; se félicite que les deux déclarations soient disponibles sur le site web de l'Agence;		
18 Contrôle interne	se félicite que l'Agence utilise une stratégie de non-conformité qui enregistre non seulement les exceptions ex ante, mais aussi les événements ex post, afin d'améliorer les procédures existantes et de détecter les faiblesses du contrôle interne; note qu'en 2020, les non-conformités enregistrées n'ont pas révélé de faiblesses significatives en matière de contrôles existants; note que l'Agence a de nouveau participé à l'exercice d'évaluation par les pairs sur la gestion des risques dans les agences décentralisées lancé par la Commission, en partageant des connaissances, des méthodologies et des risques critiques avec les autres agences faisant partie du groupe de travail;	Pris en considération	En cours
19 Contrôle interne	note que le cadre de contrôle interne (CCI) de l'Agence a été adopté par le conseil d'administration en 2019, sur la base du cadre de contrôle interne de la Commission; relève que l'Agence a procédé à une évaluation du cadre de contrôle interne pour l'année de référence 2020, qui a conclu que le cadre était présent et fonctionnait de manière adéquate en ce qui concerne toutes les composantes du contrôle interne;	Pris en considération	En cours
20 Contrôle interne	note que le registre des risques institutionnels de l'Agence est lié au CCI et que tous deux font l'objet d'examen périodiques par l'encadrement supérieur; note que tous les risques contrôlés au cours de l'année 2020 ont été classés comme étant liés à l'«environnement externe» et qu'aucun d'entre eux n'est	Pris en considération	En cours

Numéro de l'observation	Observation de l'autorité de décharge	Réponse et mesures prises par l'EU-OSHA	Statut/référence
	considéré comme une menace potentielle pour la réputation ou la réalisation stratégique de l'Agence;		
21 Contrôle interne	prend acte des deux mesures correctrices en cours signalées par la Cour en raison du niveau excessif de crédits engagés reportés des exercices précédents;	Les observations ont été prises en considération par l'Agence et des actions ont été mises en œuvre, conduisant à la clôture de l'une d'entre elles en 2022 dans le cadre de l'exercice 2021.	En cours
22 Réaction à la COVID-19 et continuité des activités	note avec satisfaction que l'Agence a fourni des informations et des ressources utiles pour évaluer les risques et l'incidence sur le lieu de travail et les atténuer; note que l'Agence a fait état de toutes les actions réalisées et planifiées, telles que les projets liés au télétravail, les rapports visant à évaluer les risques psychosociaux de la pandémie de COVID-19, les orientations pour le lieu de travail et la participation à plusieurs réunions de haut niveau liées à la protection des travailleurs dans le contexte de la pandémie de COVID-19;	Pris en considération	Mise en œuvre
23 Réaction à la COVID-19 et continuité des activités	note que l'Agence a soutenu les modalités de travail à distance pour le personnel, en lançant de nouvelles procédures internes électroniques pour faciliter la continuité des activités; note que l'Agence a fourni au personnel des équipements de télétravail appropriés et un accès sécurisé aux systèmes informatiques de l'Agence; note que les réunions internes et externes ont été déplacées en ligne et que des flux de travail sans papier ont été mis en place pour permettre à l'Agence de continuer à remplir ses obligations financières et contractuelles;	Pris en considération	Mise en œuvre
24 Réaction à la COVID-19 et	relève qu'en 2020, l'Agence a continué à communiquer et à promouvoir efficacement la SST; note que l'Agence, malgré les restrictions liées à la COVID-19, est parvenue à	L'EU-OSHA apprécie le commentaire et l'Agence a effectivement continué à élaborer et à diffuser des orientations liées à la pandémie de COVID-19, y compris des orientations sur le lieu de	En cours

Numéro de l'observation	Observation de l'autorité de décharge	Réponse et mesures prises par l'EU-OSHA	Statut/référence
continuité des activités	présenter activement ses travaux lors de plus de 300 événements; note que l'Agence a fourni des orientations multilingues (25 langues) pour les lieux de travail, qui figurent parmi les publications les plus téléchargées et les plus consultées dans l'histoire de l'Agence, et qu'une série d'autres ressources liées à la COVID-19 ont été élaborées et diffusées sur le site web de l'Agence; encourage l'Agence à continuer à travailler sur des lignes directrices visant à aider les employeurs et les travailleurs à s'adapter à l'évolution de la pandémie de COVID-19;	travail relatives à l'impact de la COVID de longue durée.	
25 Autres commentaires	note que l'Agence a entamé une coopération avec le CERT-UE au moyen d'un accord de niveau de service afin d'assurer la cyberprotection de l'Agence; note qu'en 2020, la cybersécurité a été identifiée comme un enjeu et que l'Agence a suggéré de lancer un appel d'offres pour la fourniture de services de cybersécurité en 2021; demande à l'Agence d'informer l'autorité de décharge des progrès accomplis;	L'Agence a entamé des discussions au sein du réseau des gestionnaires de TIC des agences sur la meilleure manière de répondre à la future directive de l'UE sur la cybersécurité (directive SRI). Une proposition de ressources supplémentaires pour répondre à ces nouvelles exigences est incluse dans le projet de DOCUP 2023 de l'Agence. Des négociations sont en cours avec le CERT-UE sur la question de savoir s'il pourrait fournir des services de RSSI virtuel (responsable de la sécurité de l'information) aux agences, ce qui permettrait d'éviter la nécessité d'un appel d'offres. Des négociations sont également en cours avec d'autres agences en ce qui concerne le partage du personnel chargé de la cybersécurité. L'Agence participe également à la discussion avec la DG DIGIT sur un nouveau contrat-cadre pour la cybersécurité.	En cours
26 Autres commentaires	note qu'avec la proclamation du socle européen des droits sociaux, l'Agence s'est vu confier un rôle important dans la mise en œuvre de ses principes;	Le socle européen des droits sociaux constitue un cadre et un objectif primordiaux pour le travail de l'Agence, qui inspire la stratégie de l'EU-OSHA pour la période 2022-2027 et est mis en œuvre par l'intermédiaire des DOCUP ultérieurs.	Sans objet

2.10 Gestion de l'environnement

À l'heure actuelle, bien que l'EU-OSHA n'anticipe pas la mise en œuvre d'une certification du système de management environnemental et d'audit (EMAS), elle prend des mesures pour devenir de plus en plus neutre dans ses opérations et suivre ses progrès en conséquence. Au fil des ans, l'EU-OSHA a mis en œuvre plusieurs mesures visant à réduire son empreinte carbone en lançant de nouvelles initiatives axées sur l'environnement, en sensibilisant le public et en contrôlant les données afin de fixer des objectifs d'amélioration en vue d'une utilisation plus intelligente, plus verte et plus efficace de ses locaux, et une administration moderne, agile et numérique. Elle a continué de le faire en 2022 avec la mise en œuvre (entre autres) des actions suivantes:

- la poursuite des marchés publics écologiques, en particulier avec l'inclusion de mesures et de cahiers des charges «écologiques» dans les fournitures de biens, de services et de travaux;
- l'adoption finale des nouvelles règles sur le travail hybride et le télétravail, établissant un cadre stable pour l'ensemble du personnel afin de réduire les déplacements domicile-travail;
- la contribution continue à l'«économie circulaire» en prolongeant la durée de vie des biens utilisés grâce à divers exercices de dons;
- l'élimination totale des articles en plastique à usage unique dans les bureaux et les salles de réunion, dans la mesure du possible;
- la participation active et continue de l'EU-OSHA au réseau d'écologisation de l'UE, au sein duquel de nouvelles mesures et initiatives sont examinées, en particulier pour les petites agences telles que l'EU-OSHA; et
- la mise en œuvre de la décision du conseil d'administration de recourir davantage aux réunions virtuelles chaque fois que cela est possible et réalisable.

L'annexe VII fournit des précisions sur la manière dont l'Agence se soucie activement de la protection de l'environnement et de la réduction de son empreinte carbone.

2.11 Évaluation par le groupe de gestion

L'assurance de l'équipe de direction repose sur l'examen des preuves de l'efficacité des procédures et des contrôles mis en place. Ces preuves sont fournies tant par des sources internes qu'externes.

Au niveau interne, le directeur exécutif par intérim est chargé de garantir la mise en œuvre des systèmes de contrôle interne, qui sont contrôlés et évalués régulièrement conformément aux mécanismes et procédures établis, comme décrit dans les sections précédentes. Les résultats de la mise en œuvre de ces processus sont exposés dans la partie III. Une autre source d'assurance est l'issue des audits internes effectués par le SAI de la Commission européenne, qui est l'auditeur interne de l'Agence.

Au niveau externe, l'assurance repose sur un examen des preuves découlant des observations et des recommandations figurant dans le rapport de la Cour des comptes (voir la section 2.6.2.), ainsi que des observations du Parlement européen incluses dans le rapport de décharge du directeur exécutif pour l'exercice n-2 (voir la section 2.8).

Sur la base des informations fournies et à la suite d'une analyse et d'une évaluation des éléments d'assurance internes et externes liés aux processus et aux procédures en place, il est considéré que l'EU-OSHA réalise pleinement les cinq objectifs de contrôle interne en matière de gestion (voir article 30, paragraphe 2, du règlement financier de 2019), à savoir:

- l'efficacité, l'efficience et l'économie des opérations;
- la fiabilité de l'établissement de rapports;
- la préservation des actifs et des informations;
- la prévention, la détection, la correction et le suivi de la fraude et des irrégularités; et
- la gestion appropriée des risques concernant la légalité et la régularité des opérations sous-jacentes, en tenant compte du caractère pluriannuel des programmes et de la nature des paiements concernés.

Partie II b) Évaluations externes

L'EU-OSHA dispose d'un système de surveillance et d'évaluation des performances bien établi qui fournit des informations précieuses à des fins de responsabilisation, de gestion et d'apprentissage.

L'EU-OSHA dispose d'une politique et d'une procédure d'évaluation lui permettant de s'assurer que ses travaux d'évaluation répondent aux besoins d'une manière efficace et efficiente. Un plan d'évaluation pluriannuel concrétise la politique d'évaluation et les exigences du règlement financier de l'EU-OSHA. Presque toutes les activités reprises dans les DOCUP ont fait l'objet d'une évaluation ex post ou à mi-parcours depuis 2016. En outre, toute activité majeure fait l'objet d'une évaluation ex ante, qui est examinée avec le comité exécutif et le conseil d'administration avant que ce dernier ne décide d'intégrer ou non la nouvelle activité dans le DOCUP.

Un élément important de la politique et de la procédure d'évaluation consiste à établir une approche harmonisée du suivi des conclusions des évaluations. Le conseil d'administration et la Commission européenne sont régulièrement informés des résultats des évaluations ex post et à mi-parcours et du suivi des éventuelles recommandations.

Évaluation conjointe de l'EU-OSHA, d'Eurofound, de l'ETF et du Cedefop

La Commission européenne a lancé fin 2016 une évaluation conjointe des quatre Agences spécialisées dans le domaine de l'emploi et des affaires sociales, à savoir l'EU-OSHA, le Cedefop, Eurofound et l'ETF. Cette évaluation avait pour objectif d'examiner la pertinence, l'efficacité et l'efficience de ces agences, et de recenser les éventuels chevauchements dans leurs mandats et leurs activités. En avril 2019, la Commission a publié un document de travail des services de la Commission sur l'évaluation¹⁰.

Le conseil d'administration de l'EU-OSHA a examiné attentivement les résultats de l'évaluation et, en particulier, le document de travail des services de la Commission. Cet examen a abouti à l'adoption d'un plan d'action de suivi en janvier 2020, sur la base d'un séminaire dédié à la discussion du document de travail des services de la Commission et de ses implications. Le plan d'action et l'état de sa mise en œuvre figurent à l'annexe VIII.

Comme le résume le document de travail des services de la Commission, les agences ont fonctionné efficacement, ont produit les résultats escomptés, ont atteint les objectifs spécifiques fixés dans leurs programmes de travail, ont fait preuve d'un haut niveau d'efficience (par exemple grâce à des passations de marchés publics communes, à la révision des processus de travail et à la redistribution de postes de missions administratives à des missions opérationnelles) et ont contribué à la réalisation des objectifs généraux de l'Union. En conclusion, ces agences réagissent bien aux nouvelles priorités et aux nouveaux besoins de l'Union. Ces conclusions traitent des quatre agences ensemble et de l'EU-OSHA séparément.

Même si les résultats sont positifs, plusieurs points pouvant être améliorés ont également été mis en lumière dans le document de travail des services de la Commission, à savoir l'efficacité, l'efficience, la gouvernance, le renforcement de la coopération et l'assistance administrative pour l'Union et les États membres. Ces recommandations d'améliorations ont été évaluées par le conseil d'administration avant l'adoption du plan d'action (voir ci-dessus). D'ici la fin de l'année 2021, le plan d'action avait été entièrement mis en œuvre et il ne restait aucune action en suspens. À la fin de 2022, une nouvelle étude d'évaluation avait été commandée par la Commission.

¹⁰ Pour l'évaluation et le document de travail des services de la Commission [SWD(2019)159 final], veuillez consulter le lien suivant: <https://ec.europa.eu/social/main.jsp?langId=en&catId=85&furtherNews=yes&newsId=9348>

Partie III. Évaluation de l'efficacité des systèmes de contrôle interne

3.1 Efficacité des systèmes de contrôle interne

Adoption du CCI et élaboration d'ICP

Le CCI a été adopté par le conseil d'administration et est entré en vigueur au 1er janvier 2019. Ce nouveau cadre comporte cinq composantes de contrôle interne et 17 principes, et se fonde sur le CCI de la Commission européenne¹¹.

En 2019, l'Agence a mis au point des IPC pour contrôler la validité et l'efficacité de son CCI.

Le coordinateur du contrôle interne est responsable de la coordination et de la supervision de la mise en œuvre du contrôle interne et de la gestion des risques au sein de l'EU-OSHA. Le directeur exécutif arrête la liste des actions prioritaires pour l'année de référence et affecte les coordonnateurs aux plans d'action. La présentation trimestrielle de rapports de situation permet d'assurer un suivi régulier et de faire rapport au directeur exécutif ainsi qu'au personnel de direction.

Au premier trimestre 2022, le CCI pour l'année de référence 2021 a fait l'objet d'une évaluation à l'aide des nouveaux ICP pour le cadre. Les résultats de l'évaluation attestent la présence et le bon fonctionnement de toutes les composantes de contrôle interne pour l'année de référence.

Contrôle interne et gestion des risques de l'Agence

Le «registre des risques» de l'EU-OSHA, mis en correspondance avec le CCI, fait l'objet d'examens réguliers par le personnel de direction. L'EU-OSHA procède chaque année à une évaluation des risques qui tient compte de l'environnement de risque intrinsèque dans lequel travaille l'Agence, ainsi que des activités et processus spécifiques. Au niveau de l'Agence, l'exercice d'évaluation concerne le directeur exécutif et le personnel de direction, avec l'appui du contrôle interne.

Pour chacun des risques identifiés, un coordinateur est désigné pour rédiger une action et en coordonner la mise en œuvre. Le coordinateur du contrôle interne assure un suivi et fait rapport à la direction chaque trimestre au moyen du registre des risques.

En 2022, le registre des risques et les rapports correspondants ont été régulièrement examinés et des retours d'information réguliers ont été fournis à l'encadrement supérieur. Trois risques surveillés au cours de l'année 2022 ont été classés comme étant liés à l'«environnement externe» et quatre comme liés à l'«environnement interne». Aucun des risques ne s'est concrétisé de manière à nuire à la réputation de l'Agence ou à la réalisation de ses objectifs stratégiques ou opérationnels.

Gestion des risques dans les agences décentralisées

En 2022, l'EU-OSHA a participé, comme les années précédentes, à l'exercice d'évaluation par les pairs lancé par la Commission européenne concernant la gestion des risques dans les agences décentralisées. Dans le cadre de cet exercice, l'EU-OSHA a rejoint et coordonné un groupe de travail d'agences appartenant à la DG partenaire et au même pôle, à savoir: l'Eurofound, le Cedefop, l'ETF et l'AET (de la même DG partenaire) et le CdT.

Pour chacun des exercices annuels, le groupe a partagé les connaissances, la méthodologie et les risques critiques. Les informations et analyses consolidées de ce pôle ont été mises à la disposition de la DG partenaire à la Commission.

¹¹ Voir: https://ec.europa.eu/budget/library/biblio/documents/control/C_2017_2373_Revision_ICF_en.pdf

Procédure de non-conformité

Au début de l'année 2023, la directrice exécutive a adopté le «rapport de non-conformité» pour l'année 2022 et a décidé: i) que la procédure a été mise en œuvre de manière satisfaisante; ii) qu'aucun événement majeur ou critique ne s'était produit; iii) que les mesures proposées pour atténuer les risques résultant étaient adéquates; et iv) que la sensibilisation à la procédure de non-conformité se poursuivait dans le cadre des réunions des unités.

Prévention et détection des fraudes

La mise en œuvre de la stratégie antifraude est surveillée par le conseil d'administration dans le cadre d'un suivi régulier du plan d'action. Elle se fonde sur une évaluation des risques axée sur les risques de fraude, dans le cadre d'une évaluation plus large des risques effectuée par l'Agence. Alors que les mesures et les contrôles déjà en place pour garantir la légalité et la régularité des transactions (par exemple, la séparation des tâches, le principe du «double regard», les procédures et les listes de contrôle) sont considérés comme répondant de manière satisfaisante aux risques de fraude recensés, la nouvelle stratégie antifraude 2022-2026 tient compte du fait que plusieurs mesures antifraude ont été mises en place au cours des dernières années et vise à consolider le cadre et les mesures antifraude existants.

La sensibilisation à l'éthique, à l'intégrité, et à la prévention et la détection de la fraude parmi les effectifs est une priorité constante de l'Agence. Les informations à cet égard sont fournies dans le cadre de séances de formation régulières destinées à l'ensemble du personnel et à tous les nouveaux arrivants, systématiquement.

Les risques de fraude font l'objet d'une évaluation régulière dans le cadre de l'exercice annuel d'évaluation des risques réalisé par l'Agence.

Transparence, responsabilité et intégrité

L'engagement de l'EU-OSHA en faveur de la transparence, de la responsabilité et de l'intégrité se reflète tout d'abord dans son approche de la prévention et de la gestion des conflits d'intérêts des membres du conseil d'administration.

Depuis l'adoption d'une politique formalisée en 2014, l'EU-OSHA s'est appuyée sur un cadre clair pour évaluer et résoudre tout conflit d'intérêts éventuel de manière à préserver l'intégrité des décisions de l'Agence. En ce qui concerne la procédure relative à la nomination du nouveau directeur exécutif, les membres du conseil d'administration ont été invités à produire une déclaration spécifique d'absence de conflit d'intérêts et de confidentialité. Seuls ceux qui ont soumis ladite déclaration participent aux discussions et aux décisions sur le sujet.

Dans le cadre de son engagement à l'égard de la transparence, l'EU-OSHA publie ses documents clés sur son site web, notamment la stratégie de l'EU-OSHA, les DOCUP et les RAAC, les principaux résultats d'évaluation et de performances, les procès-verbaux et les délibérations du conseil d'administration et du comité exécutif, en veillant, le cas échéant, à respecter les exigences en matière de protection des données et de confidentialité.

Protection des données

Les activités de protection des données ont porté essentiellement sur la mise en œuvre du nouveau règlement 2018/1725 relatif à la protection des données pour les institutions et organes de l'UE, qui est entré en vigueur en décembre 2018. Les déclarations de protection des données, existantes comme nouvelles, sont disponibles dans la nouvelle rubrique du site web de l'EU-OSHA consacrée à la protection des données. Les activités de traitement des données de l'Agence sont réalisées conformément aux exigences du règlement 2018/1725.

Coût et avantages des contrôles

L'EU-OSHA est parfaitement consciente de la nécessité d'équilibrer les coûts et les avantages de son système de contrôle interne et associe donc clairement ses efforts de contrôle à une évaluation des risques. Lors de la conception des contrôles, comme elle l'a fait lors de la mise en œuvre de son nouveau CCI en 2019, l'Agence a accordé et continue d'accorder une attention particulière au contexte global dans lequel elle opère et continue de maintenir un bon équilibre entre les coûts et les avantages de ses contrôles.

3.2 Conclusions des évaluations de l'efficacité des systèmes de contrôle interne

Sur la base des informations fournies, et après analyse et évaluation de ces dernières, les systèmes de contrôle interne de l'Agence sont considérés comme pleinement efficaces, rentables et efficaces aussi pour ce qui concerne les contrôles associés à la gestion du financement, du budget et de la passation des marchés publics, et aucun besoin d'amélioration majeure n'a été recensé.

3.3. Déclaration du coordinateur (par intérim) du contrôle interne

Je soussigné,

Responsable du contrôle interne et de la gestion des risques au sein de l'EU-OSHA, en ma qualité de coordinateur du contrôle interne,

Déclare que, conformément au cadre de contrôle interne de l'EU-OSHA, j'ai transmis au directeur exécutif par intérim mes conseils et recommandations sur l'état général du contrôle interne au sein de l'Agence.

Je certifie par la présente que les informations fournies dans le présent rapport d'activité annuel consolidé et dans ses annexes sont, à ma connaissance, exactes, fiables et complètes.

(signature électronique) - (date électronique)

Nadège Perrine

Partie IV. Assurance de gestion

4.1 Analyse des éléments à l'appui de l'assurance

Le directeur exécutif par intérim peut s'appuyer sur les éléments constitutifs de l'assurance énumérés ci-après:

- les mesures existantes pour garantir la légalité et la régularité des opérations sous-jacentes de l'Agence, y compris la vérification ex ante et les contrôles ex post, les contrôles réguliers de la séparation des tâches et les mesures spécifiques de prévention et de détection de la fraude et des conflits d'intérêts;
- les travaux du SAI et le suivi des recommandations de l'audit par l'Agence;
- les enseignements tirés des rapports de la Cour des comptes durant les années antérieures à l'année de la présente déclaration;
- l'évaluation de la nature quantitative et qualitative des non-conformités incluses dans le registre de 2022;
- le cadre de gestion des performances de l'Agence, qui inclut la surveillance régulière de la mise en œuvre du programme de travail, des indicateurs de performance et la planification et le suivi des évaluations;
- la déclaration du coordinateur du contrôle interne, fondée sur son suivi régulier de la mise en œuvre des systèmes de contrôle interne à l'Agence, y compris l'évaluation du CCI au regard de ses indicateurs, ainsi que la politique de gestion des risques de l'Agence; et
- les déclarations d'assurance des ordonnateurs délégués.

Les parties II et III sont basées sur l'analyse systématique des preuves disponibles au sujet des éléments constitutifs de l'assurance.

4.2 Réserves

La notion d'importance relative est à la base de la définition des faiblesses significatives, tant sur le plan qualitatif que sur le plan quantitatif. La question de savoir si une faiblesse doit être signalée sous la forme d'une réserve dans le RAAC est laissée à l'appréciation de l'ordonnateur (la directrice exécutive). Ce dernier doit identifier l'incidence globale d'une faiblesse donnée et déterminer si elle est susceptible d'entraîner une réserve ou d'influencer les conclusions en matière d'assurance. Les critères d'importance relative constituent la base de cette évaluation par l'ordonnateur.

Les critères d'importance relative utilisés par l'EU-OSHA et la méthode retenue pour en évaluer l'impact sont présentés ci-dessous.

Les faiblesses susceptibles de donner lieu à une réserve relèvent du champ d'application de la déclaration d'assurance et se rapportent à (l'absence de) l'assurance raisonnable de:

- l'emploi des ressources;
- la bonne gestion financière; et
- la légalité et la régularité des opérations¹².

¹² Exemples d'éventuelles faiblesses susceptibles de faire l'objet d'une réserve (liste non exhaustive):

- une occurrence significative d'erreurs dans les opérations sous-jacentes (légalité et régularité) détectées pendant les contrôles ou les exercices de supervision;
- des faiblesses significatives du système de contrôle;
- une couverture insuffisante de l'audit et/ou une information inadéquate des systèmes de contrôle interne;
- des problèmes critiques exposés par la Cour des comptes européenne, le service d'audit interne et l'Office européen de lutte antifraude;
- des événements significatifs pour la réputation de l'Agence.

La question de savoir si une certaine faiblesse est significative suppose d'exercer un jugement qualitatif et quantitatif.

D'un point de vue qualitatif, l'importance d'une faiblesse est jugée sur la base de:

- la nature et la portée de la faiblesse;
- la durée de la faiblesse;
- l'existence de mesures compensatoires satisfaisantes (contrôles d'atténuation); et
- l'existence de mesures correctives dont l'efficacité peut être démontrée (plans d'action).

D'un point de vue quantitatif, une faiblesse est considérée comme significative si l'impact financier (valeur monétaire du problème identifié, montant jugé erroné, montant considéré comme présentant un risque) est supérieur à 2 % des engagements autorisés pour l'année de référence.

Lorsqu'une faiblesse est considérée comme significative d'un point de vue qualitatif et/ou quantitatif, il faut formuler une réserve et en rendre compte dans le RAAC.

Compte tenu de l'examen des éléments d'assurance et des critères d'importance relative exposés ci-dessus, il est considéré qu'aucune réserve ne doit être formulée par rapport à l'exercice 2022.

4.3 Conclusions générales sur l'assurance

Le directeur exécutif par intérim a l'assurance raisonnable que, dans l'ensemble, des contrôles appropriés sont en place et fonctionnent comme prévu, que les risques ont été recensés, suivis et atténués de manière adéquate, et que les améliorations et renforcements nécessaires ont été réalisés. En conséquence, aucun élément ne justifie d'émettre des réserves pour l'exercice financier 2022.

Partie V. Déclaration d'assurance

Je soussigné, William Cockburn, directeur exécutif par intérim de l'EU-OSHA, en ma qualité d'ordonnateur, déclare que les informations contenues dans le présent rapport donnent une image fidèle de la situation;

affirme avoir l'assurance raisonnable que les ressources allouées aux activités décrites dans ce rapport ont été utilisées aux fins prévues et conformément aux principes de bonne gestion financière, et que les procédures de contrôle mises en place apportent les garanties nécessaires quant à la légalité et la régularité des opérations sous-jacentes;

Cette assurance raisonnable se fonde sur ma propre appréciation, laquelle repose sur les informations en ma possession, telles que les résultats de l'autoévaluation, les déclarations d'assurance des ordonnateurs délégués, les travaux du service d'audit interne et les enseignements tirés des rapports de la Cour des comptes relatifs aux exercices antérieurs à l'année de la présente déclaration.

confirme n'avoir connaissance d'aucun fait non signalé pouvant nuire aux intérêts de l'Agence.

(signature électronique) - (date électronique)

William Cockburn

Annexes

Annex I. Core business statistics

Key performance indicators

a) Mission and vision

Indicator	Type	Target	Measurement and frequency	Means	Results
Implementation of commitment appropriations	input/output	95%	Final committed amount aggregated across all three titles as percentage of total budget/Annually	Budgetary report	99%
Cancellation of payments appropriations	input/output	<5%	Total of cancellation of payment appropriations in the budget as percentage of total budget/Annually	Budgetary report	1,6%
Staff capacity	input/output	95%	Posts occupied converted into Full Time Equivalents for the reference period as a percentage of available posts in budget/Annually	Budgetary report	98%
Work programme delivery	input/output	90%	Share of outputs delivered in the planning year vs planned outputs, calculated on the basis of completion status/Annually	Monitoring table	98%
Outreach capacity of intermediaries through networking	input/output	350	Events count across all activities across all priority areas where work of the Agency has been actively presented (policy and workplace practice oriented), either organised by the Agency or organised by others/Annually	Monitoring table	411
Perceived performance	input/output	80%	Stakeholders' assessment: survey to Board and Focal Point members – share of respondents who find that the Agency is performing well/Annually	Surveys to Board and FOPs	92%
Relevance to needs	quality	80%	Stakeholders' assessment: Aggregate of: a) data from stakeholders' survey and b) data from after meeting and other surveys (aggregate of all activities) who find the Agency's work relevant/Annually	Surveys	84%
EU added value	quality	80%	Stakeholders' assessment: Aggregate of: a) data from stakeholders' survey and b) data	Surveys	87%

Indicator	Type	Target	Measurement and frequency	Means	Results
			from after meeting and other surveys (aggregate of all activities) who find that the Agency's work provide information not available at the national level or developed by others/Annually		
Usefulness	quality	80%	Stakeholders' assessment: Aggregate of: a) data from stakeholders' survey and b) data from after meeting and other surveys (aggregate of all activities) who find the Agency's work useful/Annually	Surveys	88%
Impact on policy	quality	80%	Stakeholders' assessment: Aggregate of: a) data from stakeholders' survey and b) data from after meeting and other surveys (aggregate of all activities) who have actively used the Agency's work for at least one purpose/Annually	Surveys	87%
Impact on workplace practice	quality	80%	Stakeholders' assessment: Aggregate of: a) data from stakeholders' survey and b) data from after meeting and other surveys (aggregate of all activities) who have actively used the Agency's work for at least one purpose/Annually	Surveys	84%

b) Activities

Activity	Indicators	Target	Means	Results
1.3 Anticipating change	Relevance	80%	stakeholders' survey (only policy-makers) surveys carried out after events organised by the Agency (incl. under FAST)	69%
1.3 Anticipating change	Usefulness	80%	stakeholders' survey (only policy-makers) surveys carried out after events organised by the Agency (incl. under FAST)	72%

Activity	Indicators	Target	Means	Results
1.3 Anticipating change	EU added value	80%	stakeholders' survey (only policy-makers) surveys carried out after events organised by the Agency (incl. under FAST)	76%
1.3 Anticipating change	Impact	70%	stakeholders' survey (only policy-makers) surveys carried out after events organised by the Agency (incl. under FAST)	77%
2.1 ESENER	Relevance to needs: Number of countries that boosted samples sizes with own resources	2-3 per wave	Internal monitoring	2
2.1 ESENER	Usefulness: Number of downloads of ESENER data	10% increase from average of the first three years of previous wave ¹³	Internal monitoring	46%
2.1 ESENER	Relevance	80%	stakeholders' survey (only policy-makers) surveys carried out after events organised by the Agency (incl. under FAST) surveys carried out with organisations who downloaded ESENER data	89%
2.1 ESENER	Usefulness	80%	stakeholders' survey (only policy-makers) surveys carried out after events organised by the Agency (incl. under FAST) surveys carried out with organisations who downloaded ESENER data	82%
2.1 ESENER	EU added value	80%	stakeholders' survey (only policy-makers)	87%

¹³ The target included in this report differs from the one defined in the Single Programming Document 2021 for this activity (10% increase from previous wave). Data download is heavily dependent on when the dataset is made available – and the target as defined previously did not capture this aspect. As a consequence, the resulting information would be misleading. Calculating the average increase within the same timeframe across current and previous wave seems to be a more accurate way to inform about increase uptake of ESENER data.

Activity	Indicators	Target	Means	Results
			surveys carried out after events organised by the Agency (incl. under FAST) surveys carried out with organisations who downloaded ESENER data	
2.1 ESENER	Impact	70%	stakeholders' survey (only policy-makers) surveys carried out after events organised by the Agency (incl. under FAST) surveys carried out with organisations who downloaded ESENER data	82%
2.9 EU-OSH info systems	Relevance	80%	stakeholders' survey (only policy-makers) surveys carried out after events organised by the Agency (incl. under FAST)	N/A*
2.9 EU-OSH info systems	Usefulness	80%	stakeholders' survey (only policy-makers) surveys carried out after events organised by the Agency (incl. under FAST)	71%
2.9 EU-OSH info systems	EU added value	80%	stakeholders' survey (only policy-makers) surveys carried out after events organised by the Agency (incl. under FAST)	73%
2.9 EU-OSH info systems	Impact	70%	stakeholders' survey (only policy-makers) surveys carried out after events organised by the Agency (incl. under FAST)	N/A*
2.10 OSH and digitalisation	Relevance	80%	stakeholders' survey (only policy-makers) surveys carried out after events organised by the Agency (incl. under FAST)	92%
2.10 OSH and digitalisation	Usefulness	80%	stakeholders' survey (only policy-makers) surveys carried out after events organised by the Agency (incl. under FAST)	92%
2.10 OSH and digitalisation	EU added value	80%	stakeholders' survey (only policy-makers) surveys carried out after events	89%

Activity	Indicators	Target	Means	Results
			organised by the Agency (incl. under FAST)	
2.10 OSH and digitalisation	Impact	70%	stakeholders' survey (only policy-makers) surveys carried out after events organised by the Agency (incl. under FAST)	93%
2.11 Support to compliance to SMEs	Relevance	80%	stakeholders' survey (only policy-makers) surveys carried out after events organised by the Agency (incl. under FAST)	N/A*
2.11 Support to compliance to SMEs	Usefulness	80%	stakeholders' survey (only policy-makers) surveys carried out after events organised by the Agency (incl. under FAST)	N/A*
2.11 Support to compliance to SMEs	EU added value	80%	stakeholders' survey (only policy-makers) surveys carried out after events organised by the Agency (incl. under FAST)	N/A*
2.11 Support to compliance to SMEs	Impact	70%	stakeholders' survey (only policy-makers) surveys carried out after events organised by the Agency (incl. under FAST)	N/A*
3.1 OiRA	Usefulness - Number of new tools created per year	20-25	Internal monitoring	49
3.1 OiRA	Impact - Number of new risk assessments performed	30000	Internal monitoring	72067
3.1 OiRA	Relevance	80%	stakeholders' survey (only workplace intermediaries from countries where OiRA tools exist) surveys carried out after events organised by the Agency (incl. under FAST); survey to EU partners OiRA users' survey	81%

Activity	Indicators	Target	Means	Results
3.1 OiRA	Usefulness	80%	stakeholders' survey (only workplace intermediaries from countries where OiRA tools exist) surveys carried out after events organised by the Agency (incl. under FAST); survey to EU partners OiRA users' survey	80%
3.1 OiRA	EU added value	80%	stakeholders' survey (only workplace intermediaries from countries where OiRA tools exist) surveys carried out after events organised by the Agency (incl. under FAST); survey to EU partners	70%
4.6 HWC on MSDs	Promotion - Number of promotion actions implemented by the Agency	300	Internal monitoring	1322
4.6 HWC on MSDs	Promotion - : Number of media partners	25-30	Internal monitoring	29
4.6 HWC on MSDs	Engagement - Number of campaign activities organised by official campaign partners, media partners, focal points and EEN OSH ambassadors	400	Internal monitoring	2217
4.6 HWC on MSDs	Engagement - Key stakeholder groups represented at HWC flagship events	100%	Internal monitoring via list of participants of flagship events	100%
4.6 HWC on MSDs	Engagement - Number of official campaign partners	80-100	Internal monitoring	80-100
4.6 HWC on MSDs	Usefulness	80%	stakeholders' survey (workplace intermediaries and policy makers); surveys carried out after events organised by the Agency; HWC partners' survey	98%

Activity	Indicators	Target	Means	Results
4.6 HWC on MSDs	Usefulness of FAST events	80%	surveys carried out after events organised by the Agency under FAST for the campaign	81%
4.6 HWC on MSDs	EU added value	80%	stakeholders' survey (workplace intermediaries and policy makers); surveys carried out after events organised by the Agency; HWC partners' survey	90%
4.6 HWC on MSDs	Impact	80%	stakeholders' survey (workplace intermediaries and policy makers); surveys carried out after events organised by the Agency; HWC partners' survey	84%
4.7 Awareness raising actions	Promotion - Number of promotion and dissemination activities per year	600	Internal monitoring	897
4.7 Awareness raising actions	Promotion - Number of events organised by the Agency (under the activity and under FAST)	140	Internal monitoring	203
4.7 Awareness raising actions	Reach via websites	2,5 million visits	Internal monitoring	3.339,773
4.7 Awareness raising actions	Usefulness – FAST events	80%	surveys carried out after events organised by the Agency under FAST	99%
4.7 Awareness raising actions	Usefulness of communication products and services	80%	stakeholders' survey and surveys organised after events incl. FAST	79%
4.8 Multilingualism	Relevance to needs: FOPs who participate in the portfolio scheme	22 out of 27	Internal monitoring	26
4.8 Multilingualism	Usefulness: Agency's translated products are key to get the OSH messages across in their countries	80%	FOPs annual survey	93%

Activity	Indicators	Target	Means	Results
5.3 Networking knowledge	Usefulness (OSHwiki)	80%	stakeholders' survey (only policy makers)	94%
5.3 Networking knowledge	Relevance	80%	stakeholders' survey (only policy-makers) surveys carried out after events organised by the Agency (incl. under FAST)	100%
5.3 Networking knowledge	Usefulness	80%	stakeholders' survey (only policy-makers) surveys carried out after events organised by the Agency (incl. under FAST)	N/A*
5.3 Networking knowledge	EU added value	80%	stakeholders' survey (only policy-makers) surveys carried out after events organised by the Agency (incl. under FAST)	100%
5.3 Networking knowledge	Impact	70%	stakeholders' survey (only policy-makers) surveys carried out after events organised by the Agency (incl. under FAST)	76%
6.4 Strategic and operational networking	Engagement in planning, monitoring and implementation of Agency's work programme	80%	Board and FOP annual survey	88%
6.4 Strategic and operational networking	Quality of meetings	80%	Surveys after network meetings	96%

*indicators results are not available because surveys could not be launched either due to the implementation stage of the activity or for other reasons it was not possible to survey relevant and informed stakeholders.

Programming Document 2022-2024 - 2022 work programme implementation report – status at 31.12.2022

Title	Output Type	Output Subtype	Planned End Date	Output Status	Revised End Date
1.3 Anticipating future challenges to OSH					
Expert Article on Cybersecurity and OSH	Publication	Discussion paper/article	2022 Q2	Delivered	2022 Q2
Expert article on OSH as a key factor to attract new personnel	Publication	Discussion paper/article	2022 Q2	Delivered	2022 Q2
Foresight-3 – report phase 2	Publication	Report: methodology	2022 Q4	Delayed	2023 Q1
Expert Article on Workers with mental health condition in a digitalized world	Publication	Discussion paper/article	2023 Q2	To be delivered	2023 Q2
Expert article on Unmanned aerial vehicles (UAV) or drones	Publication	Discussion paper/article	2023 Q2	To be delivered	2023 Q2
2022 FOP seminar on 2021 articles	Events	Conference	2022 Q4	Delivered	2022 Q2
2022 Policy brief 1 - Foresight 3	Publication	Report: infosheets	2023 Q1	To be delivered	2023 Q1
2022 Policy brief 2 - Foresight 3	Publication	Report: infosheets	2023 Q1	To be delivered	2023 Q1
2022 Policy brief 3 - Foresight 3	Publication	Report: infosheets	2023 Q1	To be delivered	2023 Q1
2022 Policy brief 4 - Foresight 3 (2022)	Publication	Report: infosheets	2023 Q1	To be delivered	2023 Q1
2023 FOP seminar on 2022 articles	Events	Conference	2023 Q1	To be delivered	2023 Q1
2.1 ESENER					
ESENER-3 Accommodation and food service sector study - main overview report	Publication	Report: literature review	2023 Q1	To be delivered	2023 Q1
ESENER-3 Education sector study - main overview report	Publication	Report: literature review	2022 Q4	Delivered	2022 Q4
ESENER-3 ex-post evaluation	Publication	Report: technical analysis	2023 Q2	To be delivered	2023 Q2
ESENER-3 healthcare sector study - main report	Publication	Report: literature review	2022 Q1	Delivered	2022 Q1
ESENER-3 Overview report (traditional)	Publication	Report: literature review	2022 Q1	Delivered	2022 Q3
ESENER-3 Psychosocial risks - 6 country reports	Publication	Report: literature review	2022 Q1	Delivered	2022 Q2
ESENER-3 Psychosocial risks - main overview report	Publication	Report: literature review	2022 Q1	Delivered	2022 Q2
ESENER-3 Transportation and storage - main overview report	Publication	Report: literature review	2023 Q3	To be delivered	2023 Q3
ESENER-4 Dataset	Publication	Database	2024 Q4	To be delivered	2024 Q4

Title	Output Type	Output Subtype	Planned End Date	Output Status	Revised End Date
2.8 Worker exposure survey					
Final report	Publication	Report: technical analysis	2023 Q4	To be delivered	2024 Q3
First findings summary	Publication	Report: technical analysis	2023 Q2	To be delivered	2023 Q4
Overview report - WES key findings	Publication	Report: technical analysis	2023 Q3	To be delivered	2024 Q1
Publication of dataset	Publication	Database	2023 Q4	To be delivered	2024 Q1
Publication of methodological report	Publication	Report: methodology	2024 Q1	To be delivered	2024 Q1
Visualisation of data: infographics and/or infosheets (format to be confirmed)	Publication	Infographic/PPTs for publication	2023 Q4	To be delivered	2024 Q1
WESAG meeting (3rd)	Events	Network meeting	2022 Q3	Delivered	2022 Q2
2.9 EU OSH Information System					
Analytical overview report - State of OSH	Publication	Report: technical analysis	2022 Q1	Delayed	2023 Q1
Collaboration agreements	Actions	Cooperation agreement	2022 Q4	Cancelled	2022 Q4
Improved visualisation tool	Publication	Data visualisation/data set	2022 Q4	Delivered	2022 Q4
2.10 OSH and Digitalisation					
10 case studies reports Advanced robotics and automation of tasks in the workplace	Publication	Case study/good practice example	2023 Q1	To be delivered	2023 Q1
10 case studies reports New monitoring systems for workers' safety and health	Publication	Case study/good practice example	2023 Q3	To be delivered	2023 Q3
29 Country reports in EN + 29 country reports on national languages on OSH pulse	Publication	Report: country report	2022 Q4	Delivered	2022 Q4
5 Short examples of good practices Advanced robotics and automation of tasks in the workplace	Publication	Case study/good practice example	2023 Q1	To be delivered	2023 Q1
Article on hybrid work and OSH	Publication	Discussion paper/article	2023 Q4	To be delivered	2023 Q4
Article/research on technologies for the management of workers	Publication	Discussion paper/article	2023 Q4	To be delivered	2023 Q4
Case example on digital platform work (1)	Publication	Case study/good practice example	2022 Q1	Delivered	2022 Q1
Case example on digital platform work (2)	Publication	Case study/good practice example	2022 Q1	Delivered	2022 Q1
Case example on digital platform work (4)	Publication	Case study/good practice example	2022 Q1	Delivered	2022 Q1

Title	Output Type	Output Subtype	Planned End Date	Output Status	Revised End Date
Case example on digital platform work (3)	Publication	Case study/good practice example	2022 Q1	Delivered	2022 Q1
Comparative report case studies Advanced robotics and automation of tasks in the workplace	Publication	Report: technical analysis	2023 Q1	To be delivered	2023 Q1
Expert article on platform work and workforce diversity	Publication	Discussion paper/article	2023 Q1	To be delivered	2023 Q1
Expert article on tools for platform work	Publication	Discussion paper/article	2023 Q1	To be delivered	2023 Q1
Info sheet 1 New monitoring systems for worker safety and health	Publication	Report: infosheets	2023 Q1	To be delivered	2023 Q1
Info sheet 2 New monitoring systems for worker safety and health	Publication	Report: infosheets	2023 Q1	To be delivered	2023 Q1
Info sheet 3 New monitoring systems for worker safety and health	Publication	Report: infosheets	2023 Q1	To be delivered	2023 Q1
Info sheet 4 New monitoring systems for worker safety and health WP1 T12	Publication	Report: infosheets	2023 Q1	To be delivered	2023 Q4
Info sheet 5 New monitoring systems for worker safety and health WP2	Publication	Report: infosheets	2023 Q4	To be delivered	2023 Q4
Info sheet 6 New monitoring systems for worker safety and health	Publication	Report: infosheets	2023 Q4	To be delivered	2023 Q4
Info sheet 7 New monitoring systems for worker safety and health	Publication	Report: infosheets	2023 Q4	To be delivered	2023 Q4
Joint report JRC/EUROFOUND/EU-OSHA "How digital technology is reshaping the art of management"	Publication	Report: technical analysis	2022 Q4	Delivered	2022 Q4
Overarching report OSH Pulse - Occupational safety and health in post-pandemic workplaces	Publication	Report: technical analysis	2022 Q4	Delivered	2022 Q3
Overview of definitions, uses and policies, strategies and initiatives related to advanced robotics and automation of tasks	Publication	Report: literature review	2022 Q1	Delivered	2022 Q2
Policy brief (1) Definitions, mapping and policy overview Exploratory review Management of workers through AI-based systems	Publication	Report: infosheets	2022 Q2	Delivered	2022 Q2
Policy brief (2) Definitions, mapping and policy overview on Management of workers through AI-based systems	Publication	Report: infosheets	2022 Q2	Delivered	2022 Q2

Title	Output Type	Output Subtype	Planned End Date	Output Status	Revised End Date
Policy brief (3) Assessment of OSH challenges and opportunities of Management of workers through AI-based systems	Publication	Report: infosheets	2022 Q1	Delivered	2022 Q3
Policy brief (4) Management of workers through AI-based systems: Prevention measures	Publication	Report: infosheets	2022 Q1	Delivered	2022 Q3
Policy brief 10 Advanced robotics and automation of tasks in the workplace	Publication	Report: infosheets	2023 Q1	To be delivered	2023 Q1
Policy brief 11 Advanced robotics and automation of tasks in the workplace	Publication	Report: infosheets	2023 Q1	To be delivered	2023 Q1
Policy brief 7 Case studies Advanced robotics and automation of tasks in the workplace	Publication	Report: infosheets	2023 Q1	To be delivered	2023 Q1
Policy brief 8 Case studies Advanced robotics and automation of tasks in the workplace	Publication	Report: infosheets	2023 Q1	To be delivered	2023 Q1
Policy brief 9 Case studies Advanced robotics and automation of tasks in the workplace	Publication	Report: infosheets	2023 Q1	To be delivered	2023 Q1
Policy brief Cobots	Publication	Report: infosheets	2022 Q1	Delivered	2022 Q2
Policy brief on advanced robotics and automation of tasks	Publication	Report: infosheets	2022 Q1	Delivered	2022 Q2
Policy brief on cobots	Publication	Report: infosheets	2022 Q1	Delivered	2022 Q2
Policy brief on cobots	Publication	Report: infosheets	2022 Q1	Delivered	2022 Q2
Policy brief on digital platform work (2)	Publication	Report: infosheets	2022 Q1	Delivered	2022 Q1
Policy brief OSH challenges and opportunities of advanced robotics automation of tasks	Publication	Report: infosheets	2022 Q1	Delivered	2022 Q2
Policy brief Definition, mapping & overview of policies, strategies and initiatives on advanced robotics and automation of tasks	Publication	Report: infosheets	2022 Q1	Delivered	2022 Q2
Policy case example on digital platform work (1)	Publication	Case study/good practice example	2022 Q1	Delivered	2022 Q1
Policy case example on digital platform work (2)	Publication	Case study/good practice example	2022 Q1	Delivered	2022 Q1
Policy case example on digital platform work (3)	Publication	Case study/good practice example	2022 Q1	Delivered	2022 Q1
Policy case example on digital platform work (4)	Publication	Case study/good practice example	2022 Q1	Delivered	2022 Q1

Title	Output Type	Output Subtype	Planned End Date	Output Status	Revised End Date
Report Assessment of OSH challenges and opportunities of AI-based systems for the automation of tasks	Publication	Report: literature review	2022 Q1	Delivered	2022 Q2
Report Assessment of OSH challenges and opportunities of Management of workers through AI-based systems	Publication	Report: literature review	2022 Q1	Delivered	2022 Q3
Report Definition, mapping and policy overview on Management of workers through AI-based systems	Publication	Report: literature review	2022 Q2	Delivered	2022 Q2
Report overview of policy, research and practices on OSH and digital platform work	Publication	Report: literature review	2022 Q1	Delivered	2022 Q1
Review of OSH challenges and opportunities associated with intelligent cobots	Publication	Report: literature review	2022 Q1	Delivered	2022 Q2
Review on new monitoring systems for workers' safety and health	Publication	Report: literature review	2022 Q2	Delivered	2022 Q4
Review on workplace level resources	Publication	Report: literature review	2022 Q4	Delayed	2023 Q1
Workshop on OSH in the digital platform economy	Events	Expert meeting	2023 Q1	To be delivered	2023 Q1
Workplace Resources Implementation Guide New monitoring systems for workers' safety and health	Publication	Infographic/PPTs for publication	2023 Q4	To be delivered	2023 Q4
Workshop New Monitoring Systems and OSH	Events	Expert meeting	2022 Q2	Delivered	2022 Q2
Comparative report case studies on new monitoring systems for workers' safety and health	Publication	Report: literature review	2023 Q4	To be delivered	2023 Q4
2.11 Supporting Compliance					
Expert meeting 1 market influence	Events	Expert meeting	2022 Q2	Delivered	2022 Q2
Expert meeting 2 market influence	Events	Expert meeting	2022 Q4	Delivered	2022 Q4
Review article on enhancing measuring and monitoring approaches of sustainability and OSH within supply chains	Publication	Discussion paper/article	2023 Q2	To be delivered	2023 Q4
SuCo market influence Literature review	Publication	Report: literature review	2023 Q2	To be delivered	2023 Q2
SuCo market influence WP1 Policy brief 1 The use of certification and standards in supply chain governance	Publication	Report: literature review	2023 Q2	To be delivered	2023 Q2

Title	Output Type	Output Subtype	Planned End Date	Output Status	Revised End Date
2.11.a SuCo market influence WP1 Policy brief 2 Clients in the construction industry as a new dynamic actor in OSH supply chains	Publication	Report: literature review	2023 Q3	To be delivered	2023 Q3
Discussion paper – Occupational Safety and Health professionals / preventive services in Europe	Publication	Discussion paper/article	2023 Q3	To be delivered	2023 Q3
Discussion paper on the “Health and Safety in the Titres Services Sector in Belgium”	Publication	Discussion paper/article	2022 Q1	Delivered	2022 Q2
Discussion paper on the “Systems of sanctions”	Publication	Discussion paper/article	2022 Q1	Delayed	2023 Q1
ESENER data analysis and Discussion paper on OSH Preventive Services / experts in Europe	Publication	Discussion paper/article	2022 Q1	Delayed	2023 Q1
OSHWiki article on the “Health and Safety in the Titres Services Sector in Belgium”	Publication	Oshwiki article	2022 Q1	Delivered	2022 Q2
OSHWiki article on the “Systems of sanctions”	Publication	Oshwiki article	2022 Q1	Delayed	2023 Q1
State influence: In-depth reports on innovative enforcement and prevention services - national studies (Germany)	Publication	Case study/good practice example	2024 Q1	To be delivered	2024 Q1
State influence: In-depth reports on innovative enforcement and prevention services - national studies (Norway)	Publication	Case study/good practice example	2024 Q1	To be delivered	2024 Q1
20 Full case studies of supply chain relations in the construction and agri-food sector	Publication	Case study/good practice example	2024 Q2	To be delivered	2024 Q2
Comparative analysis of supply chain relations in the construction and agri-food sector	Publication	Report: literature review	2024 Q2	To be delivered	2024 Q2
Final comprehensive review of OSH impact of supply chain relations in the construction and agri-food sector	Publication	Report: literature review	2023 Q1	To be delivered	2023 Q1
OSH-wiki article Comparative analysis of supply chain relations in the construction and agri-food sector	Publication	Report: literature review	2024 Q2	To be delivered	2024 Q2

Title	Output Type	Output Subtype	Planned End Date	Output Status	Revised End Date
Policy brief 3 of supply chain relations in the construction and agri-food sector	Publication	Report: literature review	2024 Q2	To be delivered	2024 Q2
Policy brief 4 of supply chain relations in the construction and agri-food sector	Publication	Report: literature review	2024 Q2	To be delivered	2024 Q2
Policy brief 5 of supply chain relations in the construction and agri-food sector	Publication	Report: literature review	2024 Q2	To be delivered	2024 Q2
Suco expert articles State Influence	Publication	Discussion paper/article	2023 Q3	To be delivered	2022 Q4
2.12 Psychosocial risks					
Expert article Cardiovascular diseases and Psychosocial risks	Publication	Discussion paper/article	2023 Q2	To be delivered	2023 Q2
Expert article on links between domestic violence and OSH	Publication	Discussion paper/article	2023 Q2	To be delivered	2023 Q2
Expert article on Health and Social care sector and Psychosocial risks	Publication	Discussion paper/article	2023 Q4	To be delivered	2023 Q4
Expert article on mental health after COVID - EU figures	Publication	Discussion paper/article	2023 Q4	To be delivered	2023 Q4
Research review on low economic status workers	Publication	Report: literature review	2024 Q1	To be delivered	2024 Q1
3.1 OiRA					
20-30 new/updated OiRA tools	Publication	e-tools	2022 Q3	Delivered	2022 Q3
Case study for OiRA - Cyprus	Publication	Case study/good practice example	2022 Q4	Delayed	2023 Q1
EU OSHA tool publication	Publication	e-tools	2022 Q4	Delivered	2022 Q4
High level conference 2022	Events	Conference	2022 Q4	Delivered	2022 Q4
Publication report qualitative OiRA/risk assessment research	Publication	Report: technical analysis	2023 Q1	To be delivered	2023 Q1
Tool software improvements	Actions	Coordination of relations with key stakeholders	2022 Q4	Delivered	2022 Q4
4.6 HWC 2020-2022 on musculoskeletal disorders					
Case studies reports (9) - Participatory ergonomics	Publication	Case study/good practice example	2022 Q1	Delivered	2022 Q1
Final report "Checklist - Participatory ergonomics and MSDs"	Publication	Report: technical analysis	2022 Q1	Delivered	2022 Q1
Better schools by promoting good musculoskeletal health	Publication	Report: literature review	2022 Q1	Delivered	2022 Q2
European Week for Safety and Health 2022	Events	External event	2022 Q4	Delivered	2022 Q4

Title	Output Type	Output Subtype	Planned End Date	Output Status	Revised End Date
FAST/HWC implementation 2022	Events	Other agency events	2022 Q4	Delivered	2022 Q4
Final Campaign overview report	Publication	Report: summary	2023 Q2	To be delivered	2023 Q2
Healthy Workplaces Summit - promotion	Communication output	Online promotion	2022 Q4	Delivered	2022 Q4
Healthy Workplaces Summit + HW GPA ceremony	Events	External event	2022 Q4	Delivered	2022 Q4
HWC Evaluation Report	Publication	Report: technical analysis	2023 Q2	To be delivered	2023 Q2
HWC Infosheets	Publication	Report: infosheets	2022 Q4	Delivered	2022 Q3
Implementation of Campaign promotion plan	Communication output	Online promotion	2022 Q4	Delivered	2022 Q4
Info stand at EC premises (Berlaymont)	Events	External event	2022 Q2	Delivered	2022 Q2
Info stand at EU Council premises	Events	External event	2022 Q4	Delivered	2022 Q4
OCP GP Exchange event - content	Events	Conference	2022 Q2	Delivered	2022 Q2
OCP Steering Group Meeting (2022. 2nd semester)	Events	Network meeting	2022 Q4	Delivered	2022 Q4
OCP Steering Group Meetings (2022. 1st semester)	Events	Network meeting	2022 Q3	Delivered	2022 Q2
Official Campaign Partners Good practices exchange event	Events	External event	2022 Q1	Delivered	2022 Q2
OSH Wiki articles - HWC related	Publication	Oshwiki article	2022 Q4	Delivered	2022 Q4
Production of potential additional HWC 2020-2022 products	Publication	Infographic/PPTs for publication	2022 Q4	Delivered	2022 Q3
Regularly updated HWC website	Communication output	Website	2022 Q4	Delivered	2022 Q4
Servicing of OCPs/MPs (Results 2022)	Actions	Coordination of relations with key stakeholders	2022 Q4	Delivered	2022 Q4
4.9 HWC 2023-2025 - Digitalisation					
Core HWC promotional material (campaign guide, flyer, GPA leaflet)	Publication	Infographic/PPTs for publication	2023 Q3	To be delivered	2023 Q3
Final HWC website (website and back-end)	Communication output	Website	2023 Q3	To be delivered	2023 Q3
Updated Campaign Toolkit	Communication output	Website	2023 Q4	To be delivered	2023 Q4
4.7 Awareness - Raising actions & Communications					
15 news releases/short messages	Communication output	Online promotion	2022 Q4	Delivered	2022 Q3

Title	Output Type	Output Subtype	Planned End Date	Output Status	Revised End Date
50-80 events over Europe with Agency participation	Events	External event	2022 Q4	Delivered	2022 Q4
70 media requests/articles	Communication output	Online promotion	2022 Q4	Delivered	2022 Q4
Europe Day: info stand or other communication actions	Events	Other agency events	2022 Q2	Delivered	2022 Q2
Film award 2022 - ceremony	Communication output	Online promotion	2022 Q4	Delivered	2022 Q4
Implementation of FAST AR activities	Events	Other agency events	2022 Q4	Delivered	2022 Q4
Implementation of the Agency's distribution programme - 1st semester	Actions	Coordination of relations with key stakeholders	2022 Q2	Delivered	2022 Q2
Implementation of the Agency's distribution programme - 2nd semester	Actions	Coordination of relations with key stakeholders	2022 Q4	Delivered	2022 Q4
Implementation of the Agency's publications programme - 1st semester	Publication	Corporate	2022 Q2	Delivered	2022 Q2
Implementation of the Agency's publications programme - 2nd semester	Publication	Corporate	2022 Q4	Delivered	2022 Q4
Media partners support-promotion and engagement actions	Actions	Coordination of relations with key stakeholders	2022 Q4	Delivered	2022 Q4
Napo film "fire" - initiated in 2022- delivered in 2023	Communication output	Videos and other visuals	2023 Q4	To be delivered	2023 Q4
Napo film (carcinogens) - initiated and delivered in 2022	Communication output	Videos and other visuals	2022 Q4	Delivered	2022 Q4
Online programme management, maintenance and hosting - 1st semester	Communication output	Website	2022 Q2	Delivered	2022 Q2
Online programme management, maintenance and hosting - 2nd semester	Communication output	Website	2022 Q4	Delivered	2022 Q4
Overall promotion programme implemented - 1st semester	Actions	Coordination of relations with key stakeholders	2022 Q2	Delivered	2022 Q2
Overall promotion programme implemented - 2nd semester	Actions	Coordination of relations with key stakeholders	2022 Q4	Delivered	2022 Q4
Stakeholders' newsroom for FAST/AR activities - online items	Communication output	Online promotion	2022 Q4	Delivered	2022 Q4
4.8 Multilingualism					
Implementation of Agency's translation plan year 2022	Publication	Corporate	2022 Q4	Delivered	2022 Q4

Title	Output Type	Output Subtype	Planned End Date	Output Status	Revised End Date
5.3 Networking Knowledge					
Ad hoc Support to Commission	Actions	Coordination of relations with key stakeholders	2022 Q4	Delivered	2022 Q4
Biomonitoring Review - expert exchange	Events	Expert meeting	2022 Q2	Delayed	2023 Q2
Biomonitoring Review practice in the EU	Publication	Report: literature review	2022 Q2	Delayed	2023 Q1
Cooperation with ECDC	Actions	Coordination of relations with key stakeholders	2022 Q4	Delivered	2022 Q4
Cooperation with EEA - climate change observatory	Actions	Coordination of relations with key stakeholders	2022 Q4	Delivered	2022 Q4
Cooperation with EU-ANSA on preparedness - follow-up to Covid-19 pandemic	Actions	Coordination of relations with key stakeholders	2022 Q4	Delivered	2022 Q4
COVID-19 - discussion paper - Long Covid	Publication	Discussion paper/article	2022 Q1	Delivered	2022 Q2
COVID-19 - OSH wiki article - Long Covid	Publication	Discussion paper/article	2022 Q1	Delivered	2022 Q2
Covid-19 and biological agents Directive - actions	Actions	Coordination of relations with key stakeholders	2022 Q4	Delivered	2022 Q4
Covid-19 and biological agents Directive - three workshops	Events	Expert meeting	2022 Q4	Delivered	2022 Q4
DS resources updating database	Communication output	Website	2022 Q4	Delivered	2022 Q4
DS resources updating E-tools	Communication output	Website	2022 Q4	Delivered	2022 Q4
E-tools Seminar	Events	Conference	2022 Q4	Delivered	2022 Q4
Expert Exchange program Visits	Events	Visit	2022 Q4	Cancelled	2022 Q4
HazChem@Work - cooperation with IPChem/EEA - joint information	Communication output	Website	2022 Q2	Delivered	2022 Q4
HazChem@Work - cooperation with IPChem/EEA	Actions	Coordination of relations with key stakeholders	2022 Q4	Delivered	2022 Q4
Joint EU-ANSA report on joint actions related to Covid-19	Publication	Report: technical analysis	2022 Q1	Delivered	2022 Q1
Joint report on zoonotic influenza with ECDC, EFSA and the European reference laboratory for avian influenza and Newcastle disease	Publication	Report: technical analysis	2022 Q4	Delivered	2022 Q3
OSHWiki articles (30 reviewed or new articles)	Publication	Oshwiki article	2022 Q4	Delivered	2022 Q4

Title	Output Type	Output Subtype	Planned End Date	Output Status	Revised End Date
OSHWiki platform update	Communication output	Website	2022 Q4	Delivered	2022 Q4
Guideline in the area of occupational biomonitoring	Publication	Report: technical analysis	2023 Q3	To be delivered	2023 Q3
Rehabilitation after COVID - overview of state of the art	Publication	Discussion paper/article	2023 Q4	To be delivered	2023 Q4
Rehabilitation after COVID - practical guidance	Publication	Oshwiki article	2023 Q4	To be delivered	2023 Q4
Research Coordination Meeting	Events	Expert meeting	2022 Q4	Cancelled	2022 Q4
Roadmap on carcinogens - collaboration with the Presidency countries	Actions	Coordination of relations with key stakeholders	2022 Q4	Delivered	2022 Q4
Roadmap on carcinogens - collaboration with the roadmap partners	Actions	Coordination of relations with key stakeholders	2022 Q4	Delivered	2022 Q4
Roadmap on carcinogens event	Events	Other agency events	2022 Q4	Delivered	2022 Q4
SLIC/EU-OSHA labour inspectors survey - high risk occupations - follow-up	Actions	Coordination of relations with key stakeholders	2022 Q4	Delivered	2022 Q4
Update of VeSafe	Communication output	Website	2022 Q4	Delivered	2022 Q4
Updated information on national strategies	Publication	Oshwiki article	2022 Q4	Delivered	2022 Q2
Updated Web section on EU legislation and national strategies	Communication output	Website	2022 Q4	Delivered	2022 Q4

6.4 Strategic and Operational Networking

Active engagement in the Heads of Agencies' network	Actions	Coordination of relations with key stakeholders	2022 Q4	Delivered	2022 Q4
Active participation in EEN annual conference	Events	External event	2022 Q4	Cancelled	2022 Q4
Annual EEN OSH Ambassador meeting	Events	Other agency events	2022 Q2	Delivered	2022 Q1
Director or other staff's visit 1	Actions	Coordination of relations with key stakeholders	2022 Q1	Cancelled	2022 Q1
Director or other staff's visit 2	Actions	Coordination of relations with key stakeholders	2022 Q2	Delivered	2022 Q2
Director or other staff's visit 3	Actions	Coordination of relations with key stakeholders	2022 Q4	Delivered	2022 Q4
Director or other staff's visit 4	Actions	Coordination of relations with key stakeholders	2022 Q4	Delivered	2022 Q4
EB meeting III	Events	Network meeting	2022 Q4	Delivered	2022 Q4
EB meeting I	Events	Network meeting	2022 Q1	Delivered	2022 Q1

Title	Output Type	Output Subtype	Planned End Date	Output Status	Revised End Date
EB meeting II	Events	Network meeting	2022 Q2	Delivered	2022 Q2
EEN OSH Ambassadors - Joint seminar with FOPs	Communication output	Online promotion	2022 Q4	Delivered	2022 Q2
FOP-02	Events	Network meeting	2022 Q2	Delivered	2022 Q2
FOP-03	Events	Network meeting	2022 Q4	Delivered	2022 Q4
FOP-22-01	Events	Network meeting	2022 Q4	Delivered	2022 Q1
MB meeting I	Events	Network meeting	2022 Q1	Delivered	2022 Q1
MB meeting I	Events	Network meeting	2023 Q1	To be delivered	2023 Q1
MB meeting II	Events	Network meeting	2022 Q2	Delivered	2022 Q2
MB meeting III (SPD and Budget)	Events	Network meeting	2022 Q4	Delivered	2022 Q4
OKAG I 2022	Events	Network meeting	2022 Q1	Delivered	2022 Q1
OKAG II 2022	Events	Network meeting	2022 Q4	Delivered	2022 Q4
Ongoing coordination and liaison with European Institutions and social partners	Actions	Coordination of relations with key stakeholders	2022 Q4	Delivered	2022 Q4
Strengthened cooperation with other agencies, in particular those within the employment and social affairs area	Actions	Coordination of relations with key stakeholders	2022 Q4	Delivered	2022 Q4
TARAG I 2022	Events	Network meeting	2022 Q1	Delivered	2022 Q1
TARAG II 2022	Events	Network meeting	2022 Q4	Delivered	2022 Q4
Visits to Agency 1-5 - general issues	Actions	Coordination of relations with key stakeholders	2022 Q2	Delivered	2022 Q2
Visits to Agency 6-10 - general issues	Actions	Coordination of relations with key stakeholders	2022 Q4	Delivered	2022 Q4

C.3 Programming and Evaluation

Consolidated Annual Activity Report	Publication	Corporate	2022 Q3	Delivered	2022 Q2
Programming Document N+1-N+3	Publication	Corporate	2023 Q4	To be delivered	2023 Q4
Programming Document N+1-N+3	Publication	Corporate	2022 Q4	Delivered	2022 Q4
Stakeholder Survey 2022	Publication	Corporate	2022 Q2	Delivered	2022 Q2

The label “delayed” is assigned to outputs planned to be delivered within 2022 but re-scheduled to a later date in the following calendar year, 2023. The KPI on work programme implementation score is calculated taking into account outputs due in the calendar year of reference and actually delivered within the same calendar year (for this exercise: 2022).

2022 work programme non-substantial amendments

Background

The founding regulation (2019/126) of EU-OSHA provides in article 6 (5) that the Management Board can delegate power to make non-substantial amendments to the annual work programme to the Executive Director. With decision 2019/04 the Management Board decided in June 2019 to delegate power to the Executive Director to make non-substantial amendments to the annual work programme.

According to the above mentioned decision, for an amendment to be considered as substantial, three criteria shall be met:

1. The nature of the activity or activities and the objective of the work programme are affected, such as the inclusion of a new activity, the withdrawal of an activity, changing the objective of an activity significantly.
2. The amendments since adoption of the work programme, or the last Management Board decision on amendment, lead to accumulated increases of more than 20 percent in the title 3 budget for the different operational activities.
3. The total amount available for procurements in title 3 increases by more than 20 percent of the adopted title 3 budget.

Throughout 2022, via its monitoring actions, EU-OSHA had been monitoring the deviations from the plans and assessed these against the above-mentioned criteria. None of the amendments qualified as substantial and therefore they could be adopted by the interim Executive Director. The Management/Executive Boards were kept informed of any such amendment.

Overview

In the AWP 2022 adopted by the Management Board in December 2021, EU-OSHA planned to work on 194 outputs (committed to the work programme), with 138 due in 2022¹⁴.

At the end of December 2022, there were **221 outputs committed to the work programme, 148 with a planned finalisation date in 2022.**

New outputs

In the course of 2022, the following new outputs have been defined for delivery in 2022 or later. The new outputs can be found mainly in activities 2.10 on OSH and digitalisation; 2.11 on Supporting Compliance as a result of a greater clarity on the deliverables from this activity further to stakeholders' consultation; 2.12 on Psychosocial risks; 5.3 Networking knowledge. Delivering some additional outputs has been possible thanks to underspent funds within the activity resources and opportunities for cooperation. In conjunction with an increase of the outputs there has been a restructuring in some activities that led to cancellation of other outputs.

See below for details.

Output Subtype	Title	Output Status at 31.12.2022	Revised End Date
2.10 OSH and digitalisation			
Case study/good practice example	5 Short examples of good practices Advanced robotics and automation of tasks in the workplace WP2T1	On time - not finished	31/03/2023
Discussion paper/article	Expert article on platform work and workforce diversity	On time - not finished	28/02/2023

Output Subtype	Title	Output Status at 31.12.2022	Revised End Date
Discussion paper/article	Expert article on tools for platform work	On time - not finished	28/02/2023
Infographic/PPTs for publication	Workplace Resources Implementation Guide New monitoring systems for workers' safety and health	On time - not finished	30/11/2023
Report: literature review	Review on workplace level resources	Delivered	15/12/2022
Expert meeting	Workshop New Monitoring Systems and OSH	Delivered	15/06/2022
Publication: Discussion paper/article	Article on hybrid work and OSH	Delivered	15/12/2023
Publication: Discussion paper/article	Article/research on technologies for the management of workers	Delivered	15/12/2023
Events: Expert meeting	Workshop on OSH in the digital platform economy	To be delivered	31/03/2023
Report: Technical analysis	Joint report JRC/EUROFOUND/EU-OSHA "How digital technology is reshaping the art of management"	Delivered	31/10/2022
Report: country report	29 Country reports in EN + 29 country reports on national languages on OSH pulse	Delivered	31/10/2022
Report: Technical analysis	Overarching report OSH Pulse - Occupational safety and health in post-pandemic workplaces	Delivered	31/10/2022
2.11 Supporting compliance			
Expert meeting	Expert meeting 2 market influence wp2	Delivered	02/12/2022
Discussion paper/article	REVIEW ARTICLE ON enhancing measuring and monitoring and approach of sustainability and OSH within supply chain	To be delivered	31/12/2023
Discussion paper/article	DISCUSSION PAPER – Occupational Safety and Health professionals / preventive services in Europe	To be delivered	30/09/2023
Case study/good practice example	20 Full case studies of supply chain relations in the construction and agri-food sector	To be delivered	30/06/2024
Report: literature review	Comparative analysis of supply chain relations in the construction and agri-food sector	To be delivered	30/06/2024
Report: literature review	Final comprehensive review of OSH impact of supply chain relations in the construction and agri-food sector	To be delivered	28/02/2023
Report: literature review	OSH-wiki article Comparative analysis of supply chain relations in the construction and agri-food sector	To be delivered	30/06/2024

Output Subtype	Title	Output Status at 31.12.2022	Revised End Date
Report: literature review	Policy brief 3 of supply chain relations in the construction and agri-food sector	To be delivered	30/04/2024
Report: literature review	Policy brief 4 of supply chain relations in the construction and agri-food sector	To be delivered	30/04/2024
Report: literature review	Policy brief 5 of supply chain relations in the construction and agri-food sector	To be delivered	30/04/2024
2.12 Psychosocial Risks			
Publication: Expert article	Mental health after COVID - EU figures	To be delivered	31/12/2023
Publication: Expert article	Link between domestic violence and OSH	To be delivered	30/06/2023
4.6 HWC 2020-2022 on musculoskeletal disorders			
Events: External events	Info stand at EU Council premises	Delivered	27/10/2022
5.3 Networking knowledge			
Coordination of relations with key stakeholders	Cooperation with EEA - climate change observatory	Delivered	31/12/2022
Coordination of relations with key stakeholders	Cooperation with EU-ANSA on preparedness - follow-up to Covid-19 pandemic	Delivered	31/12/2022
Technical analysis	Joint EU-ANSA report on joint actions related to Covid-19	Delivered	15/10/2022
Technical analysis	Joint report on zoonotic influenza with ECDC, EFSA and the European reference laboratory for aviary influenza and Newcastle disease	Delivered	16/06/2022
Technical analysis	Preparation of a guideline in the area of occupational biomonitoring	To be delivered	30/09/2023

Delays to 2023

Overall, **8 outputs which were due in 2022 were delayed to 2023.**

Under 2.9, there is the analytical report 'Occupational Safety and Health in Europe – State and trends 2023'. After exchanges with the Commission and Eurostat, and having informed the Management Board in January 2022, the publication of the report – initially due in early 2022 – was postponed to 2023. This would enable to integrate further data and to launch it in good time for the preparation of the EU OSH Strategic Framework stocktaking summit due in May 2023.

In addition, the publication of OSHwiki articles and discussion papers under 2.11 was delayed to beginning 2022 because the revamp of the OSHwiki platform had not fully finalised yet. Further delays affect activity 5.3 - the biomonitoring review, the publication of the phase 2 report of the foresight activity and finally the OiRA case study on France.

For the outputs delayed under 2.11, the work is very well advanced, having all deliverables been internally approved and ready for publication, but not yet published (their publication is due in the first quarter 2023). The status of the implementation of the delayed outputs is taken into account in the final implementation score for the year.

See below for the details.

Output Subtype	Title	Planned End Date	Revised End Date
1.3 Anticipating future challenges to OSH			
Report: methodology	2021 Foresight-3 – report phase 2	15/12/2022	31/03/2023
2.11 Supporting compliance			
Discussion paper/article	Discussion paper on the “Systems of sanctions”	31/03/2022	31/03/2023
Discussion paper/article	ESENER data analysis and Discussion paper on OSH Preventive Services / experts in Europe	31/03/2022	31/03/2023
Oshwiki article	OSHWiki article on the “Systems of sanctions”	31/03/2022	31/03/2023
2.9 EU OSH Information System			
Report: technical analysis	Analytical overview report - State of OSH	31/03/2022	31/03/2023
3.1 OiRA			
Case study/good practice example	Case study for OiRA - 2022	23/12/2022	28/02/2023
5.3 Networking Knowledge			
Expert meeting	Biomonitoring Review - expert exchange	30/06/2022	30/06/2023
Report: literature review	Biomonitoring Review practice in the EU	30/06/2022	31/03/2023

Cancellations

5 outputs due in 2022 were **cancelled**, under 2.9 (for technical reasons) and, 6.4 and 5.3 (linked to the lingering consequences of the pandemic).

See below for details.

Output Subtype	Title
2.9 EU OSH Information System	
Cooperation agreement	Collaboration agreements with Eurostat and Eurofound
5.3 Networking Knowledge	
Visit	Expert Exchange program Visits (2022)
Expert meeting	Research Coordination meeting (2022)
6.4 Strategic and Operational Networking	
External event	Active participation in EEN annual conference
Coordination of relations with key stakeholders	Director or other staff's visit 1

Annex II. Statistics on financial management

Budget outturn

1. Calculation budget outturn

Budget outturn	2020	2021	2022
Reserve from the previous years' surplus (+)			
Revenue actually received (+)	15,525,602	15,312,195	16,336,900
Payments made (-)	-10,066,046	-10,348,689	-11,944,501
Carryover of appropriations (-)	-5,564,092	-5,435,895	-4,362,032
Cancellation of appropriations carried over (+)	177,303	515,339	129,529
Adjustment for carryover of assigned revenue appropriation from previous year (+)	179,363	111,724	129,359
Exchange rate differences (+/-)	45	-19	-1
Adjustment for negative balance from previous year (-)			
TOTAL	252,175	154,655	289,254

2. Cancellation of appropriations

a. Cancellation of commitment appropriations

Final budget implementation for the commitment appropriations of the year 2022 (C1) is 98.7% whereas the final execution (payment appropriations) is 72.1%, this leading to an implementation rate for the AWP 2022 of 98,0%. Remaining payments are to be made in 2023.

b. Cancellation of payment appropriations for the year

Out of the total payment appropriations for 2022 (earmarked appropriations R0 excluded) of € 21,810,995, the amount of € 350,184 was cancelled. It represents a percentage of 1.6%.

c. Cancellation of payment appropriations carried over

Out of a total appropriation carried over from 2021 (earmarked appropriations R0 excluded) of € 5,435,895, the amount of € 129,529 was cancelled. It represents a percentage of 2.4%.

3. Justification

d. Budget outturn

EU-OSHA has in place a monthly budget reporting which makes possible tight management of the agency needs in budget appropriations and cash management. Every time the Agency calls EU funds, EU-OSHA submits to the European Commission budget forecasts considering the actuals needs in appropriations (C1) and the cancellation of carry-forward (C8). Based on last forecasts in December, considering the needs in C1 appropriations for the year 2022, the cancellation of payment appropriations for legal obligations raised in 2021 (C8) and all recorded budgetary incomes, EU-OSHA managed to get a budget outturn of 1.7% of total C1 appropriations. Budget outturn 2022 is € 289,254.

In 2022, EU-OSHA returned the amount of € 7,271 to EC/DG NEAR for the earmarked project IPA 2026 Programme (Grant agreement IPA/2017/390-035). Revenue and expenditure related to remaining and

running IPA programme (Contribution IPA/20191412-828) are earmarked (IR1-R0). Therefore, the impact on the budget outturn is null.

e. Cancellation of appropriations

Final budget implementation (commitments) for the appropriations of the year 2022 (C1) is 98.7% whereas the final execution (payments) is 72.1%. Remaining payments are to be made in 2023. The general level of cancellation (1.6%) for appropriations C1 & C8 is below the 5% threshold and directly related to the implementation of its annual appropriations for both administrative and operational budget (98.7%) and a cancellation rate of 2.4% for C8 appropriations.

Payment time statistics

Financial Year	2022
Days Authorising Officer	9
Days Authorising Officer (w. Susp)	8
Days Horizontal Services	4
Days Total (without Susp.)	13
Days Total (with Susp.)	12
Number of Payment Requests	983
Number of Late Payments	19
Late Payments (Target)	0

Month	Year	01/2022	02/2022	03/2022	04/2022	05/2022	06/2022	07/2022	08/2022	09/2022	10/2022	11/2022	12/2022
Days Authorising Officer	9	7	6	15	8	5	10	11	9	8	8	12	6
Days Authorising Officer (w. Susp)	8	6	5	12	7	4	9	11	8	6	8	10	5
Days Horizontal Services	4	4	4	4	5	5	4	4	5	4	4	4	4
Days Total (without Susp.)	13	11	10	19	12	10	14	15	14	13	13	16	11
Days Total (with Susp.)	12	11	10	17	12	9	13	15	13	11	12	15	9
Number of PR	983	47	62	72	62	53	100	110	52	57	99	132	137
Late Payments (FR)	19	0	0	7	1	0	0	3	0	0	2	5	1
Overdue Days (FR)	-33	-21	-26	-21	-23	-26	-32	-29	-30	-42	-49	-36	-44
Late Payments (Target)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Overdue Days (Target)	-11	-12						-10					

Interest charged for late supplier payments

No late interests were due in 2022.

Budgetary revenues

Financial Year	Year of Origin	From	Reference	Initial Amount (Eur)	Cashed Amount (Eur)	Open Amount (Eur)	RO Cashing Cashed Date
2022	2020	P.18.1215.F	ARRET DE LA COUR DE CASSATION 2018	212,904	-	212,904	
2022	2022	KINGDOM OF SPAIN	SUBSIDY OSALAN - BASQUE REGIONAL GOVERNMENT	40,000	40,000	-	08/07/2022
2022	2022	EUROPEAN COMMISSION	CALL FOR FUNDS 1/2022	12,228,750	12,228,750	-	01/04/2022
2022	2022	KINGDOM OF SPAIN	SUBSIDY 2022 INSST	60,100	60,100	-	11/07/2022
2022	2022	EUROPEAN COMMISSION	CALL FOR FUNDS 2/2022	4,015,321	4,015,321	-	21/12/2022
			Sum:	16,557,075	16,344,171	212,904	

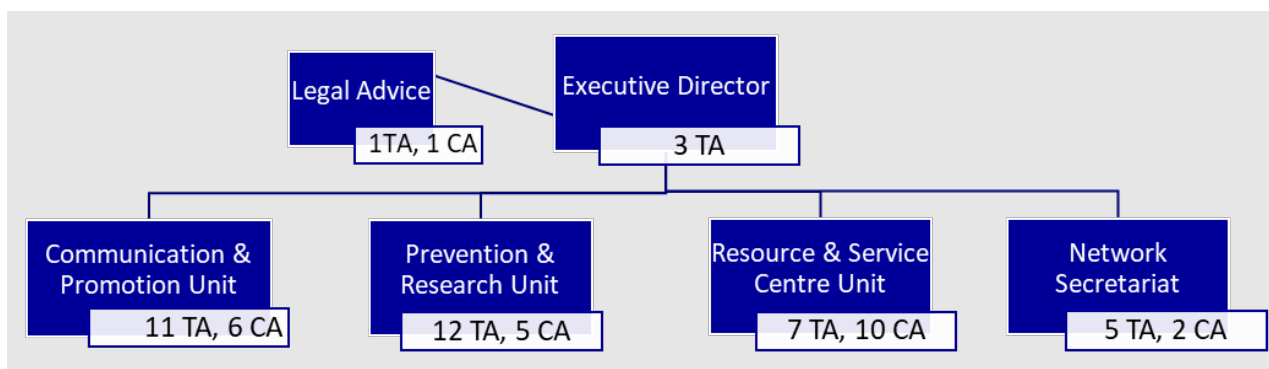
Number and value of Budget transfers

In 2022, 6 transfers of appropriations were carried out for a total amount of € 591,300.

#	Title	from to	item	Appropriations before transfer	Transfer	New appropriations	Total transfer	Transfer(s) between Titles			Date of decision	Decision
								FR Check Art. 26 10% limit	Cumulated amount	%		
TR/01/22	Title 2	from:	2210	24,700.00	- 14,000.00	10,700.00	18,000.00	n/a	n/a	n/a	31/05/2022	Ares(2022)4083127
			2300	7,000.00	- 4,000.00	3,000.00						
		to:	2020	82,000.00	18,000.00	100,000.00						
TR/02/22	Title 2	from:	2130	90,000.00	- 26,000.00	64,000.00	42,000.00	n/a	n/a	n/a	27/07/2022	Ares(2022)5408777
			2410	67,000.00	- 16,000.00	51,000.00						
		to:	2120	353,000.00	42,000.00	395,000.00						
TR/03/22	Title 2	from:	2040	15,500.00	- 5,300.00	10,200.00	5,300.00	n/a	n/a	n/a	21/10/2022	Ares(2022)7301900
		to:	2030	88,000.00	5,300.00	93,300.00						
TR/04/22	Title 2	from:	2010	7,000.00	- 550.00	6,450.00	51,800.00	n/a	n/a	n/a	16/11/2022	Ares(2022)7938730
			2040	10,200.00	- 2,500.00	7,700.00						
			2120	395,000.00	- 29,770.00	365,230.00						
			2210	10,700.00	- 4,900.00	5,800.00						
			2250	10,000.00	- 1,000.00	9,000.00						
			2300	3,000.00	- 500.00	2,500.00						
			2320	1,000.00	- 400.00	600.00						
			2330	10,000.00	- 5,000.00	5,000.00						
			2331	20,000.00	- 3,980.00	16,020.00						
			2352	2,000.00	- 500.00	1,500.00						
			2400	6,000.00	- 900.00	5,100.00						
			2410	51,000.00	- 1,800.00	49,200.00						
		to:	2000	342,000.00	22,700.00	364,700.00						
			2030	93,300.00	1,100.00	94,400.00						
			2050	100,000.00	9,000.00	109,000.00						
			2332	28,000.00	19,000.00	47,000.00						

								Transfer(s) between Titles					
#	Title	from to	item	Appropriations before transfer	Transfer	New appropriations	Total transfer	FR Check Art. 26 10% limit	Cumulated amount	%	Date of decision	Decision	
TR/05/22	Titles 1, 2, 3	from:	1101	522,000.00	- 8,000.00	514,000.00	353,200.00	Y	-	77,050	-3.4%	23/11/2022	Ares(2022)8091808
			1120	140,000.00	- 77,500.00	62,500.00							
			1141	56,000.00	- 250.00	55,750.00							
			1175	150,000.00	- 46,000.00	104,000.00							
			1177	159,000.00	- 43,000.00	116,000.00							
			1180	15,000.00	- 14,000.00	1,000.00							
			1410	22,000.00	- 10,000.00	12,000.00							
			1420	6,500.00	- 2,200.00	4,300.00							
			1522	123,500.00	- 42,000.00	81,500.00							
			1620	30,000.00	- 25,000.00	5,000.00							
	Titles 1, 2	to:	2120	365,230.00	- 8,200.00	357,030.00							
			3200	2,296,655.00	- 77,050.00	2,219,605.00							
			1100	3,615,000.00	166,000.00	3,781,000.00							
			1102	495,000.00	31,000.00	526,000.00							
			1103	1,900.00	10.00	1,910.00							
			1113	1,800,000.00	122,540.00	1,922,540.00							
			1130	173,000.00	12,000.00	185,000.00							
			1131	20,000.00	2,100.00	22,100.00							
			1132	66,000.00	5,000.00	71,000.00							
			1178	1,800.00	150.00	1,950.00							
			1183	-	6,200.00	6,200.00							
			2100	301,800.00	8,200.00	310,000.00							
			TR/06/22	Titles 1, 2, 3	from:	1101	514,000.00						
1102	526,000.00	- 250.00				525,750.00							
2120	357,030.00	- 14,000.00				343,030.00							
3060	413,200.00	- 95,000.00				318,200.00							
3100	77,500.00	- 7,000.00				70,500.00							
Titles 1, 2, 3	to:	1120		62,500.00	5,000.00	67,500.00							
		2100		310,000.00	11,500.00	321,500.00							
		2130		64,000.00	49,500.00	113,500.00							
		3040		3,966,045.00	55,000.00	4,021,045.00							

Annex III. Organisational chart as of 31.12.2022



Annex IV. Establishment plan and additional information on Human Resources management

Function group and grade	Year N-1 (2022)			
	Authorised budget		Actually filled as of 31/12/2022	
	Permanent posts	Temporary posts	Permanent posts	Temporary posts
AD 16	-	-	-	-
AD 15		1		-
AD 14	-	2	-	2
AD 13	-	-	-	-
AD 12	-	3	-	1
AD 11	-	3	-	3
AD 10	-	4	-	6
AD 9	-	7	-	7
AD 8	-	2	-	-
AD 7	-	2	-	4
AD 6	-	-	-	-
AD 5	-	-	-	-
AD TOTAL	0	24	0	23
AST 11	-	-	-	-
AST 10	-	-	-	-
AST 9	-	1	-	1
AST 8	-	-	-	-
AST 7	-	3	-	2
AST 6	-	7	-	8
AST 5	-	4	-	3
AST 4	-	1	-	2
AST 3	-	-	-	-
AST 2	-	-	-	-
AST 1	-	-	-	-
AST TOTAL	0	16	0	16
AST/SC 6	-	-	-	-
AST/SC 5	-	-	-	-
AST/SC 4	-	-	-	-
AST/SC 3	-	-	-	-
AST/SC 2	-	-	-	-
AST/SC 1	-	-	-	-
AST/SC TOTAL	0	0	0	0
TOTAL	0	40	0	39
GRAND TOTAL	40		39	

Indicative table – Information on recruitment grade/function group for each type of post

Key functions	Type of contract at EU-OSHA (official, TA or CA)	Function group, grade of recruitment	Indication whether the function is dedicated to administrative support and coordination, operational or neutral		
Head of Unit (Level 2 in the structure taking the Executive Director as level 1)	TA	AD9	Operational		
Head of Administration (Head of Resources Unit) (Level 2 in the structure taking the Executive Director as level 1)			TA	AD10	Administrative support
Senior Officer	CA	FGIV	Neutral, Administrative support		
Officer, Specialist (Project Manager)	TA, CA	AD6, FG IV	Operational		
Officer, Specialist (Project Officer, HR Officer, Communications Officer etc.)	TA, CA	AST 4, FG III	Operational, Neutral or Administrative support		
Junior Officer	N/A	N/A	N/A		
Senior Assistant	N/A	N/A	N/A		
Junior Assistant (Project Assistant, HR Assistant, Communications Assistant etc.)	TA, CA	AST 1, FG II	Operational, Neutral or Administrative support		
Head of Human Resources Section (HR Manager)	TA	AD7	Administrative support		
Head of Finance	N/A	N/A	N/A		
Head of IT Section (ICT Manager)	TA	AD6	Administrative support and Operational		
Secretaries	N/A	N/A	N/A		
Mail Clerk	N/A	N/A	N/A		
Webmaster - Editor	CA	FG III	Operational and coordination		
Data Protection Officer	CA	FGIV	Operational, Administrative support and coordination		
Accounting Officer	N/A	N/A	N/A		
Internal Auditor	N/A	N/A	N/A		
Secretary to the Executive Director (Executive Assistant to the Executive Director)	TA	AST4	Operational		

Job screening / benchmarking against previous year results

Job Type (sub) category	Year N-1 (%)	Year N (%)
Administrative support and Coordination	18.6%	19.4%
<i>Administrative Support</i>	12.8%	13.2%
<i>Coordination</i>	5.8%	6.2%
Operational	69.1%	69.2%
<i>Top level Operational Coordination</i>	5.2%	5.2%
<i>Programme management and Implementation</i>	56.8%	56.9%
<i>Evaluation & Impact assessment</i>	0.9%	0.9%
<i>General operational</i>	6.2%	6.2%
Neutral	12.3%	11.4%
<i>Finance/ Control</i>	11.8%	10.9%
<i>Linguistics</i>	0.5%	0.5%

Implementing Rules

The following Implementing Rules have been prepared and adopted by EU-OSHA Management Board in 2022:

1. Decision on the application by analogy of EC Decision C(2021)8179 concerning the payment of education allowance to staff temporarily reassigned from third countries or Union delegations;
2. Decision on the application by analogy of EC Decision C(2022)1788 concerning working time and hybrid working and repealing EU-OSHA Decision 2017/32 of 30 August 2017 on the implementation of telework in EU-OSHA and Governing Board Decision 2016/13 of 2 June 2016 on working time;
3. Decision adopting rules on administrative enquiries and disciplinary proceedings;
4. Decision on the application by analogy of EC Decision C(2022)1715 concerning home leave for officials, temporary agents and contract agents posted in third countries.

Annex V. Human and financial resources by activity

In this Annex, information is provided on the actual use of human and financial resources by activity (Activity Based Costing – ABC) as compared with the planned resources (Activity Based Budgeting – ABB). The activity structure is defined in the annual work programme. The data is based on the Agency's financial monitoring systems and the time register where staff register the time spent against the activities.

Whenever a deviation from the planned operational financial resources is higher than 30 percent AND higher than EUR 80.000 (equivalent to 1 percent of Title 3) compared to the original ABB; and when the deviation of registered time is higher than 30 percent AND amounts to more than one full time equivalent (FTE) compared to the original ABB – an explanation is provided.

The calculation of the Activity Based Costing 2022 is based on total commitments at 31/12/2022 and 1 FTE = 185 days.

Activity	Cost ABB	Cost ABC	Title 3 (ABB)	Title 3 (ABC)	FTE (ABB)	FTE (ABC)
1.3. Anticipating future challenges to OSH	407,666	395,318	174,000	92,951	1.7	2.2
2.1. ESENER	522,651	414,471	131,000	115,643	2.7	1.9
2.8. Worker exposure survey	1,344,759	1,426,450	920,200	926,919	3.1	3.4
2.9. EU OSH Information System	577,971	527,230	156,600	134,933	2.9	2.5
2.10. OSH overview: Digitalisation	909,723	809,602	439,755	434,377	3.3	2.6
2.11. OSH overview: Supporting compliance	886,362	799,910	435,200	369,486	3.1	2.9
2.12. OSH overview: Psycho-social risks and mental health at work	561,422	464,393	198,900	197,953	2.6	1.8
2.13 OSH overview: Healthcare	184,978	164,089	15,000	-	1.2	1.1
3.1. Online interactive Risk Assessment (OiRA) tool	992,731	828,216	304,900	301,736	5.2	3.7
4.6. HWC 2020-2022: Work-related MSD	2,707,545	2,627,915	1,545,400	1,227,026	8.6	9.9
4.7. Awareness raising and communication	2,755,414	2,976,769	1,621,745	1,736,484	8.7	9.1
4.8. Multilingualism	1,003,255	1,182,625	650,000	830,000	2.8	2.6
4.9. HWC 2023-2024/2025: OSH and Digitalisation	853,553	693,291	148,900	222,199	5.2	3.3
4.10. HWC 2025/2026	7,736	-	-	-	0.1	-
5.3. Networking knowledge actions	635,453	901,883	220,800	206,964	2.9	4.7
6.4. Strategic & operational networking	2,053,880	1,961,541	413,200	280,274	10.9	10.8
Total operational activities	16,405,100	16,173,702	7,375,600	7,076,945	65.0	62.5

1.3 Anticipating change: A major part of the foresight activity in 2022 consisted of workshops, among which the FOP Future of Work workshop, and a series of 4 workshops as part of the Foresight study on Circularity. The 4 Foresight workshops were much less demanding in terms of finance than estimated beforehand, due to efficiency (a different way of working). Moreover 3 of the 4 workshops

took place Online. This has led to a significantly lower expenditure on the workshops. Moreover, fewer resources than foreseen were spent on the Future of Work FOP seminar, because of combined travel arrangements with the general FOP meeting.

4.9 HWC 2023-2025: OSH and digitalization: The difference between the planned and registered human resources is mainly due to technical issues related to the way the ABC is calculated and the way time is registered. Some of the work on this activity was done by temporary staff (whose time is not included in the ABC) and staff registering their time under other activities.

6.4 Strategic and operational networking: The lower expenditure is particularly caused by fewer staff missions than foreseen, fewer experts attending in person than foreseen and to some extent an increased use of online meetings.

Annex VI. Contribution, grant and service level agreements.

Grant agreements

Contribution agreements

1. IPA/2019/412-828

General information					Financial and HR Impact	
Actual or expected date of signature	Total amount	Duration	Counterpart	Short description		Amount 2022 € (in commitments)
17-12-19	399,584	36 months	European Commission DG NEAR - DG for Neighbourhood and Enlargement Negotiations	IPA 2018 programme - Preparatory measures for the future participation of IPA II beneficiaries in the network of the European agency for safety and health at work	Amount	185,065
					Number of TA	
					Number of CA	0.8

Service Level Agreements (SLAs)

Entry into force date	Description	Counterpart	Duration	Amount 2022 € (in commitments)
01/07/2022	Accounting services	ETF	Duration valid until cancelled/terminated by either party	30 887
13/06/2014	CERT-EU services	European Commission - DIGIT	Duration valid until cancelled/terminated by either party	24 970
01/01/2018	Collaboration services (including SYSPER)	European Commission - DG HR	Duration valid until cancelled/terminated by either party	36 400
01/04/2019	Collaboration services (provision of training services)	EPSO – EUSA	Duration valid until cancelled/terminated by either party	5 880
01/01/2019	Collaboration services (including salary management, missions etc.)	PMO	Duration valid until cancelled/terminated by either party	55 000
10/01/2022	Disaster recovery	EUIPO	Duration valid until cancelled/terminated by either party	18 821
01/03/2018	EUAN Shared Support Office (SSO)	EFSA (Inter-agencies)	Duration valid until cancelled/terminated by either party	1 937

Entry into force date	Description	Counterpart	Duration	Amount 2022 € (in commitments)
03/02/2020	HAN services	European Commission – Secretariat-General	Duration valid until cancelled/terminated by either party	12 791
19/12/2018	IT services (including e-Procurement, EU Sign, Rachel)	European Commission - DIGIT	Duration valid until cancelled/terminated by either party	35 404
17/03/2020	Issuance process of the laissez-passer	European Commission	26/05/2024 (subject to final review process)	-
18/08/2008	Publications services	OPOCE	Duration valid until cancelled/terminated by either party	31 049,35
01/01/2012	Translation services	Translation Centre	Duration valid until cancelled/terminated by either party	830 000
20/02/2020	Accounting services, treasury management and corporate financial systems	European Commission – DG BUDGET	Indefinite	64 000
21/07/2020	Ripe NCC membership	Réseaux IP Européens Network Coordination Centre	Indefinite	786

Annex VII. Environmental management

EU-OSHA is aware that environmental management starts with mitigating the impact of its activities in the workplace and by extension in the environment.

In this line, although EU-OSHA is not planning to go for an EMAS certification in the near future, it is strongly committed in the development and application/adoption of specific measures/practices regarding environmental management that contribute to ensure cost-effective and environment-friendly workplaces; the purpose of these measures and practices being:

- To make a smarter, greener and more efficient use of its premises;
- To use green options when possible for the implementation of its work programme, and
- To get a modern, agile and digital administration.

EU-OSHA continued to raise awareness among its population (e.g. staff, contractors, visitors, among others) on the measures developed and implemented, and the practices adopted for the purpose.

In 2022, continuing from the previous years, several actions and measures have been and/or continue to be taken, here below a list of the major ones:

- Reducing the impact from events: EU-OSHA organises events online where feasible to reduce the number of event participants travelling. Similarly, EU-OSHA has reduced the number of staff missions.
- Green procurement: in particular, with the inclusion of green measures and technical specifications for the supply of goods, services and works for EU-OSHA and continuous use of environmental requirements / criteria: at procurement level to ensure green solutions as far as possible (e.g. cleaning products, stationery, supplies, electrical equipment (towards Led technology), among others).
- The extended use of teleworking: taking benefit of the new rules on working time and hybrid working, contributing to a substantial reduction of the commuting and having a positive impact of the use of resources in EU-OSHA premises (e.g. supply of electricity, water, office stationery, among others).
- The continuous progress to promote an e-culture awareness and development in its staff and stakeholders: with the implementation of e-tools for a quick progress towards the e-culture, it has allowed to reduce drastically the printing of documents, shipping and delivery costs, consumption of stationery supplies, among other aspects. It has been translated into a progressive simplification and digitalisation of EU-OSHA's administration (e.g. electronic workflows in all areas (Finance, Procurement, Human Resources, Documentation, Facility Management, among others); wide use of e-Procurement (e-Tendering, e-Submission, PPMT), e-Signature, MIPS, among others).
- The continuous contribution to the circular economy: by giving as many uses as possible to its assets through, among other aspects:
 - o Regular donation exercises;
 - o Re-use of piece of furniture in spare parts, etc.
- The responsible and efficient use of resources: in particular in 2022, shifting to led lighting technology in part of the common areas.
- The active participation of EU-OSHA in the EU Greening Network (GN) of the European Agencies and Bodies:

The Agency continues to be an active member of the GN where environmental issues are discussed and related experience and best practices shared. It is also a place where views are shared on how to deploy environmental awareness and responsibility, as well as present issues and practical cases related to EMAS implementation.

Annex VIII. Follow up to evaluation recommendations

This annex includes information on the follow-up on findings from the overall, general evaluations of EU-OSHA commissioned by DG EMPL.

1. Follow-up on the Commission's evaluation of the four agencies in the employment and social policy field

In January 2020, following a seminar on the topic, EU-OSHA's Management Board adopted the following action plan for the follow-up on the recommendations in the Commission's Staff Working Document, Evaluation of the EU Commission agencies in the employment and social affairs policy field: Eurofound, Cedefop, ETF and EU-OSHA (SWD (2019) 159 final, 9 April 2019). The status indicated is as of January 2022. EU-OSHA has finalised the implementation of all agreed actions.

A new evaluation has been commissioned by the Commission and the evaluation study is carried out in 2023.

EU-OSHA specific recommendations

Recommendation number	Recommendation in Staff Working Document	Response by EU-OSHA	NEW actions by EU-OSHA	Time- frame	Status
24	EU-OSHA's practical approach, e.g. in developing tools for risk assessment or for tackling specific risks, could be emphasised over the general academic/policy research approach.	EU-OSHA distinguishes between its workplace facing work and its policy/research facing work. Its founding regulation makes clear it is supposed to address both. In addition the 2016 evaluation of EU-OSHA's strategy confirmed that its strategic goals continued to be relevant which was later confirmed in the 2018 stakeholder survey concluding that EU-OSHA has got the balance between different priorities right. This opinion is also confirmed in the Commission's feedback on EU-OSHA 2020-2022 Programming Document which 'recommends keeping such [current] prioritisation over the whole 2020-2022 programming period".	No further action suggested		

Recommendation number	Recommendation in Staff Working Document	Response by EU-OSHA	NEW actions by EU-OSHA	Time- frame	Status
25	To effectively reach employers at workplace level, especially in SMEs, the agency is advised to continue to provide tools for information and communication so as to support national focal points in reaching relevant intermediaries	EU-OSHA will continue the HWC and OiRA - both highly successful in reaching towards the workplaces, including SMEs.	No further action suggested		
		Focal points will continue to receive support via the EEN - the EC's largest initiative aimed at providing support to SMEs in the EU. Further products specifically targeted at the needs of SMEs are and will continue to be provided			
26	A specific strategy, including adapted tools, could be developed to better reach SMEs as these are not always covered by intermediaries such as industry associations	EU-OSHA has a number of approaches to better reach SMEs covering dissemination, OCPs communication to their supply chains; e-guides; the EEN partnership	1/ Develop a specific SME strategy	1/ 31/12/2020	Finalised. MSE strategic approach presented to MB in January 2021

Recommendation number	Recommendation in Staff Working Document	Response by EU-OSHA	NEW actions by EU-OSHA	Time- frame	Status
27	To improve the EU added value of its specific thematic knowledge, the agency could explore further opportunities for collaboration with the ILO and national OSH research institutes	EU-OSHA is committed to the Global Coalition on OSH and has collaborated recently with WHO/ILO on development of the estimation methodology for economic costs of OSH.	1a/ EU-OSHA is Steering Committee member of the Global Occupational Safety and Health Coalition launched in 2017 at the XXI World Congress on Occupational Safety and Health at Work in Singapore:	1a/ Ongoing	Ongoing. The agency helped disseminate the new WHO/ILO joint estimates on burden of work-related injury and disease.
		The collaboration with national OSH research institutes will continue - including with PEROSH.	Task Group leader OSH and the future of work		Ongoing.
		The Agency has launched an expert exchange programme open to OSH experts in Europe, including from national OSH institutes.	Joint leader with EC and ICOH on Task Group for a Multiregional OSH Information system		
		The possibility of signing memoranda with Eurostat and JRC is being explored	1b/ Meeting with ISSA Section on trade, examining synergies particularly on global supply chains and EU OSHA project on "supporting compliance"	1b/ April 2020	Finalised. Cooperation established with ISSA.

Recommendation number	Recommendation in Staff Working Document	Response by EU-OSHA	NEW actions by EU-OSHA	Time- frame	Status
			1c/ Participation in OSH World Congress, supporting ILO and ISSA in the dissemination of EU information in a global framework.	1c/ October 2020	Finalised. World Congress 2020 cancelled. EU-OSHA actively participated in the 2021 edition on-line.
			1d/ Cooperation with ILO and WHO on a joint project to develop a costing model for the estimation of burden from work-related injury and disease (pending approval from MB and EC)	1d/ Pending decision	Cancelled. Following investigation it has been concluded that EU-OSHA cannot commit resources to this project. However in the framework of the global coalition EU-OSHA collaborates with ILO and WHO on the topic.
			1e/ Annual review of strategy for international collaboration (annex to Programming Document)	1e/ Recurrent	Finalised. This is a recurrent annual exercise.
			2/ EU-OSHA will continue collaborating with national OSH research institutes where synergies are possible	2/ Ongoing	Ongoing. EU-OSHA continues to collaborate actively with PEROS and national research institutes.

Common recommendation for the four agencies

Recommendation number	Recommendation in Staff Working Document	Response by EU-OSHA	NEW actions by EU-OSHA	Time- frame	Status
Service-level innovation (effectiveness and impact)					
1-2	1/ Improve the quality and relevance of research/monitoring reports and activities by:	1/ EU-OSHA's products score high on readability and focus, and the quality (including the relevance) of EU-OSHA's research and monitoring reports has been confirmed on several occasions via evaluations and stakeholder surveys.	1/ Develop quality procedure for development of knowledge	1/ 30/06/2021	Finalised – knowledge development framework and procedure adopted
	Improving the readability and policy focus of publications, in particular for non-academic users and policy-makers and; basing the activities on a robust quality assurance process				
	2/ Improve the research/monitoring reports and activities by making use of the most effective means of communication/ dissemination. In particular:	2/ EU-OSHA has invested in the development of innovative data visualisations and dashboards. The key group for the Agency's communication efforts at the national level is the focal point group. EU-OSHA is among the leading agencies on social media activities and the social media efforts were evaluated in 2018.	2a/ Review the Agency's social media approach and develop a policy for EU-OSHA's social media actions	2a/ 31/07/2020	Finalised - social media policy in place

Recommendation number	Recommendation in Staff Working Document	Response by EU-OSHA	NEW actions by EU-OSHA	Time- frame	Status
	Continue to explore and utilise innovative communication channels; further adapt communication activities to different target groups, and identify intermediaries who could support the dissemination of outputs and, better disseminate and use results at national level, in particular by encouraging Management Board members to take a more proactive role in disseminating and using results.		2b/ Strengthen communication efforts on OSH overview activities during the 3-year pilot Healthy Workplaces Campaign	2b/ 31/12/2020	Finalised. The 3-year pilot is under implementation, including the strengthened communication efforts on OSH overview activities.
			2c/ Encourage close relations between the focal points and the national MB members	2c/ Ongoing	To be seen together with the follow-up to recommendation 7
Agency-level innovation (efficiency)					
3-5	3/ Revisit internal structures to better balance operational and administrative functions within the organisation	3/ EU-OSHA is continuously looking into its internal structure and work processes to identify efficiency gains.	3/ EU-OSHA will continue to look for efficiency measures, in particular paperless workflows, e-processes, business process re-engineering and simplification which will be part of the efficiency strategy	3/ 31/12/2020 (efficiency strategy)	Finalised. A number of measures – incl. e-signature – has been implemented and an efficiency strategy was included in the final version of the SPD 2021-2023.
	4/ Transparency in decision-making based on results of performance measuring systems could be introduced	4/ Results against performance indicators adopted by the MB are provided to the MB as input to decisions. Results are also included in Annual Activity Reports and communicated via the website.	4/ No further action suggested		

Recommendation number	Recommendation in Staff Working Document	Response by EU-OSHA	NEW actions by EU-OSHA	Time- frame	Status
	5/ The agencies' performance measuring systems can be further aligned and made more comparable. They are advised to consider developing a more systematic approach to measuring use of their outputs at national level	5/ The four agencies have launched a joint project to explore the possibilities for aligning performance indicators.	5/ Take decision on proposal on common indicators	5/ 31/12/2020	Finalised.
Governance					
6-8	6/ In cooperation with the Commission, to clarify the roles of the various institutional actors involved and provide training to Management Board members on the more technical issues within the boards' remit, such as the programming cycle	6/ EU-OSHA has a well-established practice of providing training once every year to new (and anyone else interested) MB members.	6/ Update EU-OSHA governance paper from 2017	6/ 31/12/2020	Finalised. Governance paper adopted at January 2021 MB meeting.
	7/ MB members could brief national stakeholder networks about the agencies' work, and the feedback received could inform members' work in the board	7/ The MB discussed how to take this recommendation forward at the MB meeting 23-24 January 2020. It should be recalled that EU-OSHA has focal points in MSs running national networks	7/ The MB will decide whether to recommend MB members to be part of national focal point networks	7/ 30/06/2021	Finalised at 2021 MB June meeting.
	8/ Electronic decision-making and, where appropriate, virtual meetings of the Management Boards could be further explored as a way to achieve more efficient and quicker decision-making.	8/ Good conditions for an informed dialogue is essential for good decisions. Therefore, the general rule will continue to be that decisions are taken in physical meetings. However, when necessary, written procedures will continue to be an option.	8/ MB to decide on the use of virtual meetings as a complement to physical meetings	8/ 30/06/2021	Finalised at 2021 MB June meeting.
Reinforced cooperation					

Recommendation number	Recommendation in Staff Working Document	Response by EU-OSHA	NEW actions by EU-OSHA	Time- frame	Status
9-14	9/ Corporate functions, such as strategy, human resources, legal and financial management, coordination and support services such as ICT could be shared. Logistical arrangements could also be shared as regards the Brussels Liaison Offices	9/ Shared framework contracts and services is one of the key efficiency measures in the area of horizontal functions, e.g. the shared evaluation framework contract. EU-OSHA also greatly benefits from sharing experiences and good practices with other agencies through the EUAN and its sub networks.	9 and 10/ Together with the other agencies, EU-OSHA will continue to explore possibilities for sharing corporate services and expertise, where it makes sense	9 and 10/ Ongoing	Ongoing collaboration with EUAN and other agencies to share contracts, expertise and services where feasible and economically advantageous.
	10/ On performance management, common or coordinated systems among the agencies would lead to cost savings, as detailed in 2, while respecting each agency's specific objectives.	10/ The most resource intensive elements of performance management are provided via shared services (framework contracts, ICT systems, networks). However, some other elements are not feasible to share - e.g. stakeholder surveys as the stakeholders are different.			
	11/ Mutual learning and sharing of services with decentralised agencies outside DG EMPL or with the Commission, and other forms of cooperation through the EU Agencies Network.	11/ EU-OSHA participates actively in - and benefits from - the EUAN and its sub networks. This is an important source of good practice for corporate functions	11 and 12/ No further action suggested		
	12/ Joint delivery where common tools and approaches exist, for example, managing expert networks and running surveys. Agencies may join efforts and resources without substituting specific targeted surveys carried out by the EMPL agencies.	12/ EU-OSHA has collaborated closely with Eurofound and Cedefop on enterprise survey methods and with Eurofound on the OSH content of EWCS. This collaboration will continue.			

Recommendation number	Recommendation in Staff Working Document	Response by EU-OSHA	NEW actions by EU-OSHA	Time- frame	Status
	13/ Joint programming and planning could be put in place, but focused exclusively on areas suitable for cooperation and/or joint delivery.	13 and 14/ So far cooperation in the programming phase has focused on the annual work programmes.	13 and 14/ Agree with the other agencies and the Commission on the way forward	13 and 14/ 31/12/2020	Finalised. Agencies discussed further cooperation on this topic and outcome was presented to MB at meeting in January 2021.
	14/ In practical terms, such reinforced inter-agency cooperation could be reflected by broadening and aligning the time-frames of the agencies' multiannual programming documents, since the annual work programmes will continue to be agency-specific				
Policy support for the EU					
15-17	15/ The four agencies could aim to better align with and support EU policymaking. Work programmes must be flexible enough to allow for changes in the case of sudden reconfigurations of EU priorities.	15/ EU-OSHA will continue to aim at bringing its activities into line with EU policy priorities. However, the requirements re planning limits flexibility. EU-OSHA and the Commission have a well-established structure for communication and identification of upcoming priorities.	15, 16 and 17/ No further action suggested		
		That this is effective has been confirmed on several occasions, most recently with the Commission's opinion on EU-OSHA's 2020-2022 Programming Document.			

Recommendation number	Recommendation in Staff Working Document	Response by EU-OSHA	NEW actions by EU-OSHA	Time- frame	Status
	16/ Negative priorities could continue to be a tool for addressing ad hoc requests. The agencies may consider introducing a more structured and formalised reprioritisation mechanism and embedding a certain room for manoeuvre in its programming document to allow for unforeseen activities of high policy relevance.	16/ Negative priorities cannot be identified in advance. EU-OSHA identifies necessary resources when requests come up taking into account the stage in the activity cycle of the different activities. The experience with these measures has been positive and has up to now allowed the Agency to accommodate new requests from the Institutions.			
	17/ Other adaptability instruments could be used, such as: a. adjusting the aims of tasks or projects at the implementation stage; b. designing intermediate project outputs to feed into policy discussions rather than waiting until the project ends; c. producing short-term deliverables and updates and further recalibrating ad hoc procedures so that they can be deployed relatively quickly	17/ The main flexibility measure EU-OSHA has available is stretching the time over which activities are implemented. EU-OSHA has adapted its OSH Overview approach so that deliverables are provided faster and in new formats			
Policy support for Member States					
18	18/ Cedefop, Eurofound and EU-OSHA could broaden the scope of demand-driven support to the Member States on policy issues and initiatives high on the EU agenda, while striving to maintain the balance with their research function, which is a pre-requisite for successful delivery of the direct support.	18/ EU-OSHA will continue to support Member States within the areas of competence to the extent resources allow. Since 2011, the support to Member States has been mainly demand driven through EU-OSHA's portfolio programme.	18/ No further action suggested		
		Via its focal point network the Agency has an ongoing and effective dialogue with the Member States about needs and priorities.			

Annex IX. List of Management Board members as of 31.12.2022

Governments

Members	Country	Alternates
Ms Véronique CRUTZEN	Belgium	Ms Aurore MASSART
Ms Darina KONOVA	Bulgaria	Mr Nikolay ARNAUDOV
Ms Marina PRELEC	Croatia	Ms Žanna JANČIEV
Mr Jaroslav HLAVÍN	Czech Republic	Mr Pavel FOŠUM
Ms Annemarie KNUDSEN	Denmark	Ms Anne-Marie VON BENZON
Mr Kai SCHÄFER	Germany	Mr Sebastian HAUS-RYBICKY
Ms Silja SOON	Estonia	Awaiting new name
Mr Stephen CURRAN	Ireland	Ms Marie DALTON, Coordinator
Mr Ioannis KONSTANTAKOPOULOS	Greece	Ms Aggeliki MOIROU
Mr Carlos ARRANZ	Spain	Ms Mercedes TEJEDOR
Ms Lucie MEDIAVILLA	France	Ms Amel HAFID
Mr Romolo DE CAMILLIS	Italy	Ms Alessandra PERA
Mr Aristodemos ECONOMIDES	Cyprus	Mr Chrysanthos SAAVIDES
Mr Renārs LŪSIS Vice-Chairperson	Latvia	Ms Jolanta GEDUŠA
Ms Aldona SABAITIENĖ	Lithuania	Ms Gintarė BUŽINSKAITĖ
Mr Marco BOLY	Luxembourg	Ms Patrice FURLANI
Ms Katalin BALOGH	Hungary	Mr Gyula MADARÁSZ
Mr Melhino MERCIECA	Malta	Mr Mark GAUCI
Ms Tanja WESSELIUS	Netherlands	Mr Martin DEN HELD
Ms Gertrud BREINDL	Austria	Ms Anna RITZBERGER-MOSER
Ms Agnieszka WOLSKA	Poland	Ms Agnieszka GAJEK
Ms Maria Fernanda CAMPOS	Portugal	Ms Emília TELO
Ms Elena PERJU	Romania	Ms Marian TĂNASE

Members	Country	Alternates
Mr Nikolaj PETRIŠIČ	Slovenia	Ms Vlada KOMELO
Ms Martina KOSTURÁKOVÁ	Slovakia	Mr Adam SULIK
Mr Raimo ANTILA	Finland	Ms Liisa HAKALA
Mr Magnus FALK	Sweden	Ms Johanna BENGTSSON RYBERG
Ms Hanna Sigríður GUNNSTEINSDÓTTIR (Observer)	Iceland	Mr Björn Þ. RÖGNVALDSSON (Observer)
Mr Robert HASSLER (Observer)	Liechtenstein	Mr Joachim BATLINER (Observer)
Mr Yogindra SAMANT (Observer)	Norway	Ms Monica SEEM (Observer)

Employers

Members	Country	Alternates
Mr Kris DE MEESTER	Belgium	Mr Thierry VANMOL
Mr Georgi STOEVI	Bulgaria	Ms Petya GEOREVA
Mr Nenad SEIFERT	Croatia	Mrs Admira RIBICIC
Ms Renáta ZBRANKOVÁ	Czech Republic	Mr Martin RÖHRICH
Ms Lena SØBY	Denmark	Mr Jens SKOVGAARD LAURITSEN
Mr Eckhard METZE	Germany	Mr Stefan ENGEL
Ms Marju PEÄRNBERG	Estonia	Ms Evelin ORG
Mr Michael GILLEN Chairperson	Ireland	Ms Katharine MURRAY
Mr Christos KAVALOPOULOS	Greece	Ms Natascha AVLONITOU
Ms Miriam PINTO LOMEÑA	Spain	Ms Laura CASTRILLO NÚÑEZ
Mr Patrick LÉVY	France	Mr Franck GAMBELLI
Ms Fabiola LEUZZI	Italy	Awaiting new name
Mr Polyvios POLYVIOU	Cyprus	Mr Emiliios MICHAEL
Mr Jānis PUMPIŅŠ	Latvia	Ms Inese STEPINA
Mr Danukas ARLAUSKAS	Lithuania	Ms Rūta JASIENĖ

Members	Country	Alternates
Awaiting new name	Luxembourg	Mr Pierre BLAISE
Ms Judit H. NAGY	Hungary	Mr Dezső SZEIFERT
Ms Abigail MAMO	Malta	Mr Joseph DELIA
Mr Mario VAN MIERLO	Netherlands	Mr R. VAN BEEK
Mr Clemens ROSENMAYR	Austria	Mr Tobias SONNWEBER
Mr Rafal HRYNYK	Poland	Mr Jacek MECINA
Mr Marcelino PENA COSTA	Portugal	Mr Luis HENRIQUE
Mr Marius OLARIU	Romania	Ms Victorița Mihaela GRIGORE
Mr Igor ANTAUER	Slovenia	Ms Karmen FORTUNA
Ms Silvia SUROVÁ	Slovakia	Mr Róbert MEITNER
Ms Auli RYTIVAARA	Finland	Ms Suvi LAHTI-LEEVE
Ms Cecilia ANDERSSON	Sweden	Mr Tommy LARSSON
Mr Jón Rúnar PÁLSSON (Observer)	Iceland	Mr Heiðrún Björk GÍSLADÓTTIR (Observer)
Mr Jürgen NIGG (Observer)	Liechtenstein	Ms Brigitte HAAS (Observer)
Mr Arnfinn BJØRSHOL (Observer)	Norway	Ms Ann Torill BENONISEN (Observer)

Workers

Members	Country	Alternates
Ms Caroline VERDOOT	Belgium	Mr Kris VAN EYCK
Mr Aleksandar ZAGOROV	Bulgaria	Mr Ognyan ATANASOV
Ms Gordana PALAJSA	Croatia	Mr Marko PALADA
Mr Václav PROCHÁZKA	Czech Republic	Ms Radka SOKOLOVÁ
Awaiting new name	Denmark	Mr Niels SØRENSEN
Mr Sebastian SCHNEIDER	Germany	Mr Moriz-Boje TIEDEMANN
Mr Argo SOON	Estonia	Ms Evelin TOMSON

Members	Country	Alternates
Ms Dessie ROBINSON	Ireland	Mr Sylvester CRONIN
Mr Andreas STOIMENIDIS	Greece	Mr Ioannis ADAMAKIS
Mr Pedro J. LINARES	Spain	Ms Ana GARCIA DE LA TORRE
Mr Abderrafik ZAIGOUCHE	France	Ms Edwina LAMOUREUX
Ms Silvana CAPPuccio	Italy	Ms Susanna COSTA
Mr Evangelos EVANGELOU	Cyprus	Mr Stelios CHRISTODOULOU
Mr Mārtiņš PUŽULS	Latvia	Ms Gita OŠKĀJA
Ms Inga RUGINIENĖ	Lithuania	Mr Ričardas GARUOLIS
Mr Jean-Luc DE MATTEIS	Luxembourg	Mr Robert FORNIERI
Mr Károly GYÖRGY	Hungary	Mr László MISKÉRI
Mr Anthony CASARU	Malta	Mr Alfred LIA
Mr Rik VAN STEENBERGEN	Netherlands	Mr Wim VAN VEELEN
Ms Julia NEDJELIK-LISCHKA Vice-Chairperson	Austria	Ms Petra STREITHOFER
Mr Stefan ŁUBNIEWSKI	Poland	Ms Katarzyna BARTKIEWICZ
Ms Vanda CRUZ	Portugal	Mr Fernando GOMES
Mr Corneliu CONSTANTINOAIA	Romania	Ms Mihaela DARLE
Ms Lučka BÖHM	Slovenia	Ms Katja GORIŠEK
Mr Peter RAMPASEK	Slovakia	Mr Vladimír KMEC
Mr Erkki AUVINEN	Finland	Ms Lotta SAVINKO
Ms Karin FRISTEDT	Sweden	Ms Cyrene WAERN
Mr Björn Ágúst SIGURJÓNSSON (Observer)	Iceland	Ms Helga JÓNSDÓTTIR (Observer)
Mr Sigi LANGENBAHN (Observer)	Liechtenstein	Mr Fredy LITSCHER (Observer)
Mr Bergljot Fuhr LUNDE (Observer)	Norway	Mr Geir Lyngstad STRØM (Observer)

European Commission

Member	Alternate
Mr Stefan OLSSON Employment, Social Affairs and Inclusion DG	Ms Charlotte GREVFORS ERNOULT Employment, Social Affairs and Inclusion DG
Mr Jesús ALVAREZ Vice-Chairperson Employment, Social Affairs and Inclusion DG	Ms Teresa MOITINHO DE ALMEIDA Employment, Social Affairs and Inclusion DG
Mr Giacomo MATTINÓ Internal Market, Industry, Entrepreneurship and SMEs DG	Awaiting new name

Observers other than EAA/EFTA observers

Member	
Mr Ivailo KALFIN European Foundation for the Improvement of Living and Working Conditions	
Ms Carlien SCHEELE European Institute for Gender Quality	
Mr Cosmin BOIANGIU European Labour Authority	
Ms Stefania ROSSI Chairperson of the Management Board of the European Foundation for the Improvement of Living and Working Conditions	
Ms Isaline OSSIEUR, Coordinator BUSINESSEUROPE	
Mr Ignacio DORESTE, Coordinator European Trade Union Confederation (ETUC)	

Expert nominated by the European Parliament

Mr Vlad MIXICH Romanian Health Observatory

Annex X. Decisions taken by the Management Board in 2022

Date	Decision	Written Procedure / Meeting
21/01/2022	Next steps regarding the appointment procedure of the Executive Director	Meeting
21/01/2022	EU-OSHA Anti-Fraud Strategy 2022-2026	Meeting
10/06/2022	Application by analogy of Commission Decision C(2021)8179 of 16 November 2021 laying down general implementing provisions regarding the payment of the education allowance provided for in Article 15 of Annex X to the Staff Regulations to staff members for the duration of temporary assignments to the seat of the institution or any other place of employment in the Union	Meeting
10/06/2022	Application by analogy of Commission Decision C(2022) 1788 of 24 March 2022 on working time and hybrid working	Meeting
10/06/2022	Rules governing the EU-OSHA Traineeship programme	Meeting
10/06/2022	Decision laying down general implementing provisions on the conduct of administrative inquiries and disciplinary proceedings	Meeting
10/06/2022	Application by analogy of Commission Decision C(2022)1715 of 24 March 2022 on home leave for officials, temporary staff and contract staff serving in a third country and repealing Commission Decision C(2013)9035 final of 16 December 2013	Meeting
10/06/2022	Opinion on the annual accounts of EU-OSHA for 2021	Meeting
10/06/2022	Appointment of the Accounting Officer of the European Training Foundation (ETF) as the Accounting Officer of EU-OSHA and repealing Decision 2019/05 of the Governing Board	Meeting
10/06/2022	Rules of Procedure of the Management Board and of the Executive Board of the European Agency for Safety and Health at Work	Meeting
14/12/2022	Budget and Establishment Plan 2022	Meeting
14/12/2022	Single Programming document 2022-2024	Meeting

Annex XI Final accounts 2022

ANNUAL ACCOUNTS

European Agency for Safety and Health at Work Annual
accounts 2022 accompanied by the 2022 Report on Budgetary
and Financial Management

Unreserved certification of the annual accounts of EU-OSHA

I acknowledge my responsibility for the preparation and presentation of the annual accounts of EU-OSHA, the European Agency for Safety and Health at work, in accordance with Article 102 of the Framework Financial Regulation ('FFR') and I hereby certify that the annual accounts of EU-OSHA for the year 2022 have been prepared in accordance with Title IX of the FFR and the accounting rules adopted by the Commission's Accounting Officer, as are to be applied by all the institutions and union bodies.

I have obtained from the Authorising Officer, who certified its reliability, all the information necessary for the production of the accounts that show EU-OSHA's assets and liabilities and the budgetary implementation. Based on this information, and on such checks as I deemed necessary to sign off the accounts, I have reasonable assurance that the annual accounts present fairly, in all material aspects, the financial position, the results of the operations and the cash-flow of EU-OSHA.

Bart Goessens
Accounting Officer

Bilbao, 25 May 2023

Contents

GLOSSARY	4
I. BACKGROUND INFORMATION NOTE	5
II. FINANCIAL STATEMENTS 2022	11
1. BALANCE SHEET.....	12
2. STATEMENTS OF FINANCIAL PERFORMANCE.....	13
3. STATEMENT OF CHANGES IN NET ASSETS.....	14
4. STATEMENT OF CASH-FLOW	15
III. ACCOUNTING POLICIES	16
1. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES	16
IV. NOTES TO THE BALANCE SHEET	23
1. ASSETS	23
2. LIABILITIES	26
V. NOTES TO THE STATEMENT OF FINANCIAL PERFORMANCE	28
1. REVENUE.....	28
2. EXPENSES.....	29
VI. OTHER SIGNIFICANT DISCLOSURES	31
VII. FINANCIAL RISK MANAGEMENT	32
BUDGET IMPLEMENTATION REPORTS AND EXPLANATORY NOTES	33

Glossary

Accounts payable	An organisation's current payables due within one year. Accounts payable are current liabilities.
Accrual accounting	Accounting methodology that recognizes income when it is earned and expenses when they occur, rather than when they are actually paid, as opposed to cash accounting.
Agreements	Agreements are grants or delegation agreements between the European Commission and EU-OSHA for specific tasks to be carried out by EU-OSHA
Assets	Assets are items owned by the Agency, which have commercial or exchange value. Assets may consist of specific property or claims against others.
C1/Current credit appropriations	Current year approved appropriations or funds set aside for current year operations and activities
C8/Carry forward	Appropriations carried forward automatically. Carry forward of appropriations committed but not paid during the previous exercise, also called "Reste à liquider" (RAL) standing for "appropriations remaining to be paid".
R0/Earmarked funds	Funds received from sources other than the European Commission for a specific purpose.
Cash accounting	Accounting methodology based on cash flows, i.e., transactions are recognised when cash is received or paid, as opposed to accrual accounting.
Current asset	The group of assets considered to be liquid in that they can be turned into cash within one (1) year. Balance sheet line items include: cash, accounts receivable and stocks.
Current liability	Current liabilities are liabilities to be paid within one year of the balance sheet date.
Financial statements	Written reports which quantitatively describe the financial health of an organisation. They comprise a balance sheet, a statements of financial performance (equivalent to a profit and loss statement), a cash flow statement, a statement of changes in capital, and explanatory notes.
Imprest account	Bank accounts and/or cash used for the payment of low value expenses.
Liability	A financial obligation, debt, claim or potential loss.
RAL	"Reste à liquider", standing for "appropriations remaining to be paid".

I. Background information note

1. General background of the entity

Establishment

The European Agency for Safety and Health at Work (EU-OSHA) is the European Union information agency for occupational safety and health. It is one of the key contributors to the implementation of EU policy priorities in this policy field – currently defined in the EU-OSHA Strategic Framework 2021-2027, but also in other policy documents. EU-OSHA was established in 1994 and it is based in Bilbao, Spain. Currently, the Agency operates on the basis of the founding regulation, which entered into force in early 2019¹. The regulation defines its mandate and governance arrangements.

Mission

EU-OSHA's mission is to develop, gather and provide reliable and relevant information, analysis and tools to advance knowledge, raise awareness and exchange occupational safety and health (OSH) information and good practice, which will serve the needs of those involved in OSH.

Main operational activities

The Agency's long-term strategic objectives are established in the EU-OSHA Strategy 2022-2027 which addresses the main challenges of OSH in the EU as identified in the main EU policy documents – such as the EU strategic framework, adopted in 2021 and the Commission's 2017 Communication "Safer and Healthier Work for All - Modernisation of the EU Occupational Safety and Health Legislation and Policy".

These include, among others:

- Anticipating and managing OSH during the green, digital and demographic transitions
- Increasing preparedness to respond to health crises;
- improving the prevention of work-related accidents and diseases, and striving towards a Vision Zero approach to work-related deaths;
- The need to coordinate national strategies with a focus on implementation and enforcement;
- The importance of relying on comparable statistical data across Member States;
- The challenge of facilitating compliance with OSH regulations by medium, small and micro enterprises;
- The importance of managing dangerous substances at the workplace and ensuring adequate levels of prevention against work-related diseases;
- Anticipating other unknown and underestimated and emerging risks.

¹ Regulation (EU) 2019/126 of the European Parliament and of the Council of 16 January 2019 establishing the European Agency for Safety and Health at Work (EU-OSHA), and repealing Council Regulation (EC) No 2062/94, cf. <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/ALL/?uri=CELEX:32019R0126>

Governance²

As a tripartite organisation, EU-OSHA works closely with governments', employers' and workers' representatives – in addition to the European Union institutions - in order to share good practices and reach workers and workplaces across Europe. EU-OSHA's objective shall be to provide the Union institutions and bodies, the Member States, the social partners and other actors involved in the field of safety and health at work with relevant technical, scientific and economic information and qualified expertise in that field in order to improve the working environment as regards the protection of the safety and health of workers.

The Agency is headed by an Executive Director, who is responsible for the overall management of EU-OSHA including day-to-day administration as well as financial and human resources management.

The Executive Director is appointed by a Management Board (MB), that is responsible for providing the strategic orientations of the Agency's activities. It comprises representatives of:

- One member, representing the government, from each Member State;
- One member, representing the employers' organisations, from each Member State;
- One member, representing the employees' organisations, from each Member State;
- Three members representing the Commission;
- One independent expert (without right to vote) appointed by the European Parliament.

The Management Board is assisted by an Executive Board, which is a smaller steering group drawn from the Management Board groups, i.e. governments, employers' organisations and the employees organisations as well as the Commission. It oversees the preparation and implementation of Management Board decisions.

Advisory Groups cover the Agency's main operational activities and provide it with strategic guidance and feedback on its work. Their members are appointed by interest groups at the MB and the Commission.

Sources of financing

EU-OSHA is largely financed from the European Union's budget.

Each year, EU-OSHA is allocated funds by the EU's budgetary authority, which is made up of the European Parliament (directly elected MEPs) and the Council of the European Union (representatives of the 27 Member State governments). EU-OSHA also receives a contribution from local authorities via the INSST (Instituto Nacional de Seguridad y Salud en el Trabajo) and OSALAN (Instituto Vasco de Seguridad y Salud Laborales).

EU-OSHA also runs specific projects under the program IPAI (Instrument for Pre-accession Assistance) for which separate funds are earmarked by the EU.

² With the 2019 Regulation, the "Governing Board" and "Bureau" have become "Management Board" and "Executive Board", and the "Director" became the "Executive Director". In this report, the terminology from the new Regulation is used unless reference is made to actions and decisions taken before its entry into force on 20 February 2019.

2. Annual accounts

Basis for preparation

The legal framework and the deadlines for the preparation of the annual accounts are set by the Framework Financial Regulation (FFR). As per this regulation, the annual accounts are prepared in accordance with the rules adopted by the Accounting Officer of the Commission (EU Accounting Rules, EAR), which are based on internationally accepted accounting standards for the public sector (IPSAS).

Accounting Officer

In accordance with the FFR, the Management Board of the entity appoints the Accounting Officer who is, amongst other tasks, responsible for preparation of the annual accounts, which are consolidated in those of the EU.

Following the decision of the EU-OSHA Management Board of 10 June 2022, I was appointed to act as the Accounting Officer of EU-OSHA.

Composition of the annual accounts

The annual accounts cover the period from 1 January to 31 December and comprise the financial statements and the reports on the implementation of the budget. While the financial statements and the complementary notes are prepared on an accrual accounting basis, the budget implementation reports are primarily based on movements of cash.

Process from provisional accounts to discharge

The provisional annual accounts prepared by the Accounting Officer are transmitted, by 1 March of the following year, to the European Court of Auditors (ECA) and to the audit company selected by the entity. Following the audit, the Accounting Officer prepares the final annual accounts and submits them to the Management Board for opinion.

The final annual accounts, together with the opinion of the management board, are sent to the Accounting Officer of the Commission, the Court of Auditors, the European Parliament and the Council by 1 July of the following financial year. The ECA scrutinises the final annual accounts and includes any findings in the annual report for the European Parliament and the Council.

It falls to the Council to recommend, and then to the European Parliament to decide, whether to grant discharge to the Executive Director in respect of the implementation of the budget for a given financial year. Amongst other elements this decision is also based on a review of the accounts and the annual report of the ECA.

3. Operational highlights

Achievements of the year

During 2022, EU-OSHA adapted to the new context following the pandemic. The Agency continued to be strongly involved in the EU response to the pandemic and, in particular, the shaping of the post-pandemic situation with regards the health and safety of European workers.

During the course of the year EU-OSHA further developed its foresight study on the circular economy which provides important knowledge for policy-makers and researchers on the OSH issues this part of the green transition brings with it.

The OSH Overview on digitalisation continued to provide research results and will be finalized in 2023. It will help manage the safety and health at work issues related to the digital transition. The overview has produced a broad range of publications from research reports to policy briefs and lays the groundwork for a Healthy Workplaces Campaign on the topic that will follow during 2023-2025 to help create awareness and understanding of the issues.

Other OSH Overviews were also taken forward. The OSH Overviews on supporting compliance, on psychosocial risks and mental health, and on health and social care sector all provide or will provide sound research results that can be used to improve both the monitoring and the prevention and management of risks in the workplace. Preparations for OSH Overview on cardiovascular diseases have also been initiated.

EU-OSHA's OSH Barometer provides authoritative information on the state of OSH in the EU and the large-scale surveys, ESENER, OSH pulse and the Workers' Exposure Survey on cancer risk factors (under implementation) provide new and comparable data which enable development of evidence-based policy.

EU-OSHA's project on Online Interactive Risk Assessment (OiRA) continued and made good progress in facilitating more and better risk assessments in European workplaces with a specific focus on MSEs and SMEs. This project is directly relevant to improving workplace prevention.

The Agency's awareness raising activities, in particular the Healthy Workplaces Campaign on musculoskeletal disorders, were the main European level awareness raising actions in 2022. The campaign reached its final milestone with the holding of the Healthy Workplaces Summit 2022 on 14-15 November 2022 in Bilbao, where more than 300 OSH experts, policymakers and campaign partners joined EU-OSHA in Bilbao to mark the end of this very successful campaign and discuss its results, as well as share knowledge and explore future strategies for the effective prevention of musculoskeletal disorders (MSDs) at work. The event was fully hybrid and the recordings and presentations of all sessions are available online in the corporate website of the Agency.

EU-OSHA's continued involvement in the management of the COVID- 19 pandemic and shaping of the situation after the pandemic were also important. EU-OSHA provided further resources in 2022 for the management of the COVID-19 related risks at European workplaces. EU-OSHA has been strongly involved in the EU response to the crisis and since then has been strengthening its focus on preparedness and crisis management via its own foresight activities and via enhancing strategic collaboration with other EU Agencies, bodies and institutions. Most recently, EU- OSHA contributed to an experts exchange on mitigating measures throughout the pandemic at a meeting organised by the European Centre for Diseases Control (ECDC) at the beginning of June. In June 2021, EU-OSHA published two guides on return to work after COVID-19, for workers and managers, that aim to facilitate the reintegration of workers affected by the health effects of COVID-19, and in particular Long COVID.

EU-OSHA serves as an information-based resource and platform for debate, facilitating the exchange of information on OSH research, policy and practice. In particular, it has provided support to the Commission, other institutions and key stakeholders when requested, to strengthen the evidence base for their decision-making and to provide them with the input necessary for their policy work.

Budget and budget implementation

The annual adopted budget of the agency amounted €16,405,100 in 2022 (+2% compared to 2021). The implementation of the adopted budget for commitment appropriations was 99%; payment appropriation implementation reached 72%, and 27% of payment appropriations were carried over to 2023.

Due to high indexation, the year 2022 was characterized by a significant increase in the staff salary cost and various services such as rent and facility management expenditure, gas and electricity supply and other administrative support. Following the redistribution of appropriations within its operating expenses mainly motivated by fewer activities at the level of the priority areas "Facts & figures", "Raising awareness and communication" and "Networking", a total of €124,050 was transferred to titles 1 & 2 of the budget in order to cover not only the increase in expenses mentioned above but also the financing of IT projects aimed at modernizing the installation and infrastructure of the meeting rooms with a view to organizing hybrid-type meetings. Six transfers of appropriations were carried out in 2022 for a total of €591,300 and according to the provisions of article 26 of the Agency's Financial Regulation. A detailed summary table is available in section budget implementation reports and explanatory notes, 7. Budget transfers.

During 2022, there was no amending budget.

The final commitment appropriation implementation was 99% (Titles 1–3), which corresponds to the implementation of 98% of the annual work programme through the delivery of the initially planned outputs for its activities 2022.

With regard to the IPA II 2018 programme (a 3-year EU contribution agreement between 2019 and 2022 for a total amount of €399,584), 94% of the appropriations were committed at the 31 December 2022, 78% were paid.

Impact of the activities in the financial statements

In the financial statements, the impact of the above-mentioned activities can be noted in the:

- Increase of total expenses from €15,123,327 in 2021 to €18,248,959 in 2022 relates to the recovery of activities of EU-OSHA to pre-pandemic levels and has been noted in all major areas of expenses. The operating costs grew by 33% (see note 2.1), staff costs by 8% (see note 2.3) and other administrative expenses by 16% (see note 2.2). The EU contribution increased by 6%.
- Decrease of current exchange receivables and non-exchange recoverables from €6,070,959 in 2021 to €4,834,405 in 2022 mainly due to the central treasury liaison accounts included under this heading which decreased by €1,061,591. The decrease is due to higher payments done in 2022 to support the increased activities of EU-OSHA. The decrease of the exchange receivables, is mainly due to an impairment of €226,754 of the receivables and accrued interests on the outstanding receivable, done in 2022.
- Increase of the payables from €1,851,899 to €2,697,443, which has been driven by an increase of the accrued charges. This are costs that occurred already in 2022, but where we haven't received the relating invoice for in 2022.

II. FINANCIAL STATEMENTS 2022

(*) All amounts are in Euro

1. Balance sheet

BALANCE SHEET

EUR

	31.12.2022	31.12.2021
NON-CURRENT ASSETS		
Intangible assets	0.00	0.00
Property, Plant and Equipment	137,117.98	128,307.05
Land and buildings	207.37	563.05
Plant and equipment	0.00	29.59
Computer hardware	121,015.67	101,213.17
Furniture and vehicles	15,894.94	26,525.72
Other fixtures and fittings	0.00	-24.48
Tangible assets under construction		
Financial assets	0.00	0.00
Long-term receivables and recoverables	9,315.00	9,315.00
Long-term receivables and recoverables	9,315.00	9,315.00
CURRENT ASSETS		
Pre-financing	0.00	0.00
Receivables and recoverables	4,834,405.17	6,070,958.66
Current receivables from non-exchange transactions	2,717.05	2,717.05
Current receivables from exchange transactions	4,831,688.12	6,068,241.61
Cash and cash equivalents	7,000.00	6,206.53
TOTAL ASSETS	4,987,838.15	6,214,787.24
NON-CURRENT LIABILITIES	0.00	0.00
CURRENT LIABILITIES	2,697,443.47	1,851,899.23
Provisions for risks and liabilities	0.00	0.00
Financial liabilities	0.00	0.00
Payables		
Current payables	73,967.46	561.66
Accounts payable to consolidated EU entities	377,201.41	370,861.03
Accrued charges and deferred income	2,246,274.60	1,480,476.54
TOTAL LIABILITIES	2,697,443.47	1,851,899.23
NET ASSETS	2,290,394.68	4,362,888.01
Accumulated surplus/deficit	4,362,888.01	4,213,197.39
Economic result of the year	-2,072,493.33	149,690.62

2. Statements of financial performance

STATEMENT OF FINANCIAL PERFORMANCE

EUR

	2022	2021
OPERATING REVENUE	16,177,004.51	15,267,669.69
Non-exchange revenue		
European Union Contribution	16,076,904.51	15,167,569.69
Other non-exchange revenue	100,100.00	100,100.00
Exchange revenue		
OPERATING EXPENSES	-18,248,958.72	-15,123,326.93
Operational expenses	-8,617,771.29	-6,488,287.87
Administrative expenses	-2,097,428.65	-1,809,331.88
Staff expenses	-7,253,631.43	-6,695,186.29
Fixed assets expenses	-53,373.12	-130,520.89
Other expenses	-226,754.23	0.00
Financial expenses - interest late payment	0.00	0.00
SURPLUS/(DEFICIT) FROM OPERATING ACTIVITIES	-2,071,954.21	144,342.76
Financial revenue	0.00	5,935.70
Financial expenses	-539.12	-587.84
SURPLUS/(DEFICIT) FROM ORDINARY ACTIVITIES	-2,072,493.33	149,690.62
Extraordinary gains	0.00	0.00
Extraordinary losses/gains - exchange rates	0.00	0.00
SURPLUS/(DEFICIT) FROM EXTRAORDINARY ITEMS	0.00	0.00
ECONOMIC RESULT OF THE YEAR	-2,072,493.33	149,690.62

3. Statement of changes in net assets

STATEMENT OF CHANGES IN NET ASSETS

	Accumulated Surplus/Deficit	Economic result of the year	Net Assets (Total)
Balance as at 1 January 2022	4,213,197.39	149,690.62	4,362,888.01
Allocation of the economic result of previous year	149,690.62	-149,690.62	0.00
Economic result of the year	0.00	-2,072,493.33	-2,072,493.33
Balance as at 31 December 2022	4,362,888.01	-2,072,493.33	2,290,394.68

4. Statement of cash-flow

CASH FLOW STATEMENT

	EUR	
	2022	2021
Economic result of the year	-2,072,493.33	149,690.62
Operating activities		
Amortisation	0.00	683.34
Depreciation	52,948.76	129,837.55
Decrease/(increase) in receivables and recoverables	1,236,553.49	332,666.21
Decrease/(Increase) in pre-financing	0.00	0.00
Increase/(decrease) in payables	79,746.18	-315,412.63
Increase/(decrease) in accrued charges	765,798.06	-197,883.61
Net cash flow from operating activities	62,553.16	99,581.48
Investing activities		
Increase in intangible assets and property, plant and equipment	-62,184.05	-99,994.69
Other...	424.36	188.69
Net cash flow from investing activities	-61,759.69	-99,806.00
Net increase / (decrease) in cash and cash equivalents	793.47	-224.52
Cash and cash equivalents at the beginning of the year	6,206.53	6,431.05
Cash and cash equivalents at year-end	7,000.00	6,206.53

The Treasury of EU-OSHA is integrated into the Commission's treasury system. Because of this, EU-OSHA has only one bank account of its own, which is only used as an imprest account. All payments and receipts are processed via the Commission's treasury system and registered on intercompany accounts, which are presented under the heading exchange receivables.

III. ACCOUNTING POLICIES

1. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES

1.1. ACCOUNTING PRINCIPLES

The objective of financial statements is to provide information about the financial position, performance and cashflows of an entity that is useful to a wide range of stakeholders.

The overall considerations (or accounting principles) to be followed when preparing the financial statements are laid down in EU Accounting Rule 1 'Financial Statements' and are the same as those described in IPSAS 1: fair presentation, accrual basis, going concern, consistency of presentation, materiality, aggregation, offsetting and comparative information. The qualitative characteristics of financial reporting are relevance, faithful representation (reliability), understandability, timeliness, comparability and verifiability.

1.2. BASIS OF PREPARATION

1.2.1. Reporting period

Financial statements are presented annually. The accounting year begins on 1 January and ends on 31 December.

1.2.2. Currency and basis for conversion

The annual accounts are presented in euros, the euro being the EU's functional currency. Foreign currency transactions are translated into euros using the exchange rates prevailing at the dates of the transactions. Foreign exchange gains and losses resulting from the settlement of foreign currency transactions and from the re-translation at year-end exchange rates of monetary assets and liabilities denominated in foreign currencies are recognised in the statement of financial performance. Different conversion methods apply to property, plant and equipment and intangible assets, which retain their value in euros at the date when they were purchased.

Year-end balances of monetary assets and liabilities denominated in foreign currencies are translated into euros on the basis of the European Central Bank (ECB) exchange rates applying on 31 December.

Euro exchange rate

Currency	31.12.2022	31.12.2021	Currency	31.12.2022	31.12.2021
BGN	1.9558	1.9558	PLN	4.6808	4.5969
CZK	24.116	26.858	RON	4.9495	4.949
DKK	7.4365	7.4364	SEK	11.1218	10.2503
GBP	0.88693	0.84028	CHF	0.9847	1.0331
HRK	7.5345	7.5156	JPY	140.66	130.38
HUF	400.87	369.19	USD	1.0666	1.1326

1.2.3. Use of estimates

In accordance with IPSAS and generally accepted accounting principles, the financial statements necessarily include amounts based on estimates and assumptions by management based on the most reliable information available. Significant estimates include, but are not limited to: amounts for employee benefit liabilities, accrued and deferred revenue and charges, provisions, financial risk on accounts receivable, contingent assets and liabilities, and degree of impairment of assets. Actual results could differ from those estimates.

Reasonable estimates are an essential part of the preparation of financial statements and do not undermine their reliability. An estimate may need revision if changes occur in the circumstances on which the estimate was based or as a result of new information or more experience. By its nature, the revision of an estimate does not relate to prior periods and is not the correction of an error. The effect of a change in accounting estimate shall be recognised in the surplus or deficit in the periods in which it becomes known.

1.2.4. Application of new and revised European Union Accounting Rules (EAR)

Revised EAR which is effective for annual periods beginning on or after 1 January 2021

In 2020, the Accounting Officer adopted the revised EAR 11 'Financial Instruments', which is mandatorily effective as of 1 January 2021. The revised EAR 11 is based on the new IPSAS 41 'Financial Instruments', the amended IPSAS 28 'Financial Instruments: Presentation' and the amended IPSAS 30 'Financial Instruments: Disclosures' which were issued in August 2018. It establishes the financial reporting principles for financial assets and financial liabilities. In accordance with the transition provisions of the revised EAR 11, the entity accounts for any changes from the initial application, on 1 January 2021. The revised EAR 11 does not require the restatement of prior periods.

Changes from the application of the revised EAR 11

The only financial instruments of the entity are the receivables from exchange transactions. In accordance with the revised EAR 11 requirements, the entity has classified these receivables as 'financial assets at amortised cost' ('loans and receivables' in prior periods). The entity has applied the impairment requirements of the revised EAR 11 to the receivables, but no recognition of loss allowance in the accumulated surplus or deficit on 1 January 2021 was needed.

1.3. BALANCE SHEET

1.3.1. Intangible assets

An intangible asset is an identifiable non-monetary asset without physical substance. An asset is identifiable if it is either separable, or arises from binding arrangements. Acquired intangible assets are stated at historical cost less accumulated amortisation and impairment losses. Internally developed intangible assets are capitalised when the relevant criteria of the EU accounting rules are met and the expenses relate solely to the development phase of the asset. Intangible assets are amortised on a straight-line basis over their estimated useful lives (3 to 11 years).

1.3.2. Property, plant and equipment

All property, plant and equipment are stated at historical cost less accumulated depreciation and impairment losses. Cost includes expenditure that is directly attributable to the acquisition, construction or transfer of the asset. Subsequent costs are included in the asset's carrying amount or recognised as a separate asset, as appropriate, only when it is probable that future economic benefits or service potential associated with the item will flow to the entity and its cost can be measured reliably. Repairs and maintenance costs are charged to the statement of financial performance during the financial period in which they are incurred. Land is not depreciated, as it is deemed to have an indefinite useful life. Assets under construction are not depreciated as these assets are not yet available for use. Depreciation on other assets is calculated using the straight-line method to allocate their cost less their residual values over their estimated useful lives, as follows:

Type of asset	Straight line depreciation rate
Buildings	4 % to 10 %
Plant and equipment	10 % to 25 %
Furniture and vehicles	10 % to 25 %
Computer hardware	25 % to 33 %
Other	10 % to 33 %

Gains or losses on disposals are determined by comparing proceeds minus selling expenses with the carrying amount of the disposed asset and are included in the statement of financial performance.

Leases

A lease is an agreement whereby the lessor conveys to the lessee, in return for a payment or series of payments, the right to use an asset for an agreed period of time. Leases are classified as either finance leases or operating leases.

Finance leases are leases where substantially all the risks and rewards incidental to ownership are transferred to the lessee.

An operating lease is a lease other than a finance lease, i.e. a lease where the lessor retains substantially all the risks and rewards incidental to ownership of an asset. When entering an operating lease as a lessee, the operating lease payments are recognized as an expense in the statement of financial performance on a straight-line basis over the lease term with neither an asset nor a liability recognized in the balance sheet.

1.3.3. Impairment of non-financial assets

Assets that have an indefinite useful life are not subject to amortization/depreciation and are tested annually for impairment. Assets that are subject to amortization/depreciation are tested for impairment whenever there is an indication at the reporting date that an asset may be impaired. An impairment loss is recognized for the amount by which the asset's carrying amount exceeds its recoverable (service) amount. The recoverable (service) amount is the higher of an asset's fair value less costs to sell and its value in use.

Intangible assets and property, plant and equipment residual values and useful lives are reviewed, and adjusted if appropriate, at least once per year. If the reasons for impairments recognised in previous years no longer apply, the impairment losses are reversed accordingly.

1.3.4. Receivables and recoverables

The EU accounting rules require separate presentation of exchange and non-exchange transactions. To distinguish between the two categories, the term 'receivable' is reserved for exchange transactions, whereas for non-exchange transactions, i.e. when the EU receives value from another entity without directly giving approximately equal value in exchange, the term 'recoverables' is used (e.g. recoverables from Member States related to own resources).

Receivables from exchange transactions meet the definition of financial instruments. The entity classified them as financial assets at amortized cost and measured them accordingly.

Recoverables from non-exchange transactions are carried at fair value as at the date of acquisition less write-down for impairment. A write-down for impairment is established when there is objective evidence that the entity will not be able to collect all amounts due according to the original terms of the recoverables. The amount of the write-down is the difference between the asset's carrying amount and the recoverable amount. The amount of the write-down is recognized in the statement of financial performance.

1.3.5. Cash and cash equivalents

Cash and cash equivalents are financial assets at amortized cost and include cash at hand, deposits held at call or at short notice with banks, and other short-term highly liquid investments with original maturities of three months or less.

1.3.6. Payables

Included under accounts payable are both amounts related to exchange transactions such as the purchase of goods and services, and to non-exchange transactions e.g. to cost claims from beneficiaries, grants or other EU funding, or pre-financing received (see note 1.4.1).

Where grants or other funding are provided to the beneficiaries, the cost claims are recorded as payables for the requested amount, at the moment when the cost claim is received. Upon verification and acceptance of the eligible costs, the payables are valued at the accepted and eligible amount.

Payables arising from the purchase of goods and services are recognized at invoice reception for the original amount. The corresponding expenses are entered in the accounts when the supplies or services are delivered and accepted by the entity.

1.3.7. Accrued and deferred revenue and charges

Transactions and events are recognized in the financial statements in the period to which they relate. At year-end, if an invoice is not yet issued but the service has been rendered, or the supplies have been delivered by the entity or a contractual agreement exists (e.g. by reference to a contract), an accrued revenue will be recognized in the financial statements. In addition, at year-end, if an invoice is issued but the services have not yet been rendered or the goods supplied have not yet been delivered, the revenue will be deferred and recognized in the subsequent accounting period.

Expenses are also accounted for in the period to which they relate. At the end of the accounting period, accrued expenses are recognized based on an estimated amount of the transfer obligation of the period. The calculation of accrued expenses is done in accordance with detailed operational and practical guidelines issued by the Accounting Officer. These aim at ensuring that the financial statements provide a faithful representation of the economic and other phenomena they purport to represent. By analogy, if a payment has been made in advance for services or goods that have not yet been received, the expense will be deferred and recognized in the subsequent accounting period.

1.4. STATEMENT OF FINANCIAL PERFORMANCE

1.4.1. Revenue

Revenue comprises gross inflows of economic benefits or service potential received and receivable by the entity, which represents an increase in net assets, other than increases relating to contributions from owners.

Depending on the nature of the underlying transactions in the statement of financial performance, revenue is distinguished between:

(i) Revenue from non-exchange transactions

Revenue from non-exchange transactions are taxes and transfers, because the transferor provides resources to the recipient entity, without the recipient entity providing approximately equal value directly in exchange. Transfers are inflows of future economic benefits or service potential from non-exchange transactions, other than taxes. For the EU entities, transfers mostly comprise funds received from the Commission (e.g. balancing subsidy to the traditional agencies, operating subsidy for the delegation agreements).

The entity shall recognize an asset in respect of transfers when the entity controls the resources as a result of a past event (the transfer) and expects to receive future economic benefits or service potential from those resources, and when the fair value can be reliably measured. An inflow of resources from a non-exchange transaction recognized as an asset (i.e. cash) is also recognized as revenue, except to the extent that the entity has a present obligation in respect of that transfer (condition), which needs to be satisfied before the revenue can be recognized. Until the condition is met the revenue is deferred and recognized as a liability.

(ii) Revenue from exchange transactions

Revenue from the sale of goods and services is recognized when the significant risk and rewards of ownership of the goods are transferred to the purchaser. Revenue associated with a transaction involving the provision of services is recognized by reference to the stage of completion of the transaction at the reporting date.

1.4.2. Expenses

Expenses are decreases in economic benefits or service potential during the reporting period in the form of outflows or consumption of assets or the incurring of liabilities that result in decreases in net assets.

They include both the expenses from exchange transactions and expenses from non-exchange transactions.

Expenses from exchange transactions arising from the purchase of goods and services are recognized when the supplies are delivered and accepted by the entity. They are valued at the original invoice amount. Furthermore, at the balance sheet date expenses related to the service delivered during the period for which an invoice has not yet been received or accepted are recognized in the statement of financial performance.

Expenses from non-exchange transactions relate to transfers to beneficiaries and can be of three types: entitlements, transfers under agreement and discretionary grants, contributions and donations. Transfers are recognized as expenses in the period during which the events giving rise to the transfer occurred, as long as the nature of the transfer is allowed by regulation or an agreement has been signed authorising the transfer; any eligibility criteria have been met by the beneficiary; and a reasonable estimate of the amount can be made.

When a request for payment or cost claim is received and meets the recognition criteria, it is recognized as an expense for the eligible amount. At year-end, incurred eligible expenses due to the beneficiaries but not yet reported are estimated and recorded as accrued expense.

1.5. CONTINGENT ASSETS AND LIABILITIES

1.5.1. Contingent assets

A contingent asset is a possible asset that arises from past events and of which the existence will be confirmed only by the occurrence or non-occurrence of one or more uncertain future events not wholly within the control of the entity. A contingent asset is disclosed when an inflow of economic benefits or service potential is probable.

1.5.2. Contingent liabilities

A contingent liability is either a possible obligation of which the existence will be confirmed only by the occurrence or non-occurrence of one or more uncertain future events not wholly within the control of the entity; or a present obligation where it is not probable that an outflow of resources embodying economic benefits or service potential will be required to settle the obligation.

A contingent liability also arises in the rare circumstances where a present obligation exists but cannot be measured with sufficient reliability.

Contingent liabilities are not recognized in the accounts. They are disclosed unless the possibility of an outflow of resources embodying economic benefits or service potential is remote.

1.6. CONSOLIDATION

The accounts of this entity are fully consolidated in the consolidated annual accounts of the EU.

IV. NOTES TO THE BALANCE SHEET

1. ASSETS

1.1. INTANGIBLE ASSETS

	Software licences	Total
A. Purchase price		
Value on 1.1.2022	193,971.12	193,971.12
Changes during year		
• Additions		
• Withdrawals / Reclassifications	-762.80	-762.80
• Correction on balance value		
End of the year 31.12.2022	193,208.32	193,208.32
B. Amortisation		
Value on 1.1.2022	-193,971.12	-193,971.12
Changes during year		
• Additions		
• Withdrawals / Reclassifications	762.80	762.80
• Correction on balance value		
End of the year 31.12.2022	-193,208.32	-193,208.32
Net value (A + B)	0.00	0.00

The amounts under this heading entirely comprise computer software which was fully depreciated in 2022.

1.2. PROPERTY, PLANT AND EQUIPMENT

Property, plant and equipment are tangible assets that are held for use in the production or supply of goods or services, for rental to others, or for administrative purposes, and are expected to be used during more than one reporting period.

	Building	Plant & Machinery	Furniture and vehicles	Computer equipment	Other fixtures and fittings	Total
A. Purchase price						
Value on 1.1.2022	444,582.27	361,967.46	419,773.89	946,236.49	38,251.65	2,210,811.76
Changes during year						
· Reclassifications						0.00
· Additions				62,184.05		62,184.05
· Withdrawals / Reclassifications		-164,257.36	-1,335.97	-391,292.26		-556,885.59
· Correction on balance value						0.00
End of the year 31.12.2022	444,582.27	197,710.10	418,437.92	617,128.28	38,251.65	1,716,110.22
B. Depreciation						
Value on 1.1.2022	-444,019.22	-361,937.87	-393,248.17	-845,023.32	-38,276.13	-2,082,504.71
Changes during year						
· Reclassifications						0.00
· Additions	-355.68	-5.11	-10,316.82	-42,271.15		-52,948.76
· Withdrawals / Reclassifications		164,257.36	1,022.01	391,181.86		556,461.23
· Write-back						0.00
· Correction on balance value		-24.48			24.48	0.00
End of the year 31.12.2022	-444,374.90	-197,710.10	-402,542.98	-496,112.61	-38,251.65	-1,578,992.24
Net value (A + B)	207.37	0.00	15,894.94	121,015.67	0.00	137,117.98

An inventory count took place during the year and based on this we have disposed mainly computer software and machineries, the net book value of all the disposed items amounts to €424.

The new acquisitions of 2022 relate to the instalments of hybrid rooms.

1.3. Long-term receivables

The long-term receivables relate guarantees for the rented office in Brussels that were paid in previous years and amount to €9,315.

1.4. Short-term pre-financing

Pre-financing is one or more payments intended to provide contractors with a cash advance. It may be split into a number of payments over a period defined in the particular pre-financing agreement. At year-end outstanding pre-financing amounts are valued at the original amount(s) paid, deducting the amounts returned, eligible amounts cleared, estimated eligible amounts not yet cleared at year-end and value reductions. The amount for paid pre-financing at 31.12.2022 is €6,416 and was cleared with the accruals.

1.5. Short-term receivables

Current receivables from non-exchange transactions	2022	2021
VAT Portugal	2,717.05	2,717.05
SUB - TOTAL	2,717.05	2,717.05
Current receivables from exchange transactions		
Central treasury liaison accounts	4,766,576.94	5,828,167.92
Staff	6,594.18	226,223.05
Deferred charges	58,517.00	0.00
Accrued income exchange	0.00	13,850.64
SUB - TOTAL	4,831,688.12	6,068,241.61
TOTAL	4,834,405.17	6,070,958.66

The current receivables from non-exchange transactions represent VAT amounts to be recovered from Portugal.

The treasury of the agency is integrated into the Commission's treasury system. Because of this, all payments and receipts are processed via the Commission's central treasury system and registered on inter-company (liaison) accounts, which are presented under this heading. Only some small payments are made via the imprest account managed locally (see note 1.6).

The decrease of the balance available on the treasury liaison accounts is mainly explained by higher payments made in 2022 in order to support increased activities of EU-OSHA while the received funding increased less in comparison to the expenses.

The decrease of the receivables from staff and accrued income relate mainly to an ex-employee of EU-OSHA. These receivables were recognised following a decision of the Supreme Court of Belgium in favour of EU-OSHA taken in 2019. As the amount was not yet paid, the legal service launched the appropriate legal action to obtain an enforcement order to recover the amount due, which is still not final. In 2022 we have impaired the outstanding receivable and the outstanding accrued interests for an amount of €226,754.23.

The deferred charges relate mainly to software licenses that cover part of 2022 and 2023.

1.6. Cash and cash equivalents

	2022	2021
Imprest account	5,547.89	4,399.10
Petty cash	1,452.11	1,807.43
TOTAL	7,000.00	6,206.53

In accordance with the financial regulation, the imprest accounts may be set up for the collection of revenue other than own resources and/or for the payment of small amounts where it is materially impossible or inefficient to carry out payment operations by budgetary procedures.

2. LIABILITIES

2.1. Net assets

The net assets are composed of the accumulated surplus/deficit from previous years plus the financial performance for the year.

	Accumulated Surplus/Deficit	Economic result of the year	Net Assets (Total)
Balance as at 1 January 2022	4,213,197.39	149,690.62	4,362,888.01
Allocation of the economic result of previous year	149,690.62	-149,690.62	0.00
Economic result of the year	0.00	-2,072,493.33	-2,072,493.33
Balance as at 31 December 2022	4,362,888.01	-2,072,493.33	2,290,394.68

2.2. Provision for risks and liabilities

Under provisions, liabilities such as payables and accruals where there is uncertainty about the timing or amount of the future expenditure required for the settlement of the legal obligation are reported. In 2022, EU-OSHA has no provision for legal cases or outstanding salary adjustments.

2.3. Short-term payables

Current payables	2022	2021
Suppliers	73,967.46	561.66
SUB - TOTAL	73,967.46	561.66
Other payables		
Pre-financing received from EC - operating subsidy	86,825.76	216,184.41
Pre-financing received from EC - balancing subsidy	289,254.15	154,654.69
Other payables	1,121.50	21.93
SUB - TOTAL	377,201.41	370,861.03
Accrued charges		
Holidays not taken 2022	151,198.47	191,432.70
Accrued charges on carry forward to 2022	2,095,076.13	1,289,043.84
SUB - TOTAL	2,246,274.60	1,480,476.54
TOTAL	2,697,443.47	1,851,899.23

The pre-financing liability for operating subsidy relates to delegation agreements for projects financed from the Commission's Instrument for Pre-Accession Assistance (IPA). The main goal of these projects is to prepare the EU candidate countries and potential candidates for their future participation in the European Agency for Safety and Health at Work network. As the IPA projects should be completed in 2022, the outstanding amounts have been recorded under the current pre-financing liability.

The pre-financing liability concerning the balancing subsidy comprises unused amounts of the 2022 balancing subsidy that is to be reimbursed by EU-OSHA to the Commission in 2023.

EU-Osha has received the preliminary clearing letter from the European Court of Auditors concerning the audit M2 for the fiscal year 2022 on April 17, 2023. They noted that in the carry-overs of the non-differentiated appropriations, an amount of €109,256 was not decommitted and there was no corresponding legal commitment for this amount on December 31, 2022. This is not in line with Article 12(6) of the EU-OSHA Financial regulation. This amount will be decommitted in 2023 and the necessary measures will be put in place in 2023 to avoid that in the future amounts without legal commitments will be carried over to the next year.

Accruals are liabilities to pay for goods or services that have been received or supplied but - unlike payables - have not yet been invoiced or formally agreed with the supplier. They include amounts due to employees (e.g., accruals for untaken holidays). The calculation of accruals is based on the open amount of budgetary commitments at year-end. The portion of the estimated accrued charges relating to pre-financing paid has been recorded as a reduction of the pre-financing amount.

The accrued charges increased by €806,032, this is due to the increase of activities during the year.

V. NOTES TO THE STATEMENT OF FINANCIAL PERFORMANCE

1. REVENUE

1.1. Non-exchange revenue

Revenue from non-exchange transactions relates to transactions where the transferor provides resources to the recipient entity without the recipient entity providing approximately equal value directly in exchange. The heading mainly includes amounts received from the Commission during the year and recoveries of operational expenses.

	2022	2021
EC subsidy	16,076,904.51	15,167,569.69
Miscellaneous	100,100.00	100,100.00
TOTAL	16,177,004.51	15,267,669.69

The heading funds from the Commission corresponds to the amounts of the Commission balancing subsidy of €15,954,817 and operating IPA subsidy of €122,088 used during 2022. Unused amounts are recorded as pre-financing liabilities under accounts payable (see note 2.3 above).

The other non-exchange revenue refers to contributions to EU-OSHA activities received from the Spanish €60,100 and the local Basque authorities €40,000 in 2022.

1.2. Exchange revenue

	2022	2021
Financial revenue	0.00	4,529.55
Other	0.00	1,406.15
TOTAL	0.00	5,935.70

The financial revenue refers to the interest accrued for 2021 on amounts due from an ex-staff member, calculated in accordance with the Court's decision. In 2022 we didn't accrue this interest, as it is uncertain that we will receive this interest.

2.3. Staff

This heading includes the expenses for salaries, allowances and other employment-related benefits. Based on the service level agreement between the entity and the Commission, the calculations of staff-related costs are carried out by the Commission's Office for Administration and Payment of Individual Entitlements (also known as the Paymaster's Office - PMO). The pensions of the entity staff members are covered by the Pension Scheme of European Officials. This pension scheme is a defined benefit plan, i.e. the amount of benefit an employee will receive on retirement depends on several factors, the most important of which is years of service. Both the entity staff and the EU budget contribute to the pension scheme, with the contribution percentage being revised annually in line with the changes in the Staff Regulation governing the scheme. The cost to the EU Budget is not reflected in the entity accounts. Similarly, no provision related to the future pension payments is recognised in the annual accounts of the entity, as the obligation falls to the Commission. Consequently, both the annual cost to the EU budget, and the future benefits payable to the entity staff, are accounted for in the Commission's annual accounts as part of its provision for pensions and other post-employment benefits. The pension costs included in the Commission's Statement of Financial Performance represent current service cost (rights accrued during the year due to service) and interest cost (unwinding of the liability discounting) which have arisen following the year-end actuarial valuation of the employee benefits liabilities.

	2022	2021
Staff costs	7,253,631.43	6,695,186.29
TOTAL	7,253,631.43	6,695,186.29

Increase of staff costs by 8% is mainly due the payments in 2022 of the suspended part of the 2020 salary update of 2.5% and the annual increase of the retroactive salary correction coefficient in July and December 2022.

2.4. Fixed assets

The property, plant and equipment related expenses are mainly for the 2022 depreciations.

	2022	2021
Depreciation of intangible fixed assets	0.00	683.34
Depreciation of tangible fixed assets	52,948.76	129,837.55
Amounts written off tangible fixed assets	424.36	0.00
TOTAL	53,373.12	130,520.89

The decrease of the tangible fixed assets is due to the fact that during the last years, EU-OSHA didn't purchase a lot of tangible fixed assets above €5,000. Amounts below this threshold are not capitalised.

2.5. Other

In 2022 an impairment is performed on the outstanding receivables. A legal case is ongoing against a former staff member of EU-OSHA, as it is doubtful that these amounts will still be recovered, a doubtful debt provision is booked.

	2022	2021
Impairment of current receivables	-226,754.23	0.00
TOTAL	-226,754.23	0.00

VI. OTHER SIGNIFICANT DISCLOSURES

1. RESTE À LIQUIDER AND OUTSTANDING COMMITMENTS NOT YET EXPENSED

1.1. *Reste à Liquider (RAL)*

The RAL represents the open budgetary commitments for which payments and/or de-commitments have not yet been made. This is the normal consequence of the existence of multi-annual programmes.

	2022	2021
Reste à Liquider	4,362,032.07	5,435,895.24
TOTAL	4,362,032.07	5,435,895.24

1.2. *Outstanding commitments not yet expensed*

The outstanding commitments not yet expensed comprise the budgetary RAL ('Reste à Liquider') less related amounts that have been included as expenses in the current year's statement of financial performance (=accruals).

	2022	2021
Outstanding commitments not yet expensed	2,329,933.23	4,177,340.32
TOTAL	2,329,933.23	4,177,340.32

1.3. *Related parties*

The related parties of the entity are the other EU consolidated entities and the key management personnel of these entities. As transactions between the relevant entity and the parties involved take place as part of the normal operations of the entity and on terms and conditions that are normal for such transactions, no specific disclosures are required.

1.4. *Key management entitlements*

The Executive Director, or head of entity, is remunerated in accordance with the Staff Regulations of the European Union, which establish the rights and obligations of all officials of the EU. The Staff Regulations are published on the Europa website.

	2022	2021
Interim Executive Director	AD 11	AD 11

The recruitment of the post of Executive Director (recruitment grade is AD14) is ongoing. The procedure was initiated in 2021. The office is accordingly held on an interim basis until the next Executive Director takes office. The grade of the Interim Executive Director is AD11. Article 4 of the implementing rules on temporary occupation of management posts here apply (Decision 2018/24)

1.5. *Events after reporting date*

There are no major events after the reporting date to report.

VII. FINANCIAL RISK MANAGEMENT

TYPES OF RISK

Market risk is the risk that the fair value or future cashflows of a financial instrument will fluctuate, because of variations in market prices. Market risk embodies not only the potential for loss, but also the potential for gain. It comprises currency risk, interest rate risk and other price risk (the entity has no significant interest rate risk and other price risk).

(1) Currency risk is the risk that the entity operations will be affected by changes in exchange rates. This risk arises from the change in the price of one currency against another.

(2) Interest rate risk is the possibility of a reduction in the value of a security, especially a bond, resulting from an increase in interest rates. In general, higher interest rates will lead to lower prices of fixed rate bonds, and vice versa. The entity does not have any securities thus it is not exposed to the interest rate risk.

Credit risk is the risk of loss due to a debtor's non-payment or other failure to meet a contractual obligation. The default events include a delay in repayments, and bankruptcy.

Liquidity risk the risk that an EU entity will encounter difficulty in meeting obligations associated with financial liabilities that are settled by delivering cash or another financial asset.

1. CURRENCY RISKS

At the end of the year, the financial assets are composed of exchange receivables. The financial liabilities are composed of accounts payable. Their ending balances are mainly quoted in EUR, the entity is thus not exposed to currency risk.

2. CREDIT RISK

At the end of the year, the financial assets comprise exchange receivables that are not past due for more than 30 days except for the balance described in the note 1.5 on page 25. As an impairment is performed on this receivable, no other credit loss is expected during the life time of the receivables, the entity is not exposed to any significant credit risk.

3. LIQUIDITY RISK

The financial liabilities are mainly composed of accounts payable. All the accounts payable have remaining contractual maturity of less than 1 year.

BUDGET IMPLEMENTATION REPORTS AND EXPLANATORY NOTES

CONTENTS:

1	BUDGETARY PRINCIPLES AND STRUCTURE	35
2	RESULT OF THE IMPLEMENTATION OF THE BUDGET	37
3	RECONCILIATION OF ECONOMIC RESULT WITH BUDGET RESULT	38
4	IMPLEMENTATION OF BUDGET REVENUE	39
5	IMPLEMENTATION OF BUDGET EXPENDITURE	41
6	OUTSTANDING COMMITMENTS	53
7	BUDGET TRANSFERS.....	56

1 BUDGETARY PRINCIPLES AND STRUCTURE

1.1 BUDGETARY PRINCIPLES

The establishment and implementation of the EU-OSHA budget is governed by the following basic principles set out in Article 5 of the Financial Regulation of the Agency adopted on 27 September 2019:

Principles of unity and budget accuracy

This principle means that no revenue shall be collected and no expenditure effected unless booked to a line in the EU-OSHA budget. No expenditure may be committed or authorised in excess of the appropriations authorised by the budget. An appropriation may be entered in the budget only if it is for an item of expenditure considered necessary.

Principle of annuity

The appropriations entered in the budget shall be authorised for a financial year which shall run from 1 January to 31 December.

Principle of equilibrium

Revenue and payment appropriations shall be in balance.

Principle of unit of account

The budget shall be drawn up and implemented in euros and the accounts shall be presented in euros.

Principle of universality

Total revenue shall cover total payment appropriations and all revenue and expenditure shall be entered in full without any adjustment against each other.

Principle of specification

Appropriations shall be earmarked for specific purposes by title and chapter. The chapters shall be further subdivided into articles and items.

Principle of sound financial management

Appropriations shall be used in accordance with the principle of sound financial management, namely in accordance with the principles of economy, efficiency and effectiveness.

Principle of transparency

The budget shall be established and implemented, and the accounts presented in accordance with the principle of transparency. The budget and any amending budgets shall be published in the Official Journal of the European Union within three months of their adoption.

1.2 STRUCTURE AND PRESENTATION OF THE BUDGET

Following the provisions of the EU-OSHA Financial Regulation adopted by the Management Board decision 2019/09 of 27 September 2019, the budget accounts shall consist of a statement of revenue and a statement of expenditure. The statement of expenditure must be set out on the basis of a nomenclature with a classification by purpose. That nomenclature shall be determined by EU-OSHA and shall make a clear distinction between administrative appropriations and operating appropriations:

Title 1

Budget lines relating to staff expenditure such as salaries and allowances for personnel working with EU-OSHA. It also includes recruitment expenses, training, expenses for the socio-medical infrastructure and representation costs.

Title 2

Budget lines relating to all buildings, equipment and miscellaneous administrative expenditure.

Title 3

Budget lines providing for the implementation of the activities and tasks assigned to EU-OSHA by its establishing Regulation (EU) No. 2019/126 of the European Parliament and of the Council of 16 January 2019 repealing Council Regulation (EC) No 2062/94.

Assigned revenue budget lines

These relate to the financing of specific items of expenditure. They can be external or internal assigned revenue.

2 RESULT OF THE IMPLEMENTATION OF THE BUDGET

	2022	2021
Revenue (a)	16,336,900.01	15,312,194.84
EC subsidy	16,244,071.00	15,210,500.00
Other subsidies	-7,270.99	0.00
Miscellaneous revenue	100,100.00	101,694.84
Expenditure (b)	-16,393,359.21	-16,000,768.72
<i>Staff - Title I of the budget</i>		
Payments	-7,400,694.84	-6,790,989.75
Appropriations carried forward	-65,023.22	-152,501.07
<i>Administration - Title II of the budget</i>		
Payments	-927,613.89	-868,056.37
Appropriations carried forward	-663,784.77	-820,541.10
<i>Operating activities - Title III of the budget</i>		
Payments	-3,494,104.99	-2,689,642.95
Appropriations carried forward	-3,633,224.08	-4,679,037.48
<i>Operating activities - Title IV of the budget</i>		
Payments	-122,087.66	0.00
Appropriations carried forward	-86,825.76	0.00
Outturn for the financial year (a + b)	-56,459.20	-688,573.88
Appropriations carried over and cancelled	129,529.46	515,339.00
Adjustment for carry forward from the previous year of appropriations available on 31 December arising from assigned revenue	216,184.41	327,908.79
Exchange rate differences	-0.52	-19.22
Balance of the outturn account for the financial year	289,254.15	154,654.69
Balance carried over from the previous financial year	154,654.69	252,175.61
Reimbursements to EC	-154,654.69	-252,175.61
Amount related to 2022 to be reimbursed to EC	289,254.15	154,654.69

EU-Osha has received the preliminary clearing letter from the European Court of Auditors concerning the audit M2 for the fiscal year 2022 on April 17, 2023. They noted that in the carry-overs of the non-differentiated appropriations, an amount of € 109,256 was not decommitted and there was no corresponding legal commitment for this amount on December 31, 2022. This is not in line with Article 12(6) of the EU-OSHA Financial regulation. This amount will be decommitted in 2023 and the necessary measures will be put in place in 2023 to avoid that in the future amounts without legal commitments will be carried over to the next year.

3 RECONCILIATION OF ECONOMIC RESULT WITH BUDGET RESULT

	2022
Financial performance 2022	-2,072,493.33
<i>Adjustment for accrual items (items not in the budgetary result but included in the financial performance)</i>	
Adjustments for Accrual Cut-off (reversal 31.12.N-1)	-1,481,038.20
Adjustments for Accrual Cut-off (cut- off 31.12.N)	2,321,305.59
Deferred charges	-58,517.00
Unpaid invoices at year end but booked in charges (class 6)	-4,791.29
Depreciation of intangible and tangible fixed assets	53,373.12
Bad debt provision	226,754.23
Payments made from carry over of payment appropriations	5,306,365.78
Exchange rate differences	0.00
<i>Adjustment for budgetary items (item included in the budgetary result but not in the financial performance)</i>	
Asset acquisitions	-62,184.05
Payment appropriations carried over to 2023	-4,362,032.07
New pre-financing received in the year and remaining open as at 31 December	289,254.15
Cancellation of unused carried over payment appropriations from previous year	129,529.46
Others	3,727.76
TOTAL	289,254.15
Budgetary result 2022	289,254.15
Delta not explained	0.00

4 IMPLEMENTATION OF BUDGET REVENUE

4.1 Implementation of budget revenue – Title 1

	Item	Income appropriations		Entitlements established			Revenue				Out-standing
		Initial budget	Final budget	Current year	Carried over	Total	On entitlements of current year	On entitlements carried over	Total	%	
		1	2	3	4	5=3+4	6	7	8=6+7	9=8/2	10=5-8
1000	European Commission subsidy	15,659,825	15,659,825	15,600,328	-	15,600,328	15,600,328	-	15,600,328	100 %	-
1010	Other revenue from European Commission subsidy	252,175	252,175	252,175	-	252,175	252,175	-	252,175	100 %	-
1020	European Economic Area (EEA) and European Free Trade Association (EFTA) contribution	393,000	393,000	391,568	-	391,568	391,568	-	391,568	100 %	-
Total Chapter 10		16,305,000	16,305,000	16,244,071	-	16,244,071	16,244,071	-	16,244,071	100 %	-
Total Title 1		16,305,000	16,305,000	16,244,071	-	16,244,071	16,244,071	-	16,244,071	100 %	-

4.2 Implementation of budget revenue – Title 2

	Item	Income appropriations		Entitlements established			Revenue				Out-standing
		Initial budget	Final budget	Current year	Carried over	Total	On entitlements of current year	On entitlements carried over	Total	%	
		1	2	3	4	5=3+4	6	7	8=6+7	9=8/2	10=5-8
2000	Grant from the Basque Regional Government	40,000	40,000	40,000	-	40,000	40,000	-	40,000	100%	-
2020	Grant from the Spanish Government	60,100	60,100	60,100	-	60,100	60,100	-	60,100	100%	-
2240	DG NEAR for IPA II 2016 programme earmarked	-	-	7,271	-	7,271	7,271	-	7,271	-	-
Total Chapter 20		100,100	100,100	92,829	-	92,829	92,829	-	92,829	93%	-
Total Title 2		100,100	100,100	92,829	-	92,829	92,829	-	92,829	93%	-

4.3 Implementation of budget revenue – Title 5

	Item	Income appropriations		Entitlements established			Revenue				Out-standing
		Initial budget	Final budget	Current year	Carried over	Total	On entitlements of current year	On entitlements carried over	Total	%	
		1	2	3	4	5=3+4	6	7	8=6+7	9=8/2	10=5-8
5400	Miscellaneous revenue	-	-	-	212,904	212,904	-	-	-	-	212,904
Total Chapter 54		-	-	-	212,904	212,904	-	-	-	-	212,904
Total Title 5		-	-	-	212,904	212,904	-	-	-	-	212,904
GRAND TOTAL		16,405,100	16,405,100	16,336,900	212,904	16,549,804	16,336,900	-	16,336,900	100 %	212,904

5 IMPLEMENTATION OF BUDGET EXPENDITURE

5.1 Breakdown & changes in commitment appropriations

5.1.1 Breakdown & changes in commitment appropriations – Title 1

	Item	Budget appropriations				Additional appropriations			Total approp. available
		Initial adopted budget	Amending budgets	Transfers	Final adopted budget	Carry- overs	Assigned revenue	Total	
		1	2	3	4=1+2+3	5	6	7=5+6	8=4+7
1100	Basic salaries	3,615,000	-	166,000	3,781,000	-	-	-	3,781,000
1101	Family allowances	522,000	-	12,750	509,250	-	-	-	509,250
1102	Expatriation and foreign residence allowances	495,000	-	30,750	525,750	-	-	-	525,750
1103	Secretarial allowances	1,900	-	10	1,910	-	-	-	1,910
1113	Contract agents	1,800,000	-	122,540	1,922,540	-	-	-	1,922,540
1120	Professional training of staff	140,000	-	72,500	67,500	-	-	-	67,500
1130	Insurance against sickness	173,000	-	12,000	185,000	-	-	-	185,000
1131	Insurance against accidents and occupational disease	20,000	-	2,100	22,100	-	-	-	22,100
1132	Insurance against unemployment	66,000	-	5,000	71,000	-	-	-	71,000
1141	Travel expenses for annual leave	56,000	-	250	55,750	-	-	-	55,750
1175	Interim Services	150,000	-	46,000	104,000	-	-	-	104,000
1177	Interinstitutional support	159,000	-	43,000	116,000	-	-	-	116,000
1178	Interagencies secretariat	1,800	-	150	1,950	-	-	-	1,950
1180	Miscellaneous expenditure on staff recruitment	15,000	-	14,000	1,000	-	-	-	1,000
1183	Removal expenses	-	-	6,200	6,200	-	-	-	6,200
Total Chapter 11		7,214,700	-	156,250	7,370,950	-	-	-	7,370,950
1410	Medical services	22,000	-	10,000	12,000	-	-	-	12,000
1420	Other welfare expenditure	6,500	-	2,200	4,300	-	-	-	4,300
Total Chapter 14		28,500	-	12,200	16,300	-	-	-	16,300
1522	Trainees	123,500	-	42,000	81,500	-	-	-	81,500
Total Chapter 15		123,500	-	42,000	81,500	-	-	-	81,500
1620	Other social expenditure	30,000	-	25,000	5,000	-	-	-	5,000
Total Chapter 16		30,000	-	25,000	5,000	-	-	-	5,000
Total Title 1		7,396,700	-	77,050	7,473,750	-	-	-	7,473,750

5.1.2 Breakdown & changes in commitment appropriations – Title 2

	Item	Budget appropriations				Additional appropriations			Total appropri. available
		Initial adopted budget	Amending budgets	Transfers	Final adopted budget	Carry- overs	Assigned revenue	Total	
		1	2	3	4=1+2+3	5	6	7=5+6	8=4+7
2000	Rent	342,000	-	22,700	364,700	-	-	-	364,700
2010	Insurance	7,000	-	- 550	6,450	-	-	-	6,450
2020	Water gas electricity and heating	82,000	-	18,000	100,000	-	-	-	100,000
2030	Cleaning and maintenance	88,000	-	6,400	94,400	-	-	-	94,400
2040	Fitting out of premises	15,500	-	- 7,800	7,700	-	-	-	7,700
2050	Security and surveillance of buildings	100,000	-	9,000	109,000	-	-	-	109,000
Total Chapter 20		634,500	-	47,750	682,250	-	-	-	682,250
2100	IT operating expenditure	301,800	-	19,700	321,500	-	-	-	321,500
2120	Services provided by IT external providers consultancy and other operating staff	353,000	-	- 9,970	343,030	-	-	-	343,030
2130	New and replacement purchases	90,000	-	23,500	113,500	-	-	-	113,500
Total Chapter 21		744,800	-	33,230	778,030	-	-	-	778,030
2210	New and replacement purchases furniture maintenance and repair	24,700	-	- 18,900	5,800	-	-	-	5,800
2232	Vehicle upkeep petrol and hiring means of transport	300	-	-	300	-	-	-	300
2250	Publications and subscriptions	10,000	-	- 1,000	9,000	-	-	-	9,000
Total Chapter 22		35,000	-	- 19,900	15,100	-	-	-	15,100
2300	Stationery and office supplies	7,000	-	- 4,500	2,500	-	-	-	2,500
2320	Bank charges	1,000	-	- 400	600	-	-	-	600
2330	Legal expenses	10,000	-	- 5,000	5,000	-	-	-	5,000
2331	Audit services	20,000	-	- 3,980	16,020	-	-	-	16,020
2332	Other outsourced services	28,000	-	19,000	47,000	-	-	-	47,000
2352	Internal catering expenses	2,000	-	- 500	1,500	-	-	-	1,500
Total Chapter 23		68,000	-	4,620	72,620	-	-	-	72,620
2400	Postage and delivery charges	6,000	-	- 900	5,100	-	-	-	5,100
2410	Telephone telegraph telex radio and television subscriptions and charges	67,000	-	- 17,800	49,200	-	-	-	49,200
Total Chapter 24		73,000	-	- 18,700	54,300	-	-	-	54,300
Total Title 2		1,555,300	-	47,000	1,602,300	-	-	-	1,602,300

5.1.3 Breakdown & changes in commitment appropriations – Title 3

	Item	Budget appropriations				Additional appropriations			Total appropri. available
		Initial adopted budget	Amending budgets	Transfers	Final adopted budget	Carry- overs	Assigned revenue	Total	
		1	2	3	4=1+2+3	5	6	7=5+6	8=4+7
3010	Anticipating change and related activities defined in the Annual Work Programme	174,000	-	-	174,000	-	-	-	174,000
3020	Facts and figures and related activities defined in the Annual Work Programme	2,296,655	-	- 77,050	2,219,605	-	-	-	2,219,605
3030	Tools for OSH management and related activities defined in the Annual Work Programme	304,900	-	-	304,900	-	-	-	304,900
3040	Raising awareness and communication and related activities defined in the Annual Work Programme	3,966,045	-	55,000	4,021,045	-	-	-	4,021,045
3050	Networking knowledge and related activities defined in the Annual Work Programme	220,800	-	-	220,800	-	-	-	220,800
3060	Networking and related activities defined in the Annual Work Programme	413,200	-	- 95,000	318,200	-	-	-	318,200
Total Chapter 30		7,375,600	-	-117,050	7,258,550	-	-	-	7,258,550
3100	Support to operational activities	77,500	-	- 7,000	70,500	-	-	-	70,500
Total Chapter 31		77,500	-	- 7,000	70,500	-	-	-	70,500
Total Title 3		7,453,100	-	-124,050	7,329,050	-	-	-	7,329,050

5.1.4 Breakdown & changes in commitment appropriations – Title 4

	Item	Budget appropriations				Additional appropriations			Total appropri. available
		Initial adopted budget	Amending budgets	Transfers	Final adopted budget	Carry- overs	Assigned revenue	Total	
		1	2	3	4=1+2+3	5	6	7=5+6	8=4+7
4200	IPA II 2018 programme earmarked	-	-	-	-	-	185,229	185,229	185,229
Total Chapter 42		-	-	-	-	-	185,229	185,229	185,229
Total Title 4		-	-	-	-	-	185,229	185,229	185,229
GRAND TOTAL		16,405,100	-	-	16,405,100	-	185,229	185,229	16,590,329

5.2 Breakdown & changes in payment appropriations

5.2.1 Breakdown & changes in payment appropriations – Title 1

	Item	Budget appropriations				Additional appropriations			Total appropri. available
		Initial adopted budget	Amending budgets	Transfers	Final adopted budget	Carry-overs	Assigned revenue	Total	
		1	2	3	4=1+2+3	5	6	7=5+6	8=4+7
1100	Basic salaries	3,615,000	-	166,000	3,781,000	-	-	-	3,781,000
1101	Family allowances	522,000	-	- 12,750	509,250	-	-	-	509,250
1102	Expatriation and foreign residence allowances	495,000	-	30,750	525,750	-	-	-	525,750
1103	Secretarial allowances	1,900	-	10	1,910	-	-	-	1,910
1113	Contract agents	1,800,000	-	122,540	1,922,540	-	-	-	1,922,540
1120	Professional training of staff	140,000	-	- 72,500	67,500	61,986	-	61,986	129,486
1130	Insurance against sickness	173,000	-	12,000	185,000	-	-	-	185,000
1131	Insurance against accidents and occupational disease	20,000	-	2,100	22,100	-	-	-	22,100
1132	Insurance against unemployment	66,000	-	5,000	71,000	-	-	-	71,000
1141	Travel expenses for annual leave	56,000	-	- 250	55,750	-	-	-	55,750
1175	Interim Services	150,000	-	- 46,000	104,000	55,414	-	55,414	159,414
1177	Interinstitutional support	159,000	-	- 43,000	116,000	10,244	-	10,244	126,244
1178	Interagencies secretariat	1,800	-	150	1,950	417	-	417	2,367
1180	Miscellaneous expenditure on staff recruitment	15,000	-	- 14,000	1,000	-	-	-	1,000
1183	Removal expenses	-	-	6,200	6,200	-	-	-	6,200
Total Chapter 11		7,214,700	-	156,250	7,370,950	128,061	-	128,061	7,499,011
1410	Medical services	22,000	-	- 10,000	12,000	17,493	-	17,493	29,493
1420	Other welfare expenditure	6,500	-	- 2,200	4,300	560	-	560	4,860
Total Chapter 14		28,500	-	- 12,200	16,300	18,053	-	18,053	34,353
1522	Trainees	123,500	-	- 42,000	81,500	-	-	-	81,500
Total Chapter 15		123,500	-	- 42,000	81,500	-	-	-	81,500
1620	Other social expenditure	30,000	-	- 25,000	5,000	6,386	-	6,386	11,386
Total Chapter 16		30,000	-	- 25,000	5,000	6,386	-	6,386	11,386
Total Title 1		7,396,700	-	77,050	7,473,750	152,501	-	152,501	7,626,251

5.2.2 Breakdown & changes in payment appropriations – Title 2

	Item	Budget appropriations				Additional appropriations			Total approp. available
		Initial adopted budget	Amending budgets	Transfers	Final adopted budget	Carry-overs	Assigned revenue	Total	
		1	2	3	4=1+2+3	5	6	7=5+6	8=4+7
2000	Rent	342,000	-	22,700	364,700	11,068	-	11,068	375,768
2010	Insurance	7,000	-	550	6,450	-	-	-	6,450
2020	Water gas electricity and heating	82,000	-	18,000	100,000	1,784	-	1,784	101,784
2030	Cleaning and maintenance	88,000	-	6,400	94,400	67,633	-	67,633	162,033
2040	Fitting out of premises	15,500	-	7,800	7,700	2,912	-	2,912	10,612
2050	Security and surveillance of buildings	100,000	-	9,000	109,000	96,580	-	96,580	205,580
Total Chapter 20		634,500	-	47,750	682,250	179,977	-	179,977	862,227
2100	IT operating expenditure	301,800	-	19,700	321,500	9,550	-	9,550	331,050
2120	Services provided by IT external providers consultancy and other operating staff	353,000	-	9,970	343,030	150,437	-	150,437	493,467
2130	New and replacement purchases	90,000	-	23,500	113,500	346,561	-	346,561	460,061
Total Chapter 21		744,800	-	33,230	778,030	506,548	-	506,548	1,284,578
2210	New and replacement purchases furniture maintenance and repair	24,700	-	18,900	5,800	-	-	-	5,800
2232	Vehicle upkeep petrol and hiring means of transport	300	-	-	300	-	-	-	300
2250	Publications and subscriptions	10,000	-	1,000	9,000	765	-	765	9,765
Total Chapter 22		35,000	-	19,900	15,100	765	-	765	15,865
2300	Stationery and office supplies	7,000	-	4,500	2,500	11,000	-	11,000	13,500
2320	Bank charges	1,000	-	400	600	-	-	-	600
2330	Legal expenses	10,000	-	5,000	5,000	3,690	-	3,690	8,690
2331	Audit services	20,000	-	3,980	16,020	10,710	-	10,710	26,730
2332	Other outsourced services	28,000	-	19,000	47,000	42,592	-	42,592	89,592
2352	Internal catering expenses	2,000	-	500	1,500	-	-	-	1,500
Total Chapter 23		68,000	-	4,620	72,620	67,992	-	67,992	140,612
2400	Postage and delivery charges	6,000	-	900	5,100	774	-	774	5,874
2410	Telephone telegraph telex radio and television subscriptions and charges	67,000	-	17,800	49,200	64,485	-	64,485	113,685
Total Chapter 24		73,000	-	18,700	54,300	65,259	-	65,259	119,559
Total Title 2		1,555,300	-	47,000	1,602,300	820,541	-	820,541	2,422,841

5.2.3 Breakdown & changes in payment appropriations – Title 3

	Item	Budget appropriations				Additional appropriations			Total approp. available
		Initial adopted budget	Amending budgets	Transfers	Final adopted budget	Carry-overs	Assigned revenue	Total	
		1	2	3	4=1+2+3	5	6	7=5+6	8=4+7
3010	Anticipating change and related activities defined in the Annual Work Programme	174,000	-	-	174,000	129,666	-	129,666	303,666
3020	Facts and figures and related activities defined in the Annual Work Programme	2,296,655	-	- 77,050	2,219,605	2,308,287	-	2,308,287	4,527,892
3030	Tools for OSH management and related activities defined in the Annual Work Programme	304,900	-	-	304,900	243,329	-	243,329	548,229
3040	Raising awareness and communication and related activities defined in the Annual Work Programme	3,966,045	-	55,000	4,021,045	1,417,420	-	1,417,420	5,438,465
3050	Networking knowledge and related activities defined in the Annual Work Programme	220,800	-	-	220,800	329,734	-	329,734	550,534
3060	Networking and related activities defined in the Annual Work Programme	413,200	-	- 95,000	318,200	34,418	-	34,418	352,618
Total Chapter 30		7,375,600	-	- 117,050	7,258,550	4,462,853	-	4,462,853	11,721,403
3100	Support to operational activities	77,500	-	- 7,000	70,500	-	-	-	70,500
Total Chapter 31		77,500	-	- 7,000	70,500	-	-	-	70,500
Total Title 3		7,453,100	-	- 124,050	7,329,050	4,462,853	-	4,462,853	11,791,903

5.2.4 Breakdown & changes in payment appropriations – Title 4

	Item	Budget appropriations				Additional appropriations			Total approp. available
		Initial adopted budget	Amending budgets	Transfers	Final adopted budget	Carry-overs	Assigned revenue	Total	
		1	2	3	4=1+2+3	5	6	7=5+6	8=4+7
4200	IPA II 2018 programme earmarked	-	-	-	-	-	208,913	208,913	208,913
Total Chapter 42		-	-	-	-	-	208,913	208,913	208,913
Total Title 4		-	-	-	-	-	208,913	208,913	208,913
GRAND TOTAL		16,405,100	-	-	16,405,100	5,435,895	208,913	5,644,809	22,049,909

5.3 Implementation of commitment appropriations

5.3.1 Implementation of commitment appropriations – Title 1

	Item	Total approp. available	Commitments made					Appropriations carried over to 2023			Appropriations lapsing			
			from final adopt. budget	from carry-overs	from assign. revenue	Total	%	Assign. revenue	By decision	Total	from final adopt. budget	from carry-overs	from assign. revenue	Total
		1	2	3	4	5=2+3+4	6=5/1	7	8	9=7+8	10	11	12	13=10+11+12
1100	Basic salaries	3,781,000	3,780,242	-	-	3,780,242	100%	-	-	-	758	-	-	758
1101	Family allowances	509,250	509,246	-	-	509,246	100%	-	-	-	4	-	-	4
1102	Expatriation and foreign residence allowances	525,750	525,505	-	-	525,505	100%	-	-	-	245	-	-	245
1103	Secretarial allowances	1,910	1,908	-	-	1,908	100%	-	-	-	2	-	-	2
1113	Contract agents	1,922,540	1,920,479	-	-	1,920,479	100%	-	-	-	2,061	-	-	2,061
1120	Professional training of staff	67,500	67,096	-	-	67,096	99%	-	-	-	404	-	-	404
1130	Insurance against sickness	185,000	184,565	-	-	184,565	100%	-	-	-	435	-	-	435
1131	Insurance against accidents and occupational disease	22,100	22,046	-	-	22,046	100%	-	-	-	54	-	-	54
1132	Insurance against unemployment	71,000	70,876	-	-	70,876	100%	-	-	-	124	-	-	124
1141	Travel expenses for annual leave	55,750	55,748	-	-	55,748	100%	-	-	-	2	-	-	2
1175	Interim Services	104,000	103,087	-	-	103,087	99%	-	-	-	913	-	-	913
1177	Interinstitutional support	116,000	116,000	-	-	116,000	100%	-	-	-	-	-	-	-
1178	Interagencies secretariat	1,950	1,937	-	-	1,937	99%	-	-	-	13	-	-	13
1180	Miscellaneous expenditure on staff recruitment	1,000	723	-	-	723	72%	-	-	-	277	-	-	277
1183	Removal expenses	6,200	6,173	-	-	6,173	100%	-	-	-	27	-	-	27
Total Chapter 11		7,370,950	7,365,632	-	-	7,365,632	100%	-	-	-	5,318	-	-	5,318
1410	Medical services	12,000	11,522	-	-	11,522	96%	-	-	-	478	-	-	478
1420	Other welfare expenditure	4,300	3,601	-	-	3,601	84%	-	-	-	699	-	-	699
Total Chapter 14		16,300	15,122	-	-	15,122	93%	-	-	-	1,178	-	-	1,178
1522	Trainees	81,500	79,963	-	-	79,963	98%	-	-	-	1,537	-	-	1,537
Total Chapter 15		81,500	79,963	-	-	79,963	98%	-	-	-	1,537	-	-	1,537
1620	Other social expenditure	5,000	5,000	-	-	5,000	100%	-	-	-	-	-	-	-
Total Chapter 16		5,000	5,000	-	-	5,000	100%	-	-	-	-	-	-	-
Total Title 1		7,473,750	7,465,718	-	-	7,465,718	100%	-	-	-	8,032	-	-	8,032

5.3.2 Implementation of commitment appropriations – Title 2

	Item	Total approp. available	Commitments made					Appropriations carried over to 2023			Appropriations lapsing			
			from final adopt. budget	from carry-overs	from assign. revenue	Total	%	Assign. revenue	By decision	Total	from final adopt. budget	from carry-overs	from assign. revenue	Total
		1	2	3	4	5=2+3+4	6=5/1	7	8	9=7+8	10	11	12	13=10+11+12
2000	Rent	364,700	364,316	-	-	364,316	100 %	-	-	-	384	-	-	384
2010	Insurance	6,450	6,448	-	-	6,448	100 %	-	-	-	2	-	-	2
2020	Water gas electricity and heating	100,000	100,000	-	-	100,000	100 %	-	-	-	-	-	-	-
2030	Cleaning and maintenance	94,400	94,264	-	-	94,264	100 %	-	-	-	136	-	-	136
2040	Fitting out of premises	7,700	7,700	-	-	7,700	100 %	-	-	-	0	-	-	0
2050	Security and surveillance of buildings	109,000	108,761	-	-	108,761	100 %	-	-	-	239	-	-	239
Total Chapter 20		682,250	681,488	-	-	681,488	100 %	-	-	-	762	-	-	762
2100	IT operating expenditure	321,500	321,404	-	-	321,404	100 %	-	-	-	96	-	-	96
2120	Services provided by IT external providers consultancy and other operating staff	343,030	341,098	-	-	341,098	99 %	-	-	-	1,932	-	-	1,932
2130	New and replacement purchases	113,500	110,784	-	-	110,784	98 %	-	-	-	2,716	-	-	2,716
Total Chapter 21		778,030	773,286	-	-	773,286	99 %	-	-	-	4,744	-	-	4,744
2210	New and replacement purchases furniture maintenance and repair	5,800	5,347	-	-	5,347	92 %	-	-	-	453	-	-	453
2232	Vehicle upkeep petrol and hiring means of transport	300	300	-	-	300	100 %	-	-	-	-	-	-	-
2250	Publications and subscriptions	9,000	8,940	-	-	8,940	99 %	-	-	-	60	-	-	60
Total Chapter 22		15,100	14,587	-	-	14,587	97 %	-	-	-	513	-	-	513
2300	Stationery and office supplies	2,500	2,500	-	-	2,500	100 %	-	-	-	-	-	-	-
2320	Bank charges	600	539	-	-	539	90 %	-	-	-	61	-	-	61
2330	Legal expenses	5,000	1,580	-	-	1,580	32 %	-	-	-	3,420	-	-	3,420
2331	Audit services	16,020	16,020	-	-	16,020	100 %	-	-	-	-	-	-	-
2332	Other outsourced services	47,000	46,270	-	-	46,270	98 %	-	-	-	730	-	-	730
2352	Internal catering expenses	1,500	1,500	-	-	1,500	100 %	-	-	-	-	-	-	-
Total Chapter 23		72,620	68,409	-	-	68,409	94 %	-	-	-	4,211	-	-	4,211
2400	Postage and delivery charges	5,100	4,678	-	-	4,678	92 %	-	-	-	422	-	-	422
2410	Telephone telegraph telex radio and television subscriptions and charges	49,200	48,950	-	-	48,950	99 %	-	-	-	250	-	-	250
Total Chapter 24		54,300	53,628	-	-	53,628	99 %	-	-	-	672	-	-	672
Total Title 2		1,602,300	1,591,399	-	-	1,591,399	99 %	-	-	-	10,901	-	-	10,901

5.3.3 Implementation of commitment appropriations – Title 3

	Item	Total approp. available	Commitments made					Appropriations carried over to 2023			Appropriations lapsing			
			from final adopt. budget	from carry-overs	from assign. revenue	Total	%	Assign. revenue	By decision	Total	from final adopt. budget	from carry-overs	from assign. revenue	Total
		1	2	3	4	5=2+3+4	6=5/1	7	8	9=7+8	10	11	12	13=10+11+12
3010	Anticipating change and related activities defined in the Annual Work Programme	174 000	92 951	0	0	92 951	53 %	0	0	0	81 049	0	0	81 049
3020	Facts and figures and related activities defined in the Annual Work Programme	2 219 605	2 179 311	0	0	2 179 311	98 %	0	0	0	40 294	0	0	40 294
3030	Tools for OSH management and related activities defined in the Annual Work Programme	304 900	301 736	0	0	301 736	99 %	0	0	0	3 164	0	0	3 164
3040	Raising awareness and communication and related activities defined in the Annual Work Programme	4 021 045	4 015 709	0	0	4 015 709	100 %	0	0	0	5 336	0	0	5 336
3050	Networking knowledge and related activities defined in the Annual Work Programme	220 800	206 964	0	0	206 964	94 %	0	0	0	13 836	0	0	13 836
3060	Networking and related activities defined in the Annual Work Programme	318 200	280 274	0	0	280 274	88 %	0	0	0	37 926	0	0	37 926
Total Chapter 30		7 258 550	7 076 945	0	0	7 076 945	97 %	0	0	0	181 605	0	0	181 605
3100	Support to operational activities	70 500	50 384	0	0	50 384	71 %	0	0	0	20 116	0	0	20 116
Total Chapter 31		70 500	50 384	0	0	50 384	71 %	0	0	0	20 116	0	0	20 116
Total Title 3		7 329 050	7 127 329	0	0	7 127 329	97 %	0	0	0	201 721	0	0	201 721

5.3.4 Implementation of commitment appropriations – Title 4

	Item	Total approp. available	Commitments made					Appropriations carried over to 2023			Appropriations lapsing			
			from final adopt. budget	from carry-overs	from assign. revenue	Total	%	Assign. revenue	By decision	Total	from final adopt. budget	from carry-overs	from assign. revenue	Total
		1	2	3	4	5=2+3+4	6=5/1	7	8	9=7+8	10	11	12	13=10+11+12
4200	IPA II 2018 programme earmarked	185 229	0	0	161 381	161 381	87 %	23 848	0	23 848	0	0	0	0
Total Chapter 42		185 229	0	0	161 381	161 381	87 %	23 848	0	23 848	0	0	0	0
Total Title 4		185 229	0	0	161 381	161 381	87 %	23 848	0	23 848	0	0	0	0
GRAND TOTAL		16 590 329	16 184 446	0	161 381	16 345 827	99 %	23 848	0	23 848	220 654	0	0	220 654

5.4 Implementation of payment appropriations

5.4.1 Implementation of payment appropriations – Title 1

	Item	Total approp. availab.	Payments made					Appropriations carried over to 2023				Appropriations lapsing			
			from final adopt. budget	from carry-overs	from assign. revenue	Total		Autom. carry-overs	By decision	Assigned rev.	Total	from final adopt. budget	from carry-overs	from assign. rev.	Total
		1	2	3	4	5=2+3+4	6=5/1	7	8	9	10=7+8+9	11	12	13	14=11+12+13
1100	Basic salaries	3,781,000	3,780,242	-	-	3,780,242	100 %	-	-	-	-	758	-	-	758
1101	Family allowances	509,250	509,246	-	-	509,246	100 %	-	-	-	-	4	-	-	4
1102	Expatriation and foreign residence allowances	525,750	525,505	-	-	525,505	100 %	-	-	-	-	245	-	-	245
1103	Secretarial allowances	1,910	1,908	-	-	1,908	100 %	-	-	-	-	2	-	-	2
1113	Contract agents	1,922,540	1,920,479	-	-	1,920,479	100 %	-	-	-	-	2,061	-	-	2,061
1120	Professional training of staff	129,486	41,825	55,490	-	97,315	75 %	25,270	-	-	25,270	404	6,496	-	6,901
1130	Insurance against sickness	185,000	184,565	-	-	184,565	100 %	-	-	-	-	435	-	-	435
1131	Insurance against accidents and occupational disease	22,100	22,046	-	-	22,046	100 %	-	-	-	-	54	-	-	54
1132	Insurance against unemployment	71,000	70,876	-	-	70,876	100 %	-	-	-	-	124	-	-	124
1141	Travel expenses for annual leave	55,750	55,748	-	-	55,748	100 %	-	-	-	-	2	-	-	2
1175	Interim Services	159,414	76,640	53,093	-	129,733	81 %	26,447	-	-	26,447	913	2,321	-	3,234
1177	Interinstitutional support	126,244	112,076	10,244	-	122,320	97 %	3,924	-	-	3,924	-	0	-	0
1178	Interagencies secretariat	2,367	1,800	-	-	1,800	76 %	137	-	-	137	13	417	-	430
1180	Miscellaneous expenditure on staff recruitment	1,000	723	-	-	723	72 %	-	-	-	-	277	-	-	277
1183	Removal expenses	6,200	6,173	-	-	6,173	100 %	-	-	-	-	27	-	-	27
Total Chapter 11		7,499,011	7,309,854	118,827	-	7,428,681	99 %	55,778	-	-	55,778	5,318	9,234	-	14,552
1410	Medical services	29,493	5,168	8,740	-	13,908	47 %	6,354	-	-	6,354	478	8,753	-	9,231
1420	Other welfare expenditure	4,860	1,871	320	-	2,191	45 %	1,730	-	-	1,730	699	240	-	939
Total Chapter 14		34,353	7,038	9,060	-	16,098	47 %	8,084	-	-	8,084	1,178	8,993	-	10,171
1522	Trainees	81,500	79,963	-	-	79,963	98 %	-	-	-	-	1,537	-	-	1,537
Total Chapter 15		81,500	79,963	-	-	79,963	98 %	-	-	-	-	1,537	-	-	1,537
1620	Other social expenditure	11,386	3,839	3,019	-	6,858	60 %	1,161	-	-	1,161	-	3,368	-	3,368
Total Chapter 16		11,386	3,839	3,019	-	6,858	60 %	1,161	-	-	1,161	-	3,368	-	3,368
Total Title 1		7,626,251	7,400,695	130,906	-	7,531,601	99 %	65,023	-	-	65,023	8,032	21,595	-	29,627

5.4.2 Implementation of payment appropriations – Title 2

	Item	Total approp. availab.	Payments made					Appropriations carried over to 2023				Appropriations lapsing			
			from final adopt. budget	from carry-overs	from assign. revenue	Total	%	Autom. carry-overs	By decision	Assigned rev.	Total	from final adopt. budget	from carry-overs	from assign. rev.	Total
		1	2	3	4	5=2+3+4	6=5/1	7	8	9	10=7+8+9	11	12	13	14=11+12+13
2000	Rent	375,768	349,359	10,356	-	359,714	96 %	14,957	-	-	14,957	384	712	-	1,096
2010	Insurance	6,450	6,448	-	-	6,448	100 %	-	-	-	-	2	-	-	2
2020	Water gas electricity and heating	101,784	95,322	1,305	-	96,627	95 %	4,678	-	-	4,678	-	479	-	479
2030	Cleaning and maintenance	162,033	13,275	67,196	-	80,471	50 %	80,989	-	-	80,989	136	436	-	573
2040	Fitting out of premises	10,612	2,813	2,864	-	5,677	53 %	4,887	-	-	4,887	0	48	-	49
2050	Security and surveillance of buildings	205,580	6,679	96,139	-	102,818	50 %	102,081	-	-	102,081	239	442	-	681
Total Chapter 20		862,227	473,896	177,860	-	651,755	76 %	207,593	-	-	207,593	762	2,118	-	2,879
2100	IT operating expenditure	331,050	284,469	7,671	-	292,140	88 %	36,935	-	-	36,935	96	1,879	-	1,975
2120	Services provided by IT external providers consultancy and other operating staff	493,467	127,435	150,310	-	277,745	56 %	213,664	-	-	213,664	1,932	127	-	2,059
2130	New and replacement purchases	460,061	7,681	346,546	-	354,227	77 %	103,102	-	-	103,102	2,716	15	-	2,732
Total Chapter 21		1,284,578	419,585	504,527	-	924,112	72 %	353,701	-	-	353,701	4,744	2,021	-	6,765
2210	New and replacement purchases furniture maintenance and repair	5,800	2,186	-	-	2,186	38 %	3,162	-	-	3,162	453	-	-	453
2232	Vehicle upkeep petrol and hiring means of transport	300	10	-	-	10	3 %	290	-	-	290	-	-	-	-
2250	Publications and subscriptions	9,765	6,744	192	-	6,936	71 %	2,196	-	-	2,196	60	573	-	633
Total Chapter 22		15,865	8,940	192	-	9,132	58 %	5,647	-	-	5,647	513	573	-	1,086
2300	Stationery and office supplies	13,500	311	3,455	-	3,765	28 %	2,189	-	-	2,189	-	7,545	-	7,545
2320	Bank charges	600	539	-	-	539	90 %	-	-	-	-	61	-	-	61
2330	Legal expenses	8,690	-	2,006	-	2,006	23 %	1,580	-	-	1,580	3,420	1,684	-	5,104
2331	Audit services	26,730	-	10,710	-	10,710	40 %	16,020	-	-	16,020	-	-	-	-
2332	Other outsourced services	89,592	-	42,526	-	42,526	47 %	46,270	-	-	46,270	730	66	-	796
2352	Internal catering expenses	1,500	994	-	-	994	66 %	506	-	-	506	-	-	-	-
Total Chapter 23		140,612	1,843	58,697	-	60,539	43 %	66,566	-	-	66,566	4,211	9,295	-	13,506
2400	Postage and delivery charges	5,874	3,302	535	-	3,837	65 %	1,376	-	-	1,376	422	239	-	660
2410	Telephone telegraph telex radio and television subscriptions and charges	113,685	20,048	62,467	-	82,515	73 %	28,902	-	-	28,902	250	2,018	-	2,268
Total Chapter 24		119,559	23,351	63,002	-	86,352	72 %	30,278	-	-	30,278	672	2,257	-	2,928
Total Title 2		2,422,841	927,614	804,278	-	1,731,891	71 %	663,785	-	-	663,785	10,901	16,264	-	27,165

5.4.3 Implementation of payment appropriations – Title 3

	Item	Total approp. availab.	Payments made					Appropriations carried over to 2023				Appropriations lapsing			
			from final adopt. budget	from carry-overs	from assign. revenue	Total	%	Autom. carry-overs	By decision	Assigned rev.	Total	from final adopt. budget	from carry-overs	from assign. rev.	Total
		1	2	3	4	5=2+3+4	6=5/1	7	8	9	10=7+8+9	11	12	13	14=11+12+13
3010	Anticipating change and related activities defined in the Annual Work Programme	303,666	64,640	117,154	-	181,794	60 %	28,311	-	-	28,311	81,049	12,513	-	93,562
3020	Facts and figures and related activities defined in the Annual Work Programme	4,527,892	413,575	2,307,006	-	2,720,581	60 %	1,765,737	-	-	1,765,737	40,294	1,281	-	41,574
3030	Tools for OSH management and related activities defined in the Annual Work Programme	548,229	131,751	243,329	-	375,080	68 %	169,985	-	-	169,985	3,164	-	-	3,164
3040	Raising awareness and communication and related activities defined in the Annual Work Programme	5,438,465	2,650,821	1,345,811	-	3,996,632	73 %	1,364,888	-	-	1,364,888	5,336	71,608	-	76,944
3050	Networking knowledge and related activities defined in the Annual Work Programme	550,534	33,359	328,043	-	361,402	66 %	173,605	-	-	173,605	13,836	1,691	-	15,527
3060	Networking and related activities defined in the Annual Work Programme	352,618	149,576	29,839	-	179,415	51 %	130,698	-	-	130,698	37,926	4,579	-	42,505
Total Chapter 30		11,721,403	3,443,721	4,371,182	-	7,814,903	67 %	3,633,224	-	-	3,633,224	181,605	91,671	-	273,276
3100	Support to operational activities	70,500	50,384	-	-	50,384	71 %	-	-	-	-	20,116	-	-	20,116
Total Chapter 31		70,500	50,384	-	-	50,384	71 %	-	-	-	-	20,116	-	-	20,116
Total Title 3		11,791,903	3,494,105	4,371,182	-	7,865,287	67 %	3,633,224	-	-	3,633,224	201,721	91,671	-	293,392

5.4.4 Implementation of payment appropriations – Title 4

	Item	Total approp. availab.	Payments made					Appropriations carried over to 2023				Appropriations lapsing			
			from final adopt. budget	from carry-overs	from assign. revenue	Total	%	Autom. carry-overs	By decision	Assigned rev.	Total	from final adopt. budget	from carry-overs	from assign. rev.	Total
		1	2	3	4	5=2+3+4	6=5/1	7	8	9	10=7+8+9	11	12	13	14=11+12+13
4200	IPA II 2018 programme earmarked	208,913	-	-	122,088	122,088	58 %	-	-	86,826	86,826	-	-	-	-
Total Chapter 42		208,913	-	-	122,088	122,088	58 %	-	-	86,826	86,826	-	-	-	-
Total Title 4		208,913	-	-	122,088	122,088	58 %	-	-	86,826	86,826	-	-	-	-
GRAND TOTAL		22,049,909	11,822,414	5,306,366	122,088	17,250,867	78 %	4,362,032	-	86,826	4,448,858	220,654	129,529	-	350,184

6 OUTSTANDING COMMITMENTS

6.1 Outstanding commitments – Title 1

	Item	Commitments outstanding at the end of previous				Commitments of the current year				Total commitm. outstanding at year-end
		Commitm. carried forward from previous year	Decommit. Revaluation Cancellations	Payments	Total	Commitmen ts made during the year	Payments	Cancellation of commit. which cannot be carried forward	Commit. outstanding at year-end	
		1	2	3	4=1+2-3	5	6	7	8=5-6-7	9=4+8
1100	Basic salaries	-	-	-	-	3,780,242	3,780,242	-	-	-
1101	Family allowances	-	-	-	-	509,246	509,246	-	-	-
1102	Expatriation and foreign residence allowances	-	-	-	-	525,505	525,505	-	-	-
1103	Secretarial allowances	-	-	-	-	1,908	1,908	-	-	-
1113	Contract agents	-	-	-	-	1,920,479	1,920,479	-	-	-
1120	Professional training of staff	61,986	- 6,496	55,490	-	67,096	41,825	-	25,270	25,270
1130	Insurance against sickness	-	-	-	-	184,565	184,565	-	-	-
1131	Insurance against accidents and occupational disease	-	-	-	-	22,046	22,046	-	-	-
1132	Insurance against unemployment	-	-	-	-	70,876	70,876	-	-	-
1141	Travel expenses for annual leave	-	-	-	-	55,748	55,748	-	-	-
1175	Interim Services	55,414	- 2,321	53,093	-	103,087	76,640	-	26,447	26,447
1177	Interinstitutional support	10,244	-	10,244	-	116,000	112,076	-	3,924	3,924
1178	Interagencies secretariat	417	- 417	-	-	1,937	1,800	-	137	137
1180	Miscellaneous expenditure on staff recruitment	-	-	-	-	723	723	-	-	-
1183	Removal expenses	-	-	-	-	6,173	6,173	-	-	-
Total Chapter 11		128,061	- 9,234	118,827	-	7,365,632	7,309,854	-	55,778	55,778
1410	Medical services	17,493	- 8,753	8,740	-	11,522	5,168	-	6,354	6,354
1420	Other welfare expenditure	560	- 240	320	-	3,601	1,871	-	1,730	1,730
Total Chapter 14		18,053	- 8,993	9,060	-	15,122	7,038	-	8,084	8,084
1522	Trainees	-	-	-	-	79,963	79,963	-	-	-
Total Chapter 15		-	-	-	-	79,963	79,963	-	-	-
1620	Other social expenditure	6,386	- 3,368	3,019	-	5,000	3,839	-	1,161	1,161
Total Chapter 16		6,386	- 3,368	3,019	-	5,000	3,839	-	1,161	1,161
Total Title 1		152,501	- 21,595	130,906	-	7,465,718	7,400,695	-	65,023	65,023

6.2 Outstanding commitments – Title 2

	Item	Commitments outstanding at the end of previous				Commitments of the current year				Total commitm. outstanding at year-end
		Commitm. carried forward from previous year	Decommit. Revaluation Cancellations	Payment s	Total	Commitmen ts made during the year	Payment s	Cancellation of commit. which cannot be carried forward	Commit. outstandi ng at year-end	
		1	2	3	4=1+2-3	5	6	7	8=5-6-7	9=4+8
2000	Rent	11,068	- 712	10,356	-	364,316	349,359	-	14,957	14,957
2010	Insurance	-	-	-	-	6,448	6,448	-	-	-
2020	Water gas electricity and heating	1,784	- 479	1,305	-	100,000	95,322	-	4,678	4,678
2030	Cleaning and maintenance	67,633	- 436	67,196	-	94,264	13,275	-	80,989	80,989
2040	Fitting out of premises	2,912	- 48	2,864	-	7,700	2,813	-	4,887	4,887
2050	Security and surveillance of buildings	96,580	- 442	96,139	-	108,761	6,679	-	102,081	102,081
Total Chapter 20		179,977	- 2,118	177,860	-	681,488	473,896	-	207,593	207,593
2100	IT operating expenditure	9,550	- 1,879	7,671	-	321,404	284,469	-	36,935	36,935
2120	Services provided by IT external providers consultancy and other operating staff	150,437	- 127	150,310	-	341,098	127,435	-	213,664	213,664
2130	New and replacement purchases	346,561	- 15	346,546	-	110,784	7,681	-	103,102	103,102
Total Chapter 21		506,548	- 2,021	504,527	-	773,286	419,585	-	353,701	353,701
2210	New and replacement purchases furniture maintenance and repair	-	-	-	-	5,347	2,186	-	3,162	3,162
2232	Vehicle upkeep petrol and hiring means of transport	-	-	-	-	300	10	-	290	290
2250	Publications and subscriptions	765	- 573	192	-	8,940	6,744	-	2,196	2,196
Total Chapter 22		765	- 573	192	-	14,587	8,940	-	5,647	5,647
2300	Stationery and office supplies	11,000	- 7,545	3,455	-	2,500	311	-	2,189	2,189
2320	Bank charges	-	-	-	-	539	539	-	-	-
2330	Legal expenses	3,690	- 1,684	2,006	-	1,580	-	-	1,580	1,580
2331	Audit services	10,710	-	10,710	-	16,020	-	-	16,020	16,020
2332	Other outsourced services	42,592	- 66	42,526	-	46,270	-	-	46,270	46,270
2352	Internal catering expenses	-	-	-	-	1,500	994	-	506	506
Total Chapter 23		67,992	- 9,295	58,697	-	68,409	1,843	-	66,566	66,566
2400	Postage and delivery charges	774	- 239	535	-	4,678	3,302	-	1,376	1,376
2410	Telephone telegraph telex radio and television subscriptions and charges	64,485	- 2,018	62,467	-	48,950	20,048	-	28,902	28,902
Total Chapter 24		65,259	- 2,257	63,002	-	53,628	23,351	-	30,278	30,278
Total Title 2		820,541	- 16,264	804,278	-	1,591,399	927,614	-	663,785	663,785

6.3 Outstanding commitments – Title 3

	Item	Commitments outstanding at the end of previous				Commitments of the current year				Total commitm. outstanding at year-end
		Commitm. carried forward from previous year	Decommit. Revaluation Cancellation s	Payments	Total	Commitments made during the year	Payments	Cancellation of commit. which cannot be carried forward	Commit. outstanding at year-end	
		1	2	3	4=1+2-3	5	6	7	8=5-6-7	9=4+8
3010	Anticipating change and related activities defined in the Annual Work Programme	129,666	- 12,513	117,154	-	92,951	64,640	-	28,311	28,311
3020	Facts and figures and related activities defined in the Annual Work Programme	2,308,287	- 1,281	2,307,006	-	2,179,311	413,575	-	1,765,737	1,765,737
3030	Tools for OSH management and related activities defined in the Annual Work Programme	243,329	-	243,329	-	301,736	131,751	-	169,985	169,985
3040	Raising awareness and communication and related activities defined in the Annual Work Programme	1,417,420	- 71,608	1,345,811	-	4,015,709	2,650,821	-	1,364,888	1,364,888
3050	Networking knowledge and related activities defined in the Annual Work Programme	329,734	- 1,691	328,043	-	206,964	33,359	-	173,605	173,605
3060	Networking and related activities defined in the Annual Work Programme	34,418	- 4,579	29,839	-	280,274	149,576	-	130,698	130,698
Total Chapter 30		4,462,853	- 91,671	4,371,182	-	7,076,945	3,443,721	-	3,633,224	3,633,224
3100	Support to operational activities	-	-	-	-	50,384	50,384	-	-	-
Total Chapter 31		-	-	-	-	50,384	50,384	-	-	-
Total Title 3		4,462,853	- 91,671	4,371,182	-	7,127,329	3,494,105	-	3,633,224	3,633,224

6.4 Outstanding commitments – Title 4

	Item	Commitments outstanding at the end of previous				Commitments of the current year				Total commitm. outstanding at year-end
		Commitm. carried forward from previous year	Decommit. Revaluation Cancellation s	Payments	Total	Commitments made during the year	Payments	Cancellation of commit. which cannot be carried forward	Commit. outstanding at year-end	
		1	2	3	4=1+2-3	5	6	7	8=5-6-7	9=4+8
4200	IPA II 2018 programme earmarked	30,489	- 6,805	23,684	-	161,381	98,404	-	62,977	62,977
Total Chapter 42		30,489	- 6,805	23,684	-	161,381	98,404	-	62,977	62,977
Total Title 4		30,489	- 6,805	23,684	-	161,381	98,404	-	62,977	62,977
GRAND TOTAL		5,466,384	- 136,334	5,330,050	-	16,345,827	11,920,817	-	4,425,009	4,425,009

7 BUDGET TRANSFERS

Budget Item		Appropriations 2022		
Code	Description	Initial	Transfers	Current
1100	Basic Salary	3,615,000	166,000	3,781,000
1101	Family allowances	522,000	12,750	509,250
1102	Expat+Foreign res. allow.	495,000	30,750	525,750
1103	Secretarial allowances	1,900	10	1,910
1113	Contract agents	1,800,000	122,540	1,922,540
1120	Profess.training of staff	140,000	72,500	67,500
1130	Insurance ag. sickness	173,000	12,000	185,000
1131	Insurance ag. accidents	20,000	2,100	22,100
1132	Insurance ag. unemploy.	66,000	5,000	71,000
1141	Travel exp. annual leave	56,000	250	55,750
1175	Interim Services	150,000	46,000	104,000
1177	Inter-institutional support	159,000	43,000	116,000
1178	Inter-agencies secretariat	1,800	150	1,950
1180	Misc exp staff recruitm.	15,000	14,000	1,000
1183	Removal expenses	-	6,200	6,200
1410	Medical service	22,000	10,000	12,000
1420	Other welfare serv.	6,500	2,200	4,300
1522	Trainees	123,500	42,000	81,500
1620	Other social expenditure	30,000	25,000	5,000
1...	TOTAL T1 - Staff	7,396,700	77,050	7,473,750
2000	Rent	342,000	22,700	364,700
2010	Insurance	7,000	550	6,450
2020	Water, gas, elect, heating	82,000	18,000	100,000
2030	Cleaning & maintenance	88,000	6,400	94,400
2040	Fitting-out of premises	15,500	7,800	7,700
2050	Security&Surv. Buildings	100,000	9,000	109,000
2100	IT operating expenditure	301,800	19,700	321,500
2120	Serv. by IT external providers	353,000	9,970	343,030
2130	New & repl. Purchases	90,000	23,500	113,500
2210	Replacement purchases	24,700	18,900	5,800
2232	Vehicle upkeep, hiring means of transport	300	-	300
2250	Public. & subscriptions	10,000	1,000	9,000
2300	Stationery & office supp.	7,000	4,500	2,500
2320	Bank charges	1,000	400	600
2330	Legal expenses	10,000	5,000	5,000
2331	Audit services	20,000	3,980	16,020
2332	Other outsourced services	28,000	19,000	47,000
2352	Internal catering serv.	2,000	500	1,500
2400	Post. & deliv. charges	6,000	900	5,100
2410	Teleph, telegraph, etc.	67,000	17,800	49,200
2...	TOTAL T2 - Infrastructure	1,555,300	47,000	1,602,300
3010	Anticipating Change	174,000	-	174,000
3020	Facts & figures	2,296,655	77,050	2,219,605
3030	Tools for OSH management	304,900	-	304,900
3040	Raising awareness and communication	3,966,045	55,000	4,021,045
3050	Networking knowledge	220,800	-	220,800
3060	Networking	413,200	95,000	318,200
3100	Support to operational activities	77,500	7,000	70,500
3...	TOTAL T3 - Operational expenditure	7,453,100	124,050	7,329,050
	GRAND TOTAL	16,405,100	-	16,405,100